

Textes assemblés par
MARIETTE Cyvard
Pour CRPTRAD

Sur et autour de **Willermoz**

10 juillet 1730-10 juillet 2012



Travaux de Francs-maçons
Assemblés pour les membres de l'association CRPTRAD

Prière de l'initié (JB Willermoz)

Vérité éternelle, tu m'entoures de tes rayons, mais des ombres ténébreuses s'élèvent sans cesse de mon âme et m'empêchent de porter mes regards jusqu'à toi.

Tous les jours, le soir et au milieu de la nuit, le matin et le midi, je t'invoque avec ardeur. Mes efforts sont vains et inutiles. Le voile épais de mes affections matérielles m'ôte le vue de ta lumière.

Les images des objets auxquels j'ai livré mes sens, se placent en foule entre ton action bienfaisante et les faibles efforts de ma volonté ; elles m'égarerent et m'entraînent par leurs illusions trompeuses.

Tu m'échappes et je perds l'espoir de t'atteindre.

O vérité sans laquelle mon être n'est qu'un néant, je ne cesserai de t'invoquer. Jusqu'à ce que tu aies exaucé mon désir, mes vœux seront mon unique existence. Entends ma voix, viens actionner celui qui t'appelle avec tant d'ardeur.

J'abjure l'amour des objets sensibles ; c'est toi seul que je veux aimer et contempler à jamais comme mon unique vie.

Car c'est toi qui es la vie de l'homme, et je sais avec évidence

Willermoz 1730-1824

Introduction

Il me semblait important si ce n'est de rendre hommage, tout au moins de mieux connaître en cette avant dernière tenue avant l'année 2000 de l'ère vulgaire ce constructeur, cet " instituteur " du RER que fut J. B. Willermoz.

Evidemment, la démarche n'est autre que pédagogique. Nous avons connu et connaissons encore des travaux autrement plus enthousiasmants et personnels.

Mais il me semble que, après quelques années passées dans cette respectable Loge, les choses ont été faites parfois à l'envers, tout au moins dans un certain désordre, les plus anciens faisant fi bien involontairement des avancées des plus jeunes. Ainsi, nous conversons aisément des M DE Pasqually, des différents rites, et autre Willermoz que l'on ne rencontre que dans les encyclopédies les plus fouillées. Ce travail contient l'ambition modeste de mieux pouvoir mieux appréhender et définir le RER en s'appuyant sur des faits. La place faite à l'interprétation a été réduite à la portion congrue ; Alice Joly fit montre en l'occurrence de beaucoup de rigueur, même si parfois transparaissent un certain engagement et une hauteur de vue un peu plus originale. C'est ainsi que nous pouvons ressentir de sa part une évidente prudence quant à l'approche des thèses martinézistes en général et une indéniable sévérité sur le personnage de MdPasqually en particulier. Son regard sur Willermoz est beaucoup plus conciliant ; si l'Edificateur du RER y est décrit comme un être persévérant et intègre, son ambition personnelle transparaît au fil de la lecture. JBW n'était pas homme à partager le pouvoir ; mais il était tenace dans la recherche de ce qu'il appelait " le Secret «, convaincu qu'il était de son existence caché. On m'a affirmé qu'Alice Joly ne faisait pas partie de notre Fraternité ; il me semble que c'est un avantage puisqu'à aucun moment du livre, JBW n'ait été raillé, voire déformé. Le souci d'objectivité de l'auteur n'a fait que me conforter dans le choix du livre. C'est d'ailleurs le frère Hervé Adamzak, P Maître de la Respectable Loge Le Sillon à l'Orient de Gravelines qui me conseilla cet ouvrage.

Le but de cette planche n'est autre que celui de pouvoir travailler sur notre Rite si beau, le Vrai rite du Voyage dans le Temps. Le RER est le rite Puissant par la capacité de conduire le maçon au rêve, à la spiritualité, à la méditation, à la découverte de son Ego véritable qui, une fois Révélé retourne à la Terre après

s'être épanoui auprès des autres Hommes. L'Histoire est donc le passage obligé pour une appréhension plus fine de nos travaux.

La grande question est :

" que devons faire de la Tradition ? Comment la faire évoluer sans attenter à son intégrité originelle ? "

Alice Joly fut l'épouse d'Henri Joly, conservateur de la Bibliothèque de Lyon. Son travail date de 1936 ; ne s'appuyant que sur les archives généreusement prêtées par les descendants de Willermoz, elle a tracé un portrait précis et clair du fondateur du RER.

Au fil d'un travail de synthèse, je dois avouer que le B Aimé J Baptiste ne laisse pas indifférent et la source d'informations que contient ce livre est tout simplement unique quant à l'approche du RER ; il est l'ouvrage de base de la vie de ce grand Lyonnais.

Plusieurs points seront à remarquer :

Alice Joly ne s'intéresse que très peu et ce à l'instar de JBW aux événements extérieurs : peu de trace de l'Histoire de France du XVIII siècle.

JBW vécut 94 ans ; il a donc survécu à la France de Louis XV, de LOUIS XVI, à la Révolution, au premier Empire et même à la Restauration. Mais c'est comme si les éléments historiques n'avaient que peu d'emprise sur lui ; aucune influence du Temps n'est venue troubler son entêtement, cette persévérance extraordinaire (au sens propre du terme).

JBW est un homme attachant qui ressemble à beaucoup d'entre nous. Il n'est pas de Haut rang, mais il représente le Maçon qui cherche sans cesse, qui vit des aventures, qui s'enflamme, qui se brûle les ailes avec, il est vrai, un sens de l'ordre et un goût pour le pouvoir assez prononcé. Vous découvrirez aussi un sens aigu pour la diplomatie. JBW sera l'Homme du consensus. Le RER n'est autre que l'Harmonie de pensées différentes, que la réunion de courants divers.

Il n'a qu'un Vrai Désir, du Courage et de l'Intelligence. Le but de sa Vie est la recherche du Secret Maçonique qui conduira à l'établissement d'une Maçonnerie épurée symbolisant la société parfaite.

JBW avance inexorablement sur son chemin avec beaucoup d'émotions. Il ne peut être Le Modèle pour le Maçon, tant son obstination à chercher ne constitue que sa seule et unique raison d'exister.

Pourtant, Etre maçon n'est pas un état de fait, un don du Hasard ou du Ciel. Nous ne pouvons accepter, et pardonnez-moi mes Frères de mon insistance, d'avalier 2 fois par mois notre " Becquée Maçonnique ", sans autre satisfaction que celle d'avoir reçu sans jamais rien donner. Le message de JBW est celui de la persévérance dans le travail et dans la réflexion.

VM, j'ai presque envie d'implorer votre patience, car chacun ne trouvera son plaisir dans ce travail de synthèse, mais à coup sûr enrichira son approche du RER par un voyage aux sources de la FM : . Traditionnelle.

Que le Grand Architecte vous soit en aide pour parvenir au but de vos travaux !

1745 : Claude Catherin Willermoz père, marchand mercier donne son fils Jean-Baptiste en apprentissage à Antoine BAGNION, commerçant en soierie à Lyon. Jean-Baptiste fait partie d'une famille de 13 enfants.

1750 : J B est reçu Franc-Maçon donc à l'âge de 20 ans. En 1803, il affirmait qu'à l'époque de sa réception, il n'y avait qu'une seule loge à Lyon. Quel était le nom de cette loge ? Ni Casanova (initié à Lyon), ni Willermoz ne nous ont transmis le nom de cette Loge ancienne (Petit Elu ? L'Amitié ?)

Dans ses écrits, il traite avec dédain cette Loge, dégoûté qu'il était de l'indiscipline et de la frivolité qui régnaient dans la F M. JBW était attiré par le désir de suivre une certaine mode de fraternisation entre des membres de sociétés différentes, mais plus que tout un motif plus puissant l'avait conquis : le prestige du secret maçonnique.

Les premiers rituels apprenaient à l'Apprenti et au Compagnon la Légende du Temple de Salomon (mais aussi l'histoire d'Hiram, le mot de grade Jéhovah que conserve la Bibliothèque de Lyon). Faut-il rappeler que la fraternité maçonnique était à cette époque avant tout l'idée toute chrétienne que tous les hommes également rachetés par le sang du Christ sont par cela même EGAUX ?

JBW espérait découvrir le Vrai secret, le sens de la parole perdue transmise aux plus dignes à travers les âges. Une révélation devait se cacher sous ces apparences compliquées et quelque part, il existait des Frères qui en étaient instruits. A 22 ans, JBW remplace le VM qui avait quitté Lyon. Epris d'ordre et de sérieux, il fonde en 1753 avec 9 de ses amis " La Parfaite Amitié " (JBW fut élu VM le jour de la ST Jean Baptiste en 1753). Forte de 50 membres, la Loge se fait reconnaître en 1756 par la Grande Loge de France sous la présidence du Comte de Clermont. En 1760, les 3 Loges de Lyon (La Parfaite Amitié (30), L'Amitié (20), Les Vrais Amis (12)) s'unirent à l'instar de Paris. Les 3 VM

déclaraient fonder une Loge supérieure destinée à garder les archives et à surveiller le bon fonctionnement de l'Ordre dans la région lyonnaise. La Loge prospère sans histoire ou presque (on note toutefois l'exclusion d'un dentiste nommé Hébert, l'accueil controversé du frère Zobii, Prince héréditaire dans l'Arabie Heureuse qui n'était qu'un aventurier ou l'indélicatesse du frère Legris qui profitait de sa fonction de trésorier pour offrir à quelques individus de basse classe une réception scandaleuse aux grades Symboliques, suivie d'un dîner peu frugal et dirons-nous trop fraternel ! JBW fut le GM de la Loge Mère pendant les années 1762-1763. Il devient ensuite Garde des Sceaux et archiviste.

Il avait le souci de l'ordre, avait (dixit Alice Joly) une nature double, mélange de réalisme pratique et d'idéalisme mystique.

En 1760, la Grande Loge de Lyon reconnaissait officiellement 7 grades (Apprenti, Compagnon, Maître, Maître Elu, Maître Parfait, Maître Ecossais et chevalier d'Orient). En fait, la GL de Lyon déclarait en connaître 25. La liste contient, après les 3 grades symboliques quelques variétés du grade de Maître : Illustre parfait, Irlandais, Secret, Anglais, Favori, puis venaient les titres d'Elu :

Maître Elu, second grade d'Elu, Elu Suprême. Ces grades illustraient les circonstances de l'arrestation et du supplice de Jacques de Molay. Le cérémonial exploitait la vengeance des Maçons avec " le mauvais goût le plus parfait " (tentures, rubans noirs, accessoires menaçants ou lugubres, poignard, cercueil, cadavres de carton, cœur d'animaux, peinture rouge simulant le sang). D'autres grades développaient l'histoire du Temple de Jérusalem, leurs rituels attribuant l'Ordre de la Maçonnerie aux successeurs d'Hiram, surtout à ses sages protecteurs et reconstruteurs du Temple de Salomon après la captivité du peuple d'Israël. Descendants supposés des sages israélites, les Fmaçons devaient s'attendre à trouver dans le secret maçonnique quelque trace de la science d'Israël. C'est à ce désir que s'efforcèrent de répondre les " fabricateurs " des rituels dits Ecossais. Les traits les plus caractéristiques recueillies par la F Maçonnerie furent de vagues principes de calcul cabalistique, l'importance attaché au sens symbolique des nombres et surtout cette croyance que le Nom divin, le Tétragramme Sacré était pour l'Initié un instrument de miracle. Le grade suprême était en 1761 celui d Chevalier de St André.

A cette époque, Lyon considérait les révélations alchimico-cabalistiques comme le sommet de la science maçonnique. JBW analyse son état d'esprit dans une lettre écrite au Baron Von Hund (Steel Maret : Archives secrètes) :

" Depuis ma 1ère admission dans l'ordre, j'ai toujours été persuadé qu'il renfermait la connaissance d'un but possible et capable de satisfaire l'honnête homme. D'après cette idée, j'ai travaillé sans relâche à la découvrir ; j'y ai trouvé nombre de systèmes tous plus singuliers les uns que les autres. "

En 1761, un échange de lettres le met sur la piste d'un mystère à éclaircir : une Echelle symbolique à 7 échelons. La Loge de Metz possédait le secret de la Grande tradition. Les Frères de la Loge de Lyon ne comprenaient rien à cet emblème indispensable. JBW va donc profiter de ses relations d'affaires avec Meunier de Précourt qui va lui confier le secret contre un bénéfice simplement matériel. Il lui envoie le catéchisme de grand Inspecteur Elu avec des explications que peu de personnes possèdent (délit d'Initié ?).

" ...les Francs-Maçons sont les descendants des Chevaliers du Temple et plus particulièrement de ceux qui, connaissant le secret du Grand Œuvre ont contribué à procurer à leur Ordre tant de richesses fameuses. JBW avait encore à apprendre que le but de l'ordre était de venger la mort inique de Jacques de Molay. L'échelle mystérieuse que devait gravir le postulant symbolisait les 7 conditions que Philippe le Bel auraient imposées à Bertrand de Got pour le faire pape. L'échelle était présentée comme un symbole moral représentant les vertus que devaient acquérir un Parfait Maçon. La vengeance que l'on devait exercer n'était dirigée que contre un ennemi tout spirituel : le Péch. Meunier de Précourt n'ignorait pas que son secret vînt d'Outre Rhin. Il cite les Chevaliers Teutoniques et les Rose-Croix allemands comme les intermédiaires entre l'ordre du Temple et la F Maçonnerie. Il sait que des Rose-Croix existent encore en Allemagne et qu'ils sont dépositaires de " mille secrets merveilleux ". Le nom de Rose Croix avait vivement excité la curiosité du siècle précédent. Il paraît être tiré de romans moitié philosophiques, moitié romanesques attribués à Valentin ANDRAE, professeur de Tubingue au début du XVIIe. Ces livres décrivaient une société d'hommes sages et parfaits, dépositaires d'une science cachée. En Angleterre et en Allemagne, de nombreux petits cénacles qui pratiquaient l'Alchimie l'adoptèrent (en France, peu de gens s'intéressèrent sauf peut-être Descartes, avec insuccès). Pierre-Jacques Willermoz, frère de JBW, s'était dépensé fiévreusement à essayer de faire de l'Or (beaucoup de déboires et d'échecs).

En 1766, des intrigues se développèrent. Des disputes n'empêchaient nullement

La G Loge de France de continuer d'étendre en province sa juridiction sur le plus grand nombre de Loges possibles. Elle s'efforçait de restreindre la prolifération des Hauts Grades. Devant ces prétentions, la Grande Loge de Lyon

des Maîtres Réguliers se fâcha. Ils firent signifier par l'Abbé Rosier leur rupture entière. Le 27 décembre 1766, au lieu de célébrer la St Jean d'Hiver, les Maçons en vinrent aux mains. La police mit fin au désordre en interdisant les réunions de la Grande Loge par un Edit. L'interdiction de se réunir fut respectée. En 1767, JBW eut connaissance d'un nouveau système maçonnique. Bacon de la Chevalerie l'entretint d'une société nouvelle. Son chef était un certain Don Martinez de Pasqually qui habitait Bordeaux.

La vérité de la doctrine de M D Pasqually se trouvait démontrée dans des faits réels dont les initiés seraient les témoins privilégiés. Ce phénomène est appelé " Passes ". JBW accepta de faire la connaissance du G Maître de l'Ordre et s'y faire recevoir quel qu'en fut le prix. Il entra donc dans la F Maçonnerie des Chevalier Maçons Elus Coëns de l'Univers à Versailles.

L'émotion suffit à convaincre Willermoz (seul à genoux, Don Martinez de Pasqually le prit par les épaules puis versa des larmes de joie sur le visage de JBW). Qui était ce Don M DE Pasqually ?

Don M de P de La Tour reste un personnage énigmatique. D'après Foratier, il était juif au moins de famille et de culture, bien que dûment baptisé, d'origine espagnole (famille d'Alicante), quoique né à Grenoble.

JBW revint à Lyon avec le grade de commandeur d'Orient et d'Occident, ayant accepté la fonction d'Inspecteur général de l'Ordre. M de P. est décrit assez sévèrement par Alice Joly comme un médiocre grammairien, ne possédant que superficiellement les commentaires talmudiques, l'Ancien testament, les thèmes cabalistiques ainsi que quelques notions d'hébreu, mais ce qu'il savait, il le savait de tradition et l'exprimait avec une conviction entraînante. Il apportait à ces français catholiques du XVIII un écho de la vie mystique des communautés juives, écho autrement original et vivant que les quelques notions décousues qu'ils avaient pu trouver dans les rituels écossais. A Joly le dépeint également comme un homme singulier, capable de ce mélange de spiritualisme et de fallacieuses prétentions, de convictions et de hâbleries, d'orgueil et de petites habiletés qui viennent de son double caractère.

Le but de l'association est purement mystique. Les espérances que M D P apportait à ses disciples sont tout à fait détachées de tout matériel profit. Il se défendait de pouvoir leur donner un autre pouvoir que celui que leur accorderait la miséricorde de Dieu, car par suite de la faute originelle, l'Homme ne peut rien par lui-même et ne mérite que châtement. Cependant, grâce à une méthode efficace dont il a le secret, il leur apporterait la possibilité de

retrouver l'Etat de Gloire pour lequel l'Homme a été créé. L'Homme n'a qu'à Vouloir, il aura Puissance et Pouvoir. C'est un pouvoir total auquel, malgré l'humilité des formules, doivent arriver les Réaux-Croix. Ils deviendront des Hommes-Dieu créés à la ressemblance de Dieu et Dieu les inscrira sur ce registre des Sciences qu'il ouvre aux hommes de désir.

En 1768, JBW se fit recevoir Réaux-Croix Apprenti. Après de multiples tentatives destinées à s'élever dans les Hauts grades des élus Coëns, à la suite de multiples questionnaires directs destinés à mieux maîtriser le cérémonial, JBW est en proie au doute. M de P se dérobe, évite les précisions, se réfugie dans l'humilité et un semblant d'ignorance ; il évoque un mystérieux chef de l'Ordre des Coëns que trop d'insistance risque d'effaroucher et dont il n'est que l'instrument. Pourtant, l'Ordre s'accroît : 5 nouveaux Frères ont à Lyon délaissé la F M régulière. Ils attendaient de JBW organisation et doctrine. Mais ce dernier ne possédait rien et restait livré à leur décevante attente, ce qui l'irrita au plus haut point. M de P avait des dettes. Il fit solliciter mes plus riches de ses disciples afin de pouvoir éviter le Tapage de ses créanciers.

Cette attente de connaissance, c'est Louis Claude de St Martin qui lui offrira de sa correspondance l'occasion de s'y imprégner et de s'y ordonner.

" ...La chute originelle a été générale. La révolte des êtres spirituels a précédé celle de l'Homme. Dieu avait créé ceux-ci pour célébrer sa gloire, mais les ayant émanés de lui, il les avait faits distincts et libres et les avait placés dans un premier cercle où ils lisaient clairement et avec certitude ce qui se passait dans la divinité. Cette contemplation ne leur ayant pas suffi à tous, ni le soin des causes secondes qui leur étaient dévolues, certains voulurent égaler Dieu dans leur volonté criminelle. En punition, Dieu créa l'Univers pour être leur prison, " lieu fixe où ces esprits pervers avaient à agir, à exercer, en privation toutes leurs malices ". L'Univers créé, Dieu émana un être qui devait en être le gardien et le Maître : l'Homme. Venu après les premiers esprits, il leur était pourtant supérieur de par la Volonté divine : Homme Dieu et Réaux-Croix véritable.

Il était le maître de l'Univers et de ses 3 parties : l'Univers, la Terre, le Particulier (comprenant tous les esprits terrestres et célestes). L'Homme primitif était donc le Maître des bons et des mauvais anges. L'Homme aussi était libre et fut grisé de sa puissance. Son choix le porta à entrer dans le plan démoniaque au lieu de suivre le plan divin. Son esprit enfanta le mal. Il essaya d'égaliser Dieu. Sa prévarication répète celle des êtres spirituels.

Le résultat fut une forme matérielle qui ressemblait à sa forme glorieuse, mais avec le défaut d'être passive et sujette à la corruption. Le malheureux Adam avait, par son orgueil, opéré la création de sa propre prison. La punition ne se

fit pas attendre. Dieu le transmua dans cette enveloppe impure qu'il avait créée et ainsi, au lieu de posséder une postérité spirituelle, en associant sa volonté à celle de son créateur, il n'eut qu'une postérité d'hommes impurs et passifs. Il fut aussi précipité du paradis terrestre, couche glorieuse qui était son domaine, sur la terre qu'il dominait autrefois, pour y habiter comme le reste des animaux. Selon M de P, la chute de l'Homme fut possible parce que Dieu est au-dessus des causes secondes et par là au-dessus du Bien et du Mal. Don Martinez tient beaucoup à préciser le libre Arbitre de tous ces êtres émanés ; il insiste sur ce thème, car pour lui, l'Homme ne jouit guère que d'un seul pouvoir : sa VOLONTE. La pensée provient à l'Homme d'un être distinct de lui ; si cette pensée est sainte, elle provient d'un esprit divin, si elle est mauvaise, elle provient d'un démon.

Il ne reste à l'Homme que le choix. Quant à l'œuvre de la Réintégration proprement dite dans ses premières " propriétés, vertus et puissances ", elle dépend évidemment tout d'abord de la volonté de Dieu. En accordant à Adam le pouvoir de faire pénitence, en acceptant son repentir, Dieu lui a fait une très grande faveur ; sans cela le malheureux serait resté " mineur " entre les " mineurs démoniaques ". Il lui était permis d'expier et de pouvoir commencer l'œuvre de réconciliation.

Mais la réintégration n'est pas chose si simple. Il faut à l'homme non seulement une volonté bien dirigée dans les sens de la volonté de Dieu, mais l'aide de ses êtres spirituels intermédiaires, puisque le malheureux " mineur ", empêtré dans la matière, ne peut connaître la volonté de son créateur que par personnes interposées. Il lui faut résister aux attaques du démon : ces êtres pervers ont envers lui une conduite atroce ; la forme de l'homme les excite particulièrement, car elle leur rappelle le pouvoir qu'il avait autrefois. Ils font donc l'impossible pour que le " mineur " ne retrouve pas une partie de sa grandeur passée, en devenant " mineur spirituel " et par là, leur maître. La religion ; ce moyen de réconciliation doit donc nous mettre en mesure de communiquer avec les esprits purs et dominer les impurs, afin de nous tenir le plus près possible du Créateur. Il y a dans la théorie de M de P. toute une série de réconciliateurs dont les sacrifices furent acceptés par le Seigneur, pour effectuer le Salut du genre humain : Abel, Enoch, Noé, Isaac, Jacob, Moïse, et surtout SALOMON.

Pour M de P., l'avènement du Christ est le point culminant de ces réconciliations successives et que sa religion est supérieure à toutes les autres. Le malheur veut que les hébreux aient, par des apostasies répétées, perdu le

sens vrai du sacerdoce, et que les prêtres chrétiens, tout comme les prêtres israélites, soient en train d'en faire de même et d'oublier la religion de l'" Etre Régénérateur Universel ". M de P. considère en effet que seuls, quelques sages ont le monopole de la vraie religion. Ils sont élus par le seigneur pour la conserver et la transmettre par tradition secrète. Il se disait lui-même Elu. La doctrine de M de P. comprenait une arithmétique et une géométrie mystique qui permettait au Coën de se guider dans le monde des apparences. Les formes matérielles du monde ne devaient être pour lui qu'un aspect trompeur dont la science secrète de son maître décrivait la réalité toute immatérielle. Une cosmologie très précise dessinait même le tableau de l'univers imaginaire où s'était passé le drame de la chute des esprits purs et celle de l'homme où se situait à présent l'œuvre de la réintégration. Il se divisait en 4 zones principales :

- 1) l'Immensité Divine
- 2) l'Immensité surcéleste
- 3) l'Immensité céleste
- 4) l'Immensité terrestre

Le soleil, la lune, les planètes étaient réparties en différents cercles plus ou moins loin de l'Immensité divine, selon la vertu ou la malignité des esprits qui y habitaient. Ce système complexe, quel que soit son originalité propre, vient des travaux occultes juifs, comme ces commentaires de la Bible viennent du Talmud. C'est une religion étrange qui empruntait les plus antiques traditions et les combinait avec les nouveautés à la mode de la F Maçonnerie.

JBW ne s'en détachera jamais. Il avait espéré en cette révélation avant de la connaître. Certes, pour une part modeste, il contribua à la faire naître en insistant pour recevoir écrites, codifiées, transformées en corps de doctrines, les vaticinations de Don M de Pasqually de la Tour.

Mai 1772 : M de P. quitte Bordeaux pour St Domingue espérant récupérer une donation très importante. De l'autre côté de l'Atlantique, il envoyait toujours conseils, directives, promesses de manuels d'instruction. Avant de partir, il avait délégué son pouvoir à Bacon de la Chevalerie qui procédera à l'Initiation de 5 nouveaux Réaux-Crois supérieurs dont Louis Claude de St Martin et JBW.

Ce dernier se désintéresse de plus en plus de la doctrine des Elus Coëns.

Un net regain pour la F M régulière se fait jour (retour aux sources). Pour JBW, le temple des Elus Coëns restait une petite chapelle construite sans ciment.

JBW rêvait de plus amples édifices et de plans mieux conçus. Justement, après la mort de son G Maître, les partis ennemis s'étaient réconciliés (pour la petite

histoire, c'est le futur Philippe Egalité qui accepte la nomination). Le 15 avril 1772, la G Loge des Maîtres Réguliers se réunit. C'est une résurrection. JBW reprend son activité d'Archiviste et de Chancelier. Les députés représentants la Loge de Lyon à Paris sont 2 de ses amis : l'Abbé Rosier et Bacon de la Chevalerie. JBW aura une très grande influence dans les griefs et aspirations transmises par les 2 Frères au sein du Grand Orient qui commençait sa carrière. La préoccupation de JBW de trouver la société la meilleure dans le meilleur des mondes maçonniques possibles est si vive que certainement il devait se sentir inquiet de revenir, avec ses amis au sein d'une société, dont il blâmait le peu de sérieux, la frivolité, le vide. Aussi se jette-t-il plein d'espoir dans une correspondance avec la Loge de La Candeur de Strasbourg qui attire l'attention, en Allemagne, d'une forme maçonnique qui avait tous les avantages et toutes les perfections. 200 loges au moins, au nord de l'Allemagne, bien recrutées et bien disciplinées, s'étaient astreintes à un travail de plus de 10 ans pour perfectionner leur société (princes hommes de talent). JBW a 42 ans (le meilleur des âges certainement), et il va s'empresser de demander son affiliation. Mais ces informations de la Loge de Strasbourg s'avéraient inexactes (80 loges seulement, pas de princes allemands) Pourtant JBW est enthousiaste et écrit au Baron Von Hund G Maître de l'Ordre de La Stricte Observance. Ce dernier ne lui répondra qu'au bout de 3 mois ou plutôt Weiler (homme prudent ; tout le contraire d'un esprit sentimental et mystique). La lettre, outre les conditions drastiques quant à l'autorisation d'affiliation comportait suffisamment de précisions sur le but que se proposait de rétablir l'Ordre, " sans charlataneries ", celui de rétablir l'Ordre du Temple de Jacques de Molay.

Vexé de tant d'arrogances, JBW n'entendait pas être traité aussi cavalièrement pour un si mince avantage. Il écrivit une longue lettre le 10 avril 1773 où il formulait son indignation. Pourtant, il s'efforça d'accélérer les formalités. Le F Weiler lui adressa toutes sortes d'explications rassurantes : le but de la réforme allemande sous le nom de la Stricte Observance devait s'accorder on ne peut mieux avec les devoirs de chacun, quelle que fût sa religion, son souverain, sa loi sociale et ses devoirs d'état. Elle ne tendait qu'à assurer le bien-être des individus. En juillet 1774, après bien des problèmes, la Loge lyonnaise de la Stricte Observance vit le jour. JBW ne se désintéresse pas pour autant de la doctrine des Coëns, qui en dépit des apparences reste l'affaire majeure. Il reste d'ailleurs un Réaux-Croix très zélé, s'occupant activement de ses disciples. Le seul point noir reste l'impossibilité de réussir les " passes " qui l'assureraient de sa réintégration et de ses qualités de " mineur spirituel ". Cet insuccès lui ôte toute assurance. Depuis un an maintenant, Louis Claude de St Martin a pris

pension chez JBW. Il y écrira " des erreurs et de la Vérité " sous le pseudonyme du Philosophe Inconnu. Les 2 hommes cohabiteront en toute harmonie.

JBW, fort peu doué pour l'Illumination Intérieure et la méditation, plus capable de juger les faits que les idées, est attaché d'une façon toute formaliste à la doctrine de Don Martinez..., mais son tempérament actif, organisateur, son amour de la perfection, lui font rechercher un système mieux ordonné, plus puissant qui formera pour sa foi un cadre idéal. Il mène de front des projets divers, parce qu'il désire grouper le plus grand nombre de maçons possible dans le meilleur des mondes maçonniques. St Martin n'avait le souci (dixit A Joly) que de lui-même. En vrai mystique, il n'était véritablement intéressé que par ce qui pouvait contribuer à enrichir sa Vie Intérieure.

Juillet 1774 : Weiler arrive à Lyon pour entreprendre la rectification, selon les rites allemands, du groupe de Frères que JBW avait réunis (20 frères = 17 séances en 1 mois). Les F. reçurent leur nom d'ordre en latin (mode de l'époque de tout latiniser), avec des armes, une devise et une inscription latine (JBW = Baptista ab Eremo). Le repas se fait sous la forme d'un rituel précis ; Weiler compliqua à plaisir la discipline qu'il imposait aux néophytes lyonnais ; il avait compris dès ses premières lettres cet amour de l'ordre qui va jusqu'à la manie de son disciple de Lyon. Le 10 Août JBW est initié dans l'Ordre de La Stricte Observance Templière. Le 20 septembre, M de Pasqually meurt à ST Domingue.

Après le départ de Weiler, JBW se voit le nouveau Maître des destinées de l'Ordre dans le vaste territoire qui lui était confié ; il répondait à cette ambition secrète, ce désir d'augmenter son influence personnelle, à ce goût de diriger qu'il dissimulait aux autres comme à lui-même, sous les dehors d'une humilité appliquée. Tout était à créer ou presque : son activité inlassable pouvait se donner libre cours. On donna à la Loge le nom de " Bienfaisance ". Seulement, la " Bienfaisance " n'a qu'une existence fictive ; elle fonctionnait mal, les réunions étant très rares et peu suivies. JBW déplorera cette indifférence lamentable et dessinera de sa loge un tableau assez piteux. Les réunions étaient rares et peu suivies. Les devoirs de charité et d'Aide Sociale étaient le but ostensible de l'Ordre (Ordre des Hospitaliers). Malheureusement, il y loin de la théorie à la pratique ; le 25 juin 1775, les Frères, pour pallier aux différents manques de solidarité se contentèrent de nommer un Frère Elémosynaire. L'argent leur faisait défaut. Les frais de réfectoire étaient lourds, les frères négligents manquaient le repas sans prévenir (dixit dans le texte), certains oubliaient de payer leurs cotisations...Bientôt, JBW va se brouiller avec

Louis Claude de St Martin qui vivait sous son toit depuis 2 années. Ce dernier, qui fut le véritable Maître à penser de JBW et également un très grand écrivain (le Philosophe Inconnu : livre de haute volée littéraire : L'Homme de Désir), lui reproche sinon une demi-trahison à l'Ordre des Elus Coëns. N'en était-ce pas, en effet que de donner à l'enseignement Cohen une dimension maçonniquement œcuménique. Car c'est bien à cela que JB Willermoz va s'employer.

Martines de Pasqually avait entendu fonder une société ésotérique indépendante, exclusive, non pas un rite maçonnique proprement dit destiné à englober le plus grand nombre possible de loges. Il n'avait pas recherché l'alliance des systèmes écossais, pourtant florissants. Il n'avait élaboré aucun scénario relatif à la manière dont ses connaissances étaient parvenues jusqu'à lui. Mais Willermoz aspirait à une place de choix dans la Maçonnerie ésotérique dont tout l'enseignement symbolique ne fait qu'illustrer la théorie martinésiste, c'est le Rite Ecossais rectifié.

Willermoz réunit en un convent, dit convent des Gaules (Lyon 1778), les 3 directoires français rectifiés à l'Allemande, pour leur demander d'homologuer son nouveau rite. Tous trois se trouvèrent pratiquement en marge du contrôle de la Stricte Observance Templière. Le RER gagna tout de suite un nombre grandissant de maçons : dans les 4 années qui suivirent, il fit des progrès en Suisse, en France, en Italie. Au mois de juillet 1782, un grand convent maçonnique se tint à WILLEMSBAD, dans la Hesse ; il adopta globalement le RER. Mais pour des raisons diverses, certains grades ne furent définitivement rédigés que sous l'Empire (1808 1809). Le convent de W. dépassa en importance le cadre maçonnique pour influencer sur l'histoire des idées politiques, philosophiques et religieuses dans la seconde moitié du siècle en Europe.

A la fin du XVIII e siècle, le RER pénétra en Allemagne, mais dans quelques Loges seulement ; Il eut également une grande influence en Russie où il est appelé " martinisme " en raison des ressemblances avec la doctrine de MD Pasq.

A la mort de JBW (1824), les membres du RER se dispersèrent et disparurent peu à peu, mais d'autres en Suisse, reprirent sa tradition. Une étude attentive de l'histoire de notre rite à travers le XIX siècle et le XX siècle montrerait comment des hommes ont voulu rester fidèles aux principes spiritualistes et au symbolisme de la F M Mystique, malgré une politisation favorisée par l'unification maçonnique, sous l'égide du Grand Orient, dans les premières

années du siècle.

Le RER qui s'était surtout maintenu en Suisse, où il est toujours solidement représenté, fût réveillé en France grâce à Camille Savoie et Edouard de Ribeaucourt, ce qui aboutit à la constitution d'une obédience nouvelle, qui prit le nom en 1945 de Grande Loge Nationale Française.

A la suite d'une scission fut créée, une autre GLNF dite Opéra.

Esprit formaliste, plus capable de juger des faits que des idées, Willermoz ne fut pas dépourvu de vanité ni d'ambition. Toutefois, on peut dire qu'il atteignit une assez haute spiritualité et que sa largeur de vue était peu commune. Il se montra doué autant pour la méditation et pour l'illumination Intérieure que pour l'organisation ou l'administration. La révolution a failli être fatale à son œuvre ; mais on le considère toujours comme l'un des plus grands personnages de l'histoire maçonnique. Le symbolisme du Temple de Salomon, auquel Willermoz a conféré une des plus belles significations dans l'Occident moderne, demeure la pierre angulaire de son œuvre philosophique.

J'ai dit. source : <http://www.ledifice.net/>

Années décisives 1754 -1784

1754

Fondation à Paris du Rite de Perfection

Fondation à Paris du Chapitre de Clermont

Fondation du Chapitre des Juges Ecossais à Montpellier par Martinez de Pasqually

1756

La Grande Loge Anglaise de France devient Grande Loge de France

Le 27 décembre, fondation de la Grande Loge nationale des Pays-Bas.

Publication de **Ahiman Rezon** par **Laurence Dermott**. Livre des Constitutions de la Grande Loge des Anciens, par opposition aux Constitutions d'Anderson pour les Modernes.

1758

Création du Conseil des Empereurs d'Orient et d'Occident (25 degrés)

1759

Le Conseil des Empereurs d'Orient et d'Occident constitue à Bordeaux un Conseil des Princes du Royal Secret

Rite Suédois en 12 grades

1760

Création de la Grande Loge des Maîtres Réguliers à Lyon, fondation d'un Temple des Elus Cohen à Foix par Martinez de Pasqually

Fondation de la Grande Loge de Suède à Stockholm.

Divulgateur anti-maçonnique : "**Les trois coups Distincts**".

1761

Délivrance de lettres patentes donnant à Etienne Morin le droit de créer des hauts grades en Amérique, jusqu'au 25e degré, grade alors terminal de la franc-maçonnerie (Rite de Perfection dirigé par le « Conseil des Empereurs d'Orient et d'Occident »)

1763

Etienne Morin arrive en Haïti où il fonde des loges écossaises.

JB Willermoz fonde avec son frère le Chapitre des Chevaliers de l'Aigle Noir

1764

12 avril : Création de la Loge les « *Parfaits d'Écosse* » à la Nouvelle Orléans.

C'est le premier atelier de hauts grades sur le continent nord-américain.

Le 20 juin, fondation de la Grande Loge de Pennsylvanie (Etats-Unis).

Convent d'Altenberg (Stricte Observance Templière)

1765

Ordre de l'Etoile Flamboyante du Baron de Tschoudy

Introduction en Suisse de la Stricte Observance Templière

1766

Conseil des Chevaliers d'Orient

Rite de Pernety ou des Illuminés d'Avignon en 6 grades

Rite de Schroeder (Allemagne)

1767

Initiation de JB Willermoz par Martines de Pasqually à Paris dans l'Ordre des Elus Cohen. Création du Tribunal Souverain avec Bacon de La Chevalerie, Willermoz, Lusignan...

Rite des Illuminés Théosophes en 6 grades

26 décembre : Henry Andrew Francken, Député Grand Inspecteur Général d'Etienne Morin s'installe à New York où il reçoit une patente, datée du 26 décembre 1767, pour la formation d'une loge de Perfection à Albany qui lui permet de conférer les degrés de perfection (du 4^e au 14^e) pour la première fois dans les treize colonies britanniques. Cette patente ainsi que les minutes des premiers travaux de cette loge sont actuellement dans les archives du Suprême Conseil de la Juridiction Nord des États-Unis.

Rite des Architectes Africains en 11 grades

1768

Initiation de LC de St Martin par Martinez de Pasqually dans l'Ordre des Elus Cohen

La Grande Loge d'Ecosse introduit l'usage de délivrer des diplômes à ses membres.

1769

1^{ère} attestation du grade de Maçon de Marque (Mark Mason) à Portsmouth

1770

Fondation de la Grande Loge nationale d'Allemagne à Berlin sous le protectorat du Fr. Frédéric II roi de Prusse.

Système de Zinnendorf (Allemagne) en 7 grades

Rite Ecosais Primitif de Namur en 33 grades

Etienne Morin crée un « *Grand Chapitre* » de rite de Perfection à Kingston, en Jamaïque, où il meurt en 1771.

Temples Cohen à Bordeaux, Montpellier, Foix, Libourne, La Rochelle, Lyon, Versailles, Paris Metz

1771

Grande Maîtrise du Duc de Chartres malgré les interdictions royales.

LC de St Martin devient le secrétaire de Martinez de Pasqually

1772

Convent de Kohlo : Stricte Observance Templière

Martinez de Pasqually part pour St Domingue

Willermoz écrit à Karl von Hund

1773

Scission au sein de la Grande Loge de France dite Loge de Clermont.
Naissance du **Grand Orient de France** qui connaît d'entrée un grand succès.
Election des Officiers du GODF.

Maçonnerie du Frère Hénoch en 4 grades

Rite des Philalèthes en 12 grades

Réponse favorable de Karl von Hund à JB Willermoz pour installer la Stricte
Observance Templière à Lyon

LC de St Martin vient à Lyon pour former les Elus Cohen

1774

Décès de Martinez de Pasqually à St Domingue

Weiler installe à Lyon le Grand Chapitre de la Province d'Auvergne de la Stricte
Observance Templière.

1775

Convent de Brunswick (SOT)

LC de St Martin hébergé chez JB Willermoz à Lyon écrit son premier ouvrage : «
des erreurs et de la Vérité ». Désaccord entre St Martin et Willermoz à propos
de l'affiliation à la SOT.

Le 6 mars, **Prince Hall** et quatorze autres hommes de couleur sont initiés aux
trois premiers degrés de la franc-maçonnerie au sein de la *Military Lodge N°
441*, qui était attachée à l'armée britannique et stationnait à Boston. .

1775-1783

Guerre d'Indépendance des Etats-Unis d'Amérique. La Franc-Maçonnerie y joue
un grand rôle, par l'appartenance de nombreux leaders tant américains
(Washington, Franklin...) que français (La Fayette, Rochambeau...).

1776

Concordat entre les directoires écossais et le Grand Orient de France.

Rite Ecossais Philosophique par le Frère Boileau en 15 grades

Convent de Wiesbaden (SOT) et décès de Karl von Hund

Création de la Loge des Neufs Sœurs à Paris

Rite Philosophique des Sublimes Elus de la Vérité

1^{er} mai : Création des ***Illuminati de Bavière*** par ***Adam Weishaupt***, professeur
de théologie à l'Université d'Ingolstadt.

1777

Remaniement des grades de la SO Templière par Willermoz et les lyonnais ;
classe symbolique, Maître Ecossais, Ordre Intérieur. Rédaction des cahiers de la
classe supérieure des Profès et Grands Profès, Introduction de la doctrine des
Elus Cohen dans la maçonnerie rectifiée par JB Willermoz.

Le 6 novembre, fondation de la Grande Loge de Virginie.

Institution à Londres du Grand Chapitre du Royal Arch.

1778

Convent des Gaules à Lyon ; la Stricte Observance Templière devient pour les provinces françaises, l'Ordre des Chevaliers Bienfaisants de la Cité Sainte.
Rédaction du « Code maçonnique des loges Réunies et Rectifiées de France ».
1779

Attaque en Allemagne de la SOT par le système des Rose-Croix d'Or créé en 1770 en Bavière, en Autriche et en Hongrie. Le système des Templiers allemands s'affaiblit de plus en plus.

Le 25 mai, installation de la Grande Loge provinciale de Russie (St. Petersburg).
Fondation à Bale, du Grand Prieuré d'Helvétie
1780

Rite Primitif de Narbonne en 3 classes et un grand nombre de grades
Correspondance de JB Willermoz avec le Duc de Brunswick et le Prince Charles de Hesse : promotion de la réforme du convent de Lyon auprès des chefs de la Stricte Observance Templière.

Fondation de la Grande Loge de Madras (Indes anglaises).
1781

Maçonnerie Adohiramite en 13 grades
Fondation de la Grande Loge de New-York (Etats-Unis).
1782

Alliance entre le système Rectifié de Lyon et le système des templiers allemands. Les Frères de Lyon deviennent les précepteurs de leurs anciens maîtres

Convent de Wilhelmsbad, convoqué par Ferdinand de Brunswick, Grand-Maître de la Stricte Observance. Conflit Philalèthes, Illuminés de Bavière, Rose-Croix d'Or et Chevaliers Bienfaisants de la Cité Sainte (CBCS). Renonciation à la filiation historique templière et élaboration d'un système maçonnique en six grades culminé par le CBCS. Disparition des Profès et Grands Profès, règle que JB Willermoz n'appliquera pas. Elaboration des cahiers des trois grades bleus et de l'Ordre Intérieur. Grade de Maître Ecossais devra être rédigé ultérieurement. Victoire de JB Willermoz et de ses alliés.

Publication du 2^{ème} ouvrage de LC de St Martin : « tableau naturel des rapports qui existent entre Dieu, l'Homme et l'Univers ».
1783

Le 18 mars, fondation de la Grande Loge Eclectique de Francfort s. M.
Fondation de la Grande Loge du Maryland (Etats-Unis).
Attaque de Willermoz par les Philalèthes (Chefdebien et Savalette). JB Willermoz reproche à LC de St Martin de ne pas l'avoir soutenu.
1784

Le 14 décembre : Initiation de Mozart au sein de la loge *la Bienfaisance*
Fondation du Grand Orient de Pologne et de Lituanie.

Prince Hall et ses Frères obtiennent une patente de la *Premier Grand Lodge of England* sous la dénomination d'*African Lodge N° 459*. Cependant, du fait des difficultés de communications, cette patente ne leur parvint qu'en 1787.
St Martin vient à Lyon et est reçu Profès et Grand Profès

Portrait de chanoinesses avec de nouveaux documents sur l'Agent Inconnu

Où ai-je appris à écrire ? Dans le Silence d'une retraite, accablée d'une longue maladie et ne considérant qu'un dépérissement prochain. J'ai cru à la batterie qui me surprit et effraya ma raison. Seule, et en présence du Tout-Puissant, j'ai invoqué mon ange gardien, et la batterie m'a répondu. Voilà le commencement. Alors je le confesse, et je me le suis souvent reproché". Marie Louise de Vallière à Jean-Baptiste Willermoz, 26 Juillet 1806

Nous sommes, tard dans la nuit, le Mardi 5 Avril 1785, Jean-Baptiste Willermoz et deux de ses proches : l'imprimeur éditeur Perisse Duluc et, car on ne le saura jamais, soit Paganucci comptable de son état, soit le lieutenant-colonel Gaspard de Savaron[i], ces trois personnes, reçoivent ce soir-là, une bien étrange visite assortie d'une bien étrange révélation, qui encore aujourd'hui marque le Régime Ecosais Rectifié...

En effet, un messenger, qui n'est autre que **Pierre-Paul-Alexandre de Monspey** se présente à eux. C'est un gentilhomme beaujolais, Commandeur de l'Ordre de Malte, membre de la Loge La Bienfaisance, Loge créée par Jean-Baptiste Willermoz, il est Chevalier Bienfaisant de la Cité Sainte (*Paulus eques a Monte Alto*) et Grand Profès. Il apporte à Willermoz 11 cahiers rédigés par sa sœur **Marie-Louise de Monspey dite Madame de Vallière**, qui sous l'emprise d'une force extranaturelle et sous l'emprise de ce qu'elle appelle des "batteries", sortes de coups qu'elle reçoit dans son corps, écrit ce qu'un être supérieur lui fait écrire. Ces cahiers sont destinés à Willermoz lui-même, qui dans un premier temps est surpris, mais qui très vite eu égard à la foi qui est la sienne, eu égard à ses croyances et aux pratiques qui lui ont été enseignées par **Martines de Pasqually** ne peut douter de la véracité de ce miracle, qui de plus tombe bien, dans un contexte où en 1785 son système maçonnique est encore loin d'être stable...

Tout d'abord, parlons de **Remiremont**, c'est une petite ville de 8000 habitants aujourd'hui, et qui se trouve près d'Épinal. Cette petite ville présente la caractéristique de pouvoir suivre sans interruption, son histoire pendant quatorze siècles, depuis le monastère fondé au début du VII^{ème} siècle dans cette montagne vosgienne, en passant par **le plus prestigieux chapitre féminin noble d'Europe du XVIII^{ème} siècle** jusqu'à la ville actuelle. **Abbeses et chanoinesses, " les Nobles Dames de Remiremont "** ont laissé partout dans la ville leur empreinte prestigieuse...

En ce qui concerne l'histoire de Remiremont et de son Chapitre, je vous renvoie bien sûr, pour ceux que cela intéressera, à l'article de **Renaissance Traditionnelle** : "**Portrait de Chanoinesses**" [ii] qui reprend le travail de **Françoise Haudidier** [iii] et vous pourrez trouver en notes, une histoire

abrégée^[iv] de ce même chapitre. Alors, que nous dit cet article, en fait le Chapitre était "*une maison d'éducation pour filles qui n'avaient pas forcément la vocation religieuse, qui constituait un refuge pour des veuves, des amoureuses déçues, des princesses sans fortune, mais à qui l'abbaye dispensait à toutes, les honneurs dus à leur rang.*" Mais revenons à cette étude lorsqu'elle traite des chanoinesses de Monspey, car Mme de Vallière est l'une de ces Chanoinesses.

Elles sont filles du comte Joseph-Henry de Monspey originaire de Vallière en Beaujolais. Vous allez voir dans la présentation des cinq sœurs les difficultés de recherche, car les prénoms des sœurs sont très proches les uns des autres... On apprend de plus, que la seconde, va fonder une sorte, nous dit Françoise Haudidier, une sorte de république pastorale inspirée de l'Astrée^[v] ce roman fleuve du XVII^{ème}, donnant pour rajouter un peu plus à la confusion, des surnoms de bergers ou de héros à chacune de ses sœurs ! Confusion renforcée par le fait qu'outre les prénoms ressemblant, le père leur donnera aussi un nom correspondant à l'une de ses terres. On retrouve donc :

Marie-Louise de Monspey dite "Eglé de Vallière" ou encore Madame de Vallière. C'est, je dirai, celle qui nous intéressera par ailleurs, elle est l'aînée des cinq sœurs qui toutes entreront au Chapitre et feront preuve à l'image des fameux cahiers d'une foi catholique puissante. Elle naît en 1731, mais n'entrera que la dernière au Chapitre en 1776.

Marie-Louise-Catherine de Monspey dite "Bergère Annette" ou "Annette de Charentey", née en 1734 et qui entre au chapitre en 1765

Marie-Reine-Aimée de Monspey ou "Laure de Vury", née en 1736 et entre au chapitre en 1766.

Pauline de Monspey ou "Pauline d'Arma" devenue chanoinesse en 1772, et **Catherine-Elise de Monspey** ou "Sylvie d'Arigny" entrée elle en 1775 où elle succombera 7 ans plus tard de brûlures...

Les cinq sœurs passent pour avoir été des poétesses, la Maison de Monspey étant dite "*chérie des muses*" par Alice Joly, on sait leur intérêt pour la culture et la lecture de l'époque. Ce sont à la fois des bienfaitrices, qualifiées de "*Bonnes fées*" des pauvres, mais aussi de, on peut le dire avec une connotation qui nous est chère, de véritables "*cherchantes*", curieuses de tout en ce temps des Lumières. Elles lisent Buffon, "grattent" du côté des expériences de Lavoisier ou de celui des expériences de physique de l'abbé Nollet. Elles portent aussi et surtout, pour nous, un grand intérêt aux sociétés Mystiques Lyonnaises, au sein desquelles : les courants s'intéressant au magnétisme et aux guérisseurs, courants dans lesquels **Mesmer^[vi]**, le **Marquis de Puysegur^[vii]** et autres **Cagliostro** occupent une part prépondérante.

Nous l'avons dit Marie-Louise de Monspey entre au chapitre en 1776, elle est âgée de 45 ans, on sait qu'elle ne fait que de courts séjours à Remiremont. Nous venons de voir, certains des centres d'intérêt des Chanoinesses de Monspey, alors nous allons nous y arrêter un peu. En 1780 va naître en France un engouement pour ce que l'on va appeler le Magnétisme Animal, ici à Marseille par exemple, le célèbre Vénérable Maître de La Triple Union, pas Henry Lopez, l'autre **Claude-François Achard**, médecin de profession travaillera le Mesmérisme, le magnétisme, le somnambulisme et leurs applications médicales, et c'est dans le même esprit à Lyon, que le **Dr Dutrech** chirurgien du dépôt de mendicité et le **Chevallier de Barberin** officier d'artillerie vont fonder la **Société de la Concorde**, mettant au point ensemble des techniques de soins destinées aux indigents. Alors, il est intéressant de noter ici au passage, que le Commandeur de Monspey appartient à cette société et qu'il influera sur celle-ci, au point d'en modifier les techniques en supprimant par exemple les baquets, les attouchements et autres impositions des mains, ainsi que les musiques, qui étaient des vecteurs de guérison, et ce, au profit des sommeils somnambuliques. Notons enfin que comme le Commandeur de Monspey, Jean-Baptiste Willermoz participa également à la Concorde, mais ce dernier ne fut jamais un leader comme il le fut généralement partout ailleurs. [ix]

Alors, parlons des manifestations, qui sont ressenties par Madame de Vallière. Elle les appelle nous l'avons dit : les "Batteries", elles surviennent spontanément, sans mise en condition, ces manifestations s'emparent de la main de la Chanoinesse induisant une écriture automatique tout en laissant libre son esprit, pour tout ce qui n'est pas de la manifestation, et lui laissant de plus, la possibilité d'arrêter la séance à tout moment. Nous le savons en Franc-Maçonnerie il existe différentes batteries : celles des maillets ou des coups frappés à la porte, mais qui au Régime Ecossais Rectifié sont souvent différentes des autres rites, notamment en raison des sources liées aux Elus Coëns de Martines de Pasqually et à son arithmosophie. En fait ces batteries décrites par L'Agent Inconnu, ne sont pas toujours les mêmes et lui permettent entre autre de déterminer à quelle classe d'esprit appartient celui qui s'adresse à elle, mais aussi confortent Jean-Baptiste Willermoz et les siens dans leurs croyances... Enfin on remarquera que, par chance, seuls les esprits supérieurs et bénéfiques ont contacté l'Agent.

Les cahiers originaux, ceux manuscrits par Mme de Vallière, ne nous sont pas connus, seules les transcriptions qui en ont été faites sont en la possession des différentes archives. Notamment celle du "Cahier des initiés" retrouvé parmi les papiers personnels du Profès Grenoblois Prunelle de Lierre, dont voici une page :

Mais imaginons-nous de nouveau ce mardi 5 avril 1785, Willermoz et ses "témoins" vont examiner ces cahiers pendant 4 jours[x], confortant leurs croyances en l'enseignement de Martines de Pasqually que l'Agent Inconnu corrobore, et notamment en ce qui concerne la chute Adamique et les possibilités de Réintégration. Ces textes, il convient aussi de le noter, font l'Apologie de l'Eglise catholique et en particulier du Pape. Au terme de ces 4 jours, Willermoz convaincu que l'Agent détenait la "*Doctrine de la Vérité*", Willermoz donc obéit à l'injonction qui lui est donnée, à savoir de réunir la société secrète dite L'**Initiation**, celle des "**ouvriers de l'onzième heure**". En tant qu'Elu, Willermoz aura le choix de soumettre aux 11 membres de la société, les textes de Madame de Vallière, tout du moins ceux qu'il désire leur soumettre pour la méditation et la recherche, en revanche, il ne doit en aucun cas en modifier la teneur. Même la cérémonie d'inauguration fut décrite par l'esprit, et l'on peut aisément l'imaginer, que Willermoz, cet amoureux des rituels comme on le sait, la respecta sans doute à la lettre. Et voici entre autre ce qu'on peut y lire :

"10 Avril 1785, en loge Assemblée des onze frères élus, lorsque la loge générale aura fini sa séance, le frère Willermoz ayant appelé en particulier chacun des frères, dès le jour précédent, sous la condition expresse de ne communiquer cet avis à aucun frère ; il aura soin de porter, avec ce cahier les 3 qui contiennent la doctrine dont il fera l'exposition et ceux qui contiennent les trois grades qui termineront la séance. " On le voit, il y a d'abord une Tenue que je qualifierai de bleue, et derrière une Tenue regroupant les quelques privilégiés... A la fin du même mois, ils seront déjà à peu près 24 à se réunir en deux fois, c'est-à-dire qu'à peu près tous les frères lyonnais en font partie dès le début et fin juillet ils sont un peu moins de 50... On ne connaît pas la liste exacte de ceux qui firent partie des Initiés, ce qui est sûr c'est que certains Francs-Maçons ne furent jamais appelés pour y participer et que d'autres refusèrent l'appel comme par exemple d'Hauterive, Savalettes de Lange ou l'Abbé Fournier (le dernier secrétaire de Martines de Pasqually) qui n'en firent jamais partie. En revanche il est fort intéressant de noter que Louis Claude de Saint Martin fut enclin à se soumettre aux "*Lois de la Chose*", et que, fait souvent méconnu, Saint Martin va même aider Willermoz à mettre en forme les écrits de l'Agent Inconnu, afin que chaque Initié y ait un accès facilité.

L'Initiation elle-même, celle dispensée au sein de cette société, durait 4 à 6 semaines, sous la forme de révélations et d'instructions sur la doctrine, surtout si les impétrants n'étaient pas maçons ce qui impliquait qu'ils reçurent tous les grades rectifiés jusqu'à l'Ordre Intérieur. Notons aussi quelques points : le premier c'est qu'à l'inverse de la cérémonie d'inauguration qui avait été soigneusement dictée par l'Agent, la cérémonie d'initiation elle, ne répondait à

aucun rituel, elle n'était constituée comme nous l'avons vu, que de formation et d'instruction ; second point : que l'adhésion à la société était gratuite, et enfin, que la société n'essaima pas, même si des frères étrangers ou éloignés reçurent l'enseignement...

Au sein de cette société, Willermoz est dénommé le "*Sacerdos*", et on l'a vu on ne connaît que le nom de quelques membres présent à l'Inauguration, citons : Paganucci, Grainville, Millanois, Monspey bien sûr, Savaron et Braun, tous sont Grand Profès et Elus Coëns[xi]. Cette première réunion se tint chez Savaron, les 3 cahiers concernant les rites, le règlement et les trois grades ne sont pas connus, en revanche on connaît les 4 cahiers concernant la doctrine. A partir de cette première réunion, Jean-Baptiste Willermoz va être très occupé, il en délaissera même son travail magnétique sur les sommeils de **M^{elle} Rochette**. De 1785 à 1788, Mme de Vallière envoie 162 messages à Willermoz, seulement 45 furent sélectionnés pour instruire les Frères, et seuls 14 sont en possessions de la Bibliothèque Municipale de Lyon[xii]. Ces 14 messages décrivent la "*Doctrine de Vérité*", mixant un catholicisme fervent classique pour l'époque, du magnétisme, de l'enseignement de Martines de Pasqually et de la Franc-Maçonnerie. Dans ces cahiers on doit noter et c'est important, que le message délivré, tente d'une part de "dévaloriser" si l'on peut dire, ou de minimiser l'importance du personnage clé de la légende du troisième grade, d'autre part à l'inverse, tente de revaloriser le Grade d'Elu de même que les grades de vengeance que Willermoz avait tant décrié, et enfin et surtout de substituer le mot de passe du 1^{er} grade à savoir **Tubalcaïn** !

Nous reviendrons plus avant sur la substitution de ce mot par **Phaleg**, mais d'ores et déjà, que nous dit l'Agent Inconnu sur Tubalcaïn ? Tubalcaïn est placé sur le même niveau qu'Adam en ce qui concerne la chute et la perversion de l'homme. Il est qualifié d'"*agent diabolique*" et portant les "*vices charnels*". Ainsi ce nom utilisé entre autre, dans les initiations Egyptiennes promues par Cagliostro, quelque part le rival de Willermoz, devait être supprimé au profit de Phaleg, fondateur des Loges et donc de la Maçonnerie, sorte de chaînon manquant d'une filiation allant de Salomon à Jésus et aboutissant à l'Agent lui-même, rien que ça... ! Le 5 Mai 1785, invoquant la lignée Kaïnite et le patronage des forgerons et donc son lien aux métaux, Jean-Baptiste Willermoz remplace Tubalcaïn par Phaleg, sur décision de la Régence Ecossaise de Lyon et par Arrêté du Directoire d'Auvergne.

Revenons maintenant à l'enseignement dispensé par la société. On sait que l'Agent avait appuyé l'authenticité de ses propos, sur la base même, que l'initiation qu'il développait, correspondait à celle de l'Eglise primitive et était de plus, conforme à un manuscrit grec de la bibliothèque du roi, manuscrit de Saint Jean Chrysostome qui aurait été ramené par le moine Sosthène. Hélas

malgré les instructions précises de l'Agent et les recherches de quelques frères, le manuscrit s'avéra introuvable... En fait, avec le temps, Jean-Baptiste Willermoz se rendit vite compte que les promesses de l'Agent Inconnu seraient difficiles à tenir et notamment en ce qui concerne les enseignements sensationnels promis, au sujet de textes Bibliques ou de ceux des pères de l'Eglise... Dès 1786, les rapports entre Willermoz et Mme de Vallière se gâtent, car Willermoz ne pouvait s'empêcher de corriger les erreurs et les imperfections de l'Agent qui concernaient la Maçonnerie et les Elus Coëns. A la fin de cette même année 1786 la publication des cahiers va stopper, et les membres de la "Loge Elue et Chérie" vont devoir attendre jusqu'en janvier 1789 pour obtenir un cahier. Mais le travail de l'Agent ne stoppe pas lui, au point que Jean-Baptiste Willermoz y adjoint la présence de sa somnambule préférée : Mademoiselle Gilberte Rochette, ce qui induira une sorte de guerre d'influence ou peut-être même de séduction entre ces deux femmes, car on sait par ailleurs que certaines séances de sommeils, peut-être particulières, aboutiront au mariage de Melle Rochette avec l'un des neveux de Willermoz... De la même manière c'est avec Louis Claude de Saint Martin, que cet épisode de la Société des Initiés laissera des traces au niveau de la relation entre le Philosophe Inconnu et le soyeux Lyonnais, avec de nombreuses disputes qui vont aboutir à un quasi sentiment de pitié de la part de Saint Martin envers son ami, au fur et à mesure que les miracles se faisaient attendre, et surtout lorsque Willermoz allait essayer un nouvel affront que nous allons voir... En effet à l'occasion du 3^{ème} anniversaire de la Loge, l'Agent édicta la "*Règle pour le 3^{ème} anniversaire*" dans lequel il prévoyait d'envoyer dorénavant les messages au rythme de deux fois par mois à cette fois, sept récipiendaires[xiii] et non plus au seul Willermoz qui se voyait ainsi humilié et relégué au même niveau que d'autres Frères lambda. Willermoz ne publia pas cet envoi, maintenant l'Agent dans un silence relatif...

Le 10 octobre 1788, Willermoz convoque une assemblée extraordinaire de la Société des Initiés, et dans son discours il avoue à ses condisciples les avoir abusés, car lui-même avait été abusé et crédule. Il revient sur ce qu'il a cru être un miracle, le travail qu'il avait accompli et fait son *mea culpa*, tout en expliquant avoir mené l'expérience le plus loin possible et essayé de faire le tour complet de la question... Et puis dans cette assemblée, vint le moment de parler de Madame de Vallière : avec tout d'abord 13 lignes de précautions d'usage, louant ses qualités individuelles et humaines, mais suivi d'une diatribe démontant complètement son système et ses qualités ésotériques et mystiques ainsi que ses prétendus pouvoirs, dénonçant la manière avec laquelle l'Agent Inconnu avait imposé ses décisions sans laisser quelque libre arbitre que ce fut. Dans ce discours, Jean-Baptiste Willermoz en profite comme

on dirait aujourd'hui pour "charger" celui qu'il nomme l'"ami de l'Agent", à savoir vous l'aurez compris, le Commandeur de Monspey, supposé avoir commandité les pensées et les écrits de l'Agent et s'étant attribué un rôle prépondérant... Toujours aussi habile, Willermoz obtint l'aval de ses frères afin d'instaurer un nouveau mode de fonctionnement à venir, en ce qui concernait Madame de Vallière, son rôle et son action désormais limités. Malgré ce constat d'échec, la société continua à se réunir le lundi et l'Agent maintint ses envois notamment sur le thème de Jésus Christ... mais 1789 approchait et tous les frères allaient vivre des évènements encore plus préoccupants !

Alors en 1789 justement, où en est-on de la situation politique des frères lyonnais impliqués dans notre affaire ? Et bien comme tous les maçons on en retrouve dans chaque camp : élus du Tiers Etat, du Clergé ou représentants de la Noblesse et tous majoritairement heureux du changement censé faire naître une société nouvelle ! Mais à Lyon comme ailleurs la crise allait succéder à l'euphorie, crise économique, notamment pour les soieries, mais aussi crise sociale et politique. Et là la discorde vint à la Loge chère à Willermoz, la "*Loge élue et Chérie de la Bienfaisance*". Car l'idée qu'avait eue Willermoz était d'essayer de débattre en Loge des projets de l'Assemblée Nationale et ce fut un échec cuisant. L'ambiance allait se dégrader petit à petit, et en décembre 1789 Saint Martin démissionne de la Bienfaisance, tout en demandant paradoxalement, à garder un lien et à suivre l'évolution de l'Initiation. Sur ce dernier point Willermoz ne devait pas répondre car en fait depuis septembre, l'Agent n'avait plus donné de nouvelles... Début 1790, l'ambiance continue de dégringoler à La Bienfaisance avec des heurts entre les frères pour des raisons politiques et les rôles joués par chacun dans la vie profane.... En février Jean-Baptiste Willermoz se retire. Alors, pourquoi avoir développé cet épisode historico-maçonnique, qui certes est très important dans l'étude et la vie de Willermoz mais qui semble sans lien avec notre Agent Inconnu ? Et bien, parce que c'est précisément à ce moment que l'Agent décida d'atteindre une nouvelle fois notre Mystique Lyonnais.

Nous sommes à ce moment-là, près de cinq ans après la première révélation, le 10 Mars 1790 précisément, Marie-Louise de Monspey intime l'ordre à Jean-Baptiste Willermoz de quitter sous 24 heures, toutes ses fonctions et d'abandonner tout pouvoir au sein de la Loge l'Initiation au profit de Jean Paganucci. Comme le lui confiera Perisse Duluc, les aristocrates que sont les de Monspey n'avaient semble-t-il pas pardonné à Willermoz son patriotisme... Drôle d'ordre surnaturel me direz-vous ! La réaction de Willermoz n'arrange pas les choses : il veut bien quitter ses fonctions, mais en aucun cas rendre les cahiers d'instructions qui avaient été écrits à son attention, et ce bien sûr au grand dam de l'Agent Inconnu et de Paganucci... Toutefois, il concède de leur

rendre ce qui n'avait jamais été rendu public et les cahiers de l'an 1789, mais il garde tout le reste, et notamment une confession et des documents intimes de Mme de Vallière...

En 1790 toujours et en 1791, l'Agent Inconnu qui s'était quelque peu relâché, redevint prolix, écrivant à Paganucci une quarantaine de cahiers, qui vont de l'exégèse à la Maçonnerie, en passant par des analyses sociétales. En 1792, c'est cette fois l'analyse littéraire et le commentaire de l'œuvre de Louis Claude de Saint Martin, le Philosophe Inconnu qui est faite. Mais on le sait au regard de l'histoire, la Révolution Française toujours en marche eu raison pour un temps, de la Franc-Maçonnerie Française en général et de la Franc-Maçonnerie Lyonnaise en particulier... Présent dans tous les camps, de nombreux Frères y laissèrent la vie, et Willermoz lui-même ne dût qu'à la Divine providence de ne pas y laisser la sienne... En 1793, c'est au tour de Mme de Vallière et de son frère le commandeur de Monspey d'être arrêtés et d'être emprisonnés à Macon. Là rodés aux avis médicaux qu'ils avaient l'habitude de dispenser et aux traitements permis par leurs supposés dons surnaturels, ils purent exercer leurs talents en captivité, ce qui leur valu la vie sauve et la libération. De retour au Château c'est avec l'un des rares survivants, Perisse qu'ils reprirent leurs activités, Perisse devenant après Willermoz et Paganucci mort pendant la Révolution, le troisième dépositaire du message, mais cette fois seul dépositaire et surtout seul membre de la Loge Elue et Chérie... Entre 1794 et 1799 c'est toutefois 73 cahiers qu'il va recevoir. Il meurt en 1800 et sans dépositaire, les missives célestes cessèrent, et devinez qui hérita des textes... Jean-Baptiste Willermoz bien sûr !

Pendant 6 ans, jusqu'en 1806 donc, les deux parties encore vivantes en présence, à savoir les de Monspey d'une part et Willermoz de l'autre, les deux parties vont purement et simplement s'ignorer. En 1806, nous sommes donc 16 ans après la première rupture entre eux, et 21 ans après la première révélation, Willermoz tente un nouveau rapprochement, sans doute afin de définir et de préserver l'avenir des archives. Il propose à Mme de Vallière de tout lui rendre et de ne garder que les instructions de 1785 et celles de Perisse. La lettre qu'il lui adresse est habile, en fin stratège qu'il est, il fait pendant 8 pages, montre d'obséquiosité, de flatterie, il s'excuse... Mais hélas, Marie-Louise de Monspey a la rancœur tenace, et dans sa réponse elle l'accable et réclame rien moins que la totalité des cahiers ! Willermoz insiste et tente de retourner l'Agent, qui de nouveau répond et cette fois en invectivant le Lyonnais ! La querelle recommençait ! Mais à force de persévérance et de persuasion, on constate que la correspondance de Mme de Vallière change de ton, pour finalement abonder dans le sens de Willermoz auquel elle confie les documents, ce qui

fera dire à Willermoz que finalement il y a peut-être un vrai miracle dans cette affaire...

21 ans après le début de leur collaboration, la dernière lettre du 4 novembre 1806 mettait fin à la relation entre Jean-Baptiste Willermoz et Madame de Vallière qui mourut en 1814.

Si l'on essaie d'analyser l'Agent Inconnu, c'est une fois de plus Alice Joly qui nous aiguille fortement. La forme d'écriture est fort différente des autres personnages de l'époque, mais aussi différente de celle des somnambules, des médiums ou de celle des spécialistes de l'écriture automatique. Sa "mise en condition" d'écriture était très différente aussi, en aucun cas provoquée par des mécanismes extérieurs. Alors intéressons-nous à l'analyse que fit faire Alice Joly à la Société Lyonnaise d'histoire de la Médecine. Nous sommes en 1958[1], la psychiatrie comme la psychanalyse ont encore de grands progrès à faire, mais le diagnostic tombe : "*délires d'influence à thème mystique*", "*écrits classiques d'aliéné, avec dessins, déformation de la graphie et des mots, portant l'évidence d'une fuite dans les idées, quand ce n'est pas incohérence*".

Concrètement il ressort de l'analyse que la Chanoinesse, célibataire et cinquantenaire, semble perturbée par sa sexualité comme cela est classique dans les cas de délires en phase ménopausique. Il est également habituel de voir décrit d'une part cette sensation de force extérieure qui pousse à écrire, et cette notion de ressenti de coups frappés de l'intérieur mais venus d'ailleurs. Bien sûr les médecins ne sont pas dupes de la présence et de l'influence du Frère de Mme de Vallière, son "autre moi-même" comme elle dit. Si l'on analyse l'évolution psychologique chronologique de l'Agent, on voit aussi qu'elle suit des schémas classiques : une phase anxieuse douloureuse au début et une amélioration vers la joie et la paix avec le vieillissement. On sait aussi que des périodes de graves troubles politiques comme les guerres ou en l'occurrence la Révolution, ou bien des cataclysmes sont propices aux accalmies dans de tels troubles du comportement au long court.

Alors Marie-Louise de Monspey, Madame de Vallière, L'Agent Inconnu, n'était-elle qu'une folle ? Y-a-t-il eu volonté d'escroquerie ? Ou simplement crédulité ? Peut-être, et sans doute ne le saurons-nous jamais... Mais ce qui est sûr, c'est que l'on ne peut douter de l'élan mystique des hommes de désir Lyonnais, Willermoz à leur tête. On ne peut douter de leur Foi, de leur croyance en l'amélioration de l'homme au travers des vertus. Et en tout cas, il nous faut maintenant nous tourner vers la partie cohérente du message de l'Agent Inconnu, cohérente au regard de l'enseignement sous-tendu au Régime Ecossais Rectifié, celui de Martines de Pasqually, cette cohérence pour nous qui partout ailleurs en maçonnerie est aberration, c'est cohérence c'est Phaleg, mais encore va-t-il falloir nous en expliquer...

Textes assemblés par
MARIETTE Cyvard
Pour CRPTRAD

Source : Les Amis Provençaux de Renaissance Traditionnelle

L'Agent Inconnu

L'Agent Inconnu

Au cours des années 1783 à 1788, Jean-Baptiste Willermoz se passionne pour le magnétisme. Cet épisode le détourne pour un temps de ses préoccupations antérieures. Il est convaincu qu'il tient là un nouvel instrument pour mener à bien sa quête. Il magnétise en suivant les procédés de Puységur et utilise Mlle Rochette pour médium [1]. Cependant, après l'engouement de départ, il s'avoue déçu.

Les choses prennent un nouveau tournant lorsque le 5 avril 1785, on lui apporte une série de cahiers écrits à son intention par un mystérieux « Agent Inconnu ». Un médium, plongé dans un sommeil magnétique, la main guidée par l'invisible, est l'auteur de ces textes étranges. Ces messages demandent à Willermoz de fonder un groupe secret : la Société des Initiés. La vocation de cette société est de devenir le « centre général de la lumière des derniers temps et de la parfaite et primitive initiation » [2]. Jean-Baptiste Willermoz voit là comme une récompense à ses efforts antérieurs. Enthousiasmé, il organise, dans le quartier des Brotteaux, une loge pour cette nouvelle société, la loge Éluë et Chérie de la Bienfaisance.

Selon les instructions transmises par l'Agent Inconnu, l'entrée dans la Société des Initiés doit être réservée aux membres du Rite écossais rectifié. Saint-Martin lui-même accepte d'y rentrer pour pouvoir participer aux séances de l'Agent. L'engouement initial tombe cependant après la première année. Les messages de l'Agent Inconnu sont souvent incompréhensibles, pleins de contradictions, et ses promesses ne se réalisent pas. Jean-Baptiste Willermoz finit par avoir des soupçons sur l'authenticité de ces communications, d'autant plus que le médium qui transmet les messages refuse de se faire connaître. Finalement, après bien des réticences, l'Agent se présente à lui en avril 1787. C'est une femme, Mme de Vallière, Marie-Louise de Monspey, chanoinesse de Remiremont. Elle est la sœur d'Alexandre de Monspey, un magnétiseur bien connu à Lyon, et qui plus est, lui aussi un élu coën. Quelques mois plus tard, en octobre 1788, Willermoz convoque une réunion des membres de la Société des Initiés. Il expose ses doutes, ses déceptions, et annonce qu'il se retire de la direction du groupe. La page est tournée, mais l'épisode pendant lequel il s'était consacré au magnétisme fut préjudiciable à ses réalisations précédentes. Il contribua probablement à fragiliser l'ordre des Chevaliers Bienfaisants de la Cité Sainte, tout juste sorti du creuset.

Source : <http://www.philosophe-inconnu.com/>

Lettre de Martines à Willermoz

(Instructions relatives aux opérations : luminaires, cercles, lettres, encensements...)

Au Nom du Grand AR. de L'Univers Joie paix et Béni soit qui m'entend du grand orient des orientes.

Bordeaux L. M. 333. 357. 579. 2448. 5729, du m. 45. Du Christ E. V. 1770 du second et dernier quartier de la seconde Lune ce 13 mars.

T. R. M.

Je réponds à toutes vos questions. 1° L'emplacement des bougies, |elles| sont parfaitement bien placées par le nombre de dix, et par le nombre de huit, vous pouvez suivre exactement l'illumination que vous me marquez dans votre quart de cercle et vous ne changerez rien à cette illumination. La bougie placée à l'ouest hors du quart de cercle doit être retirée et même un peu obscurcie afin de laisser la liberté aux choses qui doivent paraître libres de toute lumière élémentaire, attendu que les choses portent avec elles leur clarté soit blanches, rouges ou autrement ainsi que je vous l'ai marqué par unes dernières lettres. L'illumination de l'Est doit cesser d'être éclairée lorsque vous faites les contemplations, et qu'il n'y ait absolument que la seule susdite lumière à l'ouest, vous observerez pour éteindre vos lumières de commencer par celles qui sont au bas du quart de cercle, en commençant par les deux qui sont vers midi marquées à la lettre M R après avoir effacé le mot, ensuite vous allez éteindre celles qui sont vers septentrion marquées à la lettre W G. De là, vous allez éteindre les deux bougies qui sont dans l'intérieur des deux rayons qui sont au haut de l'angle saillant vers Est, en commençant toujours de prononcer le mot qui est inscrit l'effacer avec la main et ensuite éteindre la bougie. On commencera toujours vers le midi pour éteindre c'est-à-dire par la lettre O Z ensuite vous irez éteindre en même règle celle qui est à l'autre extrémité marquée à la lettre A. Ensuite vous irez éteindre aux mêmes usages celle qui est tout à fait dans l'angle d'Est, ainsi que vous aurez fait pour les autres. Cela fait vous viendrez vous placer dans le grand cercle qui est au milieu de votre quart de cercle où est marqué la lettre R A P vous relèverez tous les mots qui sont tracés autour dudit cercle, en commençant par relever celui qui donna vers ouest à la lettre A. Ensuite vous allez relever celui qui va vers le midi et de là, à celui qui est vers le nord et ensuite celui qui est vers l'Est, ces quatre mots relevés qui vous signifient les quatre régions célestes et ceux qui les dirigent spirituellement. Cela fait vous prendrez à la main la bougie qui est au centre dudit cercle pour vous éclairer à lire vos invocations et mettrez le mot marqué à la lettre R A P entre vos jambes et ensuite ferez toutes vos invocations quelconques. Cela fait vous effacerez le mot R A P et éteindrez la bougie et viendrez-vous placer au cercle de retraite debout ayant la face tournée vers

l'Est pour faire votre observation et vous aurez entre vos jambes le mot marqué à la lettre A B. Vous observerez que la bougie qui est placée dans le cercle de retraite est celle que vous devez cacher.

Le temps étant venu de vous retirer vous replacerez la bougie que vous avez retiré de son même cercle comme elle était ci devant, vous relèverez également les mots qui sont autour dudit cercle, de même que celui du Centre aux mêmes usages et cérémonies qui vous avez fait à ceux qui sont autour du grand Cercle qui est au centre de votre quart de cercle. La bougie qui me représente sera éteinte après les invocations faites, en disant béni soit Celui qui m'assiste et qui m'entend O. bagniakim amen. On observera de relever tous les mots quelconques ayant le genou droit en terre le genou gauche relevé on observera encore d'allumer une bougie à celle qui brille dans le cercle de Retraite avant qu'elle soit éteinte pour avoir de la lumière pour faire ce que l'on jugera à propos, cette dernière lumière placée au cercle de Retraite étant celle qui doit servir pour l'observation des passes et y ayant consacré un mot elle doit être éteinte comme les autres pour faire le renvoi de l'esprit qui est attaché à elle. Les étoiles qui sont sur le haut du mur de l'est et de l'ouest ne doivent point être mises dans un cercle, elles doivent être tracées tout simplement avec les lettres qui les environnent. Quant à l'égard du cercle qui doit vous servir pour l'ordination, il sera placé entre le cercle de retraite et les deux rayons de votre quart de cercle, vous observerez pour ce jour-là de reculer votre cercle de retraite et de rétrécir votre quart de cercle pour y placer le cercle de cinq pieds huit pouces de diamètre, votre taille de hauteur n'ayant pas 6 pieds. Il faut de toute nécessité que votre corps soit exactement renfermé dans un cercle, voilà pourquoi on le met plutôt de six pieds qu'au-dessous pour les Ordinations.

Vous trouverez marqué dans votre même feuille l'endroit fixe où il vous faut placer le cercle d'ordination.

Lorsque vous aurez allumé toutes les bougies de votre travail vous récitez vos sept Psaumes de David, ensuite vous parfumerez votre cercle de retraite pendant trois fois, de là vous allez encenser les deux petits cercles qui sont au bas du quart de cercle marqués à la lettre M R par trois encensement à chacun, vous en ferez autant aux deux autres qui sont au bas dudit quart de cercle vers septentrion marqués à la lettre W G Ensuite vous allez encenser le cercle qui est au centre du quart de cercle marqué à la lettre R A P par trois encensements comme aux autres, ensuite vous irez faire le même encensement aux deux petits cercles qui sont au haut de l'angle saillant en commençant par celui qui est marqué à la lettre Z ensuite à celui qui est marqué à la lettre A par trois encensements comme à tous les autres, ensuite vous donnerez quatre encensements au petit cercle qui est positivement dans

l'angle saillant dudit quart de cercle marqué à la lettre W ce qui fera en tout vingt-huit coups d'encensement qui produiront le nombre mystérieux de dix. Le cercle de prosternation et les lettres du mot qu'il vous faut employer pour votre ordination sont marqués au bas de votre quart de cercle ainsi que vous le verrez et que vous l'exécuterez tel.

Je vous préviens que je vais travailler pour le rétablissement général de la santé de ma femme. L'ayant déjà travaillée depuis plus de douze jours et n'ayant obtenu qu'une très faible lueur de sa guérison je la recommande à votre travail pour obtenir tous ensemble de l'Eternel son parfait rétablissement sa maladie étant des plus singulières et sans fièvre ; quant à l'égard des certificats que je vous ai envoyé il n'y a aucun soupçon d'illusion directement ni indirectement, ni variation, ni changement de temps de jours ni de saison qui puisse persuader et convaincre lesdits sujets à se laisser surprendre par des choses illusoires ni par des propos sophistiques, ils portent de plus des faits qui vous paraîtraient encore plus surprenants que leurs journaux, puisque j'ai fait usage de leurs même journaux qui m'ont très bien réussi dans les recherches que j'ai faites et que j'ai très bien interprétées sur les évènements présents et futurs qui m'ont très parfaitement réussi avec succès par la grâce du grand AR. de L. Vous commencerez vos prosternations avant de parfumer. La première se fait au cercle de retraite, la seconde à la lettre M R, la troisième à la lettre W G, la quatrième à la lettre R A P, la cinquième à la lettre Z, la sixième à la lettre I A, et la septième à la lettre 1 W, après les prosternations faites-vous parfumeriez comme je vous l'ai dit, voilà tout ce que je peux vous dire, P. M. touchant ce que vous me demandez, ayant très peu de temps à moi à donner pour votre instruction, tenez-vous prêt pour le 22 courant 25. 26. et 27. aussi courant. Ce qui se fait au midi est fort bon, vous commencerez par exorcismes et Excommunications vers le midi qui seront faites immédiatement après ou avant l'invocation où on suivra le rang où sera placé les dites Excon dans les Inv. Vous me dites que vous devez vous rendre à Paris vers le mois d'avril prochain où le puissant M. de Chevalerie doit s'y rendre également pour prendre des arrangements définitifs pour le bien général de L'Ordre c'est ce que je désire ardemment et que l'Eternel bénisse votre entreprise à tous pour ce sujet Je n'y contribuerai pas moins par mon travail prochain pour qu'il daigne vous favoriser tant spirituellement que temporellement et vous tienne pour un temps immémorial à sa sainte garde. Amen +++

Don Martines De Pasqually

Souverain

Lettre de JB WILLERMOZ à SALZMAN 1812

Vous devez vous rappeler, cher ami, que, dès l'origine de la formation à Lyon de la classe des Grands Profès annexée à l'Ordre intérieur et d'un Collège métropolitain, il fut convenu entre tous ceux qui y participèrent avec connaissance de cause, que l'auteur, ou pour mieux dire le principal rédacteur, des instructions secrètes de cette classe qui furent alors produites, ne serait jamais connu :

- 1) Parce qu'elles ne furent livrées qu'à cette condition.
- 2) On reconnut que pour attirer la plupart des hommes il faut jeter un voile de mystère sur l'origine des choses qu'on leur présente à méditer.
- 3) Parce que nul n'étant bon prophète dans son pays, il suffit souvent que l'auteur d'une bonne chose soit connu pour que la chose même perde tout son prix. La masse juge l'homme de son gré et non plus la chose.

Il fut donc convenu que tous s'accorderaient à dire que ces instructions secrètes venaient du fond de l'Allemagne; que le Frère dépositaire par de secrètes correspondances en avait heureusement découvert les possesseurs formant une classe très secrète et ignorée dans l'Ordre intérieur et qu'il en avait obtenu un dépôt central pour Lyon à l'époque du Convent National, à la condition qu'ils resteraient ignorés et que le dépositaire général correspondrait seul avec eux pour la suite et le complément des dites instructions; enfin que d'après leur autorisation, quelques Frères membres du Convent National de Lyon en avaient fait une rédaction plus correcte en langue française qui avait reçu leur approbation. Voilà ce qui fut convenu, voilà le langage que j'ai constamment tenu envers tous les autres sans exception, dont je ne me suis jamais écarté et dont je ne m'écarterai jamais quoiqu'il arrive ailleurs. J'avais tenu le même langage à mon ami a Ponte alto [sc. Joseph-Antoine Pont], et il en était persuadé lorsqu'il alla à Strasbourg ou je vous l'avais recommandé. Mais, à son retour, quel fut mon étonnement à la première occasion qui se présenta sur ce sujet de le voir informé par vous que j'étais l'auteur de ces instructions ! Je fus atterré de ce coup-là dont je sentis à l'instant toutes les conséquences présentes et futures. Je mentirais si je dissimulais que je fus extrêmement sensible à cet oubli qui, dans ce genre, était plus qu'une imprudence; d'autant plus que je dus conclure qu'elle n'était pas la première et qu'elle avait été commise vers d'autres et peut-être aussi par d'autres. Mais,

ferme dans mes principes et dans mes résolutions, je lui niai le fait. Le F. ab Hedera [sc. FR.-R. Salztmann], lui dis-je, s'est trompé, ou bien vous l'avez mal compris. Les choses sont comme je vous les ai dites, tenez-vous-en à cela; je dois le savoir mieux que personne, puisque le dépôt est venu par mon entremise et qu'il est resté entre mes mains. Depuis lors, il a évité de m'en reparler, et moi de même. Si je m'étais cru permis de pouvoir faire une confiance à quelqu'un, certes, c'est à lui que mon cœur l'aurait faite. Mais pouvais-je, à cause d'une indiscretion, me soustraire à un engagement commun, lorsque tous les autres y restaient assujettis ? J'ai pu sans blesser la vérité soutenir le plan qui a été convenu, parce que, si j'ai été le principal rédacteur de ces instructions, je n'ai pas créé la doctrine qu'elles renferment et n'en suis pas l'auteur. J'en ai déguisé la source pour un plus grand bien, et voilà tout. Cependant, par ce fâcheux et imprévu événement, je me vis arrêté tout court dans mes projets de développement de doctrine que j'avais jugés nécessaires et dont j'avais depuis quelques années commencé l'exécution et je pris dès lors la ferme résolution que j'ai suivie de me concentrer désormais en moi-même sur ces matières, ce qui vous explique pourquoi, depuis cette époque, je me suis mis beaucoup moins à découvert. [...]

Vous voyez en même temps que, depuis fort longtemps, j'étais allé au-devant de vos observations sur nos instructions des G. P. et que j'avais senti la nécessité de donner plus de développement à quelques parties pour les rendre plus intelligibles, plus attrayantes, plus profitables. Quand elles furent produites, on voulait bien dire beaucoup, mais on craignait encore plus d'en dire trop. On était de plus entouré de systèmes et de censeurs et il fallait user de beaucoup de ménagements pour ne heurter personne. Les temps sont changés, trente années et plus écoulées depuis lors ont élagué les systèmes et fait disparaître bien des censeurs; on peut donc prendre un peu plus de latitude, sans dévier néanmoins des bases sur lesquelles la doctrine des G. P. est établie; et surtout ne pas imiter les auteurs que vous me citez, qui, tous, ou presque tous, à côté des vérités les plus sublimes, ont glissé des idées systématiques et disparates qui déparent tous leurs écrits : unité et simplicité de doctrine doit être le caractère de l'initiation des G. P., comme son but distinctif doit être de faire sentir la nécessité de la religion chrétienne et de la faire aimer et pratiquer, puisqu'il est hautement avoué dès le 4ème grade [sc. Maître Ecossais de Saint-André].

Je pense comme vous, cher Ami, que ces explications données sur les grades symboliques sont trop incomplètes et devraient être plus étendues. Lorsqu'elles furent produites, on trouvait tout trop long et il fallut trop abréger.

On peut y obvier si tous ceux qui ont des idées sur ces objets veulent fournir des notes qui faciliteraient le travail. Fournissez les vôtres et promptement. De plus, les quatre rituels ont été fort embellis, surtout le quatrième, par les additions qui y ont été faites d'après les bases qui furent adoptées à Wilhelmsbad. Il faut donc aussi les expliquer. Je pense aussi avec vous qu'il faudrait y développer le but, les avantages et les rapports de l'Ordre intérieur dans l'assemblée, vu qu'il est aujourd'hui fixé sur des bases invariables. Fournissez donc vos notes et observations sur toutes les parties qui composent les instructions des G. P., pour pouvoir parvenir à les rendre plus utiles. Relisez en critique toutes ces instructions; notez, dans quelle partie que ce soit, les lacunes, les obscurités, les besoins d'explications ou de développement qui vous frapperont; proposez vos idées sur le comment et le pourquoi. Ces choses peuvent être rendues plus claires, plus complètes, plus utiles. La réunion des idées qui viendront de vous et 'ailleurs pourra faire jaillir quelques nouveaux traits de lumière qui en prépareront le plus grand perfectionnement possible. [...] En plusieurs lieux, dans les séances qui sont consacrées par les statuts des G. P. à l'étude et aux conférences sur leurs instructions secrètes, on y fait ces jours-là un travail mixte; on s'occupe de divers systèmes hypothétiques, souvent plus ou moins discordants; on y raisonne sur des peut-être. Je dis qu'au milieu de ces divagations scientifiques où la vérité reste encore obscure, la curiosité humaine se satisfait, mais la vraie foi n'y gagne rien. L'initiation des G. P. instruit le Maçon, éprouve l'Homme de Désir, de l'origine et formation de l'univers physique, de sa destination et de la cause occasionnelle de sa création, dans tel moment et non un autre; de l'émanation et l'émancipation de l'homme dans une forme glorieuse et de sa destination sublime au centre des choses créées; de sa prévarication, de sa chute, du bienfait et de la nécessité absolue de l'incarnation du Verbe même pour la rédemption, etc. etc. etc. Toutes ces choses desquelles dérive un sentiment profond d'amour et de confiance, de crainte et de respect et de vive reconnaissance de la créature pour son Créateur, ont été parfaitement connues des Chefs de l'Eglise pendant les quatre ou six premiers siècles du christianisme. Mais, depuis lors, elles se sont successivement perdues et effacées à un tel point qu'aujourd'hui, chez vous comme chez nous, les ministres de la religion traitent de novateurs tous ceux qui en soutiennent la vérité. Puisque cette initiation a pour objet de rétablir, conserver et propager une doctrine si lumineuse et si utile, pourquoi ne s'occupe-t-on pas sans amalgame de ce soin dans la classe qui y est spécialement consacrée ?

Lettre de Martinez de Pasqually à JB Willermoz (1774)

T. P. M,

Pénétré du sentiment et du zèle que vous avez jusqu'à présent en faveur de la Chose, m'est un garant qu'elle ne vous sera plus longtemps cruelle ; vous ne devez point douter que je sois aussi pénétré de sensibilité que vous l'êtes à cet égard, mais ce qui me rassure que moyennant le soin particulier que je me propose de prendre pour votre conduite à ce sujet, j'ose me flatter que par le secours de l'Ordre je parviendrais à faire mettre fin à votre privation etc. Il n'est pas douteux que votre exemple et votre exactitude dans l'Ordre que vous professez avec nous, ne soit un exemple frappant pour tous les membres de la Chose, aussi je pense que quoique vous soyez de ce côté-là le dernier d'entre vos frères et vos égaux, vous ne deveniez le premier, avec une vraie résignation et une persévérance opiniâtre, Je ne doute d'un seul instant de ce que je vous avance, et j'ose même vous le promettre quand je dus moi-même faire le voyage de Bordeaux à Lyon ; Je ne vous cacherais point que le P. M. Caignet ainsi que moi, de même que tous les membres qui composent le Grand Tribunal Souverain. de mon G. O. ont été surpris et même étonnés lorsqu'on a vu votre nom dans un paquet imprimé qui traite de loge nationale de France, et que l'on fasse mendier une somme d'argent à titre de don gratuit à des Seigneurs de distinction à tous égards aux différentes loges du Royaume, sous prétexte de faire construire un Temple pour l'installation de Mr. le duc de Chartres. Comment concilier cette conduite de demande d'argent gratuit, par des personnes d'aussi haute considération dont leur état personnel annonce une richesse et une opulence infinie ; est-ce qu'une pareille démarche ne fait pas soupçonner qu'il y a quelque dessous de cartes et que c'est un coup d'argent que l'on veut faire. Il est même scandaleux pour les personnes qui pensent devoir que des personnes de noms et de la plus haute considération se soient prêtées à une pareille Chose, ce que cependant on ne croit point ici, il semble dans cet imprimé que le M. de La Chevalerie soit à la tête de ce nouvel établissement et le frère l'abbé Rosier un agent indifférent, mais il y est pour quelque Chose, l'ordre chez nous ne retient personne de ses sujets chez lui de force au contraire, il les laisse comme il les a pris ils ont toujours leur liberté car autrement il n'aurait point de mérite de faire le bien au préjudice du mal ; expliquez-moi comment votre nom se trouve mis dans cet imprimé que le P. M. Caignet a reçu de Paris et un second volume pareil qu'on lui a encore adressé ces jours passés, qui a eu le même sort que le premier qui a été inconsideré. J'écris une grande lettre d'instruction au sujet de votre retard de correspondance avec la Chose au P. M. de Saint-Martin et lui enjoint d'en faire lecture à haute et intelligible voix au centre de la colonne d'orient de votre temple, tous les membres assemblés ; si au cas le P. M. de Saint Martin n'était

plus à Lyon à l'arrivée du paquet qui est à votre adresse, vous l'ouvrirez et le lirez vous-même en présence des membres de votre grand Temple ; vous enregistrez cette lettre et vous ferez passer l'original au P. M. de Saint Martin, vous admettez M. Provensal votre sœur temporelle à cette assemblée ; il est inconcevable les progrès que font les membres du T. S. dans la Chose ; la plus grande partie de toutes les loges qui étaient dans cette colonie sont entièrement tombées, il ne reste plus dans celle du port au prince que quelques sujets que les statuts généraux et secrets excluent à perpétuité de la Chose, étant surtout marqué à la lettre B de naissance et entre autre les bâtards, et les sang mêlés. La lettre que j'écris au P. M. de Saint-Martin et signée par le hiéroglyphe du G. S. et de celle du Souverain Substitut d'outre-mer et signée en plein du sous-secrétaire général dudit T. b. S. ne doute point T. P. M, de mon zèle et de mon exactitude à récompenser vos mérites et vos œuvres spirituelles et temporelles que vous avez opérées en faveur de la Chose et en celle de son chef temporel, Je fais les mêmes offres à tous les membres de votre G. Temple mais un petit peu de patience avec le secours de l'Eternel et de la Chose nous viendrons à bout de tout ce que nous désirons. Le P. M. Substitut doit vous écrire à la première occasion, il me charge de vous dire bien des Choses de sa part, tous les membres du T. S. vous assurent de même que tous les membres de votre grand temple de leurs inviolables attachement, nous avons reçu le tableau général de votre Grand Temple, le tribunal Souverain vous fera passer sous peu le sien ; à Dieu T. P. M. je vous quitte en priant l'Eternel qu'il vous ait ensemble avec tous vos chers disciples sous sa sainte protection et digne garde pour un temps immémorial.
Amen. a. a. a.

Lettre de Martines de Pasqually à Willermoz (1768)

Au Nom Du G. A. D. L. + amen +

Joie paix Salut et Bénit Soit celui qui m'entend

Du Grand OR. Des OR. Universel Bordeaux 333 2448 5728 du monde 45 D. Ch.
1768 du dernier et premier et pr. quart de la 9ème et 10ème lune de la susdite
année Ce 2 octobre 1768

Salut à Notre Grand Orient De France Lyon

T. Puissant Maître

Je réponds à votre dernière lettre en date du 24 septembre aussitôt que je l'ai reçue, pour vous témoigner ma sensibilité sur tous les contretemps qui nous arrivent, sur le retard de nos lettres, plus sur les miennes, que sur les vôtres, mais je tacherai à l'avenir que cela n'arrive plus. Quant à l'égard de toutes les instructions qui vous sont nécessaires pour votre travail actuel, Je vous les ai envoyées toutes en entier, de même je vous ai envoyé un petit talisman triangulaire que vous retournerez d'une pointe à l'autre pendant votre travail de trois jours, quant à la situation de votre appartement, il vaut mieux que vous vous appuyez vers l'ouest pour placer votre quart de cercle que vers le nord à l'avenir ; parce que ses deux parties sont naturelles et véritables pour votre travail ; et le nord et le sud sont très durs et même contrariant à l'opérant, attendu que vous n'êtes point encore assez prévenu et fortifié contre les évènements de ses deux régions, relativement à leur rapidité fougueuse et même dangereuse et contradictoire à votre bonne pensée spirituelle. Les bougies de représentation sont placées entre les circonférences du quart de cercle quant aux changements des noms, hiéroglyphes, et caractères qui sont dans votre Quart de cercle dont vous me demandez le changement il ne se peut de pas une façon encore attendu que vous n'avez point encore rien reçu de cette opération n'ayant point fait aucun travail en votre particulier la règle abstraite de nos apprentis Réaux + est qu'ils travailleront six Equinoxes pour les rendre par ce moyen sympathique et familier avec les parties spirituelles qu'ils invoquent, et encore pour se procurer la connaissance d'un bon protecteur et ami chéri. Les maçons clandestins disent aussi l'âge de trois ans de travail d'apprenti avant de devenir compagnon ou de travailler avec les compagnons ; ainsi à cet égard vous travaillerez votre temps, et vous apprendrez par vous-même la nécessité du temps que l'ordre vous prescrit.

Quant à l'égard de la prolongation de mon opération concernant l'indisposition d'un de nos Maîtres R. + cela ne doit plus vous inquiéter, il me paraît revenu de son peu de santé, cependant il n'est point entièrement hors d'affaire mais il n'y a rien à craindre. Tout paraît se calmer chez lui l'incommodité ou la maladie que je trouve à un de mes émules R. + et de plusieurs genres, il y a celle de l'esprit inquiet, celle du corps, et celle du peu de conduite dans l'état de Réaux

qu'il a embrassé ; en voilà assez pour mettre un de nos frères dans un état de maladie assez considérable. La bougie qui va rester seule allumée est celle qui est au centre de votre quart de Cercle que vous transportez à votre angle de retraite ou cercle de correspondance, quant aux autres bougies vous les avez très bien placées. L'ouverture des circonférences que j'ai faite le 12 septembre dernier est pour ouvrir seul l'opération des Equinoxes présents, à fin de n'être point en arrière de mes obligations spirituelles et temporelles ; ils sont ouverts jusqu'aux solstices et poursuivis par moi afin de pouvoir être prêt à opérer et prier en faveur de la santé et de la tranquillité d'âme et d'esprit de ce principal chef qu'il vous est ignoré de même que tous vos frères R. + et que je dois taire jusqu'à ce que lui-même se fasse connaître. Je ne crains aucun événement fâcheux ni pour moi en particulier ni pour aucun de nos frères en central mais bien de l'ordre en général en ce que l'ordre perdrait beaucoup s'il perdait un pareil chef Je ne puis vous parler à ce sujet qu'allégoriquement ; il est du sage et même ordonné et prescrit par serment que chaque chef principal Souverain des Cercles d'opérations spirituelles Divines tiendra ses cercles ouverts par quartier, par moitié et toute l'année ouverte afin d'être à même de n'être point surpris et tomber en défaut soit pour son utilité particulier pour l'ordre, pour les instructions particulières ou générales pour quelque maladie et pour la propagation de l'ordre et la conservation de ses fidèles membres, quand pour l'opération particulière et générale des apprentis R. + elles sont bornée par 3 et 7 jours continuels pour celles des Réaux + 14 ou 21 jours ces émules R. + sont bornés mais les Souverains ne peuvent pas d'aucune façon l'être au contraire si les poursuites journalières des cercles n'étaient pas ainsi pénible il serait très à propos qu'un Souverain se tint toutes les heures indiquées de l'année dans ses cercles, pour le bien et l'avantage des disciples que Dieu veut bien lui confier. Voilà l'utilité des cercles permanents. Un R. + député pour faire un apprenti R. ne peut point passer ses 3 ou 7 jours sans prévariquer comme aussi il ne peut point faire de réception d'apprentie R. + après la lune Equinoxiale passée qui est de 27 jours vous devez par vous-même juger de l'inconvénient vous êtes à ce sujet un Expert authentique il est de l'ordre de toutes les choses que lors que l'on a embrassé volontairement une chose, on doit la suivre et l'exécuter scrupuleusement et non point la négliger ; parce que notre dolence et notre paresse fait rejaillir sur nous des faits très désagréables que l'on peut facilement concevoir sans un pouvoir express de Dieu voilà Puissant Maître tout ce que je peux répondre sur tous les articles contenus dans votre dernière lettre Je vous fais part de l'arrivée du P. Maître De Grainville dans Bordeaux avec M De Saint Martin qui vient pour affaire personnelle. Le Maître De Grainville loge et mange chez moi J'attends incessamment le P. Maître De Balzac qui est à la Rochelle Je compte qu'il vient s'embarquer à Bordeaux quant

à la triste situation de Mlle votre sœur remettez les quatre laits et, quittez le safran saturnaire et joignez à la place du safran deux onces d'huile flamande douce ainsi que je vous l'ai dit vous verrez un effet singulier toute ceci est symbolique à la nature de ses maux ; faites ce que je vous dis Je crois par-là devoir espérer pour elle un soulagement ainsi qu'il m'est apparu dans ma dernière opération, vous devez avoir reçu le tout par le courrier de mardi dernier. Je vous dirais que je suis déterminé de ne plus écrire au P. Maître De la Chevalerie attendu que je pense que ses affaires et sa santé ne lui permettent point le temps de répondre à mes dernières lettres de même que de m'accuser la réception des grades premiers que je lui ai fait passer ainsi que le statut général des cérémonies de l'ordre, Je ne sais que penser à tout cela ; mais je sais à quoi me borner touchant la confiance que j'avais mise en lui. Tachez, je vous prie de m'instruire sur sa façon d'agir envers l'ordre et envers tous ses membres. Le P. Maître Du Guers et Grainville vous font mille amitiés.

À Dieu puissant Maître Dieu exauce votre ordination ; elle serait poursuivie par trois fois par rapport à la contre opposition de votre appartement laboratoire ; à Dieu P. Maître L'éternel vous comble de tous ses bien faits et de ses plus précieuses bénédictions et vous tienne pour un temps immémorial, amen.

Don Martines De Pasqually Grand Souverain

Sacrifice de la volonté et simplicité de cœur chez Willermoz

N'êtes-vous point encore sous le joug de quelconque penchant désordonné, de quelques préjugés, ou de quelques opinions discordantes que l'habitude ou le respect humain vous empêchent d'oser réformer ? La soumission de la volonté de l'homme à la volonté de Dieu est sans cesse aussi recommandée au Maçon qu'au Chrétien, lui avez-vous fait sincèrement l'abandon et l'entier sacrifice de la vôtre, et sans cet abandon pouvez-vous raisonnablement en attendre les fruits ? Etes-vous parvenu à cet état de simplicité de cœur et de l'esprit si louée dans les saints évangiles chez les enfants cités pour modèles dont le cœur n'est pas encore ouvert à l'influence du savoir et se recommande aux autres ? C'est cependant à ceux qui leur ressemblent, à ceux-là seuls que la lumière est promise. Enfin sachant que toute vraie lumière vient d'en haut, avez-vous contracté l'heureuse habitude de la demander en toute occasion importante à celui qui peut seul vous la donner ?

source : <http://blog.avallesancta.com/>

Lettre de Martines de Pasqually à Willermoz (1768)

Bordeaux, 11 septembre 1768

Au Nom Du Grand A. D. L'univers amen + amen + amen + amen

Joie Paix Salut Et Bénédiction soient données à celui qui m'entends

Du Grand Orient Des Orientés Universels Bordeaux

L'an Maçonique 333. 357. 579. 601 De 1. R. 2448 D. L. h. 57 28 D. M. 45 Du Christ 1768.

Du Dernier et premier quartier de la septième et huitième Lune de la susdite année ce 11 septembre 1768

Salut au Grant Orient De France Lyon. Salut à Notre T. h. T. R. et T. P. Maître de Willermoz.

T h. T. R. et P. Maître

Je vous écris pour la première et dernière fois de notre année mystérieuse, Equinoxiale qui est composée d'un Equinoxe à l'autre pour vous prévenir d'être à votre angle Est d'observation le 27 le 28 et le 29 du présent mois de septembre pour i recevoir votre ordination sympathique de vertu et puissance relativement à votre dignité et qualité de R. + vous vous conduirez à cet égard conformément que vous trouverez ici joint n'attendez plus de moi aucun autre avis de ma part à ce sujet au contraire j'attendrai votre journal ternaire ; ne soyez point surpris si je prolonge le jour de nos opérations pour être notre Equinoxe général et de correspondance, je l'ai prolongé pour faciliter le temps convenable de quelqu'un de vos frères Réaux qui n'est point trop à son aise pour cet ouvrage Je commencerai demain sans faute à ouvrir les circonférences d'opération de Réaux et les tiendrai ouvertes en les poursuivant jusqu'aux Solstices d'hiver en cas d'évènement temporel contre quelqu'un de nos principaux chef, Et de l'ordre en général

Vous êtes averti au Nom De l'éternel de vous trouver. 2 prosterné. 3 dans le cercle qui est vers ouest, ou. 4 le Mot de I. A. B. est écrit. 5 à minuit précis du 27 au 28 bien entendu que vous ne ferez cette prosternation qu'après avoir. 6 tracé entièrement tous les attributs qui sont dans votre quart de cercle en commençant par sa figure et finissant partout ce qui lui est généralement dépendant tel que l'on vous l'a donné à Paris ;. 7 vous placerez trois bougies à l'angle de votre quart de cercle, une au cercle intérieur du cercle qui est dans votre quart de cercle sur la barre ouest. 8 écrit RAP vous mettrez également. 9 deux bougies à chaque extrémité de votre quart de cercle, et. 10 une seule au centre des quatre sur milieu de la seconde ligne qui partage. 11 les noms et les hiéroglyphes qui y sont écrit dedans cette seule lumière est le symbole de. 12 ma présence sympathique à vos opérations. Le cercle ou vous devez faire votre

prosternation sera à deux pieds de distance de l'angle d'ouest qui est en face de l'angle ouest où votre quart de cercle sera tracé après cette préparation faite, vous ferez votre prosternation.

Vous serez habillé de sur vous veste culotte et bas noir dénué de tout métal, pas même une épingle sur vous, vous n'aurez pas même vos souliers aux pieds lors de votre prosternation, mais vous les aurez au pied en pantoufle lors de vos invocations attendre qu'il faut que vous soyez fixé s'il était possible pour être plus parfaitement en règle vous vous feriez faire des souliers de chapeau avec une semelle de liège afin de n'avoir rien dans le lieu et sur vous d'immonde et d'impur voilà pourquoi on appelle mule du pape, vous devez m'entendre ensuite vous aurez sur votre premier habillement une longue robe blanche autour de laquelle il y aura une grande bordure couleur de feu d'environ un pied de large et autour des manches qui seront faite à façon d'aube il y aura pareillement une bordure couleur de feu d'environ un demi pied il y aura pareillement autour du collet de la dite robe une doublure de la même couleur en dehors dudit collet d'environ un travers de doigt vous aurez de plus sur vous toutes les couleurs de l'ordre savoir le cordon bleu céleste en sautoir au col sans aucun attribut ensuite le cordon noir passé de droite à gauche après le Grand cordon rouge passé de gauche à droite ensuite l'écharpe rouge de droite à gauche autour de la ceinture, en bas au-dessous du ventre, ensuite vous passerez l'écharpe vert d'eau de gauche à droite ceinte sur la poitrine l'emplacement de ses deux écharpes sur votre corps font allusion aux séparations matérielles animales et spirituelle ; étant ainsi habillé, vous sortirez la lumière qui est allumée dans votre cercle de prosternation vous la placerez sur votre droite hors du dit cercle, en suite vous vous prosternerez dedans tout allongé de ventre sur terre et vous appuierez votre front sur vos deux poings fermés cette prosternation durera sans mot dire six minutes qui sera le temps de votre ordination de vertu ensuite vous vous lèverez debout, et vous irez allumer toutes les bougies qui sont dans le quart de cercle avec la bougie qui était dans votre cercle de prosternation sans doute qu'elle sera allumée du feu nouveau et lorsque tout est allumé vous allez faire votre prosternation dans votre quart de cercle en rangeant les deux bougies qui y sont dedans aux extrémités du quart de cercle et lorsque vous prononcerez quelqu'un des noms qui sont tracés vous demanderez à Dieu en vertu de la puissance qu'il avait donné à ses serviteurs tels et tels en nommant tous les noms écrits dans l'angle de vous accorder la grâce que vous lui demandez d'un cœur sincère et véritablement contrit et soumis et que pour vous assurer de sa miséricorde il vous fasse répéter le hiéroglyphe ou quelqu'une des hiéroglyphes que vous aurez tracé devant vous avec de la craie blanche au milieu de la chambre entre votre quart de cercle et votre cercle de retraite qui est vers ouest où vous serez

toujours placé lorsque vous voudrez travailler à l'avenir en attendant votre temps que je vous changerai d'ouvrage qui vous sera plus avantageux et plus lucratif peut-être que celui d'un apprenti après vos deux prosternation vous relèverez les mots des deux cercles de même que ceux qui sont autour du quart de cercle le genou droit et les deux mains en équerre de plat sur la terre vous dirais en relevant trois mots « in quacunque die tel tel tel invocavero Te velociter exaudi me » (quand que ce soit que je t'invoque, exauce-moi promptement) ; après que vous aurez fait toutes ses choses vous prendrez vos parfums que vous mettrez dans un petit plat de terre neuf dans lequel il y aura du charbon allumé avec du feu nouveau et vous irez parfumer votre quart de cercle des et votre cercle de retraite qui est vers ouest.

Parfum

- pour 4 sol du safran
- 4 sol d'encens mâle
- 4 sol de fleur de soufre
- 4 sol de graine de pavot blanc et noir
- 4 sol de clous de girofle
- 4 sol de cannelle blanche en bâton ou autre
- 4 sol mastic en larme gommé en bâton ou autre
- 4 sol *sandara* gommé
- 4 sol noix muscade
- 4 sol graine de parasol

mêler le tout ensemble et ensuite en jeter une bonne pincée dans le dit plat à poignée en suite le passer en forme de cercle autour du quart de cercle ensuite remettre trois bonnes pincées dudit parfum dans le dit plat où est le feu nouveau et encenser pendant quatre fois l'angle d'ouest, après cette cérémonie faite ; vous ferez les invocations que je vous enverrai par le premier courrier n'ayant point absolument le temps de vous les transcrire.

Heureux ! d'un événement qui permet au beau-père de se rapprocher de Dieu et gêne financière étant pressé pour faire faire des réparations que le dernier ouragan a occasionné à mon beau-père de quoi je ne suis point absolument fâché d'autant plus que cet évènement le fera rentrer en lui-même et aura plus de religion à l'avenir qu'il en a eu par le passé il est vrai que je serai un peu gênés pour nos pensions n'importe pourvu que cet évènement le convertisse nous avons eu ici un ouragan si fort qu'il a mis le clocher de St Michel à bas, tous les arbres des allées de Tourni sont en partie tous coupés par le milieu et les autres tous ébranchés plusieurs maisons, vignes et arbres de la campagne ont été mis à bas et surtout chez mon beau-père que non seulement la grêle lui a emporté quinze tonneaux de vin, l'ouragan lui a enlevé tout le reste et a mis à

bas sa maison il faut le mettre cependant à l'abri des insultes du temps ; voilà ce qui m'empêche à ne pas vous envoyer le tout à la fois.

Vous observerez pendant les trois jours d'opération de dire le matin votre office du St Esprit le soir dans la chambre vous travaillerez les sept psaumes et la litanie des Saints vous entrerez dans votre laboratoire deux heures avant l'heure de minuit afin de pouvoir tout retracer de nouveau.

Je vous enverrai les bénédictions les exorcismes avec les invocations vous avez assez de temps devant vous pour être au travail les jours indiqués le premier jour de votre opération vous ne sortirez de votre cercle de retraite qu'à une heure et demi près de deux heures après minuit vous observerez de dîner ces jours-là à midi précis et finirez de manger à une heure fixe, vous ne prendrez plus rien d'aliment que jusque que vous ayez fini votre opération vous pouvez boire de l'eau si vous en avez besoin mais point de café ni liqueur quelconque. Voilà un précis juste de ce que vous devez faire ainsi que je vous l'ai promis.

Je vous souhaite joie paix et santé dans votre travail que l'éternel veille sur vous et vos ouvrages qu'il les bénisse les prospère et les tienne ainsi que vous pour un temps immémorial à sa sainte garde.

Don Martines De Pasqually G. Souverain

Lettre de Bacon de la Chevalerie à JB Willermoz (1775)

Je ne sais, Monsieur, ce que l'on a pu vous répéter. d'alarmant pour l'Ordre des Elus Coëns et particulièrement pour ma gloire-il est vrai, j'ai parlé de la science de Martines et de sa friponnerie, mais des secrets de l'Ordre je n'ai rien révélé, il s'en trouve beaucoup plus d'écrit dans l'Encyclopédie à l'article Rose-Croix que je n'en ai dit aux personnes à qui j'en ai parlé.

Je ne suis ni enthousiaste, ni parjure, j'ai été effrontément trompé par un fripon, insulté par d'honnêtes gens, sur la foi de ce même fripon, connu d'eux pour tel : j'ai voué mon indignation au premier, il l'a emportée au tombeau, et ma pitié aux derniers.

Il me reste un profond mépris. En outre, pour tout ce qui était illusoire dans ce qui m'a été montré quoique je conserve une pente à croire qu'en effet il existe quelque réalité dans la science dont ce coquin de Martines s'était établi professeur et cette entreprise ne rendait qu'à l'orgueil humain.

Quant aux serments qu'on a exigés de moi sans connaissance de cause, j'ai été forcé de les apprécier par le mépris que Martines en a fait lui-même par celui que vous et les autres R. + en avez fait.

Mais je n'ai point à me reprocher d'y avoir manqué. J'en ai cent fois moins dit que Martines en une seule conversation n'en a dit à des profanes, à des femmes, entre autres à Mme la Comtesse de Lusignan.

J'ai pu parler des invocations, mais n'ai prononcé ni aucun mot de puissance, ni aucun de nos formes. Je n'ai fait aucun usage de l'autorité qui m'a été confiée, que je conserve parce que nulle créature humaine peut me la ravir ; que des hommes aveugles et livrés à un instant d'inconséquences ont crû trop légèrement, que j'avais perdue. J'ai souffert sans aigreur et sans murmure les effets de leur faiblesse, mais je ne souffrirais pas de même que l'on me taxât de manquer à mes engagements. Ceci exige un long commentaire. Je ne réponds à votre lettre que sommairement, mais quand vous le voudrez, nous donnerons toute l'extension lit ma réponse dont elle est susceptible.

J'aime, je reconnais, et je respecte la franchise avec laquelle vous m'avez parlé, mais je plains l'aveuglement qui vous a rendu ainsi que les autres injuste envers moi.

Je vous embrasse mon cher Willermoz, de tout mon cœur.

ADDITIF sur la succession de Martinez de Pasqually :

Selon M. René Philippon, Bacon de La Chevalerie fut destitué par Martines, en 1772, peu avant son embarquement et fut remplacé par De Serre. Une information toute différente est donnée par. Le Prince Chrétien de Hesse-Darmstadt (in ordine Christianus Eques a Cedro Libani), dans son carnet de

notes autographes où il reproduit une note qu'il avait écrite le 12 janvier 1782 dont voici la traduction de la partie se rapportant à ce fait :

"Ayant décidé un voyage, il (Martines) élit pour son successeur un nommé Bacon de La Chevalerie et au-dessous de lui cinq autres.

1. Saint-Martin, qui est devenu célèbre par le livre Des Erreurs et de la Vérité. Il vit à Paris, près de la marquise de La Croix qui le maltraite assez durement, ce qu'il subit avec patience pour pouvoir toucher sa pension du Roi.

2. Willermoz est le second. Il vit à Lyon et a une bonne tête, mais il se tourmente le jour et la nuit pour augmenter ses revenus : il ne possède plus de proches parents et ne compte pas parmi les marchands vendant bon marché. En outre, il a un esprit très despotique, mais il est d'une vertu stricte. Il a introduit l'ordre de Martines dans la Franc-maçonnerie et en a caché l'origine réelle.

3. Desert ou Deserre, officier d'artillerie est le troisième, il vit à part. Il a eu dans sa jeunesse des querelles avec son frère cadet et, à cause de ces différents, préfère distribuer sa fortune à ses amis, plutôt que de la laisser à ses neveux.

4. Du Roi d'Auvergne est le quatrième. Celui-ci a (dit-on) prétendu le 10 pour cent (c'est-à-dire qu'il pratiqua l'usure). Mais ce fait n'est pas complètement prouvé. Il vit, du reste, honnêtement et est toujours jovial. Il donne beaucoup aux pauvres, et sans faire montre d'une vertu austère, il est profondément pieux.

5. Le cinquième (de Lusignan) ne m'est pas encore connu d'une façon certaine pour que je puisse en parler.

Ces cinq personnages n'ont pas voulu reconnaître Bacon de La Chevalerie comme chef, parce qu'il est encore très inconstant dans la vraie discipline de la vie.

Le Prince poursuit :

Le fils de Pasqualis est à peu près dans sa quinzième année ; on l'élève de façon à ce qu'il puisse être un jour le successeur de son père. L'abbé Fournié qui reçoit une pension de la Loge des Amis réunis, est son instituteur.

D'où le Prince Chrétien a-t-il tiré ces informations ?

Il le dit lui-même dans une lettre, rédigée en français, au Grand Profès Metzler, sénateur de Francfort-sur-le-Main :

Dans une conférence que j'eus avec le Marquis de Chef de Bien d'Armissan, eques a capite galeato 1753- 1814, à Strasbourg, au mois de janvier 1782, j'appris que Don Martines Pasqualis était le Chef de cette secte ; qu'elle avait un tout autre but que la Franche Maçonnerie et qu'elle y avait été entée par l'inconsidération d'un des chefs de cette secte. Pasqualis prétendait que ses connaissances venaient d'Orient, mais il était à présumer qu'il les avait reçues

de l'Afrique. Avant de quitter la France, Pasqualis institua pour son successeur Bacon de La Chevalerie et sous lui cinq supérieurs. (Suivent les cinq noms rapportés dans le carnet de notes.)

Dans les communications du marquis de Chef de Bien transpire son animosité contre tout ce que l'on peut appeler "Martinisme ". Cela peut même être considéré comme une preuve de la vérité du récit. Enfin, la façon d'écrire les noms s'accorde bien avec le fait qu'ils ont été communiqués de vive voix. Il se pourrait fort bien que Martines n'ait pas du tout destitué son substitut général Bacon de La Chevalerie, mais qu'avant de s'embarquer, il ait renforcé son Tribunal Souverain.

Lettres de JB Willermoz à Charles de Hesse-Cassel (1781)

8 juillet 1781

Pour pouvoir faire mieux connaître à V. A. S. sur quoi je fonde moi-même ma propre opinion, je devrai remonter à des définitions générales, telles que je les connais dans cette matière.

Je dirai donc d'abord qu'il me paraît essentiel de ne pas confondre la vraie Maçonnerie avec la Maçonnerie symbolique. L'une renferme en elle une science très vaste dont elle est le moyen, l'autre est sous une dénomination conventionnelle l'école dans laquelle on étudie d'une manière préparatoire cette science voilée sous des figures. L'une doit être, sous différents noms, aussi ancienne que l'existence même de l'homme dégradé ; l'autre est beaucoup plus moderne, quoique déjà fort ancienne, et sa dénomination actuelle paraît devoir être nécessairement postérieure à la dernière révolution qu'a subie le temple de Jérusalem, qui est devenu son type fondamental. Cette école étant née dans le silence du mystère et du secret, l'époque de sa naissance reste perdue dans l'obscurité des siècles qui se sont écoulés depuis le dernier saccagement du Temple. Je ne pense pas que l'on puisse jamais parvenir à lui assigner incontestablement une époque fixe. Je ne pense pas non plus à persuader que les Chev. T. les instituteurs de la vraie maçonnerie ni même de la symbolique, soit à l'époque de la fondation, soit à celle de la destruction de leur ordre, cette assertion sans preuve étant démontrée par les Annales maçonniques anglaises, lesquelles quoique contestées, aussi sans preuves, seront toujours d'un grand poids contre elle. Mais je ne répugne point de croire, sans cependant en être persuadé, que cette institution secrète, déjà existante avant eux, ait été la source d'eux ; qu'elle ait même servi, si l'on veut, de base à leur institution particulière ; qu'ils aient cultivé et propagé par elle pendant leur règne la science dont elle était le voile et qu'ils se soient ensuite couverts de ce voile même pour perpétuer parmi eux et leurs descendants la mémoire de leurs malheurs et essayé par ce moyen de les réparer. Tout cela, quoique dénué de preuves suffisantes, ne répugne pas néanmoins à la raison, et pourrait être admis au besoin comme plus ou moins vraisemblable. Les annales anglaises déjà citées font mention d'une grande loge nationale tenue à York l'an 926, c'est-à-dire environ deux siècles avant la fondation de l'Ordre des prétendus instituteurs de la Maçonnerie ; Elles avouent aussi qu'il existait des maçons avant cette époque en France, en Italie et ailleurs, et certainement l'amour-propre national anglais aurait supprimé cette anecdote si elle n'avait pas quelque fondement réel. Il est donc vraisemblable que l'ordre du T. institué au commencement du XII^e siècle et dans le pays même qui est réputé avoir été le berceau des principales connaissances humaines, ait pu participer à la science maçonnique, la conserver et la transmettre indépendamment des

autres classes d'hommes qui ont pu en faire autant. En un mot, si le prochain congrès général est d'avis de conserver des rapports maçonniques avec l'ancien Ordre du T., je ne vois nul inconvénient à présenter cet Ordre comme ayant été dépositaire des connaissances maçonniques et conservateur spécial des formes symboliques ; mais j'en verrai beaucoup à le présenter comme instituteur, parce que l'on pourrait trouver toujours et partout des contradicteurs très incommodes.

Je reviens donc au fond de la question. Je pense qu'il existe pour l'homme actuel une science universelle par laquelle il peut parvenir à connaître tout ce qui se rapporte à son composé ternaire d'esprit, d'âme et de corps dans les trois mondes créés, c'est-à-dire dans la nature spirituelle, dans celle animale (1) temporelle et dans celle élémentaire corporelle. Je ne fais point ici mention du quatrième monde, le divin, parce qu'il n'est plus donné à l'homme dans son état actuel d'y lire immédiatement, et si parfois il y lit encore, ce n'est plus que subsidiairement. Par cette science il peut espérer de s'approprier les vertus des trois mondes et de s'en procurer les fruits. La science universelle, embrassant les trois natures, se subdivise aussi en trois classes ou genre de connaissances naturelles et relatives ; et chacune de ces classes est encore susceptible de subdivisions particulières, ce qui multiplie beaucoup les branches des connaissances humaines. Mais comme les deux natures inférieures (2) sont pour ainsi dire confondues en une seule qui est dénommée nature sensible, il en résulte que toutes les connaissances qui s'y rapportent sont aussi confondues en un seul et même genre qui embrasse plusieurs espèces, d'où il résulte que ceux qui en suivent spécialement une espèce ne s'entendent pas toujours avec ceux qui en suivent une autre, quoique du même genre.

Je diviserai donc la masse entière des connaissances en deux genres seulement, et pour les distinguer je nommerai l'un supérieur et l'autre inférieur, mais, comme l'un et l'autre sont exclusivement du domaine de l'être intellectuel ou actif de l'homme, et nullement du ressort de sa nature inférieure passive, le premier peut augmenter son bien-être temporel par le secours des deux genres et multiplier par eux les jouissances propres à sa nature et à son état actuel mixte. (3)

Cependant la première espèce sera toujours supérieure relativement à son but qui est tout spirituel. Par elle l'intelligence, se dégageant en quelque sorte du sensible auquel elle est liée, s'élève à sa plus haute sphère, et je suis fondé à croire que dans celle-là se trouve la connaissance du vrai culte et du vrai ministère sacerdotal, par lequel le ministre offre son culte à l'Eternel par la médiation de notre divin seigneur et maître J. -C. pour la famille ou la nation qu'il représente. C'est aussi dans celle-là seulement (4) que j'ai reçu des lumières et des instructions et dans laquelle j'ai eu le bonheur d'acquérir

quelques preuves qui feront toujours la consolation de ma vie. Peut-être aussi ai-je trop négligé les occasions de m'instruire de ce qui concerne la classe que je nomme inférieure ; du moins je me le suis reproché depuis que j'ai eu lieu de me persuader que les connaissances de celle-ci peuvent servir d'échelons pour arriver à la première et peut-être aussi de moyens pour y opérer plus virtuellement, mais j'ai été longtemps combattu par la crainte d'être trop attiré par l'appât des succès dans la sensible et d'être par-là excité à m'arrêter au milieu de ma route comme cela est arrivé à plusieurs autres ; de sorte que m'étant toujours efforcé de planer au-dessus du sensible et ayant été toujours soutenu dans mes efforts par quelques succès rares à la vérité, mais certains, je n'ai vu que les superficies des connaissances qui s'y rapportent et je n'en ai point sondé la profondeur, ce qui fait que je suis peu en état de les bien dessiner et de bien déterminer ni leur espèce ni leur étendue, et par cette raison je me suis déterminé à chercher de nouveau et à saisir les occasions que j'ai négligées ci-devant de m'instruire dans les connaissances de celle-ci. Si j'y parviens, ce sera alors seulement que je pourrai juger plus sainement l'ensemble du tout et apprécier chaque partie ; peut-être aussi devenir plus utile à d'autres que je ne puis l'être à présent.

Je ne doute donc pas que la 2^{ème} classe ne renferme des connaissances très précieuses pour l'homme et si je la nomme inférieure, c'est seulement par comparaison à l'objet à l'objet unique de la première car dans la nature tout est grand, utile, majestueux et sublime pour celui qui y cherche avec une intention pure. Mais aussi on y voit plusieurs systèmes très différents qui ont néanmoins beaucoup d'analogie entre eux dans leurs buts ou dans leurs moyens. Je n'entends parler ici que de ceux qui peuvent conduire à quelques connaissances des sciences naturelles, et nullement de ceux qui n'ont aucun rapport direct avec celles-là. Je ne veux même pas faire mention de la science de l'évocation des esprits que quelques-uns, surtout en Allemagne, ont appliquée à la maçonnerie, parce que ce qu'il y a de bon dans cette science appartient à une classe plus élevée et ce qui s'y trouve de mauvais devrait être toujours ignoré ; je ne citerai même que les principaux de ceux qui en ce genre sont venus à ma connaissance.

L'un prétend que la maçonnerie enseigne l'alchimie ou l'art mercuriel de faire la pierre philosophale et voudrait voir les Loges meublées de fourneaux et d'alambics.

L'autre, dédaignant l'art mécanique des souffleurs et même l'or qu'ils cherchent avec tant d'ardeur, donnent un sens plus relevé à la science hermétique et paraît employer pour son œuvre d'autres moyens. Il fait espérer qu'en retrouvant la parole perdue que cherchent les maçons, on obtiendra une

panacée universelle par laquelle on guérira toutes les maladies humaines et on prolongera la durée ordinaire de la vie.

Un autre enfin, prenant un vol encore plus élevé prétend qu'on enseigne aux vrais maçons l'art unique ou la science du grand œuvre par excellence par laquelle selon lui l'homme acquiert la sagesse, opère en lui-même le vrai Christianisme pratiqué dans les premiers siècles de l'ère chrétienne et se régénère corporellement en renaissant par l'eau et par l'esprit selon le conseil qui fut donné à nicodème qui s'en effraya. Celui-ci assurant qu'il connaît la vraie matière de l'œuvre ainsi que les vrais vases, fourneaux et feu de la nature par lesquels il l'opère, assure aussi que par la conjonction du soleil et de la lune et en pratiquant exactement ce qui est indiqué emblématiquement par les trois premiers grades symboliques, il sera produit un enfant philosophique, par les vertus duquel le possesseur prolongera aussi ses jours, guérira les malades et spiritualisera pour ainsi dire son corps, s'il a eu assez de courage et assez de confiance pour aller chercher la vie jusque dans les bras de la mort. Je m'arrêterai là, ces systèmes et surtout les deux derniers embrassent généralement ce que tous les autres n'indiquent que partiellement.

Je ne puis savoir encore auxquels de ces systèmes celui du Cher Frère baron Haugwitz (5) se rapporte le plus. L'explication qu'il donne des mots Jakin et Boaz, et ce qu'il indique relativement aux propriétés du 3^{ème} grade paraît assez ce rapporter à ce que je connais des deux derniers que j'ai cités. De plus, il m'est parvenu par diverses voies que sa Loge à Görlitz en Silésie a pour but spécial la science hermétique, mais je crois devoir suspendre en tout mon jugement jusqu'à ce que j'ai reçu la traduction dont V. A. S. m'annonce qu'il veut bien s'occuper pour moi.

Quoi que je n'aie aucune notion fixe sur les voies par lesquelles ces connaissances aussi anciennes que le monde se trouvent unies au christianisme et ont même été perfectionnées par lui, je ne répugne point d'admettre la possibilité que Saint Jean l'Évangéliste, qui a traité avec tant d'énergie et de sublimité de l'essence du sacré Verbe divin, ait réuni les anciens professeurs des sciences naturelles et ait perfectionné leurs connaissances par la lumière de l'Évangile, lesquelles sont ainsi parvenues jusqu'à nous ; mais une telle filiation qui ne serait démontrée que par une simple vraisemblance sera-t-elle de grand poids pour ceux qui cherchent la vérité, surtout si on y fait intervenir sans titre réel l'Ordre des Templiers ? Je crois cependant que tout cela pourrait s'arranger assez convenablement si on ne donne que pour vraisemblable ce qui ne pourrait être prouvé, et non comme certain. Tout dépendra donc du genre de preuves ou de probabilité que le cher Frère baron d'Haugwitz serait en état de produire.

Mais je pense que le point le plus essentiel dans la conjoncture présente, si on veut établir une fois pour toutes dans le régime une base fixe et invariable, est de ne présenter, en ce moment, de réforme aux maçons qu'un but réel et possible dans son espèce et dont l'effet puisse devenir certain pour ceux qui, ayant été suffisamment préparés et éprouvés, suivront fidèlement les moyens qui seraient indiqués par le système même. Si on ne les nourrissait à l'avenir comme par le passé que de principes vagues de théorie, sans leur garantir la certitude du succès de manière de manière à ce qu'ils puissent s'attendre à recevoir indubitablement par la pratique même les effets qui leur seraient promis, il est à craindre que, lassés déjà par bien des promesses illusoires que leur fait en général la Maçonnerie, ils ne s'en lassent tout à fait.

Le système de l'Ordre des Grands Profès diffère essentiellement des précédents en ce que, ne promettant aucun résultat physique et n'annonçant qu'un but spirituel moral à la portée de tous ceux qui y sont admis, il remplit parfaitement le but. Mais si à ce premier on en joint un autre, ainsi qu'il me paraît possible, qui promette quelques succès physiques dans la science naturelle, avant de l'annoncer on doit, ce me semble, s'être assuré de pouvoir donner au Elus des moyens certains de se procurer la preuve de la vérité.

(1) c'est-à-dire, dans la langue de l'époque : qui se rapporte à l'âme.

(2) La nature corporelle et la nature animale.

(3) Actuel par opposition à originel, mixte car mi-sensible et mi-spirituel.

Provient directement des thèses de M. de P.

(4) Réaux-Croix des Elus Coëns

(5) Animateur d'une société maçonnico-mystique, les Frères de la Croix et fort prisé par le Prince.

octobre 1781

Le Prince avait transmis à Willermoz cinq questions formulées par le baron d'Haugwitz. Elles ont été probablement à peu près les suivantes

1. Qui est l'auteur et, rédacteur des instructions secrètes des grades de Chevaliers Profès et Grands Profès ?

2. Qui est le chef ou Maître en chaire de ces deux grades ?

3. Quel est le but et la constitution de l'Ordre des Elus Coëns ?

4. Quel est le but des instructions des deux grades de Chevaliers Profès et Grands Profès ?

5. Cette fraternité, formée à Lyon possède-t-elle le vrai degré des Elus ?

Willermoz y répond par une longue épître emplies de détails sur sa propre vie, mais aussi très importants pour l'Histoire de Martines. En voici quelques passages.

Lyon, ce 12 octobre

"Pour répondre sommairement aux questions que me propose Votre Altesse Sérénissime, je lui confesse que je suis le seul auteur et le principal rédacteur des deux instructions secrètes de Profès et de Grand Profès qui lui ont été communiquées ainsi que des Statuts, formules et prières qui y sont jointes, et aussi d'une autre instruction qui précède ces deux-là, laquelle est communiquée sans mystère et sans engagement particulier à presque tous les chevaliers le jour même de leur vestition ou seulement quelques jours après ad libitum ; celle-ci qui contient des anecdotes fort connues et aussi une délibération du convent national de Lyon, fait le complément de la réception et prépare de loin aux deux autres qui restent secrètes et dont le susdit convent national n'eut aucune connaissance...

"Au commencement de l'année 1767 j'eus le bonheur d'acquérir mes premières connaissances dans l'Ordre dont j'ai fait mention à V. A. S. ; celui qui me les donna étant favorablement prévenu pour moi par ses informations et examen, m'avança rapidement, et j'obtins les 6 premiers degrés. Un an après, j'entrepris un autre voyage dans cette intention et j'obtins le septième et dernier qui donne le titre et le caractère de chef dans cet Ordre ; celui de qui je les reçus (en fait il est reçu par Bacon de la Chevalerie) se disait être l'un des sept chefs souverains universels de l'Ordre et a prouvé souvent son savoir par des faits : en suivant ce dernier je reçus en même temps le pouvoir de conférer les degrés inférieurs en me conformant pour cela à ce qui me fut prescrit. Cependant je n'en fis nul usage pendant quelques années que j'employai à m'instruire et à me fortifier, autant que mes occupations civiles purent me le permettre ; ce fut seulement en 1772 que je commençai à recevoir mon frère médecin, et peu après les frères Paganucci et Périsset du Luc que V. A. S. aura vus sur le tableau des Gr. Prof. et ces trois sont devenus depuis lors mes confidents pour les choses relatives que j'ai eu la liberté de confier à d'autres. "Il est essentiel que je prévienne ici V. A. S. que les degrés, du dit Ordre renferment trois parties. Les trois premiers degrés instruisent sur la nature divine, spirituelle, humaine et corporelle ; et c'est spécialement cette instruction qui fait la base de celles des Gr. Profès que V. A. S. pourra le reconnaître par leur lecture ; les degrés suivants enseignent la théorie cérémonielle préparatoire à la pratique qui est exclusivement réservée au 7e et dernier. Ceux qui sont parvenus à ce degré, dont le nombre est très petit sont assujettis à des travaux ou opérations particulières qui se font essentiellement en mars et septembre. Je les ai pratiqués constamment et je m'en suis très bien trouvé... Quoique les premiers des dits grade; soient enveloppés de quelques formes maçonniques qui sont abandonnées dans les grades plus élevés, je

reconnus bientôt que cet Ordre avait un but plus élevé que celui que l'on attribuait à la maçonnerie...

"Au commencement de 1778, il s'éleva de grands troubles dans les provinces d'Occitanie et d'Auvergne ; la 1ère n'y voulut prendre aucune part ; la seconde offrit sa médiation : les troubles furent un peu apaisés, mais pour en détruire le germe, la province de Bourgogne désira un congrès national qui peut établir une réforme dans l'administration reconnue défectueuse. Son chancelier le R. f. a Flumine s'adressa à moi pour en faire goûter le projet à celle d'Auvergne ; je crus trouver là l'occasion que je cherchais depuis longtemps : je la saisis, mais ne voulant pas absolument être reconnu pour l'auteur des instructions secrètes qui paraîtraient, il me fallait des coopérateurs discrets pour m'aider à les produire. Je communiquai donc mon projet à unes confidents susmentionnés et aussi au digne frère Salzmann qui se trouvait à Lyon depuis longtemps et que je venais de recevoir dans les premiers degrés de l'Ordre. Ils l'approuvèrent tous et m'encouragèrent à l'exécuter sans délai. Ils furent aussi d'avis que pour faciliter l'exécution il était indispensable de mettre aussi dans la confiance le Fr. a Flumine de Strasbourg dont on m'assura la discrétion. Je me conformai à cet avis et je mandais au dit fr. a Flumine que toute réforme maçonnique qui serait destituée de bases fixes et lumineuses ne produirait jamais que des effets éphémères, que j'étais dépositaire de quelques connaissances qui pouvaient s'adapter à la maçonnerie, au cas qu'elles ne lui eussent, appartenu primitivement ; que j'étais prêt à favoriser de tout mon pouvoir son projet de réforme d'administration et des rituels de l'Ordre intérieur, si de son côté il voulait s'engager à favoriser le mien pour la partie scientifique sur ce point, m'assurer de sa discrétion pour toujours sur ce point et soutenir le voile qui cacherait l'auteur de ses instructions ; que sans cela je ne pouvais pas me résoudre à prendre part à rien me trouvant excessivement lassé d'occupations si considérables et si infructueuses. Il accepta ma proposition, nous convînmes des 3 classes de l'Ordre : le symbolique, intérieur et prof. Il se chargea de préparer tout le travail de l'Ordre intérieur je me chargeai de la révision des grades symboliques et de tout ce qui concernerait la nouvelle classe secrète des Grands Profès. Je fus aidé dans la réforme de la symbolique par le fr. Saltzmann et par mes autres confidents. Je penchais beaucoup à supprimer des dits grades, tout ce qui se rapportait essentiellement aux évènements particuliers de l'Ordre des Templiers et gênait d'autour en liaison des choses plus essentielles, mais on objecta que par cette suppression on rompait toute liaison de la symbolique avec l'Ordre intérieur et tout rapport entre les loges françaises et les loges allemandes. On jugea aussi qu'il conviendrait de conserver dans le 4e grade les principaux traits caractéristiques des divers écosismes de la maçonnerie française pour servir un jour de point de

rapprochement avec elle, ces différentes combinaisons reconnues nécessaires alors ; gènèrent excessivement les unes que je me proposais qui se rapportaient toutes à un seul objet; mais on crut devoir attendre qu'un convent général de l'Ordre entier eut prononcé sur la continuation ou la suppression des rapports maçonniques avec l'Ordre des Templiers pour pouvoir prendre à cet égard un essor plus libre.

"Quant aux instructions secrètes mon but en les rédigeant fut de réveiller les maçons de notre régime de leur fatal assoupissement ; de leur faire sentir que ce n'est pas en vain qu'on les a toujours excités à l'étude des symboles, dont par leur travail et un plus de secours ils peuvent espérer- de percer le voile. De les ramener à l'étude de leurs propres natures ; de leur faire entrevoir leur tâche et leur destination. Enfin de les préparer à vouloir devenir hommes. Lié d'une part par mes propres engagements, et retenu de l'autre par la crainte de fournir des aliments à une frivole curiosité ou de trop exalter certaines imaginations si on leur présentait des plans de théorie qui annonceraient une Pratique, je me vis obligé à n'en faire aucune mention et même à ne présenter qu'un tableau très raccourci de la nature des êtres, de leurs rapports respectifs ainsi que des divisions universelles.

"Tout ce que j'y ai inséré concernant la partie scientifique n'est du tout point de mon invention ; je l'ai puisé dans les connaissances que j'ai acquises dans l'Ordre que j'ai cité déjà plusieurs fois à V. A. S. ainsi que les rapports généraux du Temple de Jérusalem avec l'Homme général lesquels je suis autorisé à croire fondés sur la vérité et sont essentiellement du ressort de l'ancienne maçonnerie dont ce temple est la base fondamentale. L'histoire du feu sacré sous Néhémie se trouvant consignée dans des anciens grades maçonniques estimés bons, on se détermina par cette raison à la conserver dans les nouveaux ; mais comme je n'en puis garantir l'authenticité je ne m'opposerais pas à sa suppression si elle répugne ailleurs.

"Quant à la partie historique de la maçonnerie, elle est fondée sur les notions que j'ai pu acquérir par les recherches les plus exactes en ce genre, j'y ai donc inséré celles qui m'ont paru être les plus justes et les plus probables, dont quelques-unes sont rectifiées par mes propres connaissances dont j'ai cité la source, mais je ne pourrais point offrir de garants authentiques des autres.

"Pendant que je m'occupais de cet ouvrage, le frère Turckheim dont le génie est très actif et qui était plus maître que moi de son temps, avait mis le sien en état d'être délibéré. Aussitôt il pressa extrêmement le terme du congrès national projeté. Il fallut le convoquer et me dépêcher de finir mon travail qui se ressentit malgré moi de la précipitation avec laquelle il fallut le terminer. Je me flattai de pouvoir le réviser ensuite pour en faire usage dans quelques occasions privées et, même d'y joindre l'explication des nombres dont j'ai parlé

ci-devant. Mais le loisir nécessaire pour un ouvrage si abstrait et qui exige une liberté d'esprit entière m'a toujours manqué, depuis vraisemblablement me manquera encore longtemps.

"Le congrès étant assemblé et ma rédaction étant à peu près finie, dans laquelle je fus aidé pour les choses de style et d'arrangement par un de mes confidents très versé en ce genre (le frère Périsset du Luc) et aussi l'un des plus avancés dans les connaissances fondamentales ; mes dits confidents qui se trouvèrent en même temps chargés de députations au congrès, y proposèrent qu'il fut formé une commission spéciale qui serait chargée de requérir et de revoir les divers renseignements qu'il serait possible de se procurer sur la partie scientifique relative à la maçonnerie primitive.

"Les chanceliers d'Auvergne et de Bourgogne furent chargés de ce soin et autorisés par le congrès de former un comité de conférences avec tous ceux qui fourniraient quelques éclaircissements sur ces matières ; il s'engagea pour laisser une plus grande liberté aux coopérateurs de ne point exiger la communication des papiers originaux qui pourraient être produits dans ce comité, ni de connaître quels seraient les frères qui les produiraient s'ils ne voulaient pas être connus ; on annonça même que l'on avait déjà reçu préliminairement de la part de quelques frères étrangers qui ne voulaient pas être nommés des papiers très importants sur cet objet, à la traduction desquels on allait travailler de suite : c'est ce qui est cause que presque tous les Grands Profès de Lyon et des autres collèges établis depuis lors ailleurs, sont persuadés qu'ils possèdent sont venues originairement d'Allemagne ou d'Italie et le vrai auteur n'est point connu. Le congrès se réserva seulement d'avoir connaissance, du résultat des conférences du comité, ce qui donna lieu à l'instruction préliminaire ostensible dont j'ai parlé plus haut et dont on fait actuellement une copie pour VV. AA. SS. Le but particulier de cette instruction approuvée par le congrès fut de réveiller l'attention des nouveaux chevaliers sur des choses essentielles de l'Ordre et de préparer aux frères Grands Profès la liberté de tenir des conférences privées entre eux sans donner aucun ombrage aux autres membres des chapitres ce qui a parfaitement réussi jusqu'à présent. "Ce travail ainsi consommé, les deux chanceliers qui avaient présidé le comité admirent aux grades de Profès et de Grands Profès ceux des dignitaires et officiers des chapitres qui se trouvaient alors à Lyon et on leur présenta les instructions secrètes, comme étant des papiers importants adressés par des frères étrangers qui avaient annoncé au congrès, et dont on venait d'achever la traduction ; après ceux-là seulement que le comité secret avait reconnu digne de cette communication, on procéda à la réception de ceux qui avaient été les confidents de ma rédaction ; au moyen de quoi tout soupçon de connivence entre eux et, moi fut absolument écarté...

"... . De plus quoiqu'il existe ici depuis dix à neuf ans une petite société composée de ceux que j'ai reçu à divers degrés dans l'Ordre que je professe, laquelle n'est connue que de ceux qui la forment, maçons et autres, cependant quelques frères qui sont aujourd'hui Grands Profès présumaient depuis longtemps que j'avais acquis quelques connaissances sur ces matières dont j'aimais à m'entretenir avec quelques amis particuliers. Je n'ai donc point répugné de déclarer au collège métropolitain que je trouvais les principes et doctrines contenues dans les instructions des Grands Profès conformes à ceux dont j'avais antérieurement acquis la connaissance ailleurs. Cet aveu a déterminé une confiance plus grande en moi et en ceux que j'ai dénommé et m'a donné plus de liberté pour expliquer dans les conférences journalières les sens obscurs de quelques passages des dites instructions.

"La marche qui a été tenue et qui m'avait paru nécessaire pour le principe de cet établissement aurait été pénible à soutenir longtemps : elle a aussi, j'en conviens, bien des inconvénients, mais ils vont en diminuant à mesure que la mémoire des moyens qui furent employés pour la fondation s'affaiblit et ils sont bien récompensés par les grands biens qui en sont résultés. On peut dire avec vérité que la maçonnerie a totalement changé de face depuis deux ou trois ans partout où les nouveaux grades symboliques ont été adoptés et les collèges secrets établis, surtout à Lyon, Grenoble, Turin, Naples, je pourrais même dire aussi à Strasbourg par les soins du frère Saltzmann, mais les effets n'ont pas été si marqués qu'ailleurs parce que ce digne frère n'a pas été bien secondé et a rencontré beaucoup d'obstacles...

"... . Je m'aperçois aussi que je n'ai pas répondu à la 5ème question, savoir cette fraternité formée à Lyon possède-t-elle le vrai degré des Elus ? Pour répondre à cette question il faudrait que le Frère Haugwitz voudrait bien me dire nettement, et sans aucun voile en quoi consiste son vrai degré des élus ? Quel en est le but et le terme présent et futur ? Enfin, quel sens il attache à ces mots ? et c'est en cela que je lui demande à mon tour une preuve de sa confiance... il faut commencer par s'entendre clairement, sur l'objet. Le 7ème grade que je possède, est vraiment le degré des Elus dans cette classe, puisqu'on y trouve des preuves évidentes de sa vérité. Quelques-uns de mes frères s'en sont rapprochés, mais ne la possèdent pas encore... "

Martinès de Pasqually et Jean-Baptiste Willermoz

Selon Jean-Baptiste Willermoz, la doctrine de Martinès :

« élève à la plus haute sphère, où est le ministère sacerdotal véritable, avec le culte vrai par lequel le ministre offre son culte à l'Eternel par la médiation de Notre Seigneur et Maître Jésus-Christ... »

Lors de leur première rencontre en 1767, c'est Martinès en personne qui officia lors de sa cérémonie de réception, et Willermoz fut à ce point impressionné par ce qu'il vécut ce jour-là que, cinquante ans plus tard, en 1821, dans un courrier à Jean de Turckheim (1749-1828) *Eques a Fulmine*, il lui rappelait dans un récit enthousiaste que son souvenir en était toujours intact, demeurant « impérissable », et qu'il se remémorait précisément tous les points marquants de ce qu'il avait reçu et découvert à cette occasion, comme il s'en expliqua dans une lettre célèbre à Charles de Hesse (1744-1836) *Eques a Cedro Libani*, datée de 1781.

Willermoz dans cette lettre fort instructive, écrite sept ans exactement après la mort de Martinès, démontrant, s'il en était besoin, l'importance de son attachement vis-à-vis de la doctrine des Elus Coëns, précisait à son correspondant : *« Au commencement de l'année 1767, j'eus le bonheur d'acquérir mes premières connaissances dans l'Ordre dont j'ai fait mention ci-devant à Votre Altesse Sérénissime. Celui qui me les donna étant favorablement prévenu pour moi par ses informations et examen, m'avança rapidement, et j'obtins les six premiers degrés. Un an après, j'entrepris un autre voyage en cette intention, et j'obtins le septième et dernier [Réau+Croix], qui donne le titre et le caractère de chef dans cet Ordre. Celui de qui je les reçus se disait être l'un des sept Chefs Souverains Universel de l'Ordre, et a souvent prouvé son savoir par des faits. En suivant ce dernier, je reçus en même temps le pouvoir de conférer les degrés inférieurs, en me conformant pour cela à ce qui me fut prescrit. Cependant je n'en fis nul usage pendant quelques années, que j'employais à m'instruire et à me fortifier, autant que mes occupations civiles purent me le permettre. Ce fut seulement en 1772 que je commençai à recevoir mon frère médecin et peu après les Frères Paganucci et Perisse du Luc, que Votre Altesse aura vus sur le tableau des Grands-Profès. Et ces trois sont devenus depuis lors mes confidents pour les choses relatives que j'ai eu la liberté de confier à d'autres. Il est essentiel que je prévienne Votre Altesse Sérénissime que les degrés dudit Ordre renferment trois parties. Les trois premiers degrés instruisent sur la nature divine, spirituelle, humaine et corporelle, et c'est précisément cette instruction qui fait la base de celle des Grands-Profès. Votre Altesse Sérénissime pourra le reconnaître par leur lecture. Les degrés suivants [Grand-Architecte, Chevalier d'Orient] enseignent la théorie cérémonielle préparatoire à la pratique, qui est exclusivement réservée au*

septième et dernier [Réau+Croix]. Ceux qui sont parvenus à ce degré, dont le nombre est très petit, sont assujettis à des travaux ou opérations particulières, qui se font essentiellement en Mars et Septembre. Je les ai pratiqués constamment et je m'en suis bien trouvé (...) Quant aux Instructions Secrètes [de la Profession], mon but, en les rédigeant fut de réveiller les Maçons de notre Régime de leur fatal assoupissement ; de leur faire sentir que ce n'est pas en vain qu'on les a toujours excités à l'étude des symboles, dont, par leur travail et avec plus de secours, ils peuvent espérer de percer le voile ; de les ramener à l'étude de leur propre nature ; de leur faire entrevoir leur tâche et leur destination ; enfin de les préparer à vouloir devenir hommes. Toutefois, lié d'une part par mes propres engagements et retenu de l'autre, par la crainte de fournir des aliments à une frivole curiosité, ou de trop exalter certaines imaginations, si on leur présentait des plans de Théorie qui annonceraient une Pratique, je me vis obligé de n'en faire aucune mention et même de ne présenter qu'un tableau très raccourci de la nature des êtres, de leurs rapports respectifs, ainsi que des divisions universelles. » (Jean-Baptiste Willermoz, Lettre au Prince Charles de Hesse-Cassel, 12 octobre 1781).

Jean-Baptiste Willermoz a trouvé dans « l'Ordre des Elus Coëns », la révélation de ce qu'il avait toujours espéré sur le plan initiatique.

Willermoz va ainsi trouver dans « l'Ordre des Chevaliers Maçons Elus Coëns de l'Univers », la révélation de ce qu'il avait toujours attendu, et de surcroît la confirmation de la justesse de ses espérances à propos des mystères subsistant, et pouvant encore être transmis, au cœur de la franc-maçonnerie. L'attachement et l'intérêt pour la doctrine et les pratiques de Martinès de Pasqually vont, dès lors, se traduire par cinq années d'une correspondance assidue et fréquente avec le thaumaturge bordelais, et un souci permanent d'approfondir sans cesse les fondements théoriques et opératifs proposés par les « Elus Coëns »

Le programme de la « Réintégration », sous la forme d'un ensemble impressionnant de par sa subtile connaissance des choses cachées, deviendra le fondement essentiel de la pensée willermozienne, et, naturellement, conduira l'initié lyonnais, lors du Convent des Gaules en 1778, à constituer le Régime Ecosais Rectifié pour qu'il devienne, concrètement, un efficace instrument de préservation, le « conservatoire » vivant de l'enseignement théorique détenu par les Réaux-Croix. De ce fait, le Rite Ecosais Rectifié est l'actif dépositaire de la doctrine martinésienne ainsi que de « l'influence spirituelle » coën authentique et véritable dont il reste le seul sur le plan historique, quoique bien malgré lui la plupart du temps - insistons fortement sur ce point à détenir validement et légitimement de par le caractère

ininterrompu de la chaîne le reliant à l'Ordre des Chevaliers Maçons Elus Coëns de l'Univers.

Willermoz aura effectivement trouvé un enseignement d'une inestimable valeur chez Martinès, dont il dira « *qu'il élève à la plus haute sphère, où est le ministère sacerdotal véritable, avec le culte vrai par lequel le ministre offre son culte à l'Eternel par la médiation de Notre Seigneur et Maître Jésus-Christ...* » [1]. Mais cet enseignement il va lui conférer une pertinence nouvelle en l'inscrivant au cœur de la doctrine de la double nature et du principe de la réédification mystique du Temple qui caractériseront par essence l'œuvre rectifiée. De la sorte, le Régime Ecossais Rectifié, tel que l'établira Jean-Baptiste Willermoz au XVIIIe siècle, recevra pour fonction, repensant la perspective martinésienne de la « Réintégration » en la dotant d'un cadre foncièrement chrétien, de restaurer l'homme dans ses fonctions sacrées et de le conduire jusqu'au seuil du Sanctuaire en lui donnant de réédifier, patiemment et lentement, son Temple particulier afin d'y célébrer par l'intermédiaire du Divin Réparateur un culte à l'Eternel car, ne l'oublions pas, ce qui guidera Willermoz dans son entreprise fut cette constante pensée telle qu'exprimée dans les leçons de Lyon aux élus coëns [2] : « *L'homme, avait un culte à opérer. Il était pur et simple, mais, ayant dégradé son être et dénaturé sa forme, son culte a changé.* » [3]

-J. -M. Vivenza, Les élus coëns et le Régime Ecossais Rectifié, Le Mercure Dauphinois, 2010.

Willermoz et l'Agent Inconnu

En 1778 le Docteur MESMER importe en France une nouvelle méthode de soins basée

sur le "magnétisme animal" "en prétendant expliquer toute le vie organique et cosmique par l'action d'un fluide circulant dans tout le corps et établissant entre eux des rapports réciproques". La communauté" scientifique est assez – pour le moins – réservée.

En 1784 un disciple de MESMER, le marquis de Puysegur, pense applique le "magnétisme animal" à des gens en état de somnambulisme, puis à des sujets plus

disposés que le commun des mortel, au spiritisme. Evidemment ces expériences et

"manifestations" diverses intéressaient les "occultistes", dans la mesure où elles semblaient conforter la théorie selon laquelle, les sujets en transe étaient inspirés par un "être surnaturel", "d'un autre monde", qui même parlait,

écrivait, par son intermédiaire. C'était déjà, vieux comme le monde !

Des groupes se formèrent, avec bien sur différentes motivations !

Des Maçons du grade le plus élevé qu'il soit, pensaient que "si les messagers divins consentaient à venir en aide aux hommes de bonne volonté qui cherchaient

à guérir leurs semblables, ils ne refuseraient certainement pas de répondre aux hommes de désir qui les interrogeraient sur ce qui intéressait la Foi et le salut des âmes".

[...]Ils introduisirent le magnétisme mystique dans une société créée à cet effet qui portait le nom de " la Concorde ". Ils y invitèrent J. B Willermoz qui s'occupa plus particulièrement d'une jeune Demoiselle Marion BLANCHET, dont il

surveillait le sommeil pour y déceler " des observations

essentielles". Monsieur MILLANOIS magnétisait Mademoiselle BERGE, le chanoine CASTELLAS endormait Mademoiselle ROCHETTE, qui devint l'Oracle du Club. Leur zélé fut mal

récompensé, leur première déception leur vint de la voyante. Son passé aurait dû d'ailleurs leur inspirer une juste défiance, mais elle sut leur imposer jusqu'au moment où elle eut trouvé l'établissement qu'elle n'avait cessé de chercher.

Arrivée à Lyon suite à "un attentat" dans un état intéressant, elle avait d'abord annoncé au chanoine Castellas qu'elle lui était unie par un mariage spirituel.

Après ses couches, pour lesquelles ses protecteurs lui avaient trouvé un asile confortable, elle avait eu des «sommeils particuliers» avec un magnétiseur plus jeune, le Frère O'Brenan, qui au bout de quelque temps, s'était éclipsé; elle fit ensuite courir le bruit que J. B. Willermoz, célibataire impénitent à cinquante-sept ans, était son époux mystique. Enfin elle réussit à prendre dans ses filets le propre neveu de Willermoz et il l'épousa le 3 octobre 1787, au grand scandale des initiés; aucun des parents du marié ou des membres de la confrérie magnétiste n'assista à la cérémonie nuptiale et le nom de Gilberte Rochette fut soigneusement effacé sur les procès-verbaux de ses sommeils.

Madame de Valliere et l'Agent Inconnu :

Les désillusions que causèrent aux Frères de la Loge Élué et Chérie les messages de l'Agent Inconnu furent d'une autre nature. Ces cahiers étaient l'œuvre d'une somnambule psychographe, Mme de Vallière, chanoinesse du chapitre de Remiremont, sœur du commandeur de Monspey (7) : Femme d'esprit curieux

et

cultivé, nourri par de vastes lectures, elle avait reçu de son frère, Élu Coën féru d'arithmosophie, Grand Profès et éminent magnétiseur spiritualiste, une instruction mystique approfondie. Aussi les cahiers qu'elle rédigeait pendant ses trances formaient-ils une sorte de recueil encyclopédique de thèmes occultistes empruntés aux antiques religions de l'Orient et aux systèmes des Manichéens et des Gnostiques, brassés, amalgamés et développés par une imagination débridée. Malheureusement ces vaticinations, qui avaient d'abord plongé les lecteurs dans une stupeur admirative, étaient en maints endroits d'une désespérante obscurité, qu'augmentait encore un texte parsemé de termes

venant d'une langue inconnue et de signes indéchiffrables. En outre les prédictions de l'Agent ne s'accomplissaient pas; notamment le prophète, dont il

avait annoncé la venue et qui devait surgir du milieu des Frères, s'obstinait à ne pas paraître. La plupart des membres de la «Société des Initiés», qui avaient salué la date du 10 avril 1785 comme le début de l'ère du «Renouveau», finirent par perdre courage. Le Sacerdos lui-même sentit vaciller sa foi et il ne put s'empêcher d'exprimer ses doutes et ses inquiétudes dans une assemblée

générale de la Loge Éluée et Chérie qu'il avait convoquée le 10 octobre 1788. Les réunions, qui avaient lieu tous les quinze jours, devinrent de moins en moins fréquentées, bien que le flot des messages continuât à déferler. Quelques membres de la Société des Initiés s'acharnèrent à cette pénible étude, dont de nouveaux textes leur parvinrent jusqu'en 1793, mais la véritable ère du Renouveau n'avait pas sensiblement dépassé son troisième anniversaire (8).

(7) Cette identification a été faite pour la première fois, et de façon définitive, par Mme A. JOLY dans son ouvrage paru en 1938.

(8) Mme de Vallière retira en 1790 à Willermoz la garde des archives pour la confier à Paganucci. Lorsque celui-ci dut, en 1793, quitter Lyon et se cacher après le siège et la reddition de la ville, Périsset Duluc lui succéda. En 1795 Paganucci, rentré à Lyon, reprit possession des documents qu'il conserva jusqu'à sa mort survenue en avril 1797. Mme de Vallière en constitua dépositaire Périsset Duluc, auquel elle envoya d'autres cahiers jusqu'en 1799. Quand Périsset

décéda à son tour en 1800, ses héritiers remirent à Willermoz tout ce qu'ils trouvèrent de documents secrets dans ses papiers.

Willermoz avait pu espérer au début que l'excursion des Grands Profès dans le domaine du magnétisme leur vaudrait quelques recrues, mais son attente fut trompée avant même que le Renouveau eût fait faillite. Lorsqu'il avait mandé au commencement de 1785 à Bernard de Turckheim que Lyon pourrait «renouer

les relations avec Bordeaux par les connaissances du (obtenues au moyen du) magnétisme», son correspondant, auquel l'événement donna raison, lui avait répondu qu'il doutait fort que ce rapprochement pût faire adopter le Système Les

Chevaliers Bienfaisants par l'ancienne III^e Province et la tirer de son assoupissement, attendu que «la partie religieuse était peu goûtée à Bordeaux»,

de sorte que les ex-Templiers de Guyenne seraient plus rebutés qu'attirés» par le cérémonial auguste de rituels qui ramenait l'esprit trop souvent à apercevoir cette seule et unique fin des travaux». D'autre part, si la pratique du magnétisme spiritualiste amena un échange de lettres fraternelles, de souhaits et de congratulations avec l'ancien secrétaire de Pasqually, l'abbé Fournié de Bordeaux, et des magnétistes de Toulouse (9), ces relations n'intéressaient qu'un petit nombre d'Élus Coëns et de mystiques qui n'avaient aucune envie d'adopter le Système maçonnique lyonnais (10). Enfin l'Agent Inconnu avait bien désigné Ferdinand de Brunswick et Charles de Hesse pour être

admis dans la Loge Éluë et Chérie, mais, comme ils devaient recevoir l'initiation à Lyon même, ils avaient décliné l'invitation que Willermoz leur avait transmise.

Bien loin d'étayer l'édifice chancelant, le somnambulisme extatique contribua à l'ébranler, en amenant le Directoire d'Auvergne à opérer dans le rituel du premier grade une modification, qui souleva de vives protestations, et en provoquant chez les Frères de confession protestante une réaction brutale contre la propagande catholique à laquelle se livraient les messages de l'Agent Inconnu.

Mme de Vallière, dont la compétence était universelle, ne s'était pas contentée de doter la Loge Éluë et Chérie de trois grades secrets; elle avait

aussi esquissé un nouveau Système de sept grades qui aurait entraîné des modifications dans les grades symboliques du Régime Rectifié, notamment dans

les batteries (11), Les papiers de Willermoz ne donnent pas d'indication précise sur les particularités de ce nouveau Système, mais certains passages des résumés et extraits des cahiers originaux font penser qu'il avait de nombreux traits spécifiques. Par exemple, Mme de Vallière bousculait la légende

traditionnelle du grade de Maître en enseignant que Hiram, «homme privilégié des Raabts» et maître de Salomon, s'étant laissé séduire par les volougs (12), était retourné à Tyr, au lieu de rester à Jérusalem, ce qui avait été la cause de sa mort. Elle affirmait aussi que le grade d'Élu avait été mal interprété et que, «convenant au moment de l'univers où nous touchons», il pouvait être rétabli (13)

(9) VULLIAUD, op. cit., p. 127-128.

(10) Lyon 5425 pièce 27.

(11) Les Maçons appelaient ainsi le nombre et la cadence des Coups frappés à la porte de la Loge pour en demander l'entrée, ou par le maillet du Vénérable pour annoncer l'ouverture et la fermeture des travaux. Chaque grade avait sa batterie distinctive.

(12) Dans le vocabulaire inventé par l'Agent Inconnu le terme Raabts désignait tantôt les connaissances secrètes, tantôt les manifestations des puissances surnaturelles, tantôt les élus possédant ces connaissances et témoins de ces manifestations. Les volougs étaient les démons

Sur ce terrain, qui lui était familier, Willermoz se sentait autrement solide que dans le domaine des spéculations transcendantes; avant de faire subir un remaniement général à l'œuvre qu'il avait si péniblement enfantée et de remettre en pratique un prototype de ces grades de Vengeance qu'il abhorrait, il tint à prendre des informations supplémentaires. Il consulta Gilberte Rochette sur le parti qu'il devait prendre. Le questionnaire qu'il avait rédigé, afin de ne rien oublier pendant le sommeil du 30 mai 1786, était ainsi conçu : «Que dois-je penser du travail fait sur les sept grades? Dois-je le publier à la Société ou le tenir secret? Quelles sont les causes qui ont influé sur ce travail des sept grades et autres (travaux) ?» Il hésitait d'autant plus à faire le

remaniement

qu'il soupçonnait, sur ce point particulier, l'influence d'un Frère auquel il s'estimait supérieur en expérience et en dignités maçonniques; il supposait que «le porteur (Monspey) avait part à ce résultat de l'imagination, surtout dans le travail ou cahier des sept grades et des batteries». Pourtant les messages de l'Agent lui inspiraient, pendant la seconde année du Renouveau, un respect trop profond pour qu'il refusât de se conformer, au moins partiellement, à leurs prescriptions. Il prévenait donc le 30 juillet 1786 Ferdinand de Brunswick que «les rituels du premier au quatrième grade (14) devraient vraisemblablement subir quelques modifications pour s'adapter aux enseignements de la nouvelle génération». Il avait du reste déjà apporté un changement important dans le rituel du grade d'Apprenti en obtenant du Directoire d'Auvergne dès le 5 mai 1785, c'est-à-dire moins d'un mois après la fondation de la Loge secrète entée sur la Bienfaisance, que le mot de passe du premier grade, adopté par les Loges bleues de tous les Systèmes et qui était traditionnellement Tubalcaïn, serait remplacé par Phaleg.

On comprend cette hâte quand on lit ce que les messages, alors reçus avec tant de vénération, disaient des deux personnages bibliques. Tubalcaïn était la bête noire de Mme de Vallière; elle l'accusait des crimes les plus monstrueux, le rendait responsable de l'emploi néfaste des corps naturels, de la perversion des animaux et de la dégradation de la race humaine. C'était par des opérations diaboliques qu'il avait découvert l'art de forger les métaux, en «voulant le règne minéral»; il avait rendu le taureau rebelle à l'homme et donné la rage au chien. «Coupable des plus honteuses prévarications en voie charnelle» et «entraîné par sa concupiscence», Tubalcaïn «évia les mauvais anges en femmes déjà existantes. Tel est le crime qui corrompt toute chair. Il fut livré au sort des démons. Oh ! abîme d'horreurs ! » La femme avec laquelle Noé, échappé au déluge, «virtualisa» les rejetons dont devait sortir la nouvelle race humaine, avait été pervertie par Tubalcaïn, qui voulait en faire un démon (15). Noé l'arracha à temps à son séducteur, mais la génération féminine issue de l'union du patriarche avec cette femme souillée, «quoique véritablement délivrée de la tâche du crime qui voulia» sa mère, «en porte encore les marques dans sa constitution novénaire (physique)» (16). Ainsi «les êtres de la nature ont été souillés» autant par «le crime de Tubalcaïn» que par «la chute de l'homme».

Phaleg fut au contraire le bienfaiteur de l'humanité déchue, en lui enseignant les vérités éternelles. «La seule initiation pure est celle qui a commencé à

Phaleg; elle s'étend de ce patriarche à Jésus-Christ qui en a légué à son tour le dépôt». Phaleg est par conséquent le fondateur de la Maçonnerie; il groupa les Raabts en Loges, «nom qui tient son origine du mot primitif Logos, la Parole».

Ces considérations parurent à Willermoz si décisives qu'il résolut d'enlever au sinistre Tubalcaïn le patronage du grade d'Apprenti symbolique pour le donner à Phaleg. Mais le nouveau mot de passe ne pouvait avoir force de loi dans les Loges bleues soumises au Directoire d'Auvergne que si ce dernier prenait un arrêté en ce sens. Comme il n'était pas possible de lui faire connaître la véritable raison de cette innovation, il fallut trouver un prétexte. Willermoz rédigea donc un mémoire bourré de citations bibliques dont il donna d'abord lecture au comité des grades, dans lequel siégeaient plusieurs membres de la Loge flue et Chérie; ils comprirent à demi-mot et décidèrent leurs collègues à approuver la proposition. Alors le chevalier de Savaron, qui présidait le Directoire, donna à son tour. Le 5 mai 1785, «le Directoire Provincial étant régulièrement assemblé avec la Régence écossaise (Chapitre Préfectoral) et le Directoire cossais (du Prieuré de Lyon)» (17), Savaron pria le Frère ab Eremo, Grand Chancelier Provincial, d'expliquer pourquoi le comité des grades proposait de changer le mot de passe des Apprentis.

Willermoz, procédant à une seconde lecture de son mémoire (18), exposa que Tubalcaïn, fils de Lamech le Bigame et de Sella, ayant été le premier à connaître l'art de travailler avec le marteau de forgeron et à se montrer habile en toutes sortes d'ouvrages d'airain et de fer, «c'était une contradiction de donner à l'Apprenti ce mot de ralliement après lui avoir fait quitter tous les métaux qui sont les emblèmes des vices» (19).

(13) Il était aussi question d'un «pont de la mort», qui semble avoir été un accessoire d'une cérémonie de réception, comme le pont que le récipiendaire au grade de Chevalier d'Orient franchissait en combattant l'épée à la main contre des ennemis fictifs.

(14) On peut supposer, d'après ce texte, que le Système de sept grades inventé par Mme de Vallière se composait, comme l'Ordre Rectifié, de quatre grades «ostensibles» : Apprenti, Compagnon et Maître Symboliques, Maître Écossais, et

des trois grades secrets pratiqués par la Loge Élué et Chérie.

(15) Il y a probablement dans cet épisode un souvenir de la Lilith qui, d'après le Talmud, fut la première compagne d'Adam et devint un démon qui fait périr les nouveau-nés.

(16) On devine à quelle pollution périodique Mme de Vallière faisait allusion.

(17) La réunion de ces trois comités directeurs ne formait pas une très nombreuse assemblée, car la plupart des charges étaient remplies dans chacun d'eux par les mêmes Frères sous des titres différents.

(18) Lyon 5477 pièce 7.

(19) Avant d'être présenté à la Loge, le candidat au grade d'Apprenti devait déposer tous les objets en métal : monnaie, bagues, tabatière, boucles de souliers, qu'il avait sur lui. Les catéchismes donnaient d'ordinaire à ce geste symbolique

Il nous faut nous replacer dans le contexte sociétal de l'époque, pour relativiser les errements passagers des "Élus" qui se sont alors laissés abuser, par quelques farfelu (e)s en mal de bénéfices nombreux et divers. Ces "affaires" sont de tous les temps. Que la lourde responsabilité que d'aucun avait à assumer, l'ai fait s'entourer de conseils plus ou moins judicieux, n'est pas de nature ni d'un tel danger qu'il faille pour autant en minimiser l'Œuvre dans son Immensité, car c'est bien de cela qu'il s'agit ici. Que Tubalcaïn ait laissé sa place à Phaleg Est-ce bien là tout le problème ?

Il n'est pas lointain le temps – de nos jours – ou nos plus grands politiques s'entouraient des conseils de tel ou telle voyant (e) perspicace ! Et alors ?

source : forum Yahoo groups

diplômes Coëns de Jean-Baptiste Willermoz

Au nom du Grand Architecte de L'Univers Joie, paix. Salut. Bénédiction, à tous ceux qui nous Entendent, amen †

Du Grand Orient Des Orient Nous Grand souverain Maître En Chef des Ordres Éminents de la Franche-Maçonnerie. Juge Souverain des Sept tribunaux des Chevaliers Maçons Répandu sur la Surface de la terre, dépositaire et conducteur En chef de la Sainte Arche,-Commandant les douze Étendards des tribus, inspecteur général des Puissants Réaux † Et D'orient, Grand Maître des cinq points Cardinaux de L'ordre, chef de la discipline des hautes et basses classes pour le maintien des Statuts, Règlements, fonctions, et cérémonies de la Respectable confraternité des chevaliers Maçons de L'univers Élu Coën 3. 5. 7. ayant le département de la partie Septentrionale, Siégeant actuellement au Grand Orient de Paris... .. Et nous Son Substitut universel Commandant Les trois et cinq Étendards des tribus.

Conducteur particulièrement désigné juge Souverain des trois tribunaux des Chevaliers Maçons Élus coën de L'univers, Dépositaire et Conducteur de La Sainte Arche et des Puissant Réaux † Et D'Orient, Grand Maître des cinq points Cardinaux de notre ordre, chef de la Discipline des hautes et basses Classes, pour le maintien des statuts, Règlements fonctions et cérémonies de la respectable confraternité. Élevé à la gloire de L'Éternel dans la Région Septentrionale... ..

Après avoir fait ouvrir les portes de nos circonférences, pour vérifier les faibles travaux de notre très cher frère Jean Baptiste Willermoz âgé de 36 ans natif de Lyon y résident,... ayant été pleinement satisfait et convaincu par la régularité de ses bonnes vies et meurs, de son zèle et de la persévérance qu'il nous a témoigné de vive voix, en plusieurs instances, de vouloir sortir de l'Erreur ou il avait été plongé depuis plusieurs années, suivant de Bonne foi un Ordre qui avait pris pour type L'auguste titre de Maçons et n'y ayant trouvé que le Seul nom, il aurait sollicité conformément à nos Lois et supplié le tribunal souverain de le sortir entièrement des ténèbres ou il a été plongé en le régénérant parmi le nombre des vrais et Légitimes Maçons, en conséquence il aurait été par nous régénéré et réhabilité et sorti de tous les engagements qu'il aurait pu contracté de bonne foi, les considérant comme abusifs et l'avons par la rendu libre de toutes ses actions et volonté particulières et générales dans l'ordre, pour cet effet avons fait placer le cher frère entre notre Compas, notre Équerre, notre niveau et notre perpendiculaire autour de l'Étoile Vivifiante et avons Examiné et vérifier La pensée, L'action et L'Esprit du dit frère concernant le Bien général et particulier de notre ordre, a quoi il aurait entièrement satisfait au désir du tribunal souverain, a ordonné que le dit frère serait entièrement réhabilité et mis pour un temps 3 immémorial aux nombre des chevaliers Élus Coën de

l'univers, après avoir passé par toutes les Épreuves et Cérémonies de notre ordre conformément à nos Règlements et statuts, l'avons pour cet effet initié dans nos Sacrées mystères cachés sous l'Emblème de la franche-maçonnerie en lui faisant monter l'Escalier en forme de vis, il serait arrivé heureusement à la porte du saint des saints ou il a été reçu et ordonné, au nom Du Grand Architecte de l'Univers Apprentif, Élu, Coën. Grand Architecte, Chevalier Et Commandeur D'orient et D'occident, et en sa qualité l'avons proclamé et fait proclamer dans nos Circonférences, ordonné et promu notre inspecteur général, et en sa qualité lui donnons plein droit et pouvoir d'opérer pour la propagation de l'ordre des Élus Coën, tant en affiliations que fondations et corrections dans son département seulement conformément à ce qu'il lui sera ordonné et délivré par écrit du tribunal Souverain qu'il lui enjoint de ne jamais s'écarter sous quelque prétexte que ce Soit des Lois Règlements Cérémonies Statuts généraux Et secrets de notre ordre sans une permission express des Grands Souverains, de leurs substituts universels et du tribunal souverain, faute par lui de supporter toutes les peines prescrites par nos Lois selon qu'il s'y est soumis et engagé. En ce mandons à tous nos inspecteurs généraux et particulier, de même qu'a toutes nos Loges, Suffragantes, temples grands temples, de notre correspondance et a un chacun membres d'iceux de regarder le très respectable et très haut Jean Baptiste Willermoz comme il appartiendra, lui obéir, le respecter et le considérer, en tout ce qu'il commandera pour le bien général de L'ordre, faute par ceux qui contreviendront au dit mandement d'être réputés comme réfractaires de nos Lois, et être procédés et punis conformément aux statuts généraux, le tribunal souverain promettant à tous ses Émules et prosélytes qui se conformeront au contenu du dit Bref toute son amitié et attention fraternelle et de les regarder comme des Enfants chéris, le tout conformement aux statuts et Lois inviolables de L'ordre desquels en aucun cas nous ne saurions souffrir l'oubli, Enjoignons au dit très haut Maître de donner avis à nous et à notre tribunal souverain de ses opérations maçonniques, soit en affiliations et réceptions de chevaliers maçons, titre qui ne doit pas s'accorder à la légère et de nous informer de la moindre de ses démarches, concernant l'ordre pour qu'elles soient toujours revêtues des formalités nécessaires en les marquant au coin de l'authenticité par la conformité unanime de nos travaux Donnés dans le centre de nos circonférences ouvertes dans le grand temple des Élus Coën Du Grand Orient des Orient du tribunal souverain Élevé à la gloire de L'Éternel, sous les authentiques constitutions des Sept très hauts très Puissants Souverains des ordres des chevaliers Maçons Élu Coën de K A AB A. M. I. V. l'univers. L'an Maçonnique de la renaissance des vertus de l'ère hébraïque 3. 3. 3. 2 4 4 8 5 7 2 6 du Monde 4 5 du Christ, style vulgaire 1767 le 23 mai... 400 300 100 77 83

Textes assemblés par
MARIETTE Cyvard
Pour CRPTRAD

40 20 15 1297 53 scellé et timbré par nous soussigné par nous Réaux † très
haut et très puissant inspecteur général du tribunal souverain le cher De Balzac

La paix Soit avec vous
Don Martines De Pasqually Grand Souverain
Bacon de la Chevalerie

diplômes Coën de JB WILLERMOZ (1)

LES DIPLOMES COËNS DE J. -B. WILLERMOZ (Alice Joly)

Au nom du Grand Architecte de L'Univers Joie, paix. Salut. Bénédiction, à tous ceux qui nous Entendent, amen †

Du Grand Orient Des Orient Nous Grand souverain Maître En Chef des Ordres Éminents de la Franche-Maçonnerie. Juge Souverain des Sept tribunaux des Chevaliers Maçons Répandu sur la Surface de la terre, dépositaire et conducteur En chef de la Sainte Arche,-Commandant les douze Étendards des tribus, inspecteur général des Puissants Réaux † Et D'orient, Grand Maître des cinq points Cardinaux de L'ordre, chef de la discipline des hautes et basses classes pour le maintien des Statuts, Règlements, fonctions, et cérémonies de la Respectable confraternité des chevaliers Maçons de L'univers Élu Coën 3. 5. 7. ayant le département de la partie Septentrionale, Siégeant actuellement au Grand Orient de Paris... .. Et nous Son Substitut universel Commandant Les trois et cinq Étendards des tribus.

Conducteur particulièrement désigné juge Souverain des trois tribunaux des Chevaliers Maçons Élus coën de L'univers, Dépositaire et Conducteur de La Sainte Arche et des Puissant Réaux † Et D'Orient, Grand Maître des cinq points Cardinaux de notre ordre, chef de la Discipline des hautes et basses Classes, pour le maintien des statuts, Règlements fonctions et cérémonies de la respectable confraternité. Élevé à la gloire de L'Éternel dans la Région Septentrionale... ..

Après avoir fait ouvrir les portes de nos circonférences, pour vérifier les faibles travaux de notre très cher frère Jean Baptiste Willermoz âgé de 36 ans natif de Lyon y résident,... ayant été pleinement satisfait et convaincu par la régularité de ses bonnes vies et meurs, de son zèle et de la persévérance qu'il nous a témoigné de vive voix, en plusieurs instances, de vouloir sortir de l'Erreur ou il avait été plongé depuis plusieurs années, suivant de Bonne foi un Ordre qui avait pris pour type L'auguste titre de Maçons et n'y ayant trouvé que le Seul nom, il aurait sollicité conformément à nos Lois et supplié le tribunal souverain de le sortir entièrement des ténèbres ou il a été plongé en le régénérant parmi le nombre des vrais et Légitimes Maçons, en conséquence il aurait été par nous régénéré et réhabilité et sorti de tous les engagements qu'il aurait pu contracté de bonne foi, les considérant comme abusifs et l'avons par la rendu libre de toutes ses actions et volonté particulières et générales dans l'ordre, pour cet effet avons fait placer le cher frère entre notre Compas, notre Équerre, notre

niveau et notre perpendiculaire autour de l'Étoile Vivifiante et avons Examiné et vérifié La pensée, L'action et L'Esprit du dit frère concernant le Bien général et particulier de notre ordre, a quoi il aurait entièrement satisfait au désir du tribunal souverain, a ordonné que le dit frère serait entièrement réhabilité et mis pour un temps 3 immémorial aux nombre des chevaliers Élus Coën de l'univers, après avoir passé par toutes les Épreuves et Cérémonies de notre ordre conformément à nos Règlements et statuts, l'avons pour cet effet initié dans nos Sacrées mystères cachés sous l'Emblème de la franche-maçonnerie en lui faisant monter l'Escalier en forme de vis, il serait arrivé heureusement à la porte du saint des saints ou il a été reçu et ordonné, au nom Du Grand Architecte de l'Univers Apprentif, Élu, Coën. Grand Architecte, Chevalier Et Commandeur D'orient et D'occident, et en sa qualité l'avons proclamé et fait proclamer dans nos Circonférences, ordonné et promu notre inspecteur général, et en sa qualité lui donnons plein droit et pouvoir d'opérer pour la propagation de l'ordre des Élus Coën, tant en affiliations que fondations et corrections dans son département seulement conformément à ce qu'il lui sera ordonné et délivré par écrit du tribunal Souverain qu'il lui enjoint de ne jamais s'écarter sous quelque prétexte que ce Soit des Lois Règlements Cérémonies Statuts généraux Et secrets de notre ordre sans une permission express des Grands Souverains, de leurs substituts universels et du tribunal souverain, faute par lui de supporter toutes les peines prescrites par nos Lois selon qu'il s'y est soumis et engagé. En ce mandons à tous nos inspecteurs généraux et particulier, de même qu'à toutes nos Loges, Suffragantes, temples grands temples, de notre correspondance et à un chacun membres d'iceux de regarder le très respectable et très haut Jean Baptiste Willermoz comme il appartiendra, lui obéir, le respecter et le considérer, en tout ce qu'il commandera pour le bien général de L'ordre, faute par ceux qui contreviendront au dit mandement d'être réputés comme réfractaires de nos Lois, et être procédés et punis conformément aux statuts généraux, le tribunal souverain promettant à tous ses Émules et prosélytes qui se conformeront au contenu du dit Bref toute son amitié et attention fraternelle et de les regarder comme des Enfants chéris, le tout conformement aux statuts et Lois inviolables de L'ordre desquels en aucun cas nous ne saurions souffrir l'oubli, Enjoignons au dit très haut Maître de donner avis à nous et à notre tribunal souverain de ses opérations maçonniques, soit en affiliations et réceptions de chevaliers maçons, titre qui ne doit pas s'accorder à la légère et de nous informer de la moindre de ses démarches, concernant l'ordre pour qu'elles soient toujours revêtues des formalités nécessaires en les marquant au coin de l'authenticité par la conformité unanime de nos travaux Donnés dans le centre de nos circonférences ouvertes dans le grand temple des Élus Coën Du Grand Orient

Textes assemblés par
MARIETTE Cyvard
Pour CRPTRAD

des Orient du tribunal souverain Élevé à la gloire de L'Éternel, sous les
authentiques constitutions des Sept très hauts très Puissants Souverains des
ordres des chevaliers Maçons Élu Coën de K A AB A. M. I. V. l'univers. L'an
Maçonnique de la renaissance des vertus de l'ère hébraïque 3. 3. 3. 2 4 4 8 5 7
2 6

du Monde 4 5 du Christ, style vulgaire 1767 le 23 mai... 400 300 100 77 83 40
20 15 1297 53 scellé et timbré par nous soussigné par nous Réaux † très haut et
très puissant inspecteur général du tribunal souverain le cher De Balzac

La paix Soit avec vous

Don Martines De Pasqually Grand Souverain

Bacon de la Chevalerie

diplômes Coën de JB WILLERMOZ (2)

AU NOM DU GRAND ARCHITECTE DE L'UNIVERS

JOIE, PAIX, SALUT ET BÉNÉDICTION

A Tous ceux qui Nous entendent. Amen † Amen † Amen †

Nous Grand Souverain Maître en chef des Ordres éminents des Sages Philosophes, Juge Souverain des Sept Tribunaux des Chevaliers Elus-Coëns répandus sur la surface de la Terre, Dépositaire et Conducteur en chef de la Sainte Arche, Commandant les douze Étendards des Tribus, Inspecteur général des puissants Réaux † et d'Orient, Grand Maître des cinq points cardinaux de l'Ordre, Chef de la Discipline des haute et basse classes, pour le maintien des Statuts, Règlements, Fonctions et Cérémonies de la respectable Confraternité des Sages Philosophes de l'Univers Élus Coën 3. 5. 7. Ayant le Département de la Partie septentrionale, siégeant actuellement au Grand Orient de Paris et Bordeaux,

Et Nous son Substitut universel, après avoir fait ouvrir toutes les portes de nos Circonférences, pour vérifier les travaux de notre très cher et amé frère Jean Baptiste Willermoz âgé de 37 ans, négociant, natif et résident à Lyon, pour le récompenser ainsi qu'il conviendrait ; les Gardes placés sous le Compas, l'Équerre, le Niveau et la perpendiculaire, autour de l'Étoile vivifiante, la balance en main, avons examiné le cher [220] frère sur tous les points de l'Ordre ; satisfaits des progrès qu'il y a faits et pleinement convaincus de son zèle & son attachement pour Lui, avons jugé à propos de l'initier dans les plus secrets mystères cachés sous l'Emblème de la franche-maçonnerie : En conséquence avons fait retirer les Ondes et avons écarté du Saint des saints tout ce qui n'est point fait pour en approcher ; ensuite nous avons pris le cher frère par la main et lui avons fait monter les Escaliers en forme de vis ; il est arrivé heureusement à la Porte du Saint des saints qui lui a été ouverte et là, par l'autorité et le pouvoir qu'il a plu au Grand Architecte de l'Univers, Nous faire transmettre par ses Députes Grands Maîtres, avons installé dans nos Circonférences ledit très cher et aimé frère Jean Baptiste Willermoz pour recevoir la paye de ses travaux; à l'effet de quoi nous l'avons créé, ordonné, promu et institué, comme par ces présentes le créons, ordonnons et instituons Réaux † et d'Orient, serviteur des serviteurs Ouvriers du Temple du très haut. Juge souverain né de tout Tribunal, opérant virtuellement dans nos circonférences particulières et générales, l'avons proclamé et fait proclamer aux usages ordinaires et saluer en sa dite qualité de Réaux † pour le faire jouir de toutes les autorités et prérogatives attachées à son Grade. A ces causes Mandons a tous frères nos Émules et autres de le reconnaître, respecter et lui obéir en tout ce qui concernera le bien de l'Ordre ; ratifions et approuvons tout ce que ledit haut et puissant Maître notre frère opérera pour la propagation de

l'Ordre des Elus-Coën, tant en affiliations et fondations que corrections et destructions des Loges et Temples français, Écossais, Irlandais, Anglais et autres de son District dans la Partie septentrionale comme Réaux † et d'Orient, Juge Souverain de tout Tribunal sous l'Étendard des Élus Coën de Josué ; assurant chaque Loge et Temple et un chacun membre d'iceux de les regarder comme il appartiendra par les avis que nous en recevrons, leur promettant à tous notre amitié et attention fraternelle et de les regarder comme des Enfants chéris, le tout conformément aux Statuts et Lois inviolables de l'Ordre, desquelles en aucun cas nous ne saurions souffrir l'oubli, et sous les conditions que ledit Puissant Maître nous donnera avis et à notre Tribunal souverain de ses Opérations et distinguera les simples Loges symboliquement constituées, des Temples de Chevaliers Élus Coën, titre qui ne doit pas s'accorder légèrement, et qu'il sera en outre tenu de nous informer de la moindre de ses démarches concernant l'Ordre, pour qu'elles soient toujours revêtues des formalités nécessaires en les marquant au coin de l'authenticité et en la conformité unanime de nos travaux : Donné dans le Cercle d'adoption ouvert dans le Temple des Elus-Coën K. A. AB. de Josué, au Grand Orient du Tribunal Souverain, siégeant à Pans, l'an Mystique 3. 3. 3.

5 A. MI. V. de la Renaissance des Vertus de l'Ère hébraïque 5726. 2. 4. 4. 8. du Monde 45 du Christ, style vulgaire 1768 - le mai. 83402015129 7 5 3 400100
Don Martines De Pasqually G Srin Scellé et timbré La Paix soit avec Vous
Par Mandement du très Par Nous soussigné haut et très puissant Tribunal Souverain siégeant Réaux † Inspecteur général du Tribunal Bacon actuellement au Grand Souverain.

De La Chevalerie Orient des Orient universels Paris et Bordeaux. et d'orient inspecteur général et particulier du tribunal secret

Grainville R †

N. de Baudry

h. de Luzignan

Cher de Balzac

Leray Sin juge R ††

Textes assemblés par
MARIETTE Cyvard
Pour CRPTRAD

Jean-Baptiste Willermoz (1730-1824)

Lundi 3 août 2009

Jean-Baptiste Willermoz, né à Lyon le 10 juillet 1730 et mort dans la même ville le 29 mai 1824, fut un Maçon d'une envergure exceptionnelle, comme il ne s'en rencontre pas beaucoup par siècle. C'est indéniablement une des personnalités les plus éminentes et les plus considérables de l'histoire de la Maçonnerie - surtout de la Maçonnerie française, mais pas uniquement d'elle, et qui exerça sur son évolution une influence déterminante. Véritable père fondateur du Régime Ecossais Rectifié, il fut l'architecte en chef d'un édifice qui subsiste encore durablement malgré d'étonnantes vicissitudes. Il a longtemps été de mode d'adopter à son sujet un ton dénigrant et persifleur, qu'on retrouve à l'envi sous la plume de Paul Vulliaud, d'Alice Joly, de René le Forestier, de Pierre Chevallier... Le tournant fut pris en 1973 lorsque, dans son *Esotérisme au XVIIIe siècle*, Antoine Faivre, le premier, écrivit : « On peut dire qu'il atteignit une haute spiritualité et que sa largeur de vue était peu commune. Il se montra doué autant pour la méditation et l'illumination intérieure que pour l'organisation ou l'administration. La Révolution a failli être fatale à son œuvre ; mais on le considère toujours comme l'un des plus grands personnages de l'histoire maçonnique. » (p. 176). Depuis lors, en particulier avec la remise au jour de nombreux documents d'archives, la grandeur du personnage s'est imposée de plus en plus.

Issu d'une ancienne famille de bourgeois de Saint-Claude (dont le patronyme s'orthographiait originellement Vuillermoz), et qui était, d'après des documents de famille, d'origine espagnole lointaine, son père s'était installé à Lyon comme marchand mercier. Jean-Baptiste, aîné de douze frères et sœurs, fut très jeune projeté dans la vie active : mis en apprentissage auprès d'un commerçant en soieries à l'âge de 14 ans, il monta à 24 ans sa propre manufacture ; peu avant Wilhelmsbad, une notice le décrit comme « fabricant en étoffes de soie et d'argent et commissionnaire en soieries. » Il vendit son établissement en 1782 tout en conservant des intérêts dans la maison de mercerie en gros de son frère Antoine et de son beau-frère Pierre Provensal, époux de sa sœur aînée Claudine.

Même s'il consacra à la Franc-Maçonnerie l'essentiel de sa longue vie, il s'engagea activement dans la vie de la cité en se conformant à l'esprit des règles qu'il avait lui-même édictées pour les Chevaliers Bienfaisants de la Cité Sainte, c'est-à-dire en mettant ses facultés d'organisateur et d'administrateur au service de la religion et de la bienfaisance au sens large du terme : il fut successivement ou simultanément administrateur de l'hôtel-Dieu (notamment

durant la période périlleuse de la Terreur, en 1793) puis des hospices civils de Lyon, membre du conseil de fabrique (c'est-à-dire du conseil paroissial) de Saint-Polycarpe, conseiller général du département du Rhône, il s'occupa d'instruction primaire, devint agriculteur passionné... Willermoz fut tout sauf un Maçon en chambre.

C'est néanmoins par son œuvre maçonnique qu'il est passé à la postérité. Initié en 1750 à l'âge de 20 ans dans une loge dont on ignore le nom, il franchit très rapidement tous les échelons. Elu Vénérable à peine deux ans plus tard, en 1752, il ressent la nécessité de mettre de l'ordre dans une situation marquée « par des abus qui s'accréditaient de plus en plus » et il contribue à former, en 1760, la Grande Loge des Maîtres Réguliers de Lyon, reconnue en 1761 par la Grande Loge de France. Après en avoir été le Président en 1762-63, il obtient d'en devenir le « Garde des sceaux et archives », fonction qui devait avoir ses préférences dans tous, ou presque tous, les organismes auxquels il appartient car, tirant parti de la correspondance d'affaires qu'il entretenait avec l'Europe entière, il pouvait ainsi se livrer à une de ses activités favorites : recueillir, étudier et comparer les rituels de tous les grades possibles. Et cela indubitablement par goût de collectionneur, mais aussi pour des raisons bien plus profondes, qu'il exposera dans une lettre de novembre 1772 au baron de Hund, le fondateur de la Stricte Observance : « *Depuis ma première admission dans l'Ordre, j'ai toujours été persuadé qu'il renfermait la connaissance d'un but possible et capable de satisfaire l'honnête homme. D'après cette idée, j'ai travaillé sans relâche à le découvrir. Une étude suivie de plus de 20 ans, une correspondance particulière fort étendue avec des frères instruits en France et au dehors, le dépôt des archives de l'Ordre de Lyon, confié à mes soins, m'en ont procuré bien des moyens...* » Et il constitue, à l'effet d'étudier tous les « hauts grades » dont il se procurait la connaissance et d'en être en quelque sorte le « laboratoire », un chapitre réservé à une « petite société » : le chapitre des Chevaliers de l'Aigle noir, dont il confia la présidence à son frère Pierre-Jacques.

Le but de ces recherches, à savoir le véritable but de la Franc-Maçonnerie, lui fut révélé lorsqu'il fut admis en mars 1767, par Martines de Pasqually en personne, dans son Ordre des Chevaliers Maçons Elus Coëns de l'Univers. Dans une lettre, également de 1772, à un autre dignitaire de la Stricte Observance, le baron de Landsperg, Willermoz s'en explique avec discrétion mais avec netteté : « *Quelques heureuses circonstances me procurèrent l'occasion dans mes voyages d'être admis dans une société bien composée et peu nombreuse, dont le but qui me fut développé hors des règles ordinaires me séduisit. Dès lors tous*

les autres systèmes que je connaissais (car je ne puis juger ceux que je ne connais pas) me parurent futiles et dégoûtants. C'est le seul où j'ai trouvé cette paix intérieure de l'âme, le plus précieux avantage de l'humanité, relativement à son être et à son principe. » De fait, convaincu d'avoir découvert la vérité de la Maçonnerie, Willermoz ne s'en départira jamais et demeurera inébranlablement fidèle, en dépit des apparences, et quoi qu'on ait prétendu, à son initiateur Martines, à sa doctrine et à son Ordre.

Après l'avoir reçu, comme il vient d'être dit, au cours d'une cérémonie empreinte d'émotion (que Willermoz devait relater en 1781 à Charles de Hesse), le Grand Souverain, qui avait décelé ses capacités, le nomma peu après « Inspecteur général de l'Orient de Lyon et Grand Maître du Grand Temple de France ». En mai 1768, le Substitut Universel de l'Ordre des Elus Coëns, Bacon de la Chevalerie l'ordonna Réau-Croix ; bien que cette ordination ait été opérée sur autorisation de Martines, celui-ci éprouva des doutes sur sa parfaite régularité, et il décida de la confirmer deux ans plus tard, en mai 1730, par la « voie sympathique », c'est-à-dire à distance-méthode fréquente pour les opérations des Elus Coëns, notamment les travaux d'équinoxe.

Willermoz prit très au sérieux les fonctions qui lui avaient été conférées et, méticuleux comme il l'était, il fut, parmi les disciples de Martines, le plus pressant pour obtenir de lui des rituels, instructions et autres documents qui faisaient défaut aux Coëns pour travailler ; à cet égard, sa correspondance avec Saint-Martin, lorsque celui-ci fut devenu secrétaire de Martines, est des plus précieuses, de même que les notes que lui-même établit pour la pratique des rituels coëns. Par dérogation à la règle qu'il s'était imposée pour les autres systèmes, y compris le sien, à savoir le Régime Ecossais Rectifié, il tint à conserver la conduite du Temple de Lyon, et il le maintint en effet en activité bien après la désagrégation de l'Ordre des Elus Coëns, jusqu'aux premiers troubles de la Révolution. Preuve du respect révérencieux que Willermoz portait à l'œuvre de son maître, il n'apporta aucun changement, même léger, à l'Ordre des Elus Coëns, qu'il laissa complètement à l'écart de sa grande entreprise de réforme-de rectification-de la Maçonnerie. Enfin, en ce qui concerne l'homme, en dépit des tiraillements ou des agacements réciproques, inévitables de la part de personnes aux natures aussi caractérisées et aussi contrastées, il lui porta toujours la plus grande considération en tant que maître initiateur, écrivant à son sujet, dans son extrême vieillesse, en 1821 : « Cet homme extraordinaire auquel je n'ai jamais connu de second. »

C'est que Willermoz avait adhéré d'emblée, et définitivement, à la doctrine de la réintégration, doctrine dont il estima dès lors qu'elle avait été, et devait être toujours, à la base de la Maçonnerie primitive et authentique ; si elle était

absente de tel ou tel système maçonnique, c'était la marque que celui-ci était « futile ou dégoûtant » ou encore « apocryphe », disait-il en empruntant le terme et l'idée à Martines.

La découverte de la doctrine de Martines ne dissuada nullement Willermoz de continuer ses enquêtes sur tous les systèmes maçonniques qui venaient à sa connaissance et de solliciter de ses nombreux correspondants, souvent princiers, tel Charles de Hesse, des échanges de « lumières ». Mais on s'est complètement mépris sur le sens de ces démarches, qu'on a présentées comme une quête incessante et toujours inassouvie de la vérité. Rien n'est plus erroné. Cette vérité, Willermoz était convaincu de l'avoir reçue, et elle le satisfaisait entièrement. S'il continuait à la chercher ailleurs que dans l'Ordre de Martines, c'était dans un tout autre but : celui de réunir en un faisceau tous les systèmes maçonniques authentiques-authentiques parce que, par hypothèse, ils véhiculaient la même doctrine, ou encore, pour reprendre une image qu'il utilisa souvent, pour réunir les branches issues d'un même tronc. Cette « réunion générale de tous les rites et systèmes maçonniques » était une idée qui le poursuivit longtemps et qu'il exposa publiquement devant le Convent de Wilhelmsbad ; et elle trouva son écho dans la titulature officielle des Loges du Régime Ecossais Rectifié, qui est : « Loges réunies et rectifiées de France ».

Ce n'est pas autrement qu'il faut interpréter son adhésion et celle des deux groupes dont il était le principal inspirateur, à Strasbourg et à Lyon, à la Stricte Observance, dite encore Maçonnerie réformée ou rectifiée de Dresde. Cette adhésion se fit sur la base d'un quiproquo complet : lorsque le baron de Weiler, émissaire de Charles de Hund, parlait de « rétablir l'Ordre dans son premier état », il sous-entendait par là le rétablissement de l'Ordre du Temple aboli en 1313, là où Willermoz comprenait le retour à la Maçonnerie primitive telle que Martines l'enseignait ; aussi avoua-t-il plus tard à Charles de Hesse être « tombé de son haut » en ne trouvant dans la Stricte Observance « qu'un système sans bases et sans preuves » et qu'une « profonde ignorance sur les choses essentielles ». La preuve -s'il en était besoin- du prix que Willermoz attachait à la doctrine de Martines est qu'il ressentit la nécessité, après le départ pour Saint-Domingue du Grand Souverain, puis sa mort, d'organiser chez lui, à Lyon, de janvier 1774 à octobre 1776, des « instructions » ou « leçons » auxquelles Saint-Martin, d'Hauterive et lui-même participèrent tantôt comme instructeurs, tantôt comme secrétaires de séance.

Cependant, à quelque chose malheur est bon. La parfaite connaissance que Willermoz avait du panorama maçonnique français et européen l'avait assez vite persuadé que le système de Martines était vraiment trop hétérogène par

rapport à la Maçonnerie du temps pour pouvoir s'implanter durablement, a fortiori pour supplanter les autres. Cela tenait, pour le fond, à la doctrine et, pour la forme, au fait qu'il était en vérité une crypto-maçonnerie ou, si l'on peut dire, une « Maçonnerie au-delà de la Maçonnerie ». Or pourtant, selon Willermoz, la doctrine était la seule vraie, la seule à exprimer l'authentique vérité de la Maçonnerie.

C'est alors qu'il eut l'idée géniale de constituer son propre système qui transmettrait, à la fois par l'enseignement et par l'initiation, cette vérité et qui, de surcroît, protégerait en son for intérieur l'Ordre des Elus Coëns. Le résultat fut le Régime Ecossois Rectifié, qui devait être officiellement sanctionné, sur le plan national, par le Convent des Gaules, à Lyon (novembre-décembre 1778) puis, sur le plan international, par le Convent de Wilhelmsbad, en Allemagne (août-septembre 1782).

Ce Régime est doté d'une architecture concentrique, par cercles successifs, qui sont au nombre de trois :

1) la classe symbolique ou Ordre maçonnique, avec ses quatre grades : Apprenti, Compagnon, Maître, Maître Ecossois ;

2) l'Ordre intérieur, lequel est chevaleresque, avec ses grades, ou plutôt ses étapes, d'Ecuyer Novice-qui est une période probatoire-et de Chevalier Bienfaisant de la Cité Sainte.

Ces deux premiers cercles constituent ce que Willermoz appelle les « classes ostensibles » du Régime. Elles empruntent l'essentiel de leurs formes extérieures aux grades maçonniques et chevaleresques en vigueur en France et en Allemagne (usages de ce qu'on appellera plus tard le Rite français, grades « écossois », Stricte Observance)-moyennant des adaptations non négligeables exigées par la doctrine.

3) Vient ensuite un troisième cercle, la « classe secrète » de la Profession et de la Grande Profession, innovation majeure de Willermoz, dans laquelle « les Frères des classes inférieures qui en sont jugés dignes sont initiés, après les épreuves requises, à la connaissance des mystères de l'ancienne et primitive Maçonnerie et sont reconnus propres à recevoir l'explication et le développement final des emblèmes, symboles et allégories maçonniques » (art. 1er des statuts).

Ces trois cercles, ou classes, constituent le Régime Ecossois Rectifié. Pourtant, enchâssé, en son cœur, se trouve un quatrième cercle, protégé sous le voile du

mystère, et qui est le nec plus ultra : l'Ordre des Elus Coëns. Mais aucune confusion n'est possible : bien que situé au centre du Régime Rectifié, l'Ordre Coën n'est plus le Régime Rectifié ; en passant de l'un à l'autre, on change de monde. En particulier, Willermoz s'attache à proscrire, dans les classes du Régime, tout ce qui pourrait s'apparenter fût-ce à une esquisse de pratiques théurgiques, comme par exemple la kabbale ou l'alchimie, ces pratiques étant l'exclusivité de l'Ordre Coën.

En revanche, ce que les deux, Ordre Coën et Régime Rectifié, ont en commun, c'est la doctrine de la réintégration, cette « science de l'homme », pour reprendre la formule de Joseph de Maistre, que la Maçonnerie a pour fonction d'enseigner et de mettre en œuvre initiatiquement. Sa substance initiatique, et par conséquent, son rituel initiatique, sont entièrement fondés sur : 1) la chute de l'homme de son état originel glorieux, et 2) son retour, sa réintégration par l'initiation dans cet état primitif, laquelle initiation, pour pouvoir opérer, exige l'intercession et l'action du « Grand Réparateur », qui est le Christ.

Ce thème, Willermoz l'a reçu des enseignements de Martines. Mais il l'a reçu aussi de la lecture des Pères de l'Eglise. En effet, ce que l'on sait peu, c'est que Willermoz avait une solide culture religieuse ; il avait été élève des Jésuites et, en dépit de son activité professionnelle précoce, il ne cessa jamais de chercher à s'instruire, ce qu'il pouvait aisément, puisqu'il y avait plusieurs prêtres dans sa propre famille, sans parler de son entourage maçonnique. C'est ainsi que le fonds maçonnique de Lyon conserve de ses notes de lecture sur des Pères de l'Eglise, en particulier les Pères grecs (dont les traductions étaient moins rares qu'on le croit communément). Or le thème de la chute et de la réintégration est ce que les Pères, depuis saint Irénée de Lyon, ont exprimé par le thème de l'« image et ressemblance » : l'homme a été créé à l'image de Dieu et selon sa ressemblance ; la chute lui a fait perdre la ressemblance mais l'image, empreinte divine, demeure inaltérée ; reste à réacquérir ou à reconquérir la ressemblance. Tel est l'objet et le but de l'initiation : le retour de la difformité à la conformité, de l'état déchu à l'état d'avant la chute.

Tout le système élaboré par Willermoz, c'est-à-dire le Régime Ecossais Rectifié, est modelé, et ses formes, adaptées, pour permettre à l'initiation d'opérer de cette façon-là.

En outre, Willermoz, convaincu que l'intelligence est un talent reçu de Dieu-talent que, selon la parabole évangélique, l'homme a le devoir de faire fructifier-double le processus initiatique par un processus pédagogique : il rédige une série d'« instructions » qui se succèdent de grade en grade afin d'exposer de plus en plus clairement et complètement cette doctrine de la réintégration dans tous ses aspects, non seulement anthropologiques, mais

cosmologiques et théosophiques. Ces instructions culminent dans l'Instruction secrète des Grands Profès, où éclate son génie métaphysique, comme d'ailleurs aussi dans celles des « leçons de Lyon » qui sont de son cru ; car il y donne de la métaphysique de Martines une présentation particulièrement lumineuse.

Les mêmes qualités : logique, clarté, sens des nuances, qualité de l'expression, caractérisent le Préavis, véritable discours-programme qu'il prononça devant le Convent de Wilhelmsbad le 29 juillet 1782 afin de présenter à la fois le Régime et son inspiration. Willermoz était véritablement aussi doué pour les concepts et pour l'écriture que pour l'organisation ; c'était à l'évidence un esprit de premier ordre.

Ce qu'il importe néanmoins de souligner avec force, c'est que, si Willermoz s'est toujours défendu d'être le véritable auteur des instructions dont il était le rédacteur, il a également cru sur parole Martines lorsque celui-ci affirmait, lui aussi, ne faire que transmettre une très ancienne tradition, quasiment immémoriale. En fait, pour l'un comme pour l'autre, cette tradition, c'est-à-dire à la fois la doctrine, qui est science de l'homme, science de la réintégration de l'homme, et l'initiation qui va avec, sont le fait d'un unique « Haut et Saint Ordre », dont l'origine est aussi ancienne que le monde, et dont aussi bien l'Ordre des Elus Coëns que le Régime Ecossais Rectifié sont des manifestations temporelles, d'où leur harmonie en quelque sorte préétablie. Haut et Saint Ordre dont la fonction est de rétablir le vrai Temple, le temple de l'Homme où réside l'Esprit, par et dans le Christ -autre manière de décrire la réintégration. Lorsqu'il mourut en 1824 à l'âge vénérable de 94 ans, peut-être Willermoz eut-il le sentiment que son œuvre s'éteindrait avec lui, voire qu'elle s'était déjà éteinte avant lui. On sait qu'il n'en fut rien, et que le Régime Ecossais Rectifié, dans toutes ses classes, reprit plus tard vigueur, sans parler de l'Ordre des Elus Coëns. Cela excède le champ de la présente étude. Cependant, on peut maintenant dire-ce qui n'était pas forcément vrai il y a seulement cent ans-que l'œuvre de Willermoz est toujours, et même plus que jamais, d'actualité.

Willermoz et la Stricte Observance

Jean Baptiste WILLERMOZ n'a sans doute pas connu la totalité des frères qui composèrent la stricte observance templière, néanmoins ce franc maçon en a connu les hauts dignitaires, et suite au convent de WILHELMSBAD qui eut lieu en 1782 a réformé les provinces de la stricte observance.

Pour nous faire une idée, citons les Provinces, elles sont aux nombres de neuf Avant WILHELMSBAD (1782) les Provinces au nombre de neuf étaient découpée comme suit :

Une en ESPAGNE, Quatre en FRANCE, une en ANGLETERRE, une en Allemagne Orientale, une en Allemagne supérieure qui englobe l'Italie et la Sicile et enfin une en GRECE,

Première Province : ARAGON

Deuxième Province : AUVERGNE

Troisième Province : LANGUEDOC (OCCIDENT)

Quatrième Province : LYON

Cinquième Province : BOURGOGNE

Sixième Province : Grande BRETAGNE

Septième Province : Basse SAXE, ELBE, ODER, POLOGNE PRUSSIENNE, LIVONIE, COURLANDE.

Huitième Province : ALLEMAGNE supérieure, du PO, du TIBRE, ITALIE ET SICILE

Neuvième Province : GRECE et ARCHIPEL.

Neuf Province, le chiffre neuf ne fut pas choisi par hasard semble-t'il, car plusieurs pays sont englobés dans la huitième Province et la septième Province. Pour fouiller ce sujet j'invite les lecteurs de cet article à se plonger dans l'histoire de la stricte observance Templière.

Or après WILHELMSBAD les Provinces furent découpés comme suit :

Première Province : Basse ALLEMAGNE et POLOGNE et PRUSSE. (Qui fut la première en activité)

Deuxième Province : AUVERGNE

Troisième Province : OCCIDENT

Quatrième Province : ITALIE ET GRECE

Cinquième Province : BOURGOGNE ET SUISSE

Sixième Province : ALLEMAGNE SUPERIEURE

Septième Province : AUTRICHE ET LOMBARDIE.

Huitième Province : RUSSIE

Neuvième Province : La SUEDE.

De nouvelles Province apparaissent SUEDE RUSSIE SUISSE AUTRICHE et d'autre disparaissent ESPAGNE (ARAGON) LYON POLOGNE etc.

Or ce redécoupage n'apparaît pas dans les actes du convent de WILHELMSBAD, si LYON disparaît c'est qu'il semble que le convent de WILHELMSBAD ne fut pas rassembleur, que la STRICTE OBSERVANCE TEMPLIERE en ressorti affaibli mais pas vaincue

A l'issue de ce convent WILLERMOZ eu à faire face aux assertions du Frère BEYERLE, membre très virulent de la STRICTE OBSERVANCE TEMPLIERE, ce redécoupage semble en dire long sur l'histoire du régime écossais rectifié et sur la stricte observance templière.

Il ne faut pas oublier qu'en 1830 le REGIME ECOSSAIS RECTIFIE était presque tombé en sommeil suite aux événements historiques révolution, Empire,

Restauration, et révolution de 1830 contre CHARLES 9 un ultra ROYALISTE

Il ne faut pas oublier que les membres de la STRICTE OBSERVANCE TEMPLIERE furent nombreux et très influents et voici la liste des hauts dignitaires On retrouve quatre-vingts voici quelques noms :

ANSPACHE BAYREUTH EQUES A MONIMENTO

DE BERCHTHOLDSHEIM EQUES A CLIBANO NIGRO

DE BERCHTHOLDSHEIM EQUES A TURRIBUS ALBIS

Conseiller intime de SAXE de WEIMAR

BEREND (SECRETAIRE DE LA CHAMBRE EN PRUSSE) EQUES A SEPTEM TELLIS

Marquis GABRIEL DE BERNEY EQUES A TURRE AURE

DE BEYERLE CONSEILLER AU PARLEMENT DE NANCY EQUES A FASCIA

DE BISCHWOFSWERDER EQUES A GRYPHO

BODE Conseiller de légation SAXE GOTHA

EQUES A LILIO CONVALIUM

Dont aussi le DUC DE BRUNSWICK, Le marquis DE CHEFDEBIEN, LE DUC DE COURLANDE, GUGOMOS, LE DUC DE HAVRE ET DE CROIX, CHARLES DE HESSE

CASSEL, BARON DE HUND, JACOBI (Conseiller du BARON DE HUND), Le

Chevalier de STUARD prétendant à la couronne d'ANGLETERRE, ZINNENDORF.

Ces quatre-vingt chevaliers composaient l'ordre de la stricte observance, il est à

noter que les LYONNAIS ne sont pas nommé dans cette liste, Pas de

WILLERMOZ, Pas de SAINT MARTIN, Pas de PRUNELLE DE LIERE, Ni de

MARTINEZ DE PASQUALLY (il est vrai que ce dernier était décédé en 1774 à PORT AU PRINCE;

WILLERMOZ fut donc en contact avec les hauts dignitaires de la STRICTE

OBSERVANCE, mais en dehors semble-t'il de cette mouvance, d'ailleurs après

WILHELMSBAD la Province de LYON disparaît et ce n'est pas par hasard me

semble t'il, mais pour cela il faut se replonger dans les archives, et la partie n'est pas gagnée. mais la partie est engagée.

Posté par ABBE CAUVARD, mercredi 04 juillet à 00 : 41

WILLERMOZ LA SOT ET L'ORDRE DE MONTESA

Nous parlons d'origines templières, d'héritage spirituel des templiers pour la stricte observance templière ainsi que pour le régime écossais rectifié, or ou est le lien ? une transmission a-t-elle eu lieu ? Il s'agit de retrouver les sources et les fondements de la stricte observance et du régime écossais rectifié, or pour se faire il faut dépasser les mythes fondateurs, de sortir des chemins tracés pour emprunter les chemins inexplorés.

A ce sujet :

L'émérite SERGE CAILLET semble nous donner une piste quant à l'histoire de la survie de la spiritualité templière au sein d'un ordre religieux militaire Espagnol l'ordre de MONTESA

Cette question est épineuse est dérangeante pour plusieurs raisons :

L'ordre du TEMPLE fut dissous par une bulle du PAPE Clément à l'issue du procès qui envoya au bûcher les hauts dignitaires de l'ordre. Or l'ordre du temple se trouvait dans toute l'EUROPE, et fut dissous dans toute l'EUROPE Et il y a lieu de citer intégralement une des réflexions de SERGE CAILLET quant à la dissolution de l'ordre du temple en EUROPE et de la survie de la spiritualité templière.

« D'abord, l'Ordre de MONTESA, fondé par le roi Jaime II d'Aragon, en lien avec l'Ordre de Calatrava, pour servir de refuge, si je puis dire, aux templiers espagnols, après la dissolution de leur ordre, et d'ailleurs confirmé par le pape Jean XXII, dès 1317. Ensuite, l'Ordre du Christ, constitué par le roi Dinis pour accueillir cette fois les templiers portugais, en 1318, dans les mêmes conditions que leurs frères d'Espagne. J'observe cependant que, depuis le XIXe siècle, cet ordre-là est devenu totalement séculier, de sorte qu'on voit mal comment il pourrait revendiquer aujourd'hui la plénitude de l'héritage spirituel du Temple. Pour l'Ordre de MONTESA, en revanche, c'est-indéniable. »

Pour nous éclairer reprenons l'histoire de l'ordre de MONTESA

L'Ordre de Montesa (Órden de Montesa) tire son origine de l'Ordre du Temple. Lorsqu'en 1312, l'Ordre du Temple fut dissous par le pape Clément V, ses biens furent transférés à l'Ordre de l'Hôpital, cependant, le roi d'Aragón Jaime II, refusa cette fusion dans ses différents états. En 1317, il finit par accepter un compromis : la fusion est réalisée en Aragón et en Catalogne ; mais, dans le royaume de Valence, il est créé le nouvel ordre de « Nuestra Señora de Montesa » à partir de la branche des Templiers reconnue innocente lors du procès.

En 1317, le pape Jean XXII approuva les statuts de l'ordre, peu différents de ceux des Templiers. La mission première de l'ordre de Montesa, était de défendre la côte du royaume de Valence contre les pirates et les maures. Celui-ci suivait la règle de Cîteaux, mais était placé sous la tutelle de l'abbaye catalane de Santes Creus. Il était affilié à l'Ordre de Calatrava, dont il emprunta

la croix aux lys, mais gardait néanmoins son indépendance.

En 1400, l'Ordre de Montesa absorba l'ancien ordre de « Saint-Georges-d'Alfama », et adopta sa simple croix rouge rappelant l'ancienne croix du Temple.

. Le premier des 14 grands maîtres qui gouvernèrent l'ordre fut Guillermo d'Eril. En 1587, Philippe II unit l'ordre de Montesa à la couronne, les rois d'Espagne furent depuis lors les maîtres de l'ordre.

Au XIXe siècle, l'état espagnol expropria l'ordre de ses possessions, par conséquent, aujourd'hui, ce n'est plus qu'un ordre honorifique.

Or au dix-huitième siècle la maçonnerie dite la stricte observance templière n'est pas d'origine lyonnaise mais plutôt d'origine allemande, et c'est indéniable, les hommes constituant la stricte observance templière et nous l'avons vu sont ALLEMANDS, LORRAINS, et ce qui est intéressant c'est que nous retrouvons dans une des provinces de la STRICTE OBSERVANCE TEMPLIERE L'ARAGON. Il est possible de supposer qu'il existait des membres de la STRICTE OBSERVANCE TEMPLIERE en ARAGON Espagne, mais dans ces conditions qui étaient ces membres ESPAGNOLS, le livre de monsieur THORY ACTA LATOMORUM ne nous donne aucun nom parmi la liste des dignitaires ESPAGNOLS composant la stricte observance templière. Des dignitaires de la couronne Espagnole faisaient ils partis de la Stricte observance templière? La province d'ARAGON ou existait l'ordre militaire RELIGIEUX de MONTESA pouvait revendiquer l'héritage spirituel templier. Il est possible de se demander si des membres de cet ordre firent parti de la stricte observance templière, en n'oubliant pas qu'à cette époque CHARLES III le roi d'Espagne était grand maître de l'ORDRE DE MONTESA, n'oublions pas que cet ordre a des consonances TEUTONIQUES (Órden de Montesa).

Nous ne pouvons hélas que spéculer sur la branche ARAGONAISE et de son influence spirituelle sur le système de la stricte observance templière. J'invite donc les hommes de bonne volonté à se pencher sur ce PAN D'HISTOIRE qui me semble t'il est peu exploré.

N'oublions pas que le début du XIX siècle sonna la mise en sommeil du régime écossais rectifié, la disparition de la stricte observance templière et de l'ordre de MONTESA.

A l'issue de ces éléments tout est en mouvement, mais cela semble être une piste à explorer pour les origines templières du régime écossais rectifié, dont le lien reste à prouver :

J'ai eu cette réflexion car au XXI siècle l'ordre de MONTESA même s'il est honorifique existe, le régime écossais rectifié est pratiqué en Europe, la stricte observance est elle aussi pratiqué, or les rites ne renaissent pas ex nihilo.

Textes assemblés par
MARIETTE Cyvard
Pour CRPTRAD

Source : *www.hermanubis.com.br/... /*

Fondements du grade de Rose-Croix : le Rituel de 1765

Selon Irène Mainguy faire un inventaire des documents afférant au grade de Rose-croix est une œuvre titanesque, ce grade est installé à Lyon par Willermoz en 1761 et régi par le rituel de la bibliothèque historique de la ville de Paris de 1765 : Chevalier de l'Aigle et du Pélican, Souverain Prince de Rose-croix et d'Hérédom. René Le Forestier a retrouvé dix-huit versions, entre 1760 et 1790, de ce grade.

Son origine a fait l'objet de plusieurs hypothèses; si l'on admet qu'il n'a aucun rapport avec les rosicruciens allemands et Les Noces Chimiques de Christian Rosenkreuz (1489), il pourrait être d'origine alchimiste et remonter au Très Respectable frère Raymond Lulle (1235-1315), que l'on qualifie de grand maçon et qui est à l'origine d'une monnaie frappée en Angleterre comportant sur une face la croix représentant les quatre éléments et sur l'autre, une rose; l'origine est plus vraisemblablement la maçonnerie écossaise comme le montre la référence à Hérédom, qui mérite quelques explications sémantiques : certains voient dans ce mot le déformation du mot hébreu "*harodim*" qui signifie surveillants ou du latin *haeredum* héritage. Ragon pense qu'il peut s'agir de voile, au conciliabule de Saint-Germain en Laye pour les partisans qui accompagnent en cette résidence Charles Edouard. Hérédon signifierait tout simplement : le château de St Germain où résidait le prétendant. Il s'agit en fait d'une référence au rite d'Hérédon de Kilwinning, car la première loge de ce nom se réunissait au sommet d'une montagne au nord-ouest de l'Écosse. Seul problème, c'est que cette montagne n'existe pas et, est purement mythique. Ce rite esthétiquement séduit par la médaille de la croix et de la rose en aurait fait son symbole.

Historiquement, et toujours pour Irène Mainguy, le rosicrucianisme est l'une des survivances qui apparut à la suite de la destruction de l'Ordre du Temple, ce qui explique qu'il emprunte beaucoup au christianisme ainsi qu'à la littérature courtoise des troubadours dans lesquelles la rose était devenue un symbole d'amour. On y retrouve de nombreux éléments de l'hermétisme. René Guénon pense qu'à ce grade, celui qui est parvenu à un certain degré dans la pratique de l'alchimie "intérieure" est capable de projeter au dehors les énergies qu'il porte en lui-même.

Chevalier de l'Aigle, nom le plus ancien, vient du fils du Grand Architecte de l'Univers. L'aigle étant le symbole de la Puissance Suprême du Père, c'est aussi l'attribut de saint Jean.

Chevalier du Pélican, cette image du pélican frappant son corps avec son bec pour nourrir ses petits de son sang est représentative du sacrifice de Jésus sur la croix.

Ce grade est appelé aussi Chevalier de Saint André, patron de l'Écosse. Les chevaliers défilant le jour de la Saint André, en grande pompe, pour faire impression sur le peuple écossais et flatter son patriotisme.

Enfin il est dit aussi : Parfaits Maçons, parce qu'il s'agissait du grade le plus élevé et le plus éminent, le septième, le grade du Temple vivant, le symbole du Rédempteur. Tous les frères admis à ce grade devaient être chrétiens. En France, l'admission était présentée comme conférant une sorte de noblesse personnelle. Chevalier était un titre réservé aux descendants des familles nobles jouissant du privilège de porter l'épée. En loge tous les frères portaient l'épée, égalité qui flattait les roturiers.

Image de cette éminence, les Princes de Rose-croix ont le droit de tenir le maillet dans toutes les loges symboliques où ils se présentent. Ils prennent place à côté du Vénérable, si cet honneur ne leur était pas offert ils se placeraient après le dernier apprenti en signe d'humilité.

Pour un chapitre, assemblé d'obligation six fois par an : le jeudi saint, le jour de Pâques, le jeudi d'après Pâques, le jour de l'Ascension, le jour de Pentecôte, le jour de la Toussaint et les deux jours de Saint-Jean. On ne saurait coller de plus près à la chrétienté.

Les chevaliers Rose-croix sont obligés de faire la charité aux pauvres, de visiter les prisonniers, les malades, de les secourir. Ils ne peuvent se battre en duel contre un autre chevalier et, à leur mort, doivent être enterrés, avec leur cordon, en présence de leurs frères porteurs de leurs cordons sous leurs habits. Ce grade possède, selon Jean Palou, tous les aspects d'une véritable fraternité au sens de la *Caritas* médiévale.

En un mot, les Chevaliers Rose-croix sont les grands seigneurs chrétiens de la Maçonnerie. Essayons de voir pourquoi ils ne pouvaient être que chrétiens, indépendamment du fait que cela favorisait grandement, auprès des pouvoirs en place, l'autorisation de se réunir.

Du point de vue HISTORIQUE, Louis XV est roi de France. Son règne est marqué par une série ininterrompue de guerres. Guerre de succession d'Autriche, 1740-48, France, Prusse, Bavière, Saxe, Espagne contre Autriche et Angleterre terminée par le traité d'Aix-la-Chapelle, dont la France ne tire aucun avantage. Souvenons-nous de Fontenoy, où le comte d'Anteroches clame "*messieurs les anglais, tirez les premiers !*", ce qu'ils ne manquèrent pas de faire pour gagner la bataille. Puis la guerre de Sept ans, 1756-63, où France et Autriche sont opposées à l'Angleterre, se termine par la perte de l'empire colonial français d'Inde et d'Amérique, Canada et Acadie, défaite conclue en Acadie par le Grand Dérangement, qui est sans doute le premier génocide de l'histoire. En 1765, la France a donc tout perdu.

L'année 1764 voit l'expulsion des jésuites, qui étaient devenus de véritables banquiers, habiles à gérer les biens, pleins d'imagination et d'initiatives de par le monde entier. Il faut dire que les jésuites étaient proches du pape, alors que les relations de Louis XV et du pape n'étaient pas au mieux. Cela conduisit à une réhabilitation de l'esprit janséniste, plus porté au conservatisme garantissant les avantages acquis. Or, nous verrons que le Grand Maître, le comte de Clermont est proche des jansénistes.

Le XVIIIe siècle est le Siècle des LUMIERES, qu'illustrent en France l'aventure intellectuelle des Montesquieu, Voltaire, Diderot, d'Alembert, ou Rousseau; mais phénomène qui intéresse toute l'Europe : Newton et Locke en Angleterre, Wolf et Kant en Allemagne mais aussi en Scandinavie, en Espagne, en Italie, etc. Des courants animent ces lumières. Les radicaux, disciples de Spinoza, refusent la révélation religieuse, rejettent les miracles et tout surnaturel, nient la création du monde, l'immortalité de l'âme, combattent la monarchie, la hiérarchie entre les sexes. Idées radicales, peu présentes en France, mais qui se répandront au XIXe siècle. Mais au XVIIIe, la grande majorité des intellectuels des Lumières sont plus modérés, restent déistes, tolérants envers les religions, s'accommodant de compromis avec l'organisation sociale en place, mais soucieux d'égalité, de justice, faisant leur l'humanisme qui débouchera, après la Révolution, sur le romantisme.

La diffusion de ces idées est favorisée par l'Encyclopédie de Diderot (1750), la multiplication des bibliothèques tant universitaires que privées, l'immense circulation à travers les frontières de manuscrits souvent clandestins, les sociétés savantes qui se créent partout, les revues et surtout les salons très à la mode à Paris, celui de Madame du Deffant fréquenté par Fontenelle, Marivaux, Montesquieu, Voltaire qui a clairement souhaité la Révolution, Rousseau qui rêve d'une société égalitaire et qui propose l'Être Suprême, Diderot, Beaumarchais qui fait dire à Figaro à l'adresse de l'aristocratie : "*qu'avez-vous fait pour tous ces biens? Vous vous êtes donné la peine de naître et rien de plus !*" Il est sûr que nombre de Maçons ont fréquenté ces salons. Évolution des idées qui est patente en musique ou au classicisme de Bach (citons Cioran, "*personne ne doit plus à Bach que Dieu*") va succéder Mozart, où l'homme est omniprésent, mais avec Dieu, ce n'est pas encore Beethoven et le romantisme. Où en est la Franc-maçonnerie en 1765? Les constitutions d'Anderson datent de 1723 et 1738. Les maçons initiés selon ces règles sont obligés de professer la religion de leur pays jusqu'en 1751, où il est stipulé, "*laissons à eux-mêmes leurs opinions particulières...*"

Les statuts de 1755, dressés par la R\L\ de Saint-Jean de Jérusalem, dont le Comte de Clermont est vénérable, sont un retour à l'orthodoxie catholique : "Dieu étant notre chef... hommes craignant Dieu et ayant le baptême" définit le

maçon. Le jour de la Saint-Jean tous les maçons vont à la messe. La Franc-maçonnerie française se démarque de la Franc-maçonnerie andersonienne plus tolérante.

Louis de Bourbon Condé, comte de Clermont et abbé de Saint-Germain des Prés, est élu Grand Maître en 1743, et fait en 1766 "grand-croix rouge", sommet de la hiérarchie du rite Écossais. Il se vantera de n'avoir octroyé le grade de R\+C\ qu'à un petit nombre de FF\ . Il sera relevé de son commandement militaire après la défaite de Crefeld en 1758. Il reste grand maître et meurt en 1771, dans la plus grande dévotion.

Qui étaient les Francs-maçons avant la Révolution, hommes libres toujours accompagnés de leur servent, (sauf au grade de R\+C\)? Au milieu du siècle beaucoup de nobles et de prêtres peuplent les loges. La noblesse contribue à la propagation des idées philosophiques des lumières sans doute, mais n'est pas seule dans ce rôle. Les loges avaient favorisé la fusion de l'aristocratie avec la bourgeoisie d'argent mais il faut reconnaître, qu'à la veille de la Révolution, il n'y a plus beaucoup de nobles dans les loges, à tel point qu'un maître de ballet sera élu grand Maître.

La F. M. est donc chrétienne et même catholique en France. Certaines loges n'admettent pas de Juifs car elles sont dédiées à Saint Jean-Baptiste que les Juifs ne reconnaissent pas, pas plus que la divinité du messie (ils ne sont pas initiés –règlement des loges de Bordeaux du 12 février 1791). La Maçonnerie opérative était chrétienne, Anderson a-t-il tenté de la déchristianiser pour lui fixer un horizon plus vaste, l'universalité des croyants? En 1765, le premier rituel de Rose-croix est donc chrétien et même complètement catholique et nous comprenons très bien à la lumière de ce qui précède qu'il ne pouvait en être autrement (le pourcentage d'agnostiques ou d'athées ne devait pas dépasser 1 à 2 % des lettrés de l'époque et était par définition nul chez les Maçons). Ce rituel comporte beaucoup de points forts que nous retrouvons aujourd'hui. Notre propos n'est pas de les relever mais au contraire de relever ce qui en a disparu et notamment ce qui en faisait un rituel grandement inspiré du Nouveau Testament.

Devant le plateau du Très Sage, le rituel oblige un tableau représentant la résurrection de Jésus sortant du tombeau, devant les soldats romains endormis. En dehors des deux temples, noir et rouge, que nous connaissons, il y en a un troisième, plus petit, éloigné des deux autres, destiné à représenter l'enfer, avec têtes de mort, et os en sautoir, murailles tapissées de flammes et de figures humaines douloureuses condamnées aux enfers, enchaînées. Spectacle qui doit inspirer l'horreur et la haine et convaincre l'impétrant d'avoir à se bien comporter. Le candidat devra se mettre à genoux plusieurs fois notamment pour recevoir la requête lui donnant le jour et l'heure de son

initiation, requête qui lui sera jetée à terre. Il ne cessera de faire des vœux au Ciel pour la prospérité et la santé des Chevaliers. L'impétrant entend plusieurs recommandations impératives : "un chevalier doit, par honneur, adorer son Dieu", "Dieu nous soit en aide et bénissons tous son saint nom". Le premier appartement représente le Mont Calvaire, il est orné de 33 lumières pour marquer les 33 années de la vie de Jésus, à l'Orient est un Christ en croix. A la fin il est dit au nouveau Chevalier : "vous venez de voir, par votre réception, l'allégorie de la mort et de la résurrection de Jésus, que la parole retrouvée, Jésus de Nazareth Roi des Juifs, se renforce dans nos travaux par la tempérance, la justice, la force". La cérémonie de table qui suit est la commémoration de la Pâque et de l'apparition de Jésus à ses disciples en Emmaüs, enfin elle se termine par une prière au souverain créateur. Ce rituel de départ ne pouvait durer du fait de son caractère chrétien trop excessif. Le Grand Maître a donc modifié le rituel, à la fin du XVIIIe siècle en ne gardant que le mythe de Jésus utilisé par le récipiendaire pour sa réflexion symbolique comme il a utilisé le mythe d'Hiram ou de Zorobabel.

A propos de la formule INRI, signalons que le rituel de Francken, parti de France avec Morin en 1761, avait déjà supprimé la formule Jésus de Nazareth Roi des Juifs dès 1784 lors de l'initiation pour ne conserver que le questionnaire : "d'où venez-vous? De la Judée, par quelle ville avez-vous passé? Par Nazareth, quel est le nom de votre conducteur? Raphaël, de quelle tribu êtes-vous? De celle de Juda, rassemblez les initiales de ces quatre mots : elles forment INRI". Sans donner de sens à ce mot. L'interprétation alchimique ne viendra que beaucoup plus tard.

Ce rituel comporte, dans l'ambiguïté de son texte, tous les germes modificateurs dont il sera l'objet dès la fin du XVIIIe siècle.

[http : //sog2. free. fr/802/Colloques](http://sog2.free.fr/802/Colloques)

Expériences de JB Willermoz sur le sommeil : extraits

Du 30 mars. 1785. -Présents : MM. le Doyen et Willermoz.

M. Willermoz ayant été appelé hier pour assister au sommeil de ce jour, s'est chargé de le rédiger par écrit, ce qui a été applaudi. C'est donc comme rédacteur et témoin qu'il a tracé les tableaux des sommeils suivants

Ce 30 mars, à 7 heures du soir, Mlle R... , mise en sommeil et les prières finies, elle a vu les saints patrons de M. le Doyen, les siens propres, et les deux bons anges de tous deux.

On ne parlera plus des deux anges et des saints patrons, parce que cette vision est ordinairement la première dans tous les sommeils.

On ne parlera plus que de la présence des êtres bienheureux qui ne sont pas toujours les mêmes et qu'elle distingue essentiellement des saints, comme formant une classe distincte et inférieure.

Elle voit de Pizay toujours étendu en face d'elle en pente et le visage couvert d'étoiles, ayant à sa droite l'oncle Castellias et à sa gauche sa sœur Marguerite, tous deux à genoux. Elle voit pour la première fois un être bienheureux qui lui est inconnu, qui est placé debout vers la tête de de Pizay et qui lui paraît être un parent de M. Willermoz parce 'qu'il le regarde avec beaucoup de plaisir et d'intérêt ; il a une langue de feu sur la tête.

Un petit ange vient de présenter à de Pizay un petit rouleau de papier qui est gros comme un doigt. Tous les êtres bienheureux qui sont présents sont entourés de lumière et lèvent les yeux eu ciel... Elle voit trois rayons brillants qui partent du sein de de Pizay et viennent aboutir sur nous trois. Le rayon à droite est venu sur M. le Doyen et s'en est ensuite retourné et fixé sur sa sœur ; le rayon du milieu est venu sur Willermoz et s'en est ensuite retourné et fixé sur de Pizay.

Elle voit l'oncle de M. le Doyen et sa sœur qui relèvent de Pizay chacun par un bras et le parent de M. Willermoz qui lui soulève la tête.

Le petit rouleau de de Pizay se déploie à présent.

Elle y lit ce qui suit : « Console un être dont l'âme s'élève à Dieu et dis-lui que l'être que tu vois là, et qui t'était inconnu, c'est son père. » (Claude-Catherin Willermoz).

Le rouleau est attaché avec des petits fils d'or que de Pizay défait chaque fois qu'il veut me faire lire une ligne.

« Ah ! s'écrie-t-elle, le père de M. Willermoz va baiser avec grande joie les pieds de de Pizay. » Elle continue de lire ce qui suit :

« Dis à mon ami (à Willermoz) dont le père lui tend les bras, que je l'attends ainsi que vous deux, et quelques-uns de sa famille. . »

Elle a dit d'elle-même : « Il y avait sur ce rouleau plusieurs, mais d'abord que je l'ai eu prononcé, un petit ange est venu effacer ce mot et a mis à la place quelques-uns.

« Oh ! mon Dieu, que votre père est content ! »

Elle a continué à lire ce qui suit

« Oui, je vous le répète, je vous attends tous deux (M. le Doyen et R...).

Souvenez-vous des engagements que vous avez pris, des promesses que vous avez faites à Dieu. Oui, vous ramènerez quelques-uns des vôtres et plusieurs autres qui connaîtront dans quelque temps les lumières qui vous sont envoyées de cette vie bienheureuse. Ah ! reconnaissez votre Dieu ! Ah ! reconnaissez cet Etre Suprême ! Qu'il soit toujours imprimé dans votre cœur. Tremblez, mes amis, tremblez, si vous perdez de vue ce que vous avez promis à Dieu. Priez avec ferveur, vos prières seront écoutées. Ah ! Retirez vite ces âmes qui vous tendent les bras, sortez-les de ce lieu de souffrances, pour venir rendre à Dieu les louanges qui lui sont dues, hâtez-vous donc de le faire... »-Elle a ajouté d'elle-même

« Ces âmes prieront ensuite pour nous... Ce n'est pas écrit ce que je viens de dire, c'est une réflexion qui m'est inspirée, qui s'est détachée du rouleau pour venir sur mon sein... »

« Ah ! voyez ma mère avant quinze jours ; dites à votre ami (M. le Doyen) de lui serrer la main ; qu'il lui fasse sentir quelques étincelles de ce qu'il ne peut lui dire. Ah ! Heureuse ! encore heureuse ! Oui, tu portes sa conversion et le bonheur de ton ami, la consolation de ceux qui entendront ce qui t'est inspiré ; mais ne le perds jamais (de vue) ce grand Maître qui vous comble, mains unies, de grâces et de lumière. Profitez-en, mes chers amis, et venez vite prendre possession de cette jouissance. »

Elle a dit ensuite : « Je vois la Sainte Vierge, saint Jean-Baptiste et saint Jean l'évangéliste... La Sainte Vierge est remontée. Saint Jean-Baptiste a fait plusieurs fois une petite croix sur mon ventre, il en restera une raie violette (petite) que je pourrai voir étant réveillée. Saint Jean l'évangéliste qui doit être le patron de mon enfant était à côté de mon ventre. »

Après les prières d'actions de grâces, M. le Doyen lui a ouvert les yeux à neuf heures.

M. le Doyen ayant été incommodé hier d'une fluxion très considérable sur les deux yeux, les neiges abondantes et la rigueur excessive du froid ne lui permettant pas d'aller chez Mlle R... au traitement, il l'a fait venir en son hôtel où se trouvait un appartement libre pour quelques semaines qu'elle a occupé jusqu'au 21 avril d'où elle vint ledit jour 21 habiter chez M. Willermoz, aux Brotteaux, jusqu'au 2 mai, en attendant qu'un appartement arrêté pour ses couches vers Saint-Côme fût libre. Il le fut le 1er mai, elle alla l'occuper le 2.

Du 2 avril, 8 heures du soir. Présents : M. le Doyen et M. Willermoz.

Mlle R... , mise en sommeil, elle a eu la vision ordinaire des bons anges, saints patrons et êtres bienheureux du sommeil précédent. Mon père, toujours placé à la tête de de Pizay, lui présenta d'un air content un petit rouleau sur lequel elle lut et dicta ces mots adressés à elle-même : « Il y a longtemps que je passe devant vous sans que vous ayez pu m'apercevoir. »

Sa lecture fut interrompue par une ombre noire qu'elle vit arriver par son côté gauche, faisant effort pour s'approcher de mon père, qui lui parut tout attristé en la voyant. R... fut fortement émue de ce spectacle, elle garda le silence et le rompit en s'écriant : « Ah ! Monsieur Willermoz ! ... Cette ombre noire c'est votre mère. Ah ! qu'elle souffre et depuis longtemps ; elle a été bien oubliée cette pauvre femme ! Elle me fait pitié. »

Je suis resté fortement ému en recevant cet avis sur ma mère. « J'aimais tendrement ma mère, ai-je dit, j'ai prié pour elle pendant plusieurs années, mais je conviens que je l'ai bien négligée depuis, et je me le reproche amèrement. »

R... -Vous avez bien quelques petits reproches à vous faire là-dessus, mais il ne faut pas vous en faire trop, cela a été permis ainsi.

M. Willermoz. -Ma mère est morte le 6 mai 1756. Elle était pieuse, elle a eu beaucoup de peines et de chagrin. J'espérais qu'elle avait trouvé grâce.

R... -Eh ! non, non, Dieu ne juge pas comme les hommes ; elle souffre encore.

W... -Puis-je espérer de connaître ce que je pourrais faire pour son soulagement et sa délivrance.

R... -J'espère bien qu'on me le fera connaître, mais je ne vois pas encore quand ce sera.

W... -Le sort de ma mère (+ 1756) me fait penser à celui de trois de mes sœurs : Marguerite (+ 1749), Jeanne (+ 1758) et Magdelaine (+1764), qui sont mortes depuis bien des années Pourrais-je recevoir quelque lumière sur leur état ?

R... -Eh ! mon Dieu ! les voilà toutes les trois, avec leur mère ; je les vois à présent, elles sont aussi des ombres noires. ; elles voudraient approcher de leur père, qui leur tend les bras mais elles ne le peuvent pas.

W... -Puis-je faire quelque chose pour leur soulagement ?

R... -Je crois bien que oui ; mais pas sitôt ; il faudra travailler pour votre mère avant elles ; en attendant, vous ferez bien de relatifs à elle et à M. le Doyen... Après quoi, elle dit :

« Tout a disparu, il faut m'ouvrir les yeux. Monsieur Willermoz, viendrez-vous ici demain soir pour le sommeil ? »

Je répondis que j'y viendrais. « Eh bien, venez, dit-elle. »

Du 3 avril 1785

Le 3 avril, je fus occupé très sérieusement auprès de Marion, qui se préparait à une confession générale, jusqu'à 9 heures 1/2 du soir. Je crus que j'arriverais trop tard pour le sommeil de Mlle R... De plus, il faisait très grand froid et il neigeait fortement. Je me retirai en droiture chez moi, aux Brotteaux. J'appris le lendemain par M. le Doyen que le sommeil avait eu lieu, mais qu'il avait été privé des choses intéressantes à cause de mon absence, que j'avais été blâmé de n'y pas venir après avoir promis la veille que je viendrais, que je ne devais pas promettre si légèrement et que j'étais assigné à assister au sommeil du surlendemain 5 avril, si j'étais libre ce jour-là

Du mardi 5 avril 1785

Mlle R... étant en sommeil et les prières finies, à 8 h. 1/4, elle a eu la vision ordinaire, ensuite celle de l'oncle Castellas, de sa sœur, de de Pizay toujours couché, et de mon père qui lui tient la tête ; elle a vu ensuite à une plus grande distance le père de M. le Doyen qui est tout récemment délivré par ` les prières qu'elle avait prescrites ci-devant pour lui.

Elle m'a blâmé d'avoir manqué d'assister au sommeil du 3, ayant promis la veille d'y venir, et m'a recommandé de ne jamais promettre quand je ne suis pas sûr de tenir ma promesse et de ne promettre que ce qui ne contrarie pas mes affaires. On ne m'impute pas à faute mon manquement du 3, mais il est pour moi et pour d'autres l'occasion d'un avis salutaire.

... Elle a poussé en silence quatre grands soupirs et s'est écriée :

« Ah ! mon Dieu ! Les voilà toutes les quatre devant moi... (La mère et les trois sœurs de M. Willermoz qui souffrent encore dans le Purgatoire). Oui, oui, vous aurez les prières que vous demandez. L'une se jettera dans les bras d'un époux et les trois autres dans ceux d'un père « Les bras du père Willermoz lui tombent ; il remercie tous les saints personnages. Il leur dit : « Oui, c'est vous qui m'avez rapproché de cette âme « que Dieu protège. (Ah ! mon Dieu, en disant cela, il se précipite sur moi !) Je rapprocherai de « moi cette épouse chérie. »... Ah ! le père de M. le Doyen se précipite aussi dans mes bras ! Elle mène aussi ses enfants qui sont aussi des ombres noires, mais elles ne sont pas si noires que les quatre autres »

Fortement émue de ce qu'elle voyait, elle se livre à de véhémentes exclamations, à des prières ardentes, aux plus vifs transports d'amour de Dieu et de repentir de ses fautes, répandant abondamment des larmes. Cette scène a été trop vive, trop touchante, pour pouvoir être saisie par écrit ; on en a seulement saisi les traits suivants, pour en désigner un caractère particulier : « C'est donc ici, dit-elle, que je devais trouver mon salut, tout m'y appelait. Ah ! ces deux Pères ! . . : Ah ! mon Dieu ! c'est moi qui suis coupable, j'aurais dû venir ici plus tôt, puisque c'est par moi que ces âmes devaient être délivrées.

Oui, mon Dieu, je vous prierai tant, tant pour elles, que l'on obtiendra la délivrance, etc., etc., etc. »

Mlle R... continue : « Ah ! voilà encore ces quatre ombres qui reviennent à lui. Ah ! que ne pouvez-vous voir ce que je vois, vous en seriez bien touchés. Ah ! Seigneur ! Vous vous en ressouviendriez toute la vie... Séjour céleste ! Palais glorieux ! Oui, les portes en sont ouvertes et il ne tient qu'à nous d'y entrer et nous nous en éloignons. Oui, dès le moment de notre naissance, nous en avons eu la connaissance et nous l'avons repoussé... Ah ! ces deux pères, avec quelle tendresse ils voient leurs enfants ! . . »

Après un long silence entrecoupé de soupirs, elle a dit : « Monsieur Willermoz, il faut faire dire samedi 9 avril une grand'messe pour le soulagement de votre mère dans l'église où elle a été enterrée, autant que cela se pourra. On me fera connaître au premier sommeil où vous ferez les autres prières qui seront nécessaires pour obtenir sa délivrance. On me fera connaître en même temps les prières qu'il faudra faire faire pour la délivrance de vos trois sœurs ; mais il faut que votre mère soit entièrement délivrée avant de faire commencer les prières pour vos sœurs, parce qu'alors votre mère y aidera aussi. »

D'après quelques éclaircissements que j'ai demandés, il a été arrêté que je ferai célébrer la messe haute pour ma mère, samedi 9 avril à 11 heures du matin en l'église de Saint-Nizier, paroisse et lieu de la sépulture de toute ma famille, et ceux de mes amis que j'y inviterai sans leur dire d'où me vient ce conseil, et que je l'y inviterai elle-même d'ici là en réveil...

Il m'a été permis de lire le sommeil de ce jour à Mme Provensal, ma sœur... J'ai demandé si elle pourrait recevoir en sommeil mon frère médecin qui connaît son état de sommeil et de grossesse et qui lui donne ses soins. .

Elle a répondu qu'elle pourrait le recevoir, mais qu'il faut auparavant que je m'assure de sa confiance pour cet état, de la fin de ses doutes, et qu'il ne varie plus dans cette confiance.

N. B.-Mlle R... nous a souvent dit que tes êtres bienheureux qu'elle voit jouissent pleinement et sans mélange de leur béatitude et que les signes de tristesse, de larmes, etc., dont ils lui présentent les tableaux sont des figures pour nous faire connaître les sentiments de leur charité.

Du jeudi 7 avril 1785. -Présents : MM. le Doyen et Willermoz.

Dans cette journée, M. le Doyen a eu une première conversation avec Mme de Pizay mère, et a commencé à l'intéresser en faveur de Mlle R... , ce qui explique la joie de son fils (qui avait exprimé le désir de sa présence),

A 10 h. 1/2 du soir, les prières ordinaires étant finies, R... en sommeil et couchée a dit avec vivacité et joie : « Je vois devant moi une grande porte ouverte et par cette porte je vois un bel appartement bien éclairé d'une grande et belle clarté... Ah ! Voilà nos saints patrons qui sortent par cette belle porte et

viennent vers nous... Voilà aussi votre oncle et ma sœur, Ah ! Monsieur le Doyen, voilà votre sœur qui est délivrée par les prières que nous avons finies aujourd'hui pour elle... 123123 (Grandes exclamations et transports de joie.) Ah ! qu'elle est blanche ! Elle a le visage tout couvert d'étoiles ; votre père la conduit... Elle s'approche de moi. Ah ! qu'elle est heureuse ! Qu'elle est contente ! ... Ah ! voilà de Pizay ! Il est bien content aujourd'hui, il ne pleure pas... Il montre la maison de sa mère, il vous remercie, Monsieur le Doyen, et moi aussi, de ce qui s'est fait aujourd'hui... Ah ! Voilà le père de M. Willermoz... Monsieur le Doyen, voilà une femme qui vient... Il y a une place vide à côté de votre sœur... Il y a aussi des places vides à côté du père de M. Willermoz. Elles se rempliront bien ces places, mais pas si tôt... Voilà votre mère qui vient avec cinq petits enfants et trois petits anges... (Sur cela M. le Doyen a dit qu'il a en effet huit frères ou sœurs qui sont morts les uns jeunes et d'autres en très bas âge)... Le père de M. Willermoz les regarde tous d'un air content... Il verse des larmes à présent parce qu'il voudrait voir aussi ses enfants auprès de lui... Il cherche quelque chose en sa poche... Il a toujours une ombre autour de lui... Il tire son petit rouleau... Il en déplie un petit morceau, mais il est tout blanc. Il veut qu'on relise ce qui a été écrit la dernière fois. »

J'ai relu ce qui a été dicté dans le sommeil du 5.

(Ensuite, Mlle B... a vu M. Willermoz père, vers lequel s'avançait un prêtre qui était son frère, oncle de J. -B. W... Le père de ce dernier lui a dicté sur le rouleau :)

« Dites à mon fils qui vous entend et à celui qui vous sert et vous servira de père

Comme si c'était mon frère le prêtre que vous voyez là qui la dise lui-même... Oui, c'est cette messe qui commencera à ouvrir cette porte que vous voyez à ces âmes (la mère et les trois sœurs de J. -B. W...), et à les rapprocher de moi... Dites à mon fils qui ne peut pas voir ce que vous voyez, qu'il dise à toute ma famille, au moins à tous ceux qu'il croira dignes de l'entendre, qu'ils entendent cette messe comme s'ils la voyaient dire à leur oncle. » (Puis Mlle R... ajoute d'elle-même :) « Oui, le prêtre qui la dira représentera votre oncle... Oui, il y sera... Oui, vous le saurez que vous avez là un oncle à cette messe... (D'un air très affligé ! Et moi, je ne le saurai pas. »

En prononçant ces derniers mots, elle est tombée à la renverse sur son oreiller et a gardé un long et triste silence. Elle a dit : « Le prêtre se retourne de mon côté avec un papier à la main sur lequel il me dit : « O vous qui priez avec tant de ferveur ! Ne vous alarmez pas ; Dieu me permet dès cet instant d'assister à toutes les messes que vous ferez dire pour vous et pour ceux qui vous intéressent. »

« Monsieur le Doyen, continue Mlle R..., le prêtre vous parle aussi, il vous dit : « Oui, je prierai aussi « pour vous et vous vous en apercevrez... »

« Monsieur Willermoz, votre oncle va vers vous... Il vous tend les bras avec un grand cri. Ah ! Il vous embrasse... Il retourne vers son frère... Il est habillé comme s'il allait dire la messe : il est en chasuble noire,

« Monsieur Willermoz, votre père est là. Ah ! La joie est bien sur ses lèvres... Messieurs, il faut relire tout ce qui a été écrit aujourd'hui. »

J'en ai fait la lecture. Ensuite elle a dit :

« Le prêtre s'en va, mais je le reverrai demain... Il y a là trois petits enfants qui lui venaient au-devant et qui s'en retournent avec lui.

N. B. -J'ai eu deux frères et une sœur morts dans l'enfance : Louis à trois ans, Baptiste-Claude à cinq ans, et Marie à trois ans.)

« A présent (continue Mlle R...), voilà une liste que votre père tient à la main pour nous faire connaître la quantité des messes qu'il faut faire dire pour votre mère (grand'messe de Requiem, plus six messes basses), et pour vos trois sœurs (Magdeleine, quatre messes basses ; Marguerite, trois ; et Jeanne, deux), non pas ensemble, mais chacune à son tour et l'une après l'autre. »

Nous ne sommes pas obligés d'assister à toutes ces messes, mais il faut qu'au moins un de nous trois (mes frères Pierre-Jacques et Antoine ou moi-même) assiste à chaque messe. En quelle église que ce soit, notre oncle prêtre assistera à toutes ces messes et y sera représenté par le prêtre qui les célébrera

N. B. -L'église où les personnes sont enterrées est toujours préférable pour les messes à célébrer pour elles.

Interrogée par M. le Doyen pour connaître ce qu'il doit faire à l'égard de la jeune fille Novelet, âgée de 13 ans, qui, ayant été guérie subitement par ses soins magnétiques, au traitement social de la Société, d'une perte absolue de mouvement dans les jambes qui depuis près d'un an ne lui permettait pas de se soutenir un seul instant sur ses pieds, est maintenant affectée d'autres incommodités récentes pour lesquelles on réclame de nouveau les soins de M. le Doyen, elle a répondu « Elle est bien malade et de toute manière ; elle ne croit à rien ; il lui faudrait quelqu'un de votre petite Société (des 12. +.) qui pût la suivre, et un an ne suffirait pas ; il faudrait qu'elle ne fût jamais entourée que de personnes qui lui parleraient des choses de Dieu et cela ne se peut pas ; elle dit oui ; elle dit non ; elle ne croit à rien de ce qu'on lui conseille de bon ; ce serait du temps perdu ; laissez-la ; vous pouvez mieux employer votre temps qu'auprès d'elle... Monsieur le Doyen, vous pouvez essayer par grâce de la magnétiser encore trois fois ; c'est une grâce que je demande à Dieu pour elle, mais vous verrez qu'elle n'en profitera pas. »

Nous lui avons demandé comment elle lisait sur les rouleaux et autres papiers écrits qui lui sont présentés en sommeil par les êtres bienheureux. Elle a répondu : « On me fait voir par inspiration les pensées de ces bienheureux qui sont en écrit sur ces rouleaux et on me dit qu'il faut vous les répéter comme je le sens, à ma manière, dans le langage et les termes qui me sont familiers ; à mesure que je vous les répète, on me fait signe que je dis bien. Quand vous ne me comprenez pas bien, il faut me faire expliquer mieux, afin que je cherche d'autres mots. »

A 1 heure après minuit, M. le Doyen lui a ouvert les yeux.

Du vendredi soir, 8 avril 1785.

N. B.-Ce sommeil est devenu très mémorable, étant celui qui a procuré essentiellement la délivrance des fausses images auxquelles elle a été exposée ci-devant et particulièrement dans les mois précédents. R... était couchée, mise en sommeil par M. le Doyen, les prières ordinaires étant finies, Willermoz étant présent.

A 10 h. 1/4 du soir, ayant déjà la vision des saints anges, les saints patrons ont paru ainsi que l'oncle de M. le Doyen, la sœur de R..., le père de M. le Doyen, et de Pizay couché. Elle en voit venir beaucoup d'autres, notamment la mère de M. le Doyen et ses enfants ; puis, à 10 h. 1/2, mon père, placé à la tête de Pizay. Il a, dit-elle, l'air content et les a tous regardés avec satisfaction en arrivant... Elle ne voit point aujourd'hui la grande belle porte qu'elle a vue les jours précédents, mais elle voit devant elle une éclatante lumière toute ronde comme le soleil, qui répand de tous côtés un rayon particulier sur la tête de chacun des saints patrons et d'autres rayons sur le cœur de chacun des êtres bienheureux... Mon oncle Willermoz est revêtu d'une chasuble qui est blanche du côté de la lumière et noire de l'autre côté... Mon père et mon oncle se parlent... Ils se prosternent devant la lumière... Ils se relèvent. Ils s'assoient... Il y a beaucoup de petits anges... Ils sont bien dix-huit... Ils portent une petite chaire... Le prêtre Willermoz y entre... Tous les autres se tournent du côté de lui qui est dans la chaire, et sont assis comme pour l'écouter... Le prêtre sort de sa poche un petit rouleau, il semble qu'il va prêcher, mais il a gardé sa chasuble blanche et noire comme s'il allait dire la messe... Il se met à genoux... Il se relève... Il déploie son petit rouleau... Il veut qu'on relise ce qui fut écrit hier... (Je le relis.)

A 11 heures, après cette lecture, elle a fait plusieurs grands soupirs et a dit d'une voix étouffée :

« Monsieur Willermoz, depuis que vous avez commencé à lire, j'ai votre mère, vos trois sœurs et le frère de M. le Doyen sur moi... Ah ! qu'ils me serrent fort... (Elle paraît fort oppressée.) Non, non, ce n'est pas votre poids qui me fatigue tant ; c'est votre souffrance... Oui, vous serez bientôt heureuses... Ne vous

soulevez pas, restez sur moi, ce n'est pas votre poids, vous dis-je, qui me fatigue... Vous ne pouvez pas me parler, je vois bien que vous en avez la volonté... Ah ! Monsieur le Doyen, que votre frère me serre... La mère de M. Willermoz se couche sur mon estomac... Ah ! Qu'elle se réjouit du jour de demain. » (Jour de la grand'messe.)

En silence et fort oppressée, elle appuie son crucifix sur tous ces êtres à sa droite, à sa gauche et sur son estomac ; elle paraît souffrante et remplie de compassion pour eux.

« Monsieur Willermoz, dit-elle, votre mère et votre sœur Magdeleine me serrent du côté droit, vos deux autres sœurs me serrent du côté gauche... Ah ! Voilà encore un de vos parents, il est tout entouré de flammes... Il se jette à terre sous la chaire du prêtre... Il implore tous ces bienheureux... (avec effroi) Ah ! il vient à moi... (grands cris perçants). Ah ! mon grand-père et ma grand'mère qui viennent aussi... Ah ! que cela me pèse bien fort ! Ils sont sept sur moi et encore sans compter celui qui s'est couché sous la chaire du prêtre. Quand il faut que je parle, ils se soulèvent pour me laisser parler ; il n'est pas permis à ceux de la famille de M. Willermoz de parler à son père, voilà pourquoi ils restent sur moi afin que je vous répète tout ce que je vois pour vous émouvoir.

« Messieurs, il faut que vous instruisiez ceux qui ne suivent pas la bonne voie. Ah ! Dieu vous en donne les moyens. Malheur à vous si vous ne le faites pas... Ah ! nous craignons de déplaire à ce monde infâme et méchant et nous ne craignons pas de déplaire à Dieu qui est si bon, de qui nous tenons stout ce que nous sommes... Non, non, tristes âmes, ne craignez pas de rester sur moi ; ce crucifix que je tiens se tourne dans ma main, et c'est pour vous, sentez-le. » En disant ces mots, elle a appuyé son crucifix sur chacune de ces âmes souffrantes et le leur a fait baiser.

« Elles s'en retournent, ajoute-t-elle, ces pauvres âmes, sans oser regarder leur père Willermoz, parce que Dieu ne le leur permet pas.

« Celui qui était couché sous la chaire se lève... (d'un ton très ému) Il vient... Il vient... Il vient... Il est tout en flammes... (grand cri) Ah ! Il tombe sur moi ; il me pèse plus que tous les autres ensembles... Voilà une de ces flammes qui vient jusqu'à ma main... (Cri d'étonnement et de douleur) Ah ! Monsieur Willermoz, c'est encore un oncle à vous celui-là, un frère à votre père... Ah ! Qu'il souffre ! Ah ! Qu'il me fait mal là ! (En montrant son estomac). »

A cette annonce, j'ai reconnu mon autre oncle paternel Claude-Henry, mort à Lyon, après une longue et cruelle maladie de plusieurs années. Il était pieux et très exact dans ses devoirs de religion ; son caractère était impérieux et despotique chez lui, s'offensant aisément de tout ce qui le contrariait, et fort rancuneux.

J'ai dit à R... : « Je le croyais plus heureux celui-là. . » R... : « Non, il est plus souffrant que les autres ; il lui a été seulement permis de se jeter sous la chaire où est son frère le prêtre ; mais il ne lui a pas été permis de regarder ses frères. Ah ! Qu'il souffre et qu'il a encore à souffrir. »

J'ai répliqué : « Il avait beaucoup souffert ici et bien longtemps, et même il paraissait souffrir bien patiemment. »

R... : « C'est ce qui vous trompe, les hommes ne voient pas les plaintes, les murmures secrets, les méfiances comme Dieu. Il avait reçu bien des grâces, mais il en a perdu le fruit. Une seule méfiance envers Dieu, un seul moment mauvais suffit pour tout perdre. Ah ! Qu'il en fait bien la terrible expérience. « Messieurs, prenez bien garde à ce qu'on vous dit : Dieu a tout fait pour vous ; il veut bien encore se servir de nous (crisiaques) dans cet état pour vous ramener à lui). Nous en perdons la mémoire, nous, mais pour vous, vous recevez une entière connaissance de tous ces objets frappants ; ils vous étonnent et souvent on les méprise ; mais malheur à ceux qui, les ayant compris, les méprisent, les oublient, qui tournent le dos à de si grandes grâces et négligent d'en faire leur profit ; tout cela se paiera bien quand le temps en sera venu. Le bon Dieu nous présente à nous tous les tableaux qui peuvent vous frapper le plus ; il les arrange selon votre faiblesse, il les présente à moi et il me dit : Tiens, voilà pour eux, dis-le leur...

« Ah ! que nous sommes insensés, nous négligeons la seule affaire qui soit nécessaire au monde pour nous livrer à toutes les autres affaires de ce monde infâme et trompeur auquel nous sacrifions tout pour nous perdre. Mon Dieu ! Quel aveuglement ! Quelle folie ! »

Après ce début, elle nous a fait pendant vingt-huit minutes, sans aucune interruption, un sermon rempli d'énergie et d'onction, des peintures les plus effrayantes et les plus touchantes de l'enfer et des autres lieux de souffrance, du malheur de ceux qui ne peuvent plus aimer Dieu, qui ont sacrifié sur la terre leur salut à leurs folles passions, à leurs vices, à leurs caprices, à l'amour de l'argent, des honneurs, au désir de parvenir, aux injustices, aux tromperies qu'ils ont faites pour y réussir, à l'hypocrisie qu'ils ont employée pour se faire estimer en trompant les autres sans pouvoir se tromper eux-mêmes, et principalement à l'orgueil qui leur a fait rejeter et mépriser les bons avis, conseils et exhortations qui leur ont été donnés pour leur aider à se tirer du borbier.

De ce tableau effrayant, elle a passé à un tableau touchant et sublime de la bonté et de l'amour de Dieu pour les hommes, du bonheur éternel de ceux qui auront bien vécu sur la terre, qui auront pratiqué les vertus que Dieu leur a fait connaître pour les pratiquer, qui auront mis toute leur confiance en lui, qui

auront supporté tous les maux et les contradictions avec patience pour lui plaire.

Elle a fait ce sermon avec tant de véhémence, de chaleur et de rapidité qu'il n'a pas été possible d'en retenir par écrit une seule phrase.

A la fin elle a dit : « Le voilà le sermon que fait ici le prêtre qui est dans la chaire, afin que vous l'entendiez. Malheur à vous si vous n'en profitez pas et si vous n'en faites pas profiter tous ceux en qui vous verrez une petite bonne volonté... Ah ! On craint l'enfer, on ne veut pas aller en enfer ; je le crois bien, mais on ne veut pas faire ce qui délivre d'y aller. Non, non, ce n'est pas l'enfer que je crains ; il ne sera jamais assez terrible pour me consumer, si je le mérite ; mais c'est l'amour de Dieu que je n'ai pas, que j'ai perdu. Voilà tout ce que je crains, voilà ce qui est cent fois pire que l'enfer. Dites-moi bien cela quand je serai éveillée ; dites-le-moi souvent, répétez-moi bien toutes ces grandes vérités que vous venez d'entendre et n'y manquez pas. »

Elle avait adressé quelques parties du sermon à M. le Doyen personnellement, à cause de quelques négligences, impatiences et dégoûts auxquels il s'était livré ce jour-là, qu'elle lui avait reprochés dans le sommeil d'une manière remarquable. Il en était tout attristé ; elle lui dit :

« A présent que Dieu me le permet, je peux vous expliquer comment j'ai lu ce sermon. Pendant que je vous parlais, le prêtre Willermoz me présentait sur son rouleau ce qu'il fallait dire ; je m'arrêtais lorsqu'il repliait ce que je venais de dire et je connaissais dans ses yeux qu'il trouvait que j'avais bien dit comme il voulait ; ensuite, il déployait son rouleau pour que je pus vous dire ce qu'il y avait encore à dire. Je ne lisais pas, mais j'étais inspirée sur tout ce que j'ai dit comme si je l'avais su, et on trouvait que je vous le rendais comme il faut. Ah ! Nous aurons bien d'autres sermons à recevoir, car nous n'en avons que trop besoin. »

A minuit, après plusieurs reproches qu'elle s'est faite à elle-même sur sa vie passée, elle s'est écriée :

« O mon Dieu ! Vous aviez tant de raisons de m'appeler ici ; c'est donc ici que vous vouliez me faire connaître le chemin du ciel et vos saintes vérités. Oui, c'est ici, je le vois à présent et vous voulez bien vous servir de moi pour en éclairer tant d'autres. Oui, Dieu m'a mis dans vos mains pour me faire trouver mon salut, pour me faire trouver le vôtre et celui de plusieurs autres. Le nombre en est encore petit, mais il deviendra plus grand, je l'espère... Non, je ne veux plus rien du Inonde ; je m'y suis trop attachée, je ne veux plus que mon Dieu... mon Dieu, envoyez-moi toutes les souffrances, toutes les humiliations que vous voudrez, je les accepte toutes ; oui, je vous les demande... Oui, je les désire pour vous plaire, pour réparer ma vie passée... Ah ! Quand je suis dans un autre état (en éveil), je crois n'avoir que de petites fautes à me reprocher,

mais dans l'état où je suis à présent, vous me faites connaître combien elles sont énormes, combien je m'abuse ; vous me les faites connaître pour m'en repentir... O monde infâme ! O perfide ! Je te foule aux pieds. .

« Monsieur le Doyen, répétez-moi bien le sermon d'aujourd'hui, ne me faites point grâce sur mes défauts. Messieurs, vous y êtes tous obligés ; niais ne me parlez jamais des grandes grâces que je reçois dans cet état ; vous m'en donneriez de l'orgueil ; ce serait un grand malheur et peut-être irréparable ; vous perdriez tout et je me perdrais.

« Il semble que tous ces bienheureux qui sont là, sont sans mouvement, ils sont tous arrêtés et les yeux fixés au ciel... Ah ! Tout s'arrange... Saint Jean... Saint Claude... Monsieur Willermoz, est-ce que vous avez quelqu'un dans votre famille qui s'appelle : Claude P »

Willermoz : « Oui, mademoiselle, c'est le patron de mon père. »

R... : « Ah ! C'est donc cela. Eh bien ! Ils nous donnent tous les trois ensemble leur bénédiction ; recevons-la bien. »

Nous nous sommes recueillis pour la recevoir.

M. le Doyen était tout attristé des fautes de la journée qu'il se reprochait et qui lui avaient été reprochées comme considérables. Il lui en a témoigné alors son inquiétude et ses regrets... Elle lui a dit que ses patrons venaient de lui obtenir de Dieu le pardon de ses fautes de cette journée, qu'il restât donc tranquille en s'observant mieux à l'avenir et que le sommeil d'aujourd'hui était un sommeil de grandes grâces pour tout le monde... .

Willermoz et les CBCS

Jean-Baptiste Willermoz, fils de Claude Catherin Willermoz, marchand mercier, lui-même originaire de Franche-Comté, est né à Lyon, le 10 Juillet 1730. (Son nom s'écrivait à l'origine : Vuillermoz.)

Il entra en apprentissage dès l'âge de quinze ans, dans une entreprise ayant pour objet tout le commerce des soieries. Dès 1754, à vingt-quatre ans, nous le trouvons installé à son compte, à Lyon. Il ne possède pourtant, au départ, qu'une instruction rudimentaire, ayant quitté le collège de la Trinité à l'âge de douze ans, pour aider son père en son négoce. De famille très catholique, comme l'était également celle de Louis-Claude de Saint-Martin, il en gardera toute sa vie une empreinte religieuse fort marquée.

Dès 1750 (il a par conséquent vingt ans), nous le trouvons affilié à la loge maçonnique lyonnaise. (Les documents historiques ne nous ont pas permis de retrouver le nom de cette loge). Le fait n'est pas, vu l'époque, fort étonnant. Au XVIIIe siècle, les loges maçonniques sont fréquentées par un public composé de gens fort honorables, et qu'ils soient protestants ou catholiques, ce sont alors des croyants sincères ; quand ce sont ce que l'époque nomme des déistes ils sont tout aussi religieux. Mais leur mystique s'épanche alors plus volontiers dans le domaine des sciences occultes : hermétisme, alchimie, cabale, etc.

En 1752, nous retrouvons Willermoz « Vénérable de sa loge, le prédécesseur du jeune maçon, son maître en maçonnerie, ayant quitté Lyon. Lassé du « climat » un peu banal qui règne en cette loge-restée inconnue -, il fonde, l'année suivante (1753) une autre obédience maçonnique qui prend le nom de la « Parfaite Amitié ». Il en est élu Vénérable le jour de la Saint-Jean d'Été, le 24 Juin 1753. La loge est vite florissante. Dix ans plus tard, une cinquantaine de soyeux et de bourgeois lyonnais fréquentent ses « Colonnes ». Dès 1756, cette loge fut rattachée à une Mère Loge : la Grande Loge de France, et la patente de régularisation, datée du 21 Novembre 1756, qu'obtient la « Parfaite Amitié » est le plus ancien document lyonnais de l'histoire maçonnique de la Grande Loge de France.

En 1760, le 4 Mai, les trois Vénérables lyonnais des loges ci-après ; l'Amitié (20 membres), la Parfaite Amitié (30 membres), les Vrais Amis (12 membres), décident, d'accord avec la Grande Loge de France, de créer une Mère Loge provinciale, chargée de veiller à la bonne marche des loges de la région. J. -B. Willermoz, Jacques Grandon, Jean Paganucci, les trois Vénérables en question, fondent alors la « Grande Loge des Maîtres Réguliers de Lyon ». Cette loge fut vite très florissante. Nous la retrouvons le 24 Juin 1760, jour de la Saint-Jean d'Été, installée en ses locaux (rue Saint-Jean...), possédant une cinquantaine d'inscrits. Le nombre des loges maçonniques méridionales affiliées et contrôlées par cet organisme central ne cesse d'ailleurs d'augmenter.

De 1762 à 1763, Willermoz en est le Grand-Maître. Il devient ensuite son Garde des Sceaux et son Archiviste. Mais pour être un organisateur de valeur, il n'en est pas moins le mystique épris de connaissances ésotériques que l'Histoire a retenu. C'est ainsi que nous le voyons douze ans plus tard, en 1772, affirmer en sa lettre au baron Hund : « Depuis ma première admission dans l'Ordre (maçonique), j'ai toujours été persuadé qu'il renfermait la connaissance d'un but possible et capable de satisfaire l'honnête homme. D'après cette idée, j'ai travaillé sans relâche à le découvrir. Une étude suivie de plus de vingt années, une correspondance particulière fort étendue avec des Frères très instruits, en France et au dehors, le dépôt des Archives de l'Ordre, de Lyon, confié à mes soins depuis dix ans, m'en ont bien procuré les moyens. A la faveur desquels, j'ai trouvé nombre de systèmes, tous plus singuliers les uns que les autres. Etc. D'ailleurs, l'Allemagne et ses cénacles mystiques, auront toujours une prééminence marquée pour J. -B. Willermoz. C'est ainsi qu'en 1762, nous le voyons en contact avec elle, par l'intermédiaire de Meunier de Précourt, vénérable de la loge « la Vertu », de Metz. C'est ce maçon qui apprit à Willermoz que le Temple, détruit en apparence par la monarchie française et la papauté, avait survécu, et que les Chevaliers Teutoniques en avaient recueilli l'héritage exotérique, alors que les Rose-Croix en faisaient autant pour l'héritage ésotérique. Ce qui est, historiquement parlant, fort sujet à vérifications. Ceci semble confirmer le rôle de « catalyseur philosophique », d'agent synchrétique, dévolu à la Franc-Maçonnerie.

Il ne faut pas trop s'étonner de cet engouement du catholique pratiquant qu'est J. -B. Willermoz pour les sciences occultes. Son frère, le Docteur Pierre Jacques Willermoz, épris d'alchimie dès l'âge de dix-neuf ans, fut l'élève et l'ami de Dom Pernetty, ce bénédictin qui est à l'origine des « Illuminés d'Avignon ». C'est pourquoi, en 1763, Jean-Baptiste Willermoz fonde le « Souverain Chapitre des Chevaliers de l'Aigle Noir, Rose-Croix ». En ce cénacle ésotérique, il ne sera question que d'Hermétisme et d'Alchimie et la Maçonnerie ne colorera que la forme rituelle extérieure.

A vrai dire, le christianisme est toujours l'idée directrice de Willermoz. Mais son catholicisme sent le fagot par bien des points. Et s'il adore le Christ Dieu, c'est autant comme le Rédempteur de l'Humanité déchue que comme l'Initié par excellence; le « Verbe de Gloire » qu'il évoquera peut-être, plus tard, au sein des aréopages Elus-Cohen; celui que l'antiquité païenne eût nommé sans doute le « Maître des Prodiges » si Apollonius de Tyane ne l'eut détournée...

Car, ne nous illusionnons pas, J. -B. Willermoz n'est nullement un mystique crédule, un naïf, ainsi que telle de ses biographes tend à le faire croire ! Il est plein du bon sens, commercial et lyonnais ! Et c'est pourquoi, condamnant les mirifiques rituelles des Hauts Grades, il dira plus tard, en 1767, le 22 mai : « Je

me soucie très peu de décorations, de grands mots, de grandes clartés, de chiffres, de figures singulières par lesquelles on amuse, dans tout ce qui est connu jusqu'à présent, et qui fait au bout, demander toujours : cui bonis ! » Et vient alors le décisif voyage de mai 1767 à Paris. Il y rencontre Bacon de La Chevalerie, substitut de l'Ordre des Elus Cohen, qui lui parle, à mots couverts, de la doctrine et de son vulgarisateur, Don Jaime Martinez de Pasqually... Il ne se jette pas dans l'ordre les yeux fermés, et sa lettre à son frère le 22 mai de la même année, pleine d'un scepticisme expérimenté, le prouve bien. Il entre dans les Elus Cohen le sourire du doute aux lèvres, avec l'indifférence de l'homme qui fait une expérience de plus ! Il est « reçu » par Martinez de Pasqually lui-même, et la cérémonie se passe à Versailles. Or, il faut croire que cette ordination le marquera d'une empreinte extraordinaire, puisqu'il restera fidèle, toute sa vie, jusqu'à sa mort, à cette « révélation » !

C'est d'ailleurs à ce contact entre Martinez de Pasqually et Willermoz que nous devons de pénétrer la source originelle des enseignements de celui qui sera, pour tous les Chevaliers Elus Cohens, « le Maître ». En effet, par une lettre adressée à Willermoz le 11 juillet 1770, Dom Martinez de Pasqually nous parle de ses Maîtres, « dont il n'est que l'interprète... ». De traditions purement verbales, venues du XVIIIe siècle à nos jours par le canal de ses fils spirituels, nous avons pu savoir que le théurge mystique possédait le 3^e degré dans un Ordre, issu de la « Rose+ Croix », et qui en comprenait neuf.

A vrai dire, on ne saurait reprocher à Willermoz cette soudaine fièvre mystique, purement apparente. Avant tout, il désire passionnément atteindre aux arcanes suprêmes dissimulés sous la Symbolique de la Franche Maçonnerie. Et ne se payant pas de mots, en bon soyeux lyonnais, n'étant pas aussi favorisé que ses Frères en matière d'apparitions, de « passes », il doute bientôt et se décourage. Claude de Saint-Martin d'abord, puis les Maîtres de Grainville et Champoléon, tous officiers au Régiment de Foix, le réconfortent alors de toute leur expérience. Mieux doués -que lui en matière de réalisations magiques, eux possèdent cette certitude en la réalité de l'Au-delà, des Etres étranges qui y déroulent leurs hallucinantes théories. Et c'est leur lettre du 30 Septembre 1770 :

« Nous tenons, comme vous le voyez, à l'Ordre, et malgré tout ce que nous pourrions reprocher également à Don Martinez. Ce n'est pas que ce soit peut-être personnellement Don Martinez qui nous persuade de « la Chose », c'est « la Chose » elle-même qui nous attache à elle, par l'évidence, la conviction, la certitude que nous en avons... Nous ne pouvons que souhaiter, pour vous, le même bonheur dont nous jouissons. »

La foi des disciples de Martinez de Pasqually retient donc Willermoz au sein de l'Ordre, malgré ses échecs magiques. Des gentilshommes aussi cultivés que

Bacon de La Chevalerie, le marquis de Lusignan, le chevalier de Grainville, le marquis Louis Claude de Saint-Martin, à l'intelligence aussi souple, aussi lumineuse, tous lui assurent la réalité de ces « régions spirituelles » dans lesquelles les Rites théurgiques que leur a enseigné Don Martinez de Pasqually leur ont permis de pénétrer. Bien plus encore, tous vivent cette technique spéciale, mi-magique et mi-mystique, et ils ont des preuves éclatantes de son efficacité. Alors devant ces témoignages, J. -B. Willermoz reste...

Notons ces faits. Par la suite, quand Willermoz deviendra le sectateur, acharné et fidèle, de la Doctrine des Elus-Cohens, ils nous apporteront la preuve qu'il a été, à son tour, convaincu de la réalité occulte, et ce par « la Chose » elle-même, Mot mystérieux... Evoquant tour à tour d'autres qui furent employés par les adeptes de l'Ordre, et qui désignaient cependant la même « Présence Occulte », hantant les Réaux Croix, les inspirant, les guidant télépathiquement vers ce combat spiritualiste qui devra être livré, non seulement contre les Archontes rebelles de l'Au-delà, mais contre le matérialisme sans cesse grandissant de leurs contemporains. Car l'énigmatique présence que Saint-Martin nomme le « Philosophe Inconnu », celui que Willermoz appelle « l'Agent », tous ces noms désignent encore, et toujours, « la Chose elle-même »...

Fin 1770, Claude de Saint-Martin quitte l'armée pour se consacrer définitivement à la Mystique. Il devient alors le secrétaire de Martinez et, pour J. -B. Willermoz, tout deviendra alors infiniment plus clair. Doctrine, commentaires, rites théurgiques, seront éclaircis par Saint-Martin au cours d'une correspondance régulière entre les deux hommes.

En 1772, Willermoz apprend, par une lettre de la loge « La Candeur » de Strasbourg, (lettre du 5 Novembre 1772), l'existence d'une Obédience allemande, riche aussi bien par le nombre de ses loges que par la qualité de ses affiliés. . C'est la Stricte Observance Templière », soi-disant fondée par les Supérieurs Inconnus », aux dires de son Grand-maître, le Baron Hund. A vrai dire, si ce dernier a appris l'existence réelle de l'Ordre de ce nom, il n'a jamais été en contact avec aucun de ses missionnés ! Et les noms qu'il mettra plus tard en avant pour justifier l'origine de la « Stricte Observance » s'avéreront étrangers auxdits « Supérieurs Inconnus » ! Il n'importe. Ignorant ces faits, Willermoz est conquis ; l'ordre, l'importance, la discipline intérieure, tout parle en faveur de cette nouvelle Maçonnerie. Par lettre du 14 Décembre de la même année, il demande son affiliation à la « S. O. T. ». C'est le Baron Weiler (et non le Grand-maître lui-même) qui lui répond (lettre du 18 Mars 1773). Mais notre lyonnais, prudent et averti, ne s'embarque pas en coup de tête au sein de ce nouveau milieu ! Par lettre du 23 Juillet 1773, il pose ses conditions, précisant que ses Frères, les Maçons lyonnais, n'accepteraient rien qui fut

contraire aux lois de « leur Religion, ni à leurs devoirs de citoyens et de sujets fidèles du Roi de France ». Enfin ils n'entendent pas être amenés à des versements de trésorerie au profit de la Mère Loge d'Allemagne, ni se voir contester la libre disposition de leurs finances. Enfin, s'ils acceptent comme supérieurs les dignitaires allemands, ce ne sera qu'en matière des hauts grades de la « Stricte Observance » ; pour les grades maçonniques courants (« symboliques ») ils entendent conserver le duc de Chartres, ainsi que tous les Français, comme Grand-maître et Supérieur.

Dans ce temps, la « Stricte Observance Templière » était devenue (1772, Saint-Jean d'été, 24 Juin) « Les Loges Ecossoises Réunies », et le Baron Hund, remplacé par le duc Ferdinand de Brunswick comme Grand-maître. La même année, en septembre, Claude de Saint-Martin vient s'installer chez Willermoz. Depuis trois ans, les deux amis sont en relations épistolaires extrêmement fréquentes. Leur amitié ne deviendra que plus profonde au cours du séjour d'un an que Saint-Martin fera chez Willermoz. C'est là que le livre-signé de Saint-Martin, sous le pseudonyme du « Philosophe Inconnu »-intitulé « Des Erreurs et de la Vérité », verra le jour. S'il est l'œuvre d'ensemble de Saint-Martin, il est incontestable que Willermoz y a collaboré, ne serait-ce que par une critique intelligente, au fur et à mesure de son élaboration. C'est le libraire Périsset, lui-même « Elu-Cohen », qui en assurera l'édition. Parallèlement nos deux hommes décident d'opérer ensemble pour les cérémonies du Rite. Mais (ainsi que cela est généralement), les Opérations théurgiques effectuées en commun ne donnent pas les résultats habituels. Saint-Martin qui était habituellement plus favorisé que Willermoz n'en retire « qu'un repoussement très marqué en l'ordre spirituel ». Martinez ne leur avait sans doute pas enseigné la nécessité de l'unité, du ternaire, ou du quinaire, pour la pratique de la Haute et Basse Magie ! Le binaire est, traditionnellement, absolument déconseillé ; les opérateurs 'doivent toujours être en nombre impair (« Numerus impare gaudet »...).

Quoi qu'il en soit, les résultats, petit à petit, et si médiocres soient-ils, font naître en Willermoz cette certitude (qui ira croissant avec les mois) que la Doctrine de Martinez de Pasqually est le reflet d'une vérité métaphysique. Et Willermoz devient donc un Réau-Croix zélé.

Pourtant, Il ne perd pas de vue la Franc-maçonnerie ordinaire. Moins bien doué que les autres pour l'illumination intérieure, la méditation, et plus capable de juger les faits que les idées, il est également convaincu que cette Doctrine ésotérique-justement parce qu'elle est une vérité, métaphysique et religieuse -, doit être reflétée par la Franc-maçonnerie elle-même au même titre que tous les cultes ou toutes les écoles initiatiques, qui n'en sont ainsi que des reflets, déformés, différents par l'époque ou le climat. Et son tempérament actif,

organisateur, son amour de la perfection, de l'ordre, de la minutie, lui font rechercher dans la Maçonnerie, telle qu'on la lui a fait connaître, une adaptation des enseignements secrets de son Maître Pasqually.

C'est pourquoi il ne varie pas dans ses intentions à l'égard de la « Stricte Observance », et entre le 11 et le 13 août, le Baron Weiler, venu spécialement d'Allemagne à Lyon, fonde l'Obédience lyonnaise de la « S. O. T. », ordonne et institue les membres nouveaux que Willermoz a recrutés parmi les maçons ordinaires, puis repart le 7 novembre de la même année, laissant la Loge Ecossaise Rectifiée « La Bienfaisance », voler de ses propres ailes ! C'est pourtant à propos de la Stricte Observance que Willermoz se brouillera (pour la première fois et momentanément d'ailleurs...) avec son ami Claude de Saint-Martin...

A vrai dire, Willermoz a un autre projet, secret celui-là, en tête. Déjà, les Puissances invisibles (qui mènent les Initiés de tous les temps, quoi qu'on en pense...), ont perçu la fin extérieure de l'Ordre des « Chevaliers Élus Cohens de l'Univers », et un nouveau cheminement de la doctrine a été choisi. Dans sa lettre du 12 octobre 1781, plus tard, Willermoz exprime ce dessein que « la Chose » lui souffle, sans qu'il s'en doute peut-être ! Et au Landgrave de Hesse, il révèle ses intentions d'alors : « J'osai formuler le projet d'être pour elle (la Stricte Observance Templière ») et du moins en ma patrie, l'un de ses guides, de faire usage pour cela, des « lumières » que j'avais reçues ailleurs, (en l'ordre des Elus Cohens)... »

En effet, ses historiens ont noté que les années où il propage le rite maçonnique allemand de la « Stricte Observance » sont celles où il accomplit le plus fidèlement ses rites de Réau-Croix. Toutes les Opérations prescrites, tant celles des « trois jours » (pour les « lunes montantes »), que quotidiennes (invocations), ou les Grandes Conjurations Equinoxiales, le voient (comme tous ses Frères), au centre des Cercles magiques et des cierges symboliques, le Rituel en mains ! Et c'est là, il le reconnaît, qu'il comprit enfin l'ésotérisme de la Doctrine du Maître, sa réelle portée, matérielle et spirituelle, effective ou occulte. Comme Saint-Martin, consultant-ainsi qu'il le déclara lui-même-et pour toute chose spirituelle importante, soit par la voie intérieure soit par le secours des « passes », l'entité de l'Ordre, le mystérieux « Philosophe Inconnu », Willermoz retire de ses Opérations, mieux que des preuves, mais bien des enseignements et des conseils...

Et c'est indiscutablement dans la fumée des parfums qu'il brûle en l'honneur des Esprits planétaires que nous devons rechercher l'origine de ses projets, de ses intentions, de son activité maçonnique !

Sans doute, les écrivains anti-maçons et les catholiques ultra militants, qui nous affirment que la Franc-maçonnerie prend ses consignes et ses mots d'ordre, de l'autre côté du Voile, exagèrent-ils !

La nature des préoccupations modernes-essentiellement rationnelles-de ladite Maçonnerie, fera hausser les épaules devant pareilles hypothèses. Mais jadis, en bien des domaines, il est indiscutable que quelque « invisible Présence » a ombré fort souvent les innovations de la Franc-maçonnerie. Et c'est peut-être à cette rupture entre les « régions spirituelles » et notre monde que nous devons la déspiritualisation de certaines Obédiences maçonniques modernes.

En décembre 1777 arrive à Lyon celui qui fut l'initiateur de Claude de Saint-Martin et de Goethe à la « Société des Supérieurs Inconnus » : Rodolphe de Saltzman, « Maître des Novices du Directoire de Strasbourg ». Celui-ci servit exactement les desseins de Willermoz !

Issu d'une famille protestante d'Alsace, c'était un homme extrêmement religieux, ayant fait de fortes études théologiques à l'Université de Göttinge. Comme Willermoz, la nature purement maçonnique de la « Stricte Observance » l'avait vite déçu.

Ne nous étonnons donc pas si nous le retrouvons rapidement Elu Cohen, sous la direction de J. -B. Willermoz. Et on peut affirmer qu'historiquement, c'est Saltzman qui est l'introducteur en Allemagne de la doctrine des Elus Cohens La « Stricte Observance » avait dix degrés :

Les trois derniers seuls, rappelaient vaguement cette parenté templière que toutes les Obédiences maçonniques recherchaient romantiquement. Ajoutons que, sachant l'inanité de cette filiation directe prétendue, les Francs-maçons français du XVIIIe siècle en général, ne tenaient nullement à elle. Ne serait-ce que par égard pour la Monarchie nationale qui jadis avait détruit l'Ordre !

Willermoz s'arrête, de concert avec Saltzman, à ajouter une « classe supérieure » aux deux « classes symboliques » de la Stricte Observance allant de l'Apprenti au Chevalier Rose-Croix. Cette « classe supérieure » portait le nom de « Profession », et ses deux grades constitutifs ceux de « Chevalier Profès » : C'était cette « classe » qui devait transmettre la doctrine des Elus Cohens et remplacer celle des Réaux Croix Il n'était pas question, pour le moment du moins, des rites de Théurgie, dont la continuité était réservée aux Elus Cohen primordiaux et à leur filiation directe.

C'est au « Convent des Gaules », qui eut lieu à Lyon, du 25 Novembre au 10 Décembre 1778, que cette réforme fut opérée et que la « Stricte Observance Templière », Province d'Auvergne (soit l'Obédience Française) devint alors les « Chevaliers Bienfaisants de la Cité Sainte » de l'actuel Rite Écossais Rectifié. On y reconnut officiellement trois fêtes d'Ordre : la Saint-Hilaire, la Saint-Jean

d'Eté, et le Jour des Morts, pour la commémoration des Frères disparus et des « Maîtres Passés ».

Maçonnerie Symbolique

Apprenti ;

Compagnon ;

Maître ;

Maître Écossais ;

Classe Supérieure ou Profession » :

Chevalier Profès ;

Grand Profès.

On convint de la définition exotérique de l'Ordre nouveau : la bienfaisance sous toutes ses formes (aide matérielle, pécuniaire, aux fondations et aux œuvres sociales, aux hôpitaux, aux indigents, aux sinistrés, etc.).

Sa définition ésotérique fut de même nature. La Bienfaisance, toujours ! Mais l'aide apportée à l'Humanité souffrante était celle que les Elus Cohen offraient par leur Théurgie et leur Mystique. Le Temple détruit qu'il s'agissait de reconstruire, n'était plus celui de Salomon, mais celui de la Jérusalem purement céleste, celle qui véritablement, justifie sa signification hébraïque : « Vision de Béatitude ». Modernes Templiers, c'était à une Cité ou à un Tombeau qui n'était pas de ce Monde, qu'ils montaient une garde désintéressée ! Les Infidèles eux-mêmes avaient changé de « plan », et le Désert hostile s'était mué en ces mystérieuses « régions spirituelles » où sombrent et s'égarèrent trop fréquemment la fragile raison humaine.

Willermoz, ayant réussi à faire passer dans la rituelle Ecossaise Rectifiée la filiation spirituelle et doctrinale de Mariniez de Pasqually, tenta alors d'agir de même, pour le reste des Obédiences qui en dépendaient.

Il se rendit au Grand Convent de Wilhelmsbad, qui s'ouvrit le 14 Juillet 1782.

Certains ont voulu voir dans cette date une préfiguration du 14 Juillet 1789 ! La vérité est plus simple. Elle fut choisie parce que située à une « époque » lunaire (N. Lune) immédiatement succédant au Solstice d'Eté, à la Saint Jean-Baptiste, qui le définit liturgiquement.

Willermoz trouva aussitôt un appui précieux dans deux des Frères les plus puissants de l'Ordre : les princes Ferdinand de Brunswick et Charles de Hesse. Mais les Illuminés français trouvèrent aussitôt devant eux des adversaires aussi puissants ! Les « Illuminés de Bavière » et leur chef occulte, le fameux Weishaupt. Ces derniers scandalisèrent par leurs doctrines politiques et leur anticléricalisme exagéré les Français, partisans d'une réforme sociale universelle, mais obligatoirement spiritualistes. Plus encore, ils furent blessés en leurs sentiments de chrétiens sincères et de fidèles sujets du Roi de France. La lutte fut âpre et acharnée. Aux Illuminés de Bavière), vint se joindre

l'hostilité du marquis François de Chefdebien de Saint-Amand, représentant des « Philalèthes » et de Savalette de Lange.

Du Convent de Wilhelmsbad, le marquis de Virieu, (un Elu-Cohen) a rapporté l'impression de « dégoût effrayé que lui avaient causé les intrigues, la conspiration de cette secte, qui prétendait critiquer la religion et fronder les gouvernements ». Pourtant Willermoz et ses amis triomphèrent. Ayant obtenu de présenter au Convent ses projets de réforme et ses nouveaux rituels, il fit accepter le nom de Chevaliers Bienfaisants de la Cité Sainte pour tous les Frères de l'Ordre intérieur, comme cela se pratiquait en France, à Lyon.

Désormais, le Rituel Ecossais Rectifié copierait pour la plus grande partie, le Rituel de Lyon, dans lequel Willermoz avait introduit adroitement des allusions préparatoires à la Doctrine de Martinez de Pasqually. Enfin, une Commission spéciale, dont il assumait la direction, fut chargée de rédiger les rituels et instructions des Hauts Grades du Régime Intérieur, lequel comprendrait, au sommet, les deux grades de la « classe secrète » dite « Profession » pratiquée dans le Régime de Lyon.

L'œuvre réformatrice était en bonne voie quand éclata, comme un coup de tonnerre, la Révolution Française. Elle annihila l'œuvre de Willermoz. Les « Temples », Rectifiés ou Cohens, durent se mettre en sommeil. Les Frères furent dispersés, la terreur, la guerre, tout vint contrecarrer l'œuvre entreprise.

Le Système maçonnique des « Chevaliers Bienfaisants de la Cité Sainte » ne fut rétabli en France qu'en 1803. Il se réclama presque aussitôt du Grand Orient, avec lequel la « Stricte Observance » avait jadis eu des traités d'amitié. Quant aux Elus Cohen, bien que leur dernier Grand Maître, de Las Casas, leur ayant fait déposer leurs archives entre les mains des Philalèthes lors de la mise en sommeil officielle de l'Ordre, ils n'avaient pas officiellement repris leurs travaux. Mais, en cette même année, Bacon de La Chevalerie, Substitut du Grand Maître pont la « Partie Septentrionale du Monde », siégeait cependant, à ce titre, au Grand Collège des Rites du Grand Orient de France. Et il tenta alors, par des instances réitérées, d'obtenir la réorganisation de l'Ordre au sein même du Grand Orient. Mais l'influence du marquis de Chefdebien, membre du Grand Consistoire en question fit contrecarrer la tentative de Bacon de La Chevalerie, car tout fut refusé. L'esprit particulier aux Élus Cohens, n'était du reste pas fait pour se développer au de la Maçonnerie symbolique, telle que la concevait le Grand Orient. Les divergences étaient fondamentales.

Le régime des « Chevaliers Bienfaisants » passa alors en Suisse, par le Directoire de Bourgogne, qui transmit ses pouvoirs au Directoire Helvétique. Celui-ci devait devenir l'actuel « Régime Écossais Rectifié ».

Jean-Baptiste Willermoz mourut à Lyon, le 20 Mai 1824, comme il avait vécu, en spiritualiste et en croyant sincère. Lyon, sa ville natale, lui fut ingrate

puisque l'Administration des Hôpitaux de Lyon ne fit pas dire, pour lui, la messe qu'elle avait coutume d'offrir pour l'âme de ses défunts administrateurs. Mais cependant, à ses funérailles, la foule fut nombreuse. Douze vieillards de la Charité portaient des torches, et dix-huit prêtres officièrent dans l'église Saint Polycarpe, tendue de noir. La tombe de Willermoz, nous dit Alice Joly, sa biographe, à qui nous empruntons ces détails, est au cimetière de Loyasse. Et l'oubli se fit sur celui qui avait été un grand mystique, sinon par les œuvres, du moins par l'intention et le désintéressement parfait. Il faudra attendre le XXe siècle et la grande renaissance de l'Occultisme, pour que Willermoz et ses compagnons de luttes spirituelles revinssent, au premier plan, en ces énigmatiques domaines...

En France, l'actuel successeur de Willermoz à la tête du « Régime Écossais Rectifié », est le Docteur Camille Savoie, « Grand Prieur des Gaules », ancien « Grand Commandeur » du Grand Orient de France, une des figures qui honorent et enrichissent la Maçonnerie plus qu'elles ne lui empruntent

source : <http://www.ordre-martiniste-initiatique.com/>

| | | |
|-----------|-------------------|------------------|
| Apprenti | Écossais rouge | Écossais vert |
| Compagnon | Chevalier de | Novice ou Socius |
| Maître | l'Aigle Chevalier | Écuyer |
| | Rose Croix | Chevalier |

Textes de JB Willermoz

De l'état primitif, de l'immensité de l'espace et du temps.

L'immensité a pour centre la Divinité, cette immensité semblable à un cercle; la Divinité en occupe le centre, et ce cercle ou cette circonférence n'existe que par son centre : c'est de ce centre d'où rejaillit sur toutes les parties de la circonférence et de ces mêmes parties sur leur centre, les vertus et la puissance. Mais les plus approximées (*sic*) de ce centre et de proche en proche à celles-ci jusqu'aux plus éloignées leurs vertus et leurs puissances sont plus grandes ou moindres à raison de leur distance du centre.

Cette immensité existait uniquement avant la prévarication du pervers; ce n'est que depuis l'instant de sa prévarication qu'il y a eu un espace et un temps.

L'Etre suprême, l'Eternel a toujours existé en lui et par lui. Il ne peut se concevoir sans penser, vouloir et agir, depuis qu'il existe depuis l'éternité passée jusque dans l'éternité future. Il pense, veut et agit continuellement ou par puissance ou par acte. Par puissance, en absorbant en lui-même depuis toute éternité tous les êtres, tous les produits qui en doivent résulter par émanation, mais dont les facultés ne peuvent, en tant qu'elles sont encore en lui-même, être personnelles à ces Etres, pour ne leur devenir personnelles que par l'émanation qu'en fait la divinité par son acte.

Par acte en émanant par le résultat de sa pensée, volonté et action des êtres doués de puissances et de vertus pour agir eux-mêmes par leurs propres facultés, qui sont, à son image, de penser, vouloir et agir; et par leurs propres attributs qui sont, à sa ressemblance, d'avoir la participation, la puissance, la force, la justice, la miséricorde, etc.

Tels sont tous les Esprits innombrables qui sont dans l'immensité de sa divinité qui participent tous de ses facultés, de ses attributs et de ses perfections, et qui sont comme elle indestructibles, lui rendent un culte le louent, le glorifient, l'adorent, etc. continuellement; qui lisant tous dans sa pensée, n'ont qu'une même volonté et ne forment avec leur principe qu'une unité.

C'est à ce centre que réfléchit leur amour et c'est de ce centre que leur amour s'y épure pour rejaillir continuellement en eux.

Mais comme l'Eternel par sa puissance et sa sagesse infinie varie à l'infini ses œuvres, tous ces Esprits purs émanés de lui diffèrent tous dans le degré de leur vertu et puissance selon qu'ils sont dans l'immensité plus rapprochés ou plus

éloignés du centre d'unité, qui fait rejaillir sans cesse en eux ses attributs infinis.

Tout être émané de l'Eternel participe à ses facultés et à ses attributs; il est son image et sa ressemblance comme faisant portion de l'essence même de son principe, les êtres par leurs facultés sont son image et par leurs attributs sa ressemblance, différents de leur principe, en qui ces mêmes facultés sont infiniment parfaites, et en qui ces mêmes attributs sont infinis en vertu et en puissance; comme diffère le principe du résultat, le générateur de son produit. L'Eternel qui a eu et qui aura tout en lui et par lui; l'être libre individuel, qui a été émané de son sein et n'existe que par lui. L'Eternel à sa loi en lui et par lui, et a par la même loi éternelle et immuable comme son être même; l'Etre émané reçut la loi de son principe, et participant à sa propre essence, il a à son image les mêmes facultés, c'est-à-dire la pensée, la volonté et l'action, et conséquemment la liberté et la volonté, pour penser, vouloir et agir. Il a aussi à sa ressemblance ses mêmes attributs de puissances, de vertus, de forces, etc. avec la différence expliquée ci-dessus non seulement par rapport à ses facultés et à ses attributs avec son principe, mais relativement à tous les autres êtres émanés.

La divinité par sa nature porte effectivement le nombre 1 mais à cause que cette vérité renferme 3 facultés inhérentes en elle le nombre 4 lui convient pareillement.

Les êtres émanés de l'unité universelle, n'ayant reçus leur individualité que par les 3 facultés de cette unité et en étant le résultat portent aussi le nombre 4. Ce nombre se trouve encore dans leur image avec leur principe générateur en ce qu'ils ont comme lui 3 facultés renfermées dans leur unité.

Le quaternaire de la divinité est un nombre parfait, en ce qu'il renferme avec les 3 facultés de l'unité leur opération. Aussi renferme-t-il tous les nombres, puisqu'en les additionnant progressivement de 1 à 4. Le résultat est le dénaire, ou l'unité dans sa circonférence et au-delà de la quelle rien n'existe.

Pythagore ajoutait le triangle.

- 1

- • 2

• • • 3

•

X 10

Le chef d'une classe, d'un cercle d'esprit purs en se complaisant dans le degré éminent de ses vertus et puissances, voulant s'égaliser à son principe et se former une unité opposée à son unité éternelle, les esprits de la classe de son cercle, et les esprits des autres cercles ou classes lurent dans sa pensée : la volonté du chef acquiesça à sa pensée. Les esprits des 4 classes avec leur chef, ou adhérèrent à sa volonté ou la rejetèrent en restant unis à l'unité suprême. A cette prévarication commença le temps : à l'instant pour séparer le pur d'avec l'impur, le mal du bien, l'unité éternelle et bonne de l'unité temporelle et mauvaise, l'Etre supérieur créa l'espace. Les esprits même de ces 4 classes qui n'avaient que lu dans la pensée mauvaise du chef, se trouvant souillés en quelque manière (parce que dans l'immensité de la sainteté et de la pureté, [*l'esprit*] (*mots barrés*) la pensée seul (e) du mal est une souillure) furent les ministres même de la justice suprême pour contenir et molester l'esprit pervers et ses complices.

Le nombre 2 ne pouvant s'adapter en quelque manière personnellement à aucun être en ce que 2 est une unité opposée à une autre unité, ce nombre caractérise donc tout être dont la volonté perverse et impure se détermine au mal et rejette le bien et qui viola par là la loi, les préceptes et les commandements qu'il a reçu de son principe.

Le mal s'étant manifesté par son opposition au bien, le temps, l'espace et les formes furent aussitôt établis : et pour leur formation les esprits ou intelligences de l'axe central furent émancipés d'émaner hors d'eux les essences élémentaires constitutives de tous les corps et de toutes les formes; et toutes les formes [*furent émancipées d'émaner hors d'eux les essences élémentaires constitutives de tous les corps*] (*mots barrés*) y furent combinées chacune d'une essence pure et simple, et relative à l'élément qui était propre pour l'incorporation ou la forme de chaque être. Les essences élémentaires n'ont pu être qu'au nombre de 3 relativement aux trois facultés.

Tous les pervers étant renfermés dans l'espace et le temps, leur chef fut jeté dans le plus profond abîme de la région sensible, les plus coupables de ses complices furent placés dans des espaces ténébreux de cette région, et tous les autres pervers dont la pensée seule s'était complu dans celle de leur chef

furent jetés sur la surface de la même région.

Les esprits impurs comme être intelligents lisants dans la pensée des uns des autres, les moins criminels qui étaient sur la surface de leur région devinrent les agents de leurs chefs; et tous nécessités également à n'avoir qu'une volonté mauvaise, à ne pouvoir former que des actes impurs, leurs productions, leurs résultats tendent constamment à s'opposer à la volonté de leur principe et à vouloir rabaisser la gloire et la puissance de l'Eternel.

Tous résultat du ternaire sacré, ayant la pensée, la volonté et l'action à l'image de leur [*chef*] (*mot barré*) créateur, et des attributs de puissances et de vertu à la ressemblance de leur principe, ces trois facultés devaient être toujours en eux actives et produire par leur action des opérations ou résultats; mais ils étaient tenus de les produire conformément à la loi que leur créateur avaient prescrit. Le chef [*des 4 classes*] (*mots barrés*) de tous ceux qui prévarièrent dans les classes ou cercle des esprits qui avaient été émanés ou émancipés pour la gloire de l'Eternel, en contrevenant à la loi qu'il avait reçu, son opération, ou plutôt sa pensée et sa volonté mauvaise ou perverse se trouvant en opposition à sa loi et par là même au bien. Il ajouta à son 4^e (*quaternaire*) 1, qui produisit son 5^e (*quinaire*), qui est le nombre démoniaque de lui et de tous ses complices : lequel même après le temps les constitue toujours êtres 5^{es} (*quinaires*) comme restant entachés en quelque sorte de leur opération mauvaise.

C'est ce 5^e (*quinaire*) qui nécessitant la création de l'espace et du temps produisit le 6^e (*sénaire*); c'est-à-dire que les 3 facultés de l'unité y concoururent, si l'on peut ainsi parler, chacune par leur résultat mort, comme n'est dérivant que médiatement (*sic*); et de ce concours des 3 facultés de l'unité, avec aussi les 3 opérations qui en résultèrent, est venu le 6^{re} (*sénaire*), qui est le nombre de la création de l'espace et du temps. Le 6^{re} (*sénaire*) temporel comme résultat de ces deux 3^{res} (*ternaires*), l'un des 3 essences élémentaires, constitutives des formes corporelles, l'autre de véhicule ou principe de vie, tels que les principes des trois classes d'animaux, ou des trois règnes corporels.

Aussitôt que le chef des pervers avec tous ses complices furent renfermés dans l'espace et le temps ils furent séparés de leur principe et ne pouvant plus lire dans son sein, n'ayant plus de communication avec la vérité, ni de connaissance du bien, et condamné par l'Etre suprême, par analogie à la pensée mauvaise et à la volonté impure qui les avait fait déchoir de leur gloire, à n'avoir constamment que /la pensée et/ la volonté perverse et à ne produire que des actes d'impureté ou d'iniquité : mais le grand Etre dont la sagesse et la

puissance concilient toujours sa justice avec sa miséricorde, émana de son sein des Etres purs et intelligents, revêtus de puissance pour s'opposer aux efforts de la volonté mauvaise des pervers, pour opérer dans le temps sur les formes et conséquemment avec les facultés de s'incorporer à leurs volontés; mais nécessité par la loi même de leur émancipation à y agir et opérer conformément à celle que chacun d'eux avait reçu pour sa mission; et à raison de laquelle ils furent émancipés par le nombre 7; nombre du sabbath pour contenir avec encore plus de puissance ce pervers et tous ses complices, l'Eternel émancipa une de ces intelligences qui fut l'homme, et lui donna son verbe de puissance pour régir l'espace et le temps, et y dominer sur tous les êtres intelligents qui avaient été émancipés pour agir et opérer sous son autorité supérieure à tous ces agents en puissances et en vertus. Par le nombre de son émancipation il fut 8^{re} (*octonaire*).

Ce chef fut incorporé par la puissance de l'Eternel dans un corps simple et glorieux et impénétrable dans tous les combats que le pervers pouvait lui livrer. Cette incorporation s'opéra par l'action de l'esprit majeur qui le nécessita d'opérer ses trois actes résultants de ses trois facultés. Il reçut aussi la puissance d'incorporer les puissances de son cercle qui étaient hors de l'espace et du temps pour y être ses agents, ses ministres et ses coopérateurs. L'homme et ses agents régissant l'espace et le temps, devaient y contenir et y molester le pervers pour manifester sur lui et sur ses complices la justice et la miséricorde de l'Eternel, pour être, pour ces esprits pervers, l'agent bienfaisant de sa miséricorde, le ministre de sa justice et un être intermédiaire; parce que le pervers, par l'opposition de son unité mauvaise à l'unité bonne, avait rompu toute correspondance avec son principe. Tous ces Etres intelligents ainsi que le pervers même étaient les seuls Etres existants dans l'espace. Tous les corps dont les intelligences se revêtaient et toutes les formes qui distinguaient ces différentes régions n'étaient que d'essence simple et incorruptible.

L'homme pour agir tenait toute sa puissance, sa force et ses vertus de la correspondance ou de la perpendiculaire qui subsistait [*entre*] de lui [*et*] (*mots barrés*) à son principe, et par cette liaison il lisait continuellement dans la pensée de son principe et en opérait la volonté avec une telle puissance, qu'il pouvait varier sa forme ou la changer en réintégrant en lui la 1^{re} et en en produisant un autre, ce qui s'opérait par le changement d'action.

L'homme après avoir opéré les 3 actes par lesquels sa volonté était nécessité, et par lesquels il venait de manifester sa puissance dans la création, il lui en restait un 4^e à faire qu'il devait opérer avec la liberté de sa volonté; bon, si sa

volonté s'y portait conformément à sa loi; abominable, si sa volonté s'écartait de cette loi : dans le 1^{er} cas le résultat de son acte devait accomplir son 4^{re} (*quaternaire*), dans le 2^{ond} (*second*) cas son résultat allait être un 3^{re} (*ternaire*).

Sa loi lui prohibait de toucher à l'arbre de vie et de mort, à l'arbre de la science du bien et du mal. L'arbre de vie était la puissance même de l'Etre suprême, comme seul principe seul générateur de tous les Etres. L'arbre de mort était la peine que sa loi lui infligeait : l'arbre de la science du bien, était pour lui son acte conformément à sa loi, d'unir sa volonté à celle de son principe, pouvant à tout instant lire dans la pensée même de son principe. Les allégories de ces arbres de vie et de mort, de bien et de mal n'étaient pour lui qu'une allusion de l'abus et du bon usage qu'il ferait pour opérer le 4^{ème} acte : si l'homme l'avait opéré selon sa loi, il aurait été toujours heureux; il se serait conservé toutes ses vertus, toute sa puissance, parce qu'il aurait toujours lu dans la pensée de l'Etre suprême, et qu'il n'aurait conséquemment agi que selon la pensée et que par la volonté de ce souverain Etre. Malheureusement pour lui, il se complut dans les 3 actes de puissances qu'il venait d'opérer au lieu d'en glorifier uniquement son principe. Cette pensée mauvaise fut en opposition à celle de la loi que lui avait donné son principe relativement à son 4^{ème} acte : il voulut en quelque manière créer par sa puissance douée de vertus pour reconnaître son ennemi, pouvant en recourant à sa perpendiculaire lire dans la pensée de l'Etre suprême. Sa complaisance dans sa pensée mauvaise parvint à le distraire de tous les secours qu'il dépendait de lui d'avoir pour rectifier sa pensée, et négligea tous les moyens qu'il avait pour reconnaître son ennemi. L'homme par sa pensée mauvaise donna lieu au pervers d'y pouvoir lire par la raison même qu'elle était mauvaise : il s'approcha de lui sous la forme d'une intelligence et s'annonça comme étant envoyé de l'Etre bon, cette forme sous laquelle il s'approcha de l'homme le séduisit; l'aveuglement qu'opérait en lui sa volonté mauvaise lui empêcha de reconnaître son ennemi, qui le trompa par sa forme même et son action démoniaque : enfin il détermina sa volonté à adhérer à sa pensée mauvaise, il agit en conséquence, il ajouta une unité à son nombre 8^{re} (*octonaire*) ce qui produisit le nombre 9^{re} (*neuvaire*), nombre qui lui retrace sans cesse son crime, son 1^{er} état, celui de gloire dont il est déchu etc. Son état actuel de mort et de corruption, et de sa prochaine dissolution, ainsi que celle de l'espace, du temps et de toutes les formes qui y sont contenues.

Par ce second crime le pervers perdit un médiateur, un Etre intermédiaire par lequel il pouvait se réconcilier. Le succès de sa séduction ne servit qu'à éloigner de lui la manifestation de la miséricorde de l'Etre suprême et à appesantir sur lui sa justice.

L'homme par son acte abominable ayant opéré une production sensible, un assemblage impur, l'incorporation d'un mineur dans un [*cercle impur*] (*mots barrés*) corps élémentaire perdit aussitôt sa perpendiculaire et par là même sa puissance et toutes ses vertus, il fut aussitôt précipité avec sa production dans la région des pères et des mères, où il est mort spirituellement, n'étant plus qu'un être pensif et non pensant, n'ayant plus qu'une volonté affaiblie, qui est la seule faculté par laquelle il a à expier et se purifier sur cette région terrestre après avoir été réconcilié temporellement par l'Esprit en suite de son repentir. La prévarication de l'homme chef de son cercle nécessita, également de la justice et de la miséricorde de l'Eternel, un médiateur bien plus puissant pour contenir les esprits pervers et pour fortifier la faible volonté de l'homme, contre les séductions de leur volonté mauvaise, pour les secourir dans tous les dangers où ils allaient être exposés dans les combats continuels que lui livreraient ces esprits impurs; qui put vivifier ses facultés; pénétrer de sa lumière sa pensée; épurer sa volonté; lui aider même à expier son crime; qui le réconciliât avec son principe, et qui tint de sa propre essence ses vertus, sa puissance, sa loi, pour perfectionner et finir l'œuvre de sa miséricorde et de sa médiation.

Ce sage médiateur, cet agent puissant fut le verbe : cette volonté procédant de la pensée éternelle, qui est la vie et la lumière et par qui tout a été créé : ses agents et ses ministres furent des esprits intelligents, des êtres spiritueux nécessités par leur loi à faire et à accomplir l'œuvre pour laquelle l'Etre suprême les a émancipés et destinés.

Les pervers, condamnés à persévérer dans leur volonté mauvaise et par là contraints à répéter leur 1er crime de s'opposer continuellement à la pensée éternelle, à sa volonté, à son verbe, constituent dans l'espace et le temps, en raison inverse de l'œuvre que le verbe y opère par ses ministres et ses agents, cette double loi d'action et de réaction d'où résulte le contraste effrayant de pur, de saint de lumière et de vie et par là même toujours stérile; tandis que l'autre vivifie tous les êtres, dispense sa lumière sur toutes les facultés spirituelles et par son action puissante y fait germer toutes les vertus.

Après la prévarication de l'homme, l'Eternel fut nécessité sa force de loi sur ses agents pour leur faire opérer des actes analogues à celui par lequel l'h (*omme*) par un abus déplorable de sa volonté venait de contrevenir à sa loi : cet Etre qui avait été émancipé et qui avait reçu le verbe de puissance pour régir et gouverner l'espace par lui-même directement ou par des intelligences

secondaires, ses agents et ses ministres, pour maintenir cet espace et toutes les formes qui y étaient contenues dans leur nature vierge, pure, simple et incorruptible : ayant par sa prévarication fait un acte, d'incorporation terrestre, impur, corruptible et par là même abominable, tout cessa d'être pur et vierge. Les trois éléments devinrent composés mixtes et impurs et par là même neuvaires, dès lors les formes des corps tendirent à la corruption et à la dissolution par le combat et la réaction réciproque de ces éléments les uns sur les autres. Cette prévarication nécessita aussi la force de loi pour la production des véhicules, des germes, des corps, attendu qu'étant pour un temps corruptibles et impurs, ils ne pouvaient plus exister qu'en succédant les uns aux autres par une génération qui se propageant par cet acte même de [génération] (*mot barré*) propagation rappelle continuellement l'origine et la [forme] (*mot barré*) cause de la corruption des corps et des formes, tel fut l'état constitutif des corps terrestres et élémentaires.

Les corps n'ayant qu'une existence momentanée dans leur forme, ils ne se renouvellent que successivement les uns aux autres par la génération; ne pouvant naître, croître, se conserver pour un temps que par action et réaction, il a fallu les alimenter par des éléments qui eussent en eux la force de la réaction : il fallut des influences continues sur cette terre la matrice des corps pour produire et former les formes qui par leur action et réaction devinssent la plupart propres pour alimenter les formes corporelles. Il se fit enfin par la prévarication de l'homme une seconde création, ou plutôt cet espace changea de nature et d'objet physique.

Lorsque le 1^{er} homme commit son crime tous les mineurs de son cercle comme étant ses agents y participèrent pour ainsi dire d'une manière, et par là ils ont contracté une souillure. Tous les mineurs qui ont été incorporés et tous ceux qui le seront successivement auront donc pour tâche de se purifier de cette souillure, et encore de la tâche qu'ils ont contractés par les actes impurs de leur père corporel. Mais s'ils négligent les secours qui leurs sont offerts par l'esprit majeur, et les intelligences préposées pour l'assister, le diriger, l'inspirer et le fortifier, et qu'ils se livrent aux actes de leur volonté impure et aux dérèglements de leurs sens, ils auront encore à expier ces mêmes erreurs, ce qui augmentera leur tâche infiniment.

L'homme dans cette région sensible est sous le fléau de la justice éternelle; sa carrière corporelle y est pour lui une continuelle expiation; il y souffre par l'intellect et le sensible, et a toujours à combattre contre le pervers qui l'actionne et le moleste, et à repousser ses illusions : mais au milieu de ses

maux, de ses souffrances et de ses combats, lorsque sa volonté se porte au bien, il est soutenu par l'esprit majeur vrai réceptacle des bénédictions et des miséricordes de l'Eternel dont il est l'agent puissant pour manifester sa gloire, sa puissance, sa justice et sa miséricorde et qui a autorité sur tous les êtres contenus dans l'espace et le temps, qui sont ou comme agents, ou comme expiant, ou comme en pâtiment. Il est consolé par les intelligences préposées pour le diriger, qui actionnent et vivifient ses facultés intellectuelles, et épurant sa volonté désordonnée en lui faisant opérer le bien; ainsi d'un côté s'il est actionné par le mal, de l'autre il est par le bien étant placé au milieu, c'est à lui de choisir, s'il choisit mal il se rend coupable de son mauvais choix.

L'homme détaché de sa forme, son être intellectuel a à expier ses souillures, ses iniquités et son 1er crime; sa pensée pour lors ni distraite par les sens, ni asservie par les organes, y répand toute son énergie, c'est pour lors qu'elle n'est occupée ni affectée que de son crime et de ses souillures; et combattue sans cesse par le pervers, elle a de plus grands efforts à surmonter, comme lisant dans la pensée même du pervers, ce combat continu est purement spirituel cette expiation est plus ou moins forte et a plus ou moins de durée, selon qu'il y est entré souillé ou impur et selon les efforts qu'il fait, qui peuvent avancer ou retarder son expiation.

De ce cercle sensible l'Etre éternel de l'homme, passe dans le cercle visuel, et là où il doit se purifier son état y est moins pénible et y reçoit plus de secours.

Enfin du visuel il passe au rationnel pour se réconcilier, ou il restera jusqu'au dernier avènement du Ch (*rist*) et d'où après la dissolution de l'espèce et la fin des temps indiqués par le neuvaire et auquel le dénaire procédera, il rentrera avec tous les autres êtres intelligents dans l'unité comme dans le centre de toute félicité.

Mais l'h (*omme*) qui en quittant sa forme, est uni par ses souillures abominables, par son orgueil, son incrédulité avec le mauvais principe, qu'il en a été l'agent vis-à-vis de ses frères, vit dans l'abîme, où il porte sa pensée et sa volonté mauvaise pour y souffrir la privation de tous biens et s'y unir dans le centre de l'unité mauvaise jusqu'à la fin des temps.

Les six circonférences, les six jours de la création, les six pensées du Créateur par l'addition mystérieuse de la pensée, volonté et action.

[L'incorporation de l'homme dans son pr (*emier*) état de gloire et d'innocence, sa prévarication, sa punition et sa réconciliation.] (*phrase barrée*)

Le D (*ou*)ble triangle fait allusion par ses six angles saillants aux 3 essences spiritueuses et à leur addition mystérieuse Merc (*ure*) Souf (*re*) Sel.

Le triangle simple à la terre qui est ternaire. Par le nombre de ses principes corporels, le triangulaire par sa forme n'ayant que trois horizons Ouest, Nord et Sud et le centre, sans Est /vrai/.

Le second triangle représente le corps de l'homme qui est ternaire dans ses principes et dans sa division et même aussi triangulaire dans sa forme, il est le petit monde, la répétition de la terre et de la création universelle sur laquelle il devait commander ce qui est figuré par sa couche (?) au centre des six cercles et du double triangle, sa division, la tête, la poitrine et le ventre figurés dans le Temple de Salomon par le porche, le temple et le sanctuaire.

Les trois tapis blanc, rouge et noir font allusion aux 3 essences spiritueuses ou principes de toute corporisation, blanc donné au Sel /*chair*/ ou l'enveloppe /ou fluide/; rouge au Souffre, /*sang*/ ou au feu; noir au Mercure, /*os*/ ou solide ou la terre, ils représentent encore le noir, /l'obscurité,/ les ténèbres, qui régit (sic) dans le chaos /dans l'état d'indifférences des 3 essences/ avant son explosion; le rouge le véhicule du principe de vie qui vient en lier les parties /ou/ la descente de l'esprit; le blanc la lumière ou [...] (*mot illisible*) de l'esprit qui la fit. L'explosion qui donna forme et arrangement à la création universelle et peut s'entendre [...] (*mot illisible*). Le blanc l'état de gloire et de pureté du pr (*emier*) homme lors de son émancipation; le rouge sa prévarication et le noir sa punition ou les ténèbres où il fut précipité.

La batterie par 6 fait allusion aux six pensées du Créateur; par 5 à la prévarication de l'homme et par 4 à sa réconciliation par laquelle il réacquiert son premier nombre quaternaire d'émancipation divine.

Les 4 branches mystérieuses à l'Est, l'Ouest, au Nord et le saule au Midi. Ces trois dernières lui représentent l'immense puissance du 1^{er} homme sur le général, sur le particulier et sur l'universel tant qu'il serait fidèle aux lois, principes, et commandements qu'il avait reçu tant qu'il respecterait la puissance du Créateur ou d'un vivifiteur (*sic*) représentée par le palmier et l'Est auquel il ne devait pas toucher, le saule au Midi annonce sa puissance et autorité sur les esprits pervers relégués par décret en cette partie dans un état de mort éternelle.

Mais l'ennemi que vous aviez à combattre vous a séduit. Votre propre orgueil avait commencé l'ouvrage et vous avait rendu susceptible d'en recevoir impression il vous en représente l'étendue immense et sans borne de votre puissance, il vous a fait imiter les caractères tracés en blanc, mais vous l'avez fait en noir, il vous a fait toucher à l'arbre du Bien et du Mal de l'Est qui vous était interdit, vous êtes venu finir votre travail par 5 lettres au centre et vous y avez trouvé la mort éternelle, les trois branches ont disparu et vous annoncent la privation de votre puissance le saule renversé au Midi avec les trois éléments autour vous annoncent la prison que vous deviez habiter vous avez été chassé de ce séjour que vous aviez souillé, et livré à vos ennemis qui vous ont fait souffrir des pâtiments infinis figurés par les 9 voyages pénibles que vous avez fait [*autour*] (*mot barré*). Dans le parvis, ce nombre de 9 mérite aussi votre attention et vous annonce la différence de votre premier état au second puisque 9 est le nombre qui appartient la matière. (*le texte s'arrête ici*).

Willermoz "Mes Pensées et celles des autres"

Paraphrase

Où pourrais-je donc trouver la science et la sagesse ?

J'ai passé les jours et les nuits dans la recherche et les méditations et je me demande encore où elle se tient cachée. L'homme est bien loin de la connaître et d'en savoir le prix.

Elle n'est ni dans les profondeurs de la mer, ni dans les abîmes de la terre. Où est – elle donc cette sagesse cette intelligence, où pourrais-je la trouver ? J'ai consulté les êtres vivants, aucun ne l'a encore aperçue, et j'ai vu qu'ils ne l'ont point en eux...

Tu ne trouveras la science et l'intelligence que dans la crainte du seigneur.

Réflexions

L'étude sans la prière, a dit autrefois un sage, est un véritable athéisme et la prière sans l'étude, une vaine présomption.

Celui qui croit pouvoir acquérir une vraie lumière par l'étude et sa seule force de son application, pense et agit comme un athée, et que celui qui présume que, pour obtenir la connaissance de la vérité, il lui suffit de la demander dans ses prières, sans faire aucun effort pour la découvrir et sans méditer sur ses voies, n'est qu'un homme présomptueux, lâche ou indifférent pour elle.

Le premier n'acquerra qu'une science vaine et l'autre restera dans l'ignorance.

Initié, voici le mystère que la sagesse offre à ta pénétration : Cherche et tu trouveras : demande et l'on te donnera : frappe et l'on t'ouvrira.

Si tu veux faire des progrès dans les voies de la sagesse, adresse-toi à celui qui est la sagesse même : demande-lui sans cesse d'ouvrir ton intelligence à toutes les vérités dont tes recherches et l'enseignement des hommes n'ont pu te présenter que la lettre.

Crois que cette souveraine lumière peut seule t'éclairer, donner la vie à tes pensées, te faire concevoir ce que l'oreille n'a jamais entendu et les yeux n'ont point aperçu.

Tu concevras que si tu n'as été vraiment instruit que par l'esprit de vérité qui a vivifié ton sens intérieur, tu ne peux de même, sans qu'il n'y coopère avec toi, instruire les autres hommes. Initiés, à l'instant que nous sommes régénérés, nous entrons dans la vie, nous recevons la lumière et nous connaissons dieu qui est la source de toute vérité, de toute science et de toute perfection. La foi nous éclaire. Initiés, nous étions autrefois ensevelis dans les ténèbres, nous sommes maintenant la lumière du Seigneur. C'est pourquoi les anciens appelèrent l'homme d'un nom qui signifie lumière.

Ainsi l'espérance de ceux qui l'ont cru n'a point été trompée ; ils reçoivent dès à présent les arrhes de la vie éternelle ; car le Maître leur a dit : qu'il soit fait selon votre foi.

Voilà donc l'effet de cette œuvre divine en nous : et nous connaissons Dieu qui est la source de toute vérité, de toute science de toute perfection. Par le baptême la foi nous éclaire. Cette opération de l'esprit s'appelle œuvre, grâce, illumination, perfection, baptême. Dieu a créé l'univers par sa volonté, et par sa volonté il fait le salut des hommes.

Celui donc qui est acquitté par J. C. sort aussitôt des ténèbres, il est au moment même rempli d'une céleste lumière comme ceux qui se réveillent sortent des liens du sommeil.

La taie qui l'aveuglée est enlevée, l'obstacle qui l'empêchait de voir est écarté. Ainsi, notre régénération par le Saint-Esprit dissipe l'instant les ténèbres épaisses qui nous dérobaient la lumière divine, elle enlève le bandeau qui couvrait l'œil de notre âme et me met en état de voir les vérités célestes. Initié, la science humaine te sera inutile lorsqu'il faudra mourir. Mais combien ce passage deviendra difficile à celui qui n'aura pas été instruit par la foi. Il ne servira de rien d'avoir été philosophe ou mathématicien. Mais la foi qui produit la charité et les œuvres, ce don de l'esprit que l'industrie et les études humaines ne sauraient procurer est la seule véritable science et l'unique voie de régénération et du salut.

Les hommes agissent comme s'ils ne devaient jamais mourir, et ces prétendus immortels font des projets sur la terre comme s'ils étaient assurés d'y demeurer éternellement.

La considération des souffrances de la vie et la méditation de la mort sont la philosophie de l'homme.

Pour tous les hommes, de quel rang qu'ils soient, il n'y a rien de plus assuré que la mort.

La société, au lieu de détruire l'égalité, la réalise et l'affermi. Si elle est gouvernée par des lois justes, dans l'être de nature, au contraire, l'égalité des droits est une théorie impuissante, que l'inégalité de force et d'adresse peut à tout moment violer. (Mackintosh)

Il est ordonné aux hommes de mourir une fois.

L'inégalité civile, ou, pour parler plus convenablement, les distinctions civiles, existent nécessairement dans le corps social, parce qu'il doit posséder des organes destinés aux diverses fonctions ; mais l'inégalité politique est au contraire aux principes du droit naturel, et à l'objet des institutions civiles, car la portion de droit naturel que chaque individu y met en masse est la même. (Mackintosh)

Vole vers le sanctuaire, et que tes puissances supérieures, moyennes et inférieures agissent ensemble, avec énergie, et dans la même direction.

Plus le fils de l'homme s'enveloppe dans les affections matérielles, plus il se sépare de l'intelligence et devient impénétrable à l'action spirituelle.

Le savant travaille sans cesse à faire des livres pour les autres. Que l'enfant travaille donc aussi pour lui-même et fasse son premier livre.

Si nous voulons que la sagesse nous dirige, prenons-la lorsqu'elle commence à naître en nous, car elle a, comme tout ce qui existe dans la nature, sa naissance et ses progrès.

Ce n'est pas toujours par la bouche des hommes que l'on parle aux enfants. Si tu veux élever dans ton âme un temple à la vertu tâche d'obtenir cette lyre célèbre qui, pour construire les murs de Thèbes, n'élevaient que des pierres d'une juste proportion et laissait sans mouvement au pied de la muraille, les matériaux informes et corrompus.

Extrait d'écrits de Robert AMADOU

source : <http://aprt.biz>

Lettre de JB Willermoz à Joseph de Maistre

Lyon, 9 juillet 1779

Cette lettre fait partie d'un dossier intitulé Illuminés des archives personnelles de Joseph de Maistre.

Willermoz (ab Eremo) accuse réception d'une lettre de Maistre (a Floribus) du a/. t juin 1779 apportée de Chambéry à Lyon par l'eques a Leone (Marc Rivière, du collège particulier de Chambéry). Il ne peut, faute de temps, répondre à toutes les questions de de Maistre, mais a Solibus (Savaron, maçon lyonnais), ira à Chambéry et remettra à de Maistre des instructions et des statuts à copier, ainsi que le cahier de rituel de l'instruction du noviciat, une partie du rituel des chevaliers, une copie des actes du Convent de Lyon (1778) et de l'instruction générale des chevaliers « qui sert d'introduction aux instructions secrètes pour ceux qui ont de bons yeux ». Ces pièces devront rester à la loge de Chambéry. Willermoz expose ensuite à son correspondant ses idées sur Les sociétés secrètes et la Science de l'Homme :

Votre Lettre, mon bien-aimé frère, annonce une franchise et des dispositions dont vous devez certainement, avec un peu de travail, recueillir le fruit. Dès que vous admettez du fond du cœur les dogmes de l'existence de Dieu, de la spiritualité, de l'immortalité de l'âme, vos doutes sur les autres points s'effaceront peu à peu d'eux-mêmes, par le secours des instructions qui vous seront remises lorsque vous en aurez pu faire une étude plus approfondie. C'est donc à une lecture réfléchie et réitérée de cet ouvrage, c'est-à-dire des deux instructions secrètes et surtout de la dernière, que je vous renvoie, car elle ne contient pas un seul mot qui n'ait besoin d'être médité avec la plus grande attention. Mais, pour faire cette lecture avec fruit, mettez-vous au-dessus de tous préjugés acquis ou naturels ; ne vous servez des notions qui vous avez acquises ailleurs que comme des points de comparaison qui ne retiennent point la balance de pencher du côté qui vous paraîtra le plus raisonnable ; ne donnez point votre confiance à la doctrine que contiennent ces instructions sans que votre âme n'ait senti qu'elle le mérite de toute préférence, mais aussi ne vous tenez point trop en garde contre celle qui pourrait naître en vous, car elle est le principe de la conviction intérieure dans une affaire où l'homme raisonnable ne doit point en espérer d'extérieure. Fermez les yeux sur la voie, la main ou le moyen par lequel cette doctrine est parvenue jusqu'à vous. Supposez. que quelqu'un l'a perdue et que vous l'avez trouvée sous vos pieds en vous promenant, et ne jugez absolument que la chose comme si vous voulez la bien juger. Supposez encore qu'elle n'est qu'un système inconnu, mais comparez ce système sans aucune prévention avec tous ceux que vous avez pu connaître auparavant. Si tous ensemble laissent des

vides qui affligent et tourmentent l'homme, ils ne tiennent donc pas à la vérité ; car si elle existe, comme on ne peut pas en douter, puisque nous existons nous-mêmes d'une manière positive et constante, elle doit être connue et sentie par la classe d'êtres qui lui doit un hommage libre et réfléchi. Si, au contraire, celui qui vous est présenté, de quelque part qu'il vienne, vous offre une chaîne dont tous les chaînons sont liés à leur place et vous présentent un ensemble qui explique et démontre à votre intelligence tout l'univers intellectuel et physique, s'il vous démontre votre propre existence comme homme avec tous les rapports qui vous lient en cette qualité au reste de l'univers et à son auteur, convenez qu'il remplira tout ce que la vérité promet et qu'un être doué de raison ne peut pas se refuser longtemps de l'adopter, s'il a du goût pour la vérité. N'attendez rien, mon très cher frère, des hommes pour votre conviction. Il leur est impossible de vous rien donner ; celui qui promet est un fourbe. Le feu qui doit vous éclairer, vous échauffer est en vous ; un désir pur, vif et constant est le seul soufflet qui puisse l'embraser et l'étendre ; et quand il l'est à un certain point, l'homme sent qu'il est le seul être auquel il peut et doit s'adresser avec confiance pour obtenir son entière conviction ; et cette confiance persévérante lui procure toute la certitude dont il a besoin ; mais s'il y met un grain de curiosité, il retombe dans de plus épaisses ténèbres qu'auparavant. Le premier soin est donc d'examiner sans illusion la nature de son désir et de le bien épurer. Ce que l'homme ainsi préparé acquiert par son propre travail reste sa propriété. Ce qu'on lui donne après l'exposition générale des principes s'efface en lui comme un caractère tracé sur le sable au bord de la mer, que la première vague détruit sans en laisser le moindre vestige.

Vous trouvez que l'on est trop avare de preuves. Je pense, au contraire, que s'il y en avait d'autres à donner, on devrait les refuser à celui qui les désire ou qui croit en avoir besoin, parce qu'il prouve par là qu'elles lui seraient inutiles. Je serais fort trompé s'il venait d'autre supplément, aux instructions que nous avons reçues et qui vous ont été toutes communiquées, parce que les principes fondamentaux y étant pleinement développés, qui est ce qu'on peut faire, c'est à tout homme raisonnable et réfléchi à qui on les a présentés, à travailler pour en tirer les conséquences nécessaires à sa croyance et à sa conduite. Le seul supplément qu'il doive attendre, c'est d'espérer le découvrir à la dixième lecture, ce qui lui aura échappé dans les précédentes. Espérez donc tout, mon très cher Frère, mieux de voir persévérance dans des désirs purs et vifs qui certainement aura sa récompense.

J'attendrai que vous soyez plus nourri des lectures qui vous sont confiées pour vous répondre sur le Peuple Elu et sur ses principaux rois, David et Salomon. Je passe à un autre article essentiel de votre lettre.

La Science de l'Homme est de tous les temps. Elle a été connue et professée sous le nom d'initiation maçonnique ou autre avant la fondation des T. : empliers et quelques-uns y participèrent et la propagèrent chez eux, ce qui n'empêche pas qu'elle ne se propageât ailleurs et dans d'autres branches étrangères à celle-là, aujourd'hui plus ou moins rares, connues ou altérées. Ce qui nous en a été communiqué nous vient par la classe des Templiers qui en affectent la perpétuité à leur ordre, sans nier ni mépriser les autres branches qui sont toutes isolées et presque inconnues et ne font point corps ensemble. Il est donc très naturel et essentiel de conserver et de perpétuer aussi l'enveloppe d'un si beau fruit et de ne pas détruire le fleuve qui apporte aux citoyens de si précieuses denrées. Celui qui a vu le noyau sait bien ce qu'il doit préférer, mais l'écorce, pouvant devenir aussi très utile dans le physique et dans le moral pour la multitude peu disposée à goûter le fruit, mérite d'être soignée pour elle. Puisque aussi elle est un moyen de connaître et d'éprouver ceux que l'on juge là dignes de mieux supprimer dans la Maçonnerie la classe de l'Ordre des Templiers, il faudra créer un autre but apparent pour contenter ceux à qui on ne veut pas en faire connaître le terme ; celui-là étant général et... mérite bien la préférence, Si le rapport du Temple de Salomon est double avec l'histoire de l'Homme et celle des Templiers, cela prouve une connexité et non une contradiction

Je finis, mon bien cher Frère, en vous assurant de l'attachement le plus sincère.

Jacques Joachim Martines de Pasqually, Jean-Baptiste Willermoz et Louis-Claude de Saint Martin : la rencontre (1)

Le travail que nous allons vous aujourd'hui et qui s'intitule, « Jacques Joachim Martines de Pasqually, Jean-Baptiste Willermoz et Louis-Claude de Saint Martin : La Rencontre » a pour but de vous faire découvrir, les vies, les doctrines et les relations de trois des plus importants personnages de la Franc-Maçonnerie. Ils nous ont légué un héritage fondamental, sous forme d'écrits et de rituels. Martines de Pasqually a été le créateur de l'Ordre des Elus Coëns, Willermoz du Régime Ecossais Rectifié et Saint Martin inspira le système qui devait porter son nom, le Martinisme. Ils ont vécu tous les trois pendant les « années décisives » de la maçonnerie, le 18^{ème} siècle où tous les systèmes de hauts grades actuels se sont mis en place. La Providence les a fait se rencontrer en 1766 pour Pasqually et Willermoz et en 1768 pour Pasqually et Saint Martin. De 1768 à 1772, date du départ de Martines à St Domingue, leurs vies se sont croisées, l'un visitant l'autre, le troisième travaillant pour le premier. . De cette rencontre, mes Frères, il est sorti des doctrines et des systèmes, à la fois complexes et organisés. Nous avons décidé de vous présenter Joachim Martines de Pasqually, Jean-Baptiste Willermoz et Louis-Claude de Saint Martin en imaginant un débat post-mortem, où ils se présenteraient puis exposeraient leurs doctrines et enfin, sous forme d'interview croisées, ils évoqueraient leurs relations, parfois conflictuelles, mais surtout respectueuses et admiratives. Mon Frère journaliste (ALS), vous avez la parole.

ALS : Mes frères Joachim Martines de Pasqually, Jean-Baptiste Willermoz et Louis-Claude de Saint Martin je vais tout d'abord vous demander de vous présenter.

Dom Martines à vous l'honneur

MP : Merci. Mes Bien Aimés frères, je m'appelle Joachim Martines de Pasqually, je suis né en 1710 à Grenoble. Mon père était d'origine espagnole et ma mère française. On dit ne savoir que peu de choses de ma vie. Et pourtant de culture classique, j'ai embrassé la carrière des armes en 1737. J'ai servi en Espagne en Corse et en Italie avec le grade de lieutenant. En 1754, j'ai quitté l'armée pour me consacrer entièrement à ma vie spirituelle. Cela n'a pas été chose facile, même si l'époque s'y prêtait. Pour terminer avec ma vie profane, j'ai épousé en 1767 Marguerite- Angélique de Colas de Saint Michel qui m'a donné deux fils dont l'un est malheureusement mort en bas âge.

Je suis parti en 1772 pour St Domingue, pour le recouvrement de la succession d'un de mes lointains parents. J'y décéderai deux plus tard avec le sentiment d'avoir accompli l'œuvre de ma vie.

ALS : Dom Martines, parlez-nous de votre engagement maçonnique.

MP : en 1754, je suis arrivé à Montpellier avec une mission que je définirai ainsi : je ne suis qu'un faible instrument dont Dieu veut bien, indigne que je suis, se servir pour rappeler les hommes mes semblables à leur premier état de Maçon, afin de leur faire voire véritablement qu'ils sont réellement hommes-Dieux, étant créés à l'image et à la ressemblance de cet Etre tout-puissant. Mon père, Franc Maçon, avait reçu de Charles Edouard Stuart, en 1738, une patente qu'il était autorisé à me transmettre. Après avoir longuement étudié la religion de mes ancêtres, la Bible et surtout l'Ancien Testament, mais aussi le Talmud et la mystique juive, j'ai décidé de créer mon Ordre maçonnique.

Pendant 20 ans, jusqu'à ma mort, je me suis entièrement consacré à la formation et au développement de cet Ordre en ouvrant des temples à Montpellier, Avignon, Marseille, Toulouse, Lyon et à Paris où je suis venu en 1767 et où j'ai initié les Frères Willermoz et Saint Martin.

ALS : merci Dom Martines pour cette présentation qui nous permet de mieux vous connaître, je passe la parole à Jean-Baptiste Willermoz.

JBW : la première chose que je voudrai faire avant de vous parler de moi est de remercier le Grand Architecte pour m'avoir fait rencontrer mon Maître Martines ici présent et pour m'avoir accordé une très longue vie. . 94 ans dont 74 consacrés à la Franc-Maçonnerie, j'ai eu tout le temps pour créer mon Régime et je le dois à la bienveillance de Notre Père à Tous.

Je suis né à Lyon en 1730 ;

Ma vie profane et mon activité de marchand de soieries a été tout entière au service de la Franc-Maçonnerie. J'ai été initié à 20 ans. Deux ans après, je suis devenu Vénérable de ma Loge. . A l'époque et pour peu que vous soyez dévoué et motivé, l'Ordre n'imposait pas les délais qu'il vous impose aujourd'hui. . Et c'est heureux car je n'imaginai pas alors, l'ampleur de ma mission. Jusqu'en 1772 je me consacre tout entier à la pratique des nombreux grades en vigueur à cette époque. Je fonde la Loge « La Parfaite Amitié » en 1753 et m'implique dans la Grande loge des Maîtres Réguliers de Lyon. En 1767, j'ai la chance de rencontrer Dom Martines et d'être admis dans l'Ordre des Chevaliers Maçons Elus Coëns de l'Univers.

J'ai trouvé ce que je cherchais, un enseignement profond reposant sur des bases fondamentales et des pratiques rituelles de haut niveau. Je me souviens avoir écrit à cette époque " Quelques heureuses circonstances me procurèrent dans un de mes voyages d'être admis dans une société bien composée et peu nombreuse dont le but, qui me fut développé hors des règles ordinaires et me séduisit. Dès lors tous les autres systèmes que je connaissais (car je ne puis juger de ceux que je ne connaissais pas) me parurent futiles et dégoûtants. C'est le seul où j'ai trouvé cette paix intérieure de l'âme, le plus précieux avantage de l'humanité relativement à son être et à son principe.

"Cependant et mon Maître me pardonnera mais déjà à cette époque, je constate qu'il manque une organisation solide et efficace pour transmettre ces savoirs. Louis Claude de St Martin, après le départ de notre Maître pour St Domingue, me fait la joie et l'honneur de venir s'installer chez moi à Lyon. Nous y avons de fructueux échanges sur nos doctrines et notre vision de la Franc-Maçonnerie. Après le départ de Dom Martines, le Grand Architecte de l'Univers m'a permis d'entendre parler d'un système intéressant et bien organisé et de contacter son fondateur Karl von Hund.

INTERRUPTION DE ALS

Je crois que notre frère Karl von Hund est dans notre atelier. . Mon Frère pourriez-vous nous dire quelques mots sur votre Rite ?

KVH (l'invité surprise)

Mes frères résumer en quelques mots l'œuvre de toute ma vie. . Pas facile. J'ai bâti mon système maçonnique en Allemagne entre 1751 et 1755, sur les fondations de l'Ordre du Temple ; Notre but, poursuivre l'œuvre d'Hugues de Payns et de ses chevaliers. L'Ordre du Temple n'est pas mort avec Jacques de Molay. . Certes il a été dissout par la papauté, mais à resurgit au travers de la Franc-Maçonnerie. Mon grand regret est de ne pas avoir été suivi par mes frères allemands qui après m'avoir fait confiance, se sont ralliés aux idées du Frère Eques Ab Eremo, ici présent, au Convent de Wilhelmsbad, 6 ans après ma mort en 1782. Penser que qu'il n'y a qu'une filiation spirituelle entre l'Ordre du Temple et la Franc-Maçonnerie est pour moi une hérésie. Puisque vous me donnez la parole mon Frère, j'ajouterai que j'ai le sentiment d'avoir été utilisé par notre Frère Willermoz qui s'est servi de l'organisation de mon Système pour développer le Régime Ecossais Rectifié et j'avoue trouver cette attitude peu fraternelle.

ALS : mon Frère Jean-Baptiste. .

JBW : je tiens à remercier mon Frère Karl von Hund. Sans lui, sans ses enseignements, sans son aide et l'appui de son envoyé, le Baron von Weiler, je n'aurai jamais pu créer les bases du Régime Ecossais Rectifié. Notre Frère Karl a su créer un système solide, complet avec des protecteurs puissants et c'est grâce à son intermédiaire que j'ai pu rentrer en contact avec eux et imposer ultérieurement mes idées à Wilhelmsbad. . Cependant sa doctrine était sa faiblesse. Penser qu'un Ordre officiellement dissout pouvait revendiquer ses richesses et ses terres était non seulement dangereux politiquement, mais sans fondement historique. La Franc-Maçonnerie est l'héritière spirituelle de l'Ordre du temple et c'est cet héritage qui est transmis dans les rituels du Régime Ecossais Rectifié, cet héritage avec la puissance de la doctrine de Dom Martines. . Mais j'en reparlerai ultérieurement ;

ALS : revenons à votre parcours maçonnique.

JBW : après Wilhelmsbad je me suis consacré à la rédaction et à la mise en place des rituels du RER, à son organisation et à son développement. En 1809 j'ai pu terminer la rédaction du 4^{ème} Grade, le Maître Ecossais de St André. A la fin de ma vie, j'ai découvert le magnétisme et le mesmérisme, en obtenant des cahiers d'instructions de l'agent inconnu. Expérience passionnante qui n'a pas été sans me rappeler les opérations théurgiques effectuées avec Dom Martines, mon Maître trop tôt disparu.

ALS : quelle vie !

LCSM : ça va être difficile d'en dire autant !

JBW : je reconnais là l'esprit parfois caustique de mon Frère Louis Claude !

LCSM : à moi donc ! Je suis né à Amboise en 1743 dans une famille dite de petite noblesse.

Après des études de droit je devins avocat ce qui ne me passionna guère. A 22 ans, en 1765, je suis sous-lieutenant au Régiment de Foix. La carrière des armes me laisse beaucoup de temps libre et j'en profite pour parfaire mes recherches ésotériques. . Et oui, comme Dom Martines et Jean-Baptiste, je me suis senti très tôt attiré par la spiritualité. La même année un de mes amis officier me fait admettre dans l'Ordre des Chevaliers Maçons Elus Coëns de l'Univers, fondé par Dom Martines. En 1768 je rencontre enfin Dom Martines et deviens son secrétaire 3 ans plus tard. Malheureusement Dom Martines part en 1772 et je retrouve bien seul. Jean-Baptiste me propose de le rejoindre à Lyon, et j'y reste deux ans. Cette période me permet de faire le point sur ma quête spirituelle et je rédige mon premier livre « Des erreurs de la Vérité ». Je remercie mon Frère Jean-Baptiste pour son amitié et son soutien, sans lui cet ouvrage n'aurait jamais pu être écrit ! Malgré tout je me suis éloigné de 'Willermoz. Le travail collectif, les complications des assemblées cérémonielles et le rigorisme des rites maçonniques auxquels Jean-Baptiste restait profondément attaché me paraissaient loin de l'initiation authentique, celle du cœur. En 1775, à Paris, tout en restant fidèle aux enseignements de Dom Martines, je comprends que la véritable spiritualité est interne et qu'elle n'a pas besoins des opérations théurgiques pour se manifester. Entre 1782 et 1802, j'ai beaucoup écrit et ma modestie m'empêche ici de vous donner la liste de tous mes ouvrages. Les plus connus sont cependant : Le ministère de l'Homme Esprit, l'Homme de Désir et le Tableau naturel des rapports qui unissent Dieu, l'Homme et l'Univers. Je me flatte à titre purement profane, d'avoir été reçu par les plus grands et d'avoir eu les faveurs de nombreuses dames de la Cour. De nobles dames m'ont demandé en mariage mais j'ai refusé. . Liberté chérie ! !

JBW : j'ai fait mieux, je me suis marié très vieux avec une jeune femme très jeune. . Spiritualité et sexualité les deux colonnes de l'accomplissement, n'est-ce pas mes Frères ? !

MP : Mes deux disciples s'égarèrent !

ALS : Il paraîtrait même qu'on surnomma notre Frère Louis Claude, le Philosophe Inconnu. . Allusion aux Supérieurs Inconnus ? !

LCSM : revenons à la maçonnerie. Elle a cessé de m'intéresser et en 1795 j'ai demandé à être officiellement rayé de toutes les listes de l'Ordre. Trop de cérémonies et pas assez de recueillement. Après cette époque je me rapprochais de Jacob Boehme dont la spiritualité me paraissait être un complément important aux enseignements de Dom Martines.

En 1803, je décède à 60 ans d'une vie trop courte, mais qui m'a apporté beaucoup.

ALS : merci mes Frères pour ces présentations. .

Je voudrais maintenant que vous nous parliez de vos rites et doctrines. . Je sais l'exercice est difficile car on ne résume pas en quelques mots l'œuvre de toute une vie, mais nos Frères ici présents aimeraient en savoir un peu plus sur vos quêtes maçonniques et spirituelles.

LCSM : pour ce qui est de la Franc-Maçonnerie même si elle a été à l'origine de ma quête, je m'en suis séparé car elle ne répondait pas suffisamment à mes exigences spirituelles.

ALS : parlez-nous de celles –ci

LCSM : L'idée essentielle qui se dégage de ma pensée est celle de la réintégration finale de l'homme au sein de la divinité. Eloignons donc de nous les idées criminelles et insensées de ce néant, auquel des hommes aveugles enseignent que nous devons notre origine. N'avilissons pas notre être : il est fait pour une distinction sublime, mais elle ne peut l'être plus que son Principe ; puisque selon les simples lois physiques, les êtres ne peuvent s'élever qu'au degré d'où ils sont descendus. Et cependant ces lois cesseraient d'être vraies et universelles, si le principe de l'homme était le néant. Mais tout nous annonce assez nos rapports avec le centre même, producteur de l'universalité immatérielle, et de l'universalité corporelle, puisque tous nos efforts tendent continuellement à nous les approprier l'une et l'autre, et à en attacher toutes les vertus autour de nous. Observons encore que cette doctrine, sur l'émanation de l'être intellectuel de l'homme, s'accorde avec celle qui nous enseigne que toutes nos découvertes ne sont en quelque sorte que des réminiscences. On peut dire même que ces deux doctrines se soutiennent mutuellement : car si nous sommes émanés d'une source universelle de la vérité, aucune vérité ne doit nous paraître nouvelle ; et, réciproquement, si aucune vérité ne nous paraît nouvelle, mais que nous n'y apercevions que le souvenir ou la représentation de ce qui était caché en nous, nous devons avoir pris connaissance dans la source universelle de vérité... " On peut dire d'avance que tous les êtres créés et émanés dans la région temporelle, et l'homme par

conséquent, travaillent à la même oeuvre, qui est de recouvrer leur ressemblance avec leur principe, c'est-à-dire de croître sans cesse jusqu'à ce qu'ils viennent au point de produire leurs fruits, comme il a produit les siens en eux. Voilà pourquoi l'homme, ayant la réminiscence de la lumière et de la vérité, prouve qu'il est descendu du séjour de la lumière et de la vérité... "Je dois aussi vous évoquer ce qu'est pour moi« l'homme de désir ». D'un côté la magnificence de la destinée naturelle de l'homme est de ne pouvoir réellement et radicalement appéter par son désir que la seule chose qui puisse réellement et radicalement tout produire. Cette seule chose est le désir de Dieu ; toutes les autres choses qui entraînent l'homme, l'homme ne les appète point, il en est l'esclave ou le jouet. D'un autre côté, la magnificence de son ministère est de ne pouvoir réellement et radicalement agir que d'après l'ordre positif à lui prononcé à tout instant, comme par un maître à son serviteur, et cela par la seule autorité qui soit équitable, bonne, conséquente, efficace, et conforme à l'éternel désir. Pour moi le seul véritable Temple de l'Homme est son esprit. L'homme, découvrant la science de sa propre grandeur, apprend qu'en s'appuyant sur une base universelle, son Etre intellectuel devient le véritable Temple, que les flambeaux qui le doivent éclairer sont les lumières de la pensée qui l'environnent et le suivent partout ; que le Sacrificateur, c'est sa confiance dans l'existence nécessaire du Principe de l'ordre et de la vie ; c'est cette persuasion brillante et féconde devant qui la mort et les ténèbres disparaissent ; que les parfums et les offrandes, c'est sa prière, c'est son désir et son zèle pour le règne de l'exclusive. Unité ; que l'autel, c'est cette convention éternelle fondée sur sa propre émanation, et à laquelle Dieu et l'Homme viennent se rendre, pour y trouver l'un sa gloire et l'autre son bonheur ; en un mot que le feu destiné à la consommation des holocaustes, ce feu qui ne devait jamais s'éteindre, c'est celui de cette étincelle divine qui anime l'homme et qui, s'il eut été fidèle à sa loi primitive, l'aurait rendu à jamais comme une lampe brillante placée dans le sentier du Trône de l'Eternel, afin d'éclairer les pas de ceux qui s'en étaient éloignés ; parce qu'enfin l'homme ne doit plus douter qu'il n'ait reçu l'existence que pour être le témoignage vivant de la Lumière et de la Divinité. Mon Maître Martines de Pasqually m'a montré le chemin vers la Vérité. Sans lui je n'aurais pas pu comprendre ce but noble et magnifique de l'Homme qui doit retourner vers la Lumière, mais je ne pense pas que cette réintégration passe doivent obligatoirement avoir le concours des gardiens invisibles. Elle se fait à mon sens, plus par le travail que l'Homme accomplit en interne sur lui-même et c'est pour cela que l'initiation et la quête maçonnique m'ont à une époque donné le moyen de travailler à ma réintégration, même si son côté collectif et réglementé m'ont convaincu de la démarche individuelle. Je n'ai d'ailleurs de mon vivant créé aucun système maçonnique. Après ma

mort, et à l'écoute de ma spiritualité l'Ordre dit Martiniste a été construit sur 4 grades à l'instar des rites maçonniques mais en privilégiant l'initiation et la transmission individuelles. Mes Frères, la vraie quête est individuelle. Vous seuls pouvez ouvrir vos cœurs et prier pour atteindre le but suprême : redevenir l'Image de Dieu. ALS : Mon frère Jean-Baptiste êtes-vous d'accord ? JBW : Sur le fait que la vraie quête est celle du cœur. . Oui bien sûr. Il n'empêche que je pense sincèrement que mon Frère Louis Claude se trompe quand il nie les bienfaits de l'initiation collective telle que celle pratiquée par notre Ordre. . Il ne voit pas la puissance de l'égrégore qui illumine nos cérémonies. Seul nous ne pouvons pas progresser. . La chaîne d'union nous rend plus fort et développe notre spiritualité. J'ai dès mon entrée dans l'Ordre voulu créer un système organisé et spirituel qui permettrait à nos Frères de parcourir le chemin de réintégration transmis par Dom Martines. Pour cela j'ai pratiqué de nombreux rites, j'ai été élevé, exalté, armé à de nombreux grades. J'ai longtemps cherché et il m'a fallu la rencontre avec Dom Martines et mes contacts avec Karl von Hund pour organiser et donner un sens à ma démarche. Avec Dom Martines, j'ai acquis des connaissances exceptionnelles. En m'inspirant du système de la Stricte Observance j'ai pu bâtir l'organisation du Régime Ecosais Rectifié.

J'ai organisé ce Rite en trois classes :

- une classe maçonnique comprenant quatre grades symboliques : Apprenti, compagnon, maître, maître écossais de Saint-André
- une classe chevaleresque, l'Ordre intérieur, comprenant deux grades : Ecuyer novice et Chevalier Bienfaisant de la Cité Sainte
- une classe sacerdotale secrète comprenant deux catégories : les Profès et Grands Profès.

J'ai voulu que mon système repose sur les trois grades bleus de la Franc-Maçonnerie. La chevalerie templière spirituelle étant l'Ordre Intérieur du Régime et enfin la classe secrète de la Profession dans laquelle nos Frères des classes inférieures qui en sont jugés dignes sont initiés, après les épreuves requises, à la connaissance des mystères de l'ancienne et primitive Maçonnerie et sont reconnus propres à recevoir l'explication et le développement final des emblèmes, symboles et allégories maçonniques. J'ai conçu le Régime Ecosais Rectifié sur les fondements de la doctrine de la réintégration de mon Maître Martines de Pasqually. J'ai voulu que la Profession prépare nos frères aux mystères des grades Coëns et plus spécialement à celui de Réau-Croix que Dom Martinez m'a fait l'honneur de me conférer. Malheureusement m'a victoire au Convent de Wilhelmsbad n'a pas été complète et j'ai dû provisoirement et officiellement construire mon Régime en 6 grades, le Chevalier Bienfaisant de la Cité Sainte en étant le point d'orgue. Mais c'est pourtant dans mes

instructions secrètes aux Grand Profès que l'on trouve exposé l'intégralité de ma doctrine. Je vais maintenant vous en reparler. . L'homme, être intelligent spirituel, est une émanation directe et immédiate de la Divinité, dont il est l'image et la ressemblance-, comme elle, il pense, il veut, il agit, et son action produit des résultats. Provenant de l'essence Divine même, il participe par sa nature à toutes les vertus et puissances qui sont en elle. Nous disons seulement qu'il y participe, parce qu'il ne peut les posséder que dans un degré très inférieur à son origine et comme de simples émanations de l'infinité même de ces puissances. De l'être qui est, qui a été et qui sera, de qui est venue toute existence, l'homme tient une vie à jamais indestructible. Dans le sein de la Toute-puissance, de la perfection et de l'intelligence infinie, il est né puissant, intelligent et parfait. Nous appelons être parfait, puissant et intelligent, celui qui, par sa propre action d'être spirituel, opère et agit volontairement et en unité avec le Créateur, suivant toute l'étendue des facultés qu'il en a reçues. Ainsi il ne peut y avoir aucune imperfection dans l'être spirituel, qu'au moment où il cesse d'être en unité avec le Créateur et conformément à ses lois. Dès lors il cesse d'être parfait, sa volonté se trouvant opposée à la loi immuable qui le constitue. Il cesse aussi d'être puissant, puisque des bornes impénétrables le séparent des êtres sur lesquels il pouvait exercer sa puissance ; enfin il n'est plus intelligent, restant privé de toute connaissance spirituelle Divine ; c'est là ce que nous appelons un être imparfait. Ceci, mon Cher Frère doit vous donner une juste idée de l'homme dans son origine et vous faire entrevoir la cause de l'état de privation temporelle qui l'afflige aujourd'hui. Cependant quelque imparfait qu'il doive paraître à vos yeux, il n'a pas perdu tous les droits de sa nature, ni les privilèges immenses qui y sont attachés. Il a pu les affaiblir et les méconnaître, mais non pas les détruire, parce qu'ils appartiennent à son existence même... Nous avons dit que tous les êtres spirituels proviennent de la même source Divine, participent plus ou moins suivant leur classe aux vertus et puissances du Créateur, et que ces droits sont également indestructibles en eux, comme constituant leur propre essence. Tous sont doués de vertus et de facultés distinctes, relatives à la supériorité ou à l'infériorité d'action qui leur est confiée pour l'accomplissement des Décrets immuables de l'Eternel. Ainsi pour connaître la mesure des vertus et facultés dont l'homme fut doué dans son origine, il faudrait savoir quelle action il fut chargé d'opérer dans cet univers, quelle mission il dut y remplir, quels étaient enfin ses rapports de supériorité ou d'infériorité avec les différents agents qui furent placés avec lui. Car malgré sa dégradation actuelle, cette destination fondée sur les Décrets même du Créateur n'a pu être changée ; et sans doute il reste à l'homme des moyens pour l'accomplir. L'homme fut le dernier acte et le plus parfait de la création temporelle ; il fut placé pour en diriger les agents au nom de Celui qui

leur avait donné l'être ; et ce fut dans le septième jour, qui a été appelé jour de repos, qu'il reçut la preuve de sa mission et de l'étendue de sa domination. Tous les agents qui devaient opérer avec Lui dans l'espace universel, reçurent aussi un degré de puissance relatif à leur mission particulière; mais l'homme en reçut la plénitude ayant été établi supérieur sur toute la Nature spirituelle, et il fut revêtu d'une forme incorruptible, afin de pouvoir manifester son action sur tous les êtres en privation, qui se trouvaient assujettis à des enveloppes corporelles, et sur tous les agents de l'univers chargés de concourir, sous ses ordres, à l'œuvre qui lui était confiée. Il était venu dans l'univers pour être l'instrument spécial de la justice irritée contre les coupables et de la clémence qui voulait les ramener. La puissance de l'homme sur tous ces êtres était si grande et si efficace qu'il en fut ébloui au point de vouloir en user, comme s'il eut été lui-même le Créateur de sa propre action. Il était fort, grand et puissant ; il se crut plus grand, plus fort et plus puissant encore; enfin il abusa d'une manière impie des dons qu'il avait reçus et il en perdit l'usage. Sa forme impassible par laquelle il devait manifester son action temporelle fut changée en un corps matériel corruptible avec lequel il vint ramper sur la surface terrestre. Ce corps fut une barrière impénétrable, qui le sépara de tous les êtres spirituels sur qui son action pouvait s'étendre, ainsi il mourut intellectuellement, étant privé de ses droits originels et suspendus de l'emploi de ses puissances. Nous devons, mon Cher Frère vous expliquer ici en quoi consistait cette mort intellectuelle. L'homme avait été destiné par le Créateur à manifester toutes les puissances divines dans cet univers, afin de glorifier l'Eternel en présence de tous les agents spirituels Divins et pour molester le principe du mal et tous ses adhérents ; par là il devait être aussi pour ces derniers un moyen efficace de réconciliation de retour à l'unité éternelle. Dans cet état glorieux, l'homme avait communication immédiate avec le Créateur, sa pensée était toujours en unité avec la pensée Divine dans laquelle il puisait continuellement la sienne ; ainsi tous les actes qui en résultaient étaient bons et parfaits. Sa vie spirituelle consistait donc dans l'action et la réaction virtuelle qui se faisait immédiatement entre lui et la Divinité. C'est pour cela qu'il mourut intellectuellement lorsqu'une forme matérielle eut mis, après son crime, des bornes impénétrables entre lui et tous les êtres spirituels, car cette mort intellectuelle consistait dans la privation de toute réaction spirituelle Divine immédiate ne pouvant plus lire dans la pensée du Créateur ni dans celle d'aucun agent spirituel ; ainsi d'actif et pensant qu'il était par nature, il devint passif et l'emploi de ses facultés intellectuelles fut mis dans la dépendance des mêmes êtres qu'il dominait auparavant. Vous ne devez point, mon Cher Frère chercher la preuve de ces tristes vérités ailleurs que dans vous-même à tous les instants de votre vie corporelle ; à tous les instants de votre vie corporelle,

vous approuvez que vos pensées bonnes ou mauvaises vous viennent par des voies étrangères. Il est constant que l'homme actuel ne crée point ses pensées ; il ne peut ni se procurer à volonté celles qu'il cherche, ni conserver celles qu'il a, ni prévoir celles qu'il aura, ni se débarrasser de celles qui l'importunent ; quel est celui qui peut se rendre maître de la série et de la suite de ses pensées ? Qui peut dire pourquoi il n'a point les unes et pourquoi il est obsédé et tourmenté par les autres ? Quel est celui enfin qui peut connaître la marche de ses discours et de son intelligence ? L'homme est donc à cet égard dans une dépendance absolue et tout lui prouve que ses pensées proviennent d'une action étrangère à la sienne. Cela ne pourrait être autrement puisque l'homme corporel ne communique plus avec le centre de la pensée et de l'intelligence. Aussi il ne peut être susceptible que de deux sortes d'idées ; les unes purement sensibles sont excitées en lui par la perception des objets matériels soumis à ses sens ; les autres intellectuelles lui viennent aussi par les sens, quoiqu'elles n'aient de rapport qu'avec son intelligence, qui les juge, les adopte ou les rejette. C'est aussi par cette voie des sens qu'il éprouve l'action des deux causes opposées dont nous avons parlé. Ainsi toutes les pensées de l'homme actuel sont produites en lui par les êtres qui l'entourent. C'est pourquoi toutes les lois religieuses et humaines s'accordent à ne placer le crime que dans le consentement de sa volonté qui est aujourd'hui le seul principe d'action qui lui reste. Voilà quelle fut en effet la mort intellectuelle de l'homme après son crime ; étant devenu purement passif dans son être pensant et intelligent, il devint encore sujet à la mort corporelle car toute forme de matière doit infailliblement se détruire et se décomposer. L'erreur de l'homme primitif le précipita du Sanctuaire au Porche et que le seul but de l'initiation est de le faire remonter du Porche au Sanctuaire. Voilà mes Frères, ce qu'est ma doctrine. . Elle n'aurait pu exister sans les enseignements de mon Maître, Dom Martines et je voudrai profiter de l'occasion pour lui rendre hommage. MP : merci mon Frère, je vous ai toujours considéré comme mon plus brillant élève, même si parfois vous avez douté de l'efficacité de mes opérations. Vous avez créé un Régime maçonnique exceptionnel et je suis très fier d'avoir pu y contribuer. . ALS : venant de Dom Martines, le compliment est de taille ! Finalement Dom Martines, vos enseignements auront profités de manières différentes à Louis Claude de Saint Martin et à Jean-Baptiste Willermoz, pouvez-vous nous livrer un peu de vos secrets ?

MP : après ma mort d'autres s'en sont chargés. Mon « Traité de la Réintégration a été plusieurs fois publié. J'y développe l'idée que : Tout est parti de Dieu et tout doit y revenir. L'homme a donc subi une chute allant au-delà du plan prévu par Dieu pour l'incarnation de l'esprit dans la matière. S'étant séparé en conscience de son créateur, il fut rejeté de son Sein et s'est

retrouvé emprisonné dans la matière. " Avant le temps, Dieu émana des êtres spirituels, pour sa propre gloire, dans son immensité divine... Ils étaient donc libres et distincts du Créateur et l'on ne peut leur refuser le libre arbitre avec lequel ils ont été émanés sans détruire en eux la faculté, la propriété, la vertu spirituelle et personnelle qui leur étaient nécessaire pour opérer avec précision dans les bornes où ils devaient exercer leur puissance... Comment ces êtres spirituels pouvaient-ils condamner l'éternité divine ? C'est en voulant donner à l'Eternel une émanation égale à la leur, ne regardant le Créateur que comme un être semblable à eux, et qu'en conséquence il devait naître d'eux des créatures spirituelles qui dépendraient immédiatement d'eux-mêmes, ainsi qu'ils dépendaient de celui qui les avait émanés. Voilà ce que nous appelons le principe du mal spirituel, étant certain que toute mauvaise volonté conçue par l'esprit est toujours criminelle devant le Créateur, quand bien même l'esprit ne la réaliserait pas en action effective. C'est en punition de cette simple volonté criminelle que les esprits ont été précipités par la seule puissance du Créateur dans des lieux de sujétion, de privation et de misère impure et contraire à leur être spirituel qui était pur et simple par leur émanation... A peine ces démons ou esprits pervers eurent conçu d'opérer leur volonté d'émanation semblable à celle qu'avait opérée le Créateur, qu'ils furent précipités dans des lieux de ténèbres pour une durée immense de temps, par la volonté immuable du Créateur. Cette chute et ce châtement nous prouvent que le Créateur ne saurait ignorer la pensée et la volonté de sa créature ; cette pensée et cette volonté, bonnes ou mauvaises, vont se faire entendre directement au Créateur qui les reçoit ou les rejette. On aurait donc tort de dire que le mal vient du Créateur, sous prétexte que tout émane de lui. Du Créateur est sorti tout être spirituel, bon, saint et parfait : aucun mal n'est et ne peut être émané de lui. Mais que l'on demande d'où est donc émané le mal ? Je dirai que le mal est enfanté par l'esprit et non créé... Le monde matériel est lui-même un monde d'exil et de châtement, créé tout spécialement pour servir de prison à ceux parmi les premiers êtres émanés de la Divinité qui, par leur propre volonté et sous l'impulsion de l'orgueil, ont voulu agir de façon séparative et autonome. C'est pourquoi la matière est comme le nomment les Hindous, "Maya", une illusion. L'homme lui-même vient en second dans cette création, après la chute des anges devenus démons. Ce sont eux qui ont commencé la chute. L'homme primordial collectif que la Kabbale nomme "Adam Kadmon", fut créé avec pour mission de régner sur le monde matériel, afin de le restaurer dans l'unité première. La "prévarication" de l'homme est une répétition de celle des esprits pervers. Adam, étant la dernière des créatures, régnait sur les anges et sa place était privilégiée dans la création. Il était créé dans une forme glorieuse, c'est là le véritable Paradis Terrestre. Or, appelé à être le Créateur d'une postérité de

Dieu dans la forme glorieuse égale à lui-même, Adam voulut créer par sa propre volonté et donna, ainsi, naissance à une postérité impure précipitée dans la matière. "Adam, rempli d'orgueil, traça six circonférences en similitude de celles du Créateur, c'est-à-dire qu'il opéra les six actes de pensées spirituelles qu'il avait en son pouvoir pour coopérer à sa volonté de créateur. Il exécuta physiquement et en présence de l'esprit séducteur sa criminelle opération. "

Jacques Joachim Martines de Pasqually, Jean-Baptiste Willermoz et Louis-Claude de Saint Martin : la rencontre (2)

L'Ordre des Chevaliers Maçons Elus Coëns de l'Univers que j'ai fondé en 1754 et qui subsiste encore à votre époque comporte 8 grades en plus des 3 grades traditionnels de la Franc-Maçonnerie. Ces grades sont :

Maître Parfait Elu

Apprenti Elu Coën

Compagnon Elu Coën

Maître Elu Coën

Grand Maître Coën

Grand Elu de Zorobabel

Commandeur d'Orient

Réau-Croix

Les Réau-Croix pratiquent la théurgie Quel est donc cette mystérieuse science ? Pour vous en donner un aperçu, je vais vous livrer un extrait des instructions que mes disciples devaient absolument suivre avant les opérations d'équinoxe : Les R+ qui seront mariés observeront de ne point user de leur femme trois jours avant d'ouvrir leurs travaux d'opérations ; ils s'en priveront également pendant les sept jours que leurs cercles resteront ouverts, sans quoi ils seraient réputés impurs et n'opéreraient en conséquence que confusion démoniaque ; ils ne pourront encore en user que vingt-quatre heures après leur septième opération, ce délai étant consacré pour l'action de grâce que les R+ doivent rendre à l'Eternel en faveur du fruit qu'ils auront tiré de leurs opérations. Les R+ commenceront à réciter les sept psaumes de la pénitence les trois premiers jours d'abstinence de leur femme ; ils les diront deux heures avant minuit suivant l'usage prescrit verbalement et ils continueront ainsi jusqu'au dernier jour de l'action de grâces. Si les R+ opérants virtuellement dans les cercles des Gd. Sns. ou de leurs substituts ont reçu ordre exprès de recevoir un ou plusieurs apprentis R+ dans le cours de leurs opérations d'équinoxe, ils auront soin de rassembler les sujets qui leur sont assignés pendant les trois jours de préparation et de les instruire sur le grade qu'ils vont recevoir. Ils commenceront de les ordonner pour le petit office du St. Esprit qu'ils doivent

dire pendant le cours de leur vie temporelle aussitôt qu'ils sont levés. Ils les instruiront aussi qu'ils doivent réciter un des sept psaumes de la pénitence tous les soirs avant de se mettre au lit ; lesdites prières seront faites la face tournée vers l'orient pour un temps immémorial. Les R+ ne feront qu'un seul repas par jour pendant les sept jours de leurs opérations ; ce repas se bornera au dîner seulement et ne devant plus rien manger de vingt-quatre heures, ce qui fait le jeûne parfait qu'ils sont obligés d'observer sous peine de prévarication et d'interdiction desdites opérations. Si cependant quelque R+ ne pouvait pas soutenir la rigueur de ce jeûne il lui sera permis de boire de l'eau dans le cours de la journée et de faire une petite collation après l'opération, ce qui se terminera à un quart de livre de pain, un morceau de fromage, ou autre chose sèche. Toute viande que ce soit lui est interdite, il peut manger un poisson frit ou rôti sur le gril, mais il ne le mangera que froid et sa grosseur en sera que du poids de quatre onces, ne pouvant sous tel prétexte que ce soit manger à cette collation plus de huit onces pesant. S'il arrivait que quel qu'apprenti R+ ou quelque Me. R+ ne peut soutenir absolument le jeûne, on ne s'exposera à aucun travail dans lesdits cercles et on ne lui fera faire aucune invocation ; les chefs opérants se contenteront de les mettre comme témoins oculaires à leurs opérations, sa place sera d'être seul dans l'angle de retraite qui est vers le nord, mais le plus souvent il sera mis en arrière du cercle voutour qui est au sud-est et c'est là leur place

ordinaire ; il sera cependant tenu aux mêmes exercices spirituels et à la même discipline que les R+ qui opèrent.

Les R+ feront leurs opérations d'équinoxe dès le premier jour du renouveau de la lune du mois de mars et les termineront la septième à une heure après minuit. + Ils observeront de faire un journal exact de tout ce qu'ils auront pris pendant le cours de leurs opérations pour s'en servir aux équinoxes du mois de septembre suivant. Ils traceront les caractères et hiéroglyphes, qu'ils auront reçu de leurs travaux, dans leurs cercles d'opération à venir et sortiront au fur et à mesure autant de figures qu'ils auront reçues des Gr. Surveillants. du centre de leurs cercles pour y placer celles qui leur auront été données par la chose même.

C'est pour lors que les Mes R+ pourront montrer à leurs disciples leurs véritables travaux et les instruire à cet égard selon qu'ils le jugeront à propos.

JBW : Nos cérémonies étaient très complexes et le Réau croix se devait de bien s'y préparer.

MP : je peux vous en donner un exemple

ALS : je pense que cela intéressera tous nos Frères

MP : prenons par exemple la cérémonie pour la consécration des angles du

Temple : Les chefs opérants doivent commencer par consacrer l'angle d'Ouest ;

ils s'y présenteront à trois pas de distance tenant les deux bras étendus en avant dudit angle et les deux mains ouvertes en équerre comme si l'on voulait repousser quelque chose qui viendrait à nous ; ils avanceront ensuite dans l'angle en faisant trois pas en avant et trois pas en arrière.

Les pas en arrière seront moins ouverts que les trois pas en avant afin que lesdits opérants puissent être à portée de faire leur prosternation dans ledit angle et qu'ils puissent avoir la moitié supérieure du corps au-dessus du quart de cercle qui marque l'espace que ledit triangle doit avoir. (Cet espace n'est fermé que pour donner la facilité de tracer les mots divins et les noms spirituels, de même que pour contenir la moitié de la personne du chef opérant. Ce quart de cercle aura pour le moins trois pieds de distance de l'angle susdit). Le chef opérant étant à genou au bord dudit quart de cercle, élèvera ses deux mains ouvertes en équerre vers le ciel, il se renversera ensuite la face prosternée contre terre dans le dit angle et dans cette position, il fera la consécration. S'il arrivait que l'opération tardât à recevoir quelque fruit du travail au gré de l'opérant, on pourra répéter une ou deux fois l'invocation particulière du jour pendant le temps de la contemplation, afin de dissiper par là tous les inconvénients qui contribuent au retard des apparitions des choses qu'on demande. La répétition de l'invocation particulière ne peut être faite que par le chef opérant à haute ou basse voix. Les chefs opérants feront la même cérémonie pour consacrer les trois autres angles, ils observeront de ne point faire deux commandements aux sujets qu'ils réclament, ni de leur donner deux actions à la fois sous peine de confusion. On ne peut aussi dans les opérations journalières d'équinoxe mettre en action deux jours de suite les sujets que l'on a réclamé une fois sous la même peine et de privation d'opération bonne, car en pareil cas on en aurait plutôt une mauvaise.

LCSM : et ce n'est qu'un petit aperçu des enseignements et des exigences de notre Maître.

ALS : dans le fonds, vos doctrines reposent toute sur le même fondement : la prévarication de l'Homme et sa réintégration !

JBW : sur le fonds oui, mais pas sur les moyens pour la réussir.

ALS c'est-à-dire

JBW : notre Maître Dom Martines prône l'aide d'esprits bienveillants pour nous guider, esprits qui se manifestent au cours des opérations, Louis Claude privilégie, la voie du cœur et la prière et quant à moi je pense que cette quête est collective et passe par l'initiation maçonnique. .

ALS : et pourtant Dom Martines, vous étiez maçon ?

MP : j'ai créé un Ordre dont la base était certes maçonnique mais dont le sommet allait bien au-delà. Mes connaissances viennent d'un Ordre Supérieur composé de sept guides suprêmes et je n'étais que l'un deux.

ALS : Mon BAF Louis Claude, pourquoi avoir abandonné la Franc-Maçonnerie ?

LCSM : je n'y ai pas trouvé ce que j'y cherchais.

ALS : c'est-à-dire

LCSM : une spiritualité profonde basée sur la libre recherche, le silence et le recueillement.

ALS : et pourtant vous avez été Réau- Croix ?

LCSM : les travaux pratiques tenaient une trop grande place dans l'enseignement de Dom Martines. L'évocation de la Chose, se manifestant et les " passes prenaient trop de place dans nos cérémonies. Faut-il, tant d'opérations pour prier Dieu !

Je n'ai jamais douté du bien fondé et de la Force de l'enseignement de Dom Martines, contrairement à Jean-Baptiste. .

JBW : le doute est le début de la croyance

MP : pas toujours, souvenez-vous de ce que vous écrivais en 1772 de Bordeaux avant mon départ : Je prends beaucoup de part à votre mortification d'avoir eu aussi peu de succès. J'étais provenu par mon travail que si vous aviez eu dans le vôtre quelque satisfaction, cela n'était pas considérable ; mais j'ai cependant reconnu quelque Chose pour vous que voici.

Je ne peux douter même que ceci n'est passé en tout ou en partie chez vous quoique vous n'en ayez rien vu. Si vous en eussiez pu fixer le moindre trait, ou seulement l'apercevoir dans la promptitude de la passe, c'eut été pour vous un guide qui vous eut servi à découvrir le reste, car ce ne sera jamais que par vous-même, et par votre propre intelligence que vous parviendrez à vous instruire et à vous former soit dans le travail soit dans l'interprétation. Il ne faut pas néanmoins vous alarmer de ce que l'on est si rigoureux et si intraitable pour vous ; cela doit au contraire redoubler votre courage et votre confiance, dans la certitude que votre temps et votre bonheur ne peuvent manquer d'arriver si vous le voulez, car enfin l'homme est leur Maître. Je suis bien persuadé de votre exactitude dans tous les procédés qui vous auront été prescrits. Mais pour votre satisfaction si vous voulez m'en faire le détail, j'observerai avec toute mon attention s'il ne s'y était pas glissé quelque Chose de défectueux. Les autres Réau-Croix ne m'ont encore rien communiqué de leurs travaux.

Lorsqu'ils l'auront fait, je vous en ferai part avec plaisir. Adieu Très. Puissant.

Maître. usez toujours de la résignation où vous me paraissez être, et attendez toujours tout de celui qui accorde tout. Tous nos frères vous saluent et principalement le frère de Saint-Martin qui vous remercie de votre bon souvenir. Que l'Eternel veille sur vous pour un temps immémorial. Amen.

JBW : je m'en souviens et j'ai finalement dû renoncer à m'instruire préférant bâtir mon Régime.

MP : je suis hélas mort trop tôt et trop loin, pour vous convaincre de continuer

ALS : savez-vous ce que sont devenus vos systèmes ?

MP : après mon départ, j'ai nommé un successeur Armand Cagnet de Lestère. . Malheureusement nos temples se sont fermés les uns après les autres. On me dit que l'Ordre des Elus Coëns a repris force et vigueur, je m'en réjouis.

JBW : après ma mort, le Régime Ecossais Rectifié a périclité pour disparaître totalement de France. Heureusement le Grand Prieuré d'Helvétie continua de le pratiquer et en 1913 grâce à la remise en vigueur d'un traité que j'avais signé en 1776 avec le Grand Orient de France et à l'intervention des suisses puis des anglais, le RER servit à créer une obédience régulière en France la GLNF. Le Rite a donc survécu et je m'en réjouis.

LCSM : je n'avais pas créé de système de mon vivant, c'était contraire à mes principes.

En 18 cependant en 1887, le Frère Gérard d'Encausse a fondé l'Ordre Martiniste pour perpétuer ce qu'il a appelé l'initiation dite de Saint Martin, Ordre qui existe toujours à votre époque sous diverses appellations.

ALS : finalement que vous reste-t-il de ces années ?

JBW : la certitude d'avoir créé grâce aux enseignements de Dom Martines un Système maçonnique ordonné et spirituel. La rencontre avec des Frères exigeants et passionnés tels que Louis Claude.

LCSM : la rencontre avec Dom Martines qui a bouleversé ma vie. La sensation de vivre des événements importants pour l'Histoire et pour la Franc-Maçonnerie et enfin la conviction que la prière est avant tout un acte individuel.

MP : la satisfaction d'avoir de tels élèves. La certitude que l'Homme peut parvenir à sa réintégration s'il s'astreint à une discipline collective spirituelle forte et enfin la gratitude envers le Grand Architecte pour tous ses bienfaits.

ALS : c'est le mot de la fin, merci mes Frères

Willermoz : instructions pour les Elus Coens (1)

1^{re} Instruction du 7 janvier 1774

sur la Création Universelle, Matérielle temporelle et le nombre sénaire qui l'a produit, et ses rapports avec l'homme.

(1) Le Créateur voulant former cet Univers Physique de matière apparente pour la manifestation de sa Puissance, de sa Justice et de sa Gloire. Le plan qu'il en conçut se présenta à son imagination Divine sous une forme triangulaire à peu près comme le plan ou le dessin d'un tableau se présente à l'imagination du peintre qui l'entreprend avant de commencer l'exécution. Ce plan étant triangulaire, l'ouvrage qui en est provenu devait en porter l'empreinte et être triangulaire ou ternaire comme lui et il l'est en effet.

(2) Je dis que la création universelle matérielle a été opérée par le Créateur pour la manifestation de sa Puissance, de sa Justice et de sa Gloire; sa Puissance s'est manifestée en effet par l'acte même de la création qui a été produite de rien par sa seule Volonté, sa Justice l'a été par la punition des premiers esprits prévaricateurs qu'il a chassé de sa présence, le Créateur étant immuable dans ses décrets n'a pu les priver des Vertus et Puissances qui étaient innées en eux par leur principe d'émanation divine mais il a changé leurs lois d'action spirituelle. Il a formé cet univers matériel où il les a relégué pour être un lieu de privation et pour qu'ils y exerçassent pendant une éternité leur action Puissance et Volonté mauvaise dans les bornes qu'il leur a fixé; de cette manifestation de Puissance et de Justice du créateur résulte sans contredit celle de sa Gloire; cet univers devait encore servir pour la manifestation de sa Bonté infinie et de sa Miséricorde, ce qui sera expliqué dans son temps.

(3) C'est par le nombre sénaire que la Création universelle a été opérée ainsi que Moïse le donne à entendre par les Six jours dont il parle dans la Genèse qui ne sont qu'un voile qu'il a employé pour exprimer ce qu'il voulait dire. Le Créateur est un Esprit pur et simple, éternel qui ne peut être sujet au temps, d'ailleurs le temps n'a commencé qu'à la Création universelle dont nous parlons. Tout ce qui l'a précédé ne pouvait être temporel, ce ne peut donc être de six jours ni d'aucun laps de temps déterminé que Moïse a voulu parler mais bien plutôt des six pensées Divines qui ont réellement opéré la Création. Nous apprenons à les connaître par l'addition mystérieuse que l'Ordre enseigne des trois facultés Divines qui sont la Pensée, la Volonté, et l'Action ou dans un autre sens que nous expliquerons quand il en sera temps, l'Intention, le Verbe et l'Opération.

(4) La Pensée est une, simple et indivisible comme l'Esprit qui l'a produit, elle est le principe de tout acte spirituel /libre/ et par là tient le premier rang entre les trois facultés spirituelles dont nous parlons. C'est pourquoi nous la

comptons 1; elle engendre la Volonté sans laquelle toute pensée /serait nulle et/ ne produirait rien. Par son rang binaire elle vaut deux et en y joignant la pensée dont elle provient nous la comptons 3. Ce qui complète /forme/ le premier ternaire spirituel; mais la Pensée et la Volonté seraient nulles et ne produiraient aucun effet si elles n'étaient mises en acte. C'est cette faculté productrice de l'effet [*qui procède de la Pensée et de la Volonté*] (*phrase barrée*) que nous nommons action. Cette action par son rang ternaire vaut 3; et en y ajoutant le ternaire précédent de la Pensée et de la Volonté dont elle procède, elle complète le nombre sénaire qui a opéré la Création universelle.

(5) Le tableau des trois facultés puissantes innées dans le Créateur nous donne en même temps une idée du mystère incompréhensible de la Trinité.

[*L'Intention*] (*mot barré, remplacé par "Pensée"*) La Pensée donnée au Père : 1. Le Verbe /ou l'Intention/ attribuée au Fils : 2, et l'Opération attribuée à l'Esprit : 3; comme la Volonté suit la Pensée, et que l'Action est le résultat de la Pensée et de la Volonté, de même le Verbe procède de [*l'Intention*] (*Idem*) la Pensée, et l'Opération procédera de [*l'Intention*] (*Idem*) la Pensée et du Verbe. Donc l'addition mystérieuse de ces trois nombres donne également le nombre sénaire principe de toute Création temporelle; vous reconnaissez par cet examen trois facultés réellement distinctes et procédantes les unes des autres et produisantes de résultats différents et cependant toutes réunies dans le seul et même être unique et invisible.

(6) Il nous est enseigné que l'homme fut créé à l'image et à la ressemblance de Dieu. Le Créateur étant pur Esprit ce n'est pas par sa forme corporelle que l'homme peut être son image et sa ressemblance; que ce ne peut donc être que par ses facultés spirituelles, puisque l'Être spirituel mineur ou l'homme est une émanation de la Divinité et doit participer à l'essence même de cette Divinité et à ses facultés. Nous en avons une bien faible image mais sensible dans la reproduction journalière de tous les êtres temporels, /mais/ l'être produit quoiqu'en similitude de l'être producteur et participant à sa nature n'est pas pour cela l'Être producteur lui-même, de même l'homme vient de Dieu, participe à son essence et à ses facultés sans être Dieu lui-même, sans détruire l'image et la ressemblance qui lient l'un à l'autre. Il y aura toujours l'immense différence qui doit être entre le Créateur et la Créature. Ainsi donc, comme l'homme sent en lui la Puissance ou les facultés distinctes de la Pensée, de la Volonté et de l'Action, nous pouvons dire avec vérité qu'il est réellement par ces trois facultés spirituelles qui sont innées en lui la vraie image du Créateur comme il en est la ressemblance par les trois facultés /puissantes/ qui sont de même innées en lui : [*l'Intention*] (*Idem*) la Pensée, le Verbe /ou l'Intention/, et l'Opération dont nous parlerons dans un autre temps et qu'il ne faut pas confondre avec la Pensée, la Volonté et l'Action.

(7) Après avoir expliqué le nombre sénaire par la vertu duquel s'est opéré la Création je vais parler du nombre ternaire producteur des formes et du nombre neuvaire que nous attribuons à la matière, car il ne faut pas confondre non plus cette matière apparente et palpable qui frappe nos sens avec les principes impalpables qui la constituent. C'est l'union de ces principes mis en action qui composent les corps.

Note des Choses traitées dans la p[remière]re instruction en assemblée générale du 7 janvier 1774

[Dans l'original, cette note est placée après la 2^e Instruction]

(15) Sur la Création universelle matérielle temporelle opérée par la Vertu du nombre sénaire des pensées divines voilée dans la Genèse par les six jours de Moïse, addition mystérieuse des 3 facultés divines : pensée, volonté, action. Plan de la Création présente à l'imagination du Créateur sous une forme e; empreinte de ce triangle dans tous les produits de la Création, nombre ternaire des essences spiritueuses productrices des formes appelées mystérieusement : soufre, sel et mercure. Essences principes des éléments, éléments principes des corps produites par les esprits de l'axe /feu/ central ou feu incréé, essences spiritueuses en aspect les unes des autres dans leur état d'indifférence /ayant leur véhicule inné sans action/ formaient le chaos. Enveloppe du Chaos formée par les esprits de l'axe producteur. Véhicule inséré dans le chaos /développé et réactionné/ par la descente de l'esprit [du Créateur] (*mots barrés*) /agent supérieur, il n'y a point d'action sans réaction/, explosion du chaos par la retraite de l'agent majeur divin, extension du chaos. Bornes de la Création fixées par les esprits de l'axe, ils entretiennent les bornes de la création, elle sert de barrière à la mauvaise volonté des p[remie]rs esprits pervers, ils y exercent leur malice et cherchent sans relâche à la dégrader. Ternaire des trois feux, de l'axe, de la terre et du soleil. Effets de ces trois feux actionnant les uns sur les autres. Mercure passif et actif, soufre végétatif /et actif/, sel sensitif.

2^e Instruction du lundi 10 janvier 1774

(8) Emanation quaternaire de l'homme provenant de la quadruple essence divine représentée par la Pensée /1/ la Volonté /2/, l'Action /3/, et l'Opération 4 dont l'addition mystérieuse complète le nombre dénaire 10 ou, c'est-à-dire la circonférence qui est l'emblème de la Puissance éternelle et de la Création universelle, et son centre qui représente l'Unité indivisible d'où tout est provenu et dans laquelle tout sera réintégré.

(9) Emanation quaternaire et Puissance /privilèges/ de l'homme représentée par les 4 signes ou caractères appliqués sur lui dans la réception aux p[remie]rs grades de l'Ordre. Le 1^{er} sur le cœur rappelle son existence /spirituelle/ même, le 2^e sur le côté droit le Bon Compagnon qui lui est donné pour le diriger, le 3^e sur le sommet de la tête /l'esprit majeur de double puissance/ qui actionne,

/dirige/, domine les 2 autres et enfin le 4^e par la perpendiculaire tirée du sommet de la tête jusqu'à l'estomac représente la divinité même qui préside, dirige et gouverne et d'où toute Puissance provient.

(10) Les trois premiers formant un triangle représente la Puissance de l'homme sur la création universelle dès son principe d'émanation quaternaire où il reçut les lois, préceptes et commandements qu'il a perdu par sa Prévarication et qu'il ne peut réacquérir qu'en se remettant en correspondance directe avec son nombre quaternaire figuré par la perpendiculaire qui fait le centre du triangle, ce triangle figure encore la Puissance ternaire qui lui a été rendue après sa réconciliation sur les trois horizons terrestres : Ouest, Nord et Sud et sur les trois parties de la Création universelle : terrestre, céleste, et surcéleste, mais puissance inutile et sans action s'il n'obtient la puissance quaternaire divine figurée par la perpendiculaire.

(11) Correspondance quaternaire de l'homme, savoir : l'homme ou l'être spirituel mineur 1, l'esprit Bon Compagnon 2, l'esprit majeur de double puissance 3, le Créateur 4-10 -.

(12) L'homme était émané et placé au centre des six circonférences ou pensées divines pour commander, diriger, conserver et défendre la Création universelle, il avait une puissance proportionnée à ces actes. Mais après sa prévarication, il a fallu que le Créateur le remplaçât par un être revêtu d'une /double/ puissance bien plus considérable, puisqu'il avait à opérer /tous/ les mêmes actes pour lesquels l'homme avait été destiné, et de plus à diriger soit directement soit par ses agents, à conserver, soutenir et défendre l'être spirituel mineur et sa forme contre les embûches et les attaques journalières des esprits pervers auxquels il s'est assujéti par sa prévarication.

(13) Figure triangulaire de l'homme formée de l'extrémité des mains, les bras tendus, jusqu'à celle des pieds dominés par la tête ou la perpendiculaire céleste qui fait le centre.

(14) Division ternaire, les os des îles, le bassin ou le ventre 1, les côtés ou capacité de la poitrine 2, la tête 3, font trois parties qui ne peuvent être séparées sans détruire l'être, les 4 membres sont des adhérences ou la partie végétative, ils forment un réceptacle dont le buste est le centre, leur réunion [forme] (*mot barré*) répète le nombre septénaire qui dirige la Création.

3^e Instruction Vendredi 14 janvier 1774

(16) Ouverture des 4 portes du Temple et des 3 portes du Porche.

Les 3 cercles sensible, visuel, rationnel et ses 3 rapports.

Le septénaire de la Création et de sa durée.

Le nombre binaire opposition de deux puissances.

Le nombre quinaire division du dénaire.

Le quaternaire bon opposé à la pensée et intellect mauvais.

Le mineur devient intellect mauvais et pervertit ses semblables.

Le neuvaire, 3 essences, 3 éléments, 3 principes corporels.

Le neuvaire par la multiplication des 3 mixtes.

Le neuvaire par le nombre sénaire, /de facture/, de Création et les 3 essences créés.

Esprits supérieurs, 10; majeurs, 8; inférieurs, 7; mineurs terrestres, 3; ou de supérieur, 10; majeur, 8; inférieur, 3; mineur homme, 4 ou 1

Tout a été fait par le sénaire et est dirigé par le 7aire. (*septénaire*)

La jonction de l'esprit majeur se fait à 7 ans.

Les hommes et la religion ne punissent pas avant 7 ans.

Vieillards dans l'enfance, leur être spirituel quelquefois occupé ailleurs.

Cercle sensible terrestre à l'ouest, visuel au nord, rationnel au sud.

Sensible au sein de la mère, visible pendant la vie, rationnel pendant la réintégration.

Sensible de la terre à la lune, visuel de la lune au soleil, rationnel du soleil à saturne.

Êtres spirituels mineurs conduits et actionnés par les majeurs dans ces 3 cercles.

Libre arbitre détruit par la jonction du majeur, *felix culpa*.

Esprits mineurs ternaires sont corporels sans intelligence.

L'axe ordinaire est la ligne horizontale qui soutient et traverse le centre.

L'axe feu incréé est tout à la fois l'enveloppe, le soutien et le centre de la Création, il est incréé parce que les esprits ternaires qui le produisent sont émanés et non créés.

L'homme destiné à la molestation des esprits pervers. Il dérange l'œuvre du Créateur en attendant à sa vie et faisant des excès, son corps est un temple, les jeûnes affaiblissent les attaques de l'ennemi.

Les cinq sens sont les portes de l'ennemi et du gardien.

L'âme corporelle ou véhicule réside dans le sang, l'âme spirituelle de même et actionne sur le sang ou véhicule adhérent.

4^e Instruction de lundi 17 janvier 1774

(17) Tous les êtres provenus du Créateur sont des temples, il faut distinguer les différentes sortes de temple.

Temple matériel, le plus petit atome de matière en est un puisqu'il a son véhicule qui l'anime.

Temple spirituel des êtres qui actionnent et dirigent la Création temporelle sans être assujettis au temps tel qu'était Adam dans son premier principe.

Temples spirituels temporels élevés visiblement sur cette surface pendant la durée des temps pour la réconciliation.

Les 7 principaux sont celui d'Adam, d'Enoch, de Melchisedeck, de Moïse, de Salomon, de Zorobabel et du Christ, types de délivrance et de réconciliation.

Les autres, comme Noé, Abraham, etc. sont des types différents.

Le corps de l'homme est une loge ou un temple qui est la répétition du temple général, particulier et universel.

La maçonnerie consiste à élever des édifices sur leur base, nous sommes donc des maçons spirituels.

(18) La maçonnerie apocryphe dérivée de l'Ordre appelle ses assemblées loges et nous temple, ils se nomment maçons et nous aujourd'hui pour nous distinguer, nous nous disons philosophes Elus Coën.

(19) Le temple de Salomon sur lequel est fondée toute la Maçonnerie tient parmi les 7 principaux temples spirituels temporels un rang remarquable par ses allusions infinies avec la Création universelle.

Rapports à sa division ternaire : le porche, [*le temple*] (*mots barrés*) où s'assemblait la multitude des Lévites pour assister et aider aux sacrifices, le temple où s'assemblaient les Prêtres qui aidaient au G (*rand*) Prêtre dans ses fonctions. Le S (*ain*)t des Saints où le G (*grand*) P (*rêtre*) seul entrait pour faire ses travaux particuliers.

Rapports avec les parties terrestre, céleste et surcéleste de la Création, et avec le ventre, la poitrine ou siège de l'âme par le sang, et la tête de l'homme.

(20) Les vêtements du G (*rand*) P (*rêtre*) étaient allégoriques et ses fonctions ou travaux particuliers, il courait risque de mort s'il se présentait impur ou mal préparé dans le S (*ain*)t des S (*ain*)ts; il portait des sonnettes au bas de sa robe pour faire remarquer son inanition si elle était de trop longue durée, il y entrait avec des cordons très longs traînants par derrière, dont l'extrémité restait dans le temple, ils servaient aux prêtres qui ne pouvaient entrer dans le S (*ain*)t des S (*ain*)ts pour retirer son corps en cas qu'il y eût succombé.

Les prêtres de nos jours ont conservé ces cordons, l'étole ou réceptacle, aube, mitre, etc.

(21) Tous les temples spirituels ont été fondés sur sept colonnes qui sont allégoriques aux sept dons de l'Esprit accordés à l'homme dans son principe et dont la faculté d'action ne se peut développer en lui que par la jonction et la correspondance directe avec son quaternaire d'émanation divine.

Ces sept colonnes étaient représentées dans le temple de Salomon par le chandelier à 7 branches qui portaient sept étoiles ou lampes allumées et figuraient les 7 planètes qui sont les 7 colonnes de la Création universelle. Le G (*rand*) P (*rêtre*) transposait ce chandelier suivant les différentes parties sur lesquelles il voulait opérer.

(22) L'homme fut créé à 3 heures, nombre des essences spiritueuses qui ont coopéré à la formation des corps, il prévariqua à 5 heures, nombre de la

jonction de son quaternaire divin à la prétendue unité mauvaise, il fut incorporisé à 6 heures, nombre de la facture de l'Univers sur lequel il devait commander, il fut chassé à 9, nombre de la matière dont il fut revêtu.

(23) Il reçut trois mots puissants : mor, ya, in, par lesquels il devait opérer la puissance qui sont figurés par ces mots, lois, préceptes et commandements en vertu desquels il opéra, dirigé par le Créateur. Les trois actes de puissance qui étaient innés en lui sur le général, le particulier et l'universel, ou terrestre céleste et surcéleste, mais il voulut aussi contre le gré du Créateur opérer sur le Divin et il perdit l'usage de ses trois puissances, elles lui ont été rendues par sa réconciliation, mais ses trois facultés qui sont en lui restent sans action et sans vie si elles ne sont réactionnées par la puissance quaternaire divine que chacun doit travailler à obtenir.

(24) Ces trois puissances, mots ou facultés, sont figurées au candidat dans les premiers grades par les trois signes placés sur lui, en sur le cœur, le côté droit et sur la tête, la ligne perpendiculaire tracée du front à l'estomac représente la puissance divine quaternaire qui fait le centre des trois autres et sans laquelle elles sont nulles. Le temple de Salomon fut construit sur la montagne du mont Mor, terre élevée au-dessus de tout sens, qui correspond au jardin d'Eden au paradis terrestre dans lequel le premier homme fut créé, il fut élevé sans aucun outil de métal pour figurer que la Création universelle était venue de la seule volonté et puissance du Créateur et que la matière n'est qu'apparente, pour figurer encore que le corps de matière du premier homme ainsi que celui du Christ a été formé sans le concours d'aucune opération physique matérielle, il fut bâti en 6 ans et dédié le 7^{me} pour figurer les six jours ou les six pensées divines qui ont opéré la facture de l'Univers, et la 7^{me} qui est la bénédiction du Créateur de son ouvrage, la présentation qui lui fut faite par le G (*rand*) A (*rchitecte*), et l'incorporation temporelle des /7/ agents majeurs émanés pour le maintenir et diriger sous la direction supérieure de l'Esprit majeur ou G (*rand*) A (*rchitecte*).

(25) Origine du Sabat-Nécessité de l'observer, manière de le faire tous les jours et à toute heure en méritant la protection des 7 agents principaux et de leurs chefs 8^{re}. (*octonaire*)

Le 8^{re} (*octonaire*) dirige le 7^{re} (*septénaire*), le 7^{re} (*septénaire*) dirige et gouverne l'ouvrage de Création sénaire, de même le sénaire sera détruit par la retraite du 7^{re}, (*septénaire*) après quoi le 8^{re} (*octonaire*) réintégrera tout ce qu'il a formé.

Les 7 sceaux du livre de l'Apocalypse sur lequel est couché l'agneau ou 8^{re} (*octonaire*) qui seul en a la clef.

(26) Dans le temple de Salomon il y avait quatre hiéroglyphes et un nombre à chacun.

5^e Instruction du vendredi 21 janvier 1774

(27) A l'entrée du temple de Salomon étaient deux colonnes égales de 18 coudées de haut, celle de droite se nommait Jak qui signifie : il établira, celle de gauche se nommait Bo qui signifie : confusion; la première faisait allusion [*au corps*] (*mots barrés*) à l'incorporation de l'homme /dans son corps de matière/, la seconde à celui de la femme, elles étaient égales parce que l'être spirituel mineur de l'homme et de la femme ayant la même origine, la même émanation, ils sont égaux et ont le même acte à remplir; elles se divisaient en 3 parties, savoir : 10, 4, 4. Ce qui représente par 10 la correspondance directe du mineur avec la divinité de la circonférence au centre, par 4 de la surface terrestre à la partie céleste, et par autre 4 de la partie céleste à celle surcéleste. Le mot Jak, "il établira", annonce la puissance du commandement qui était réservée à l'homme dans son principe, le mot Bo, "confusion", exprime celle qui a résulté de la prévarication du 1er homme, qui fut une répétition de celle des premiers esprits qu'il devait contenir, molester, il pouvait seul leur servir d'intellect Bon, et par sa communication avec eux leur inspirer le repentir, et dès lors faire cesser le mal, mais en entraînant l'homme ils se sont privés de cette unique ressource.

L'homme, malgré sa chute a toujours le même œuvre à remplir pour lequel il a été destiné; et doit pr (*emièremet*) travailler à sa réconciliation, seul moyen de réacquérir ses trois puissances sur l'ouest, nord et sud, qui figure le terrestre céleste et surcéleste, et de se remettre en correspondance avec son quaternaire, molester sans cesse les esprits pervers en se refusant à leurs pièges et détruisant sans cesse leurs projets méchants, et enfin reprendre sur eux l'autorité qui lui était réservée, parce que si la miséricorde divine veut jamais opérer quelque bien en leur faveur, ce sera par la seule communication de l'homme avec eux qu'ils pourront en concevoir le désir, puisque l'homme a été établi à cette fin et que les décrets immuables de Dieu doivent avoir leur accomplissement, l'homme qui leur livre sa volonté contraire les desseins /l'œuvre/ du Créateur et renonce autant qu'il est en lui à sa destination première, par la jonction de volonté et d'action qu'il fait avec leur chef, il devient un avec lui et devient inférieur à lui et son sujet, il est lui-même un intellect démoniaque pour séduire et pervertir ses semblables par son exemple, il se rend plus coupable qu'eux-mêmes et doit par conséquence s'attendre à un sort pire que le leur puisqu'il renforce le parti qu'il est chargé de détruire.

(28) Le nombre de confusion de la seconde colonne est désigné par le rang binaire que tient la p (*remiè*)re lettre du mot Booz dans l'alphabet hébraïque.

Ces deux colonnes avaient encore une autre application, celle du midi désignait l'âme de l'homme ou le mineur, celle du nord l'esprit Bon qui lui est donné pour le diriger, si la partie du midi dans la Création universelle est celle où les esprits pervers sont plus spécialement relégués, celle du nord doit être habitée par des êtres capables et chargés de les contenir. Ce que l'Écriture Sainte donne souvent à entendre soit en parlant du Démon du midi, soit en parlant de l'esprit saint qu'elle fait toujours venir du côté de l'aquilon.

Ces choses avaient été de même figurées avant le déluge par les deux colonnes, l'une de pierre ou de brique qui avait été élevée dans la partie du nord par la postérité de Seth, et l'autre par celle de terre qui avait été élevée dans la partie du midi par celle de Kain; la première annonçait la force et la stabilité des œuvres spirituelles bonnes, elle résista aux inondations du déluge et fut conservée longtemps après; l'autre, annonçait la faiblesse et la corruption des œuvres de matière, ce qui était même désigné par le nombre /de confusion/ de ses proportions; aussi fut-elle totalement détruite par les eaux du déluge.

(29) Il était défendu aux enfants de Dieu de s'allier avec les enfants des hommes. Cette défense ne doit point s'entendre matériellement. Les hommes de ce temps, ne pouvant se multiplier que selon les lois physiques de la nature à laquelle ils étaient assujettis comme tous les autres animaux, devaient être libres de s'allier indistinctement avec les femmes des deux races; mais il était défendu aux enfants de Dieu, c'est-à-dire à ceux qui observaient les lois, préceptes et commandements de Dieu, de s'allier avec des femmes qui les avaient oubliés ou les méprisaient, de crainte de se laisser pervertir et entraîner dans le même oubli par leur exemple.

Depuis Adam jusqu'au déluge, on n'a compté que deux nations, celle des enfants de Seth /établie au nord/, appelés enfants de Dieu, parce que sa loi s'y était conservée; et celle de Kain, appelée enfants des hommes, reléguée au midi. Ces deux nations, par le lieu de leur demeure, figuraient les esprits pervers relégués au midi de la Création, et l'esprit Bon dans la partie du nord; on ne compte que deux nations venues d'Adam parce que Abel, son second fils, ne laissa point de postérité matérielle, il n'est venu que pour opérer, par sa mort, la réconciliation de son père Adam et être le type de la régénération universelle. Kain et sa postérité fait le type des esprits pervers premiers émanés et de leurs chefs. Seth et sa postérité fait le type des mineurs ou de l'homme second émané mais devenu l'aîné dans l'ordre spirituel; il faut observer que c'est dans cette postérité de Seth et d'Enos, son fils, que se sont passés tous les types spirituels survenus parmi les hommes pour leur instruction jusqu'à Noé.

Dans l'origine on voit Adam, père temporel de toute sa postérité, faisant le type du Créateur, Abel faisant celui du régénérateur, et Seth celui de l'Esprit qui instruit et dirige.

(30) Quoique tous les hommes ayant la même œuvre de molestation à remplir, il ne s'ensuit pas une nécessité absolue pour l'accomplissement des décrets du Créateur et le bien de la Création, que tous le remplissent; un petit nombre, un seul même, peut lui suffire, ce qui est prouvé en plusieurs endroits de l'Écriture où pour sauver une partie considérable, il se contente d'y trouver dix justes, même un seul.

La postérité des hommes est sauvée du déluge par Noé trouvé seul juste aux yeux du Créateur. Noé à l'événement du déluge, /âgé de 600 ans/, fait le type du Créateur, flottant sur les eaux et conservant dans l'arche le germe de toutes les reproductions animales. Les dimensions de l'arche ont encore un rapport sensible avec la création universelle : elle avait 3 étages, ce qui rappelle les trois essences spiritueuses dont sont venues toutes les formes corporelles. Par ses dimensions, de longueur /300 coudées/, de largeur /50/, de hauteur /30/, on y reconnaît /dans son âge/ le nombre de Création, /celui des 3 essences et par le produit total/, celui de confusion provenant de deux puissances en contradiction pour la soutenir d'une part et la détruire de l'autre, par 5 le nombre qui en a occasionné la construction.

Le temple de Salomon avait 60 coudées de long, 20 de large et 30 de haut; /l'oracle avait 20 coudées de long, de large et de haut/; le temple avait 40 coudées de long et 20 de large, devant le temple un vestibule de 20 coudées de long sur 20 de large.

Mêmes rapports dans les dimensions du temple de Salomon. Large de 20, long de 60, haut de 30. Divisé en trois étages ou parties distinctes, le porche, le temple, le sanctuaire dans lequel était le Saint des Saints, ce qui annonce la correspondance de l'immensité divine avec la terre figurée par le porche par le moyen du céleste et surcéleste.

(31) Depuis Noé il y a eu trois nations par Cam, Sem et Japhet. Cam l'aîné, relégué dans la partie du midi, répète le type de Kain et des premiers esprits émanés prévaricateurs. Sem père de la postérité des Israélites par Abraham, fait le type de celle de Seth. Japhet est le père de la troisième nation qui est celle des gentils chez qui la lumière a été transportée par le mépris qu'en ont fait les Hébreux descendants de Sem en punition de leur abandon de la loi divine, et les chrétiens d'aujourd'hui ou des gentils venus de Japhet sont devenus par la pure miséricorde du Créateur les aînés dans l'ordre de la grâce des descendants de Sem. Mais comme ces descendants de Sem ont été le peuple choisi par le Créateur pour y manifester ses merveilles et sa gloire et que ses décrets doivent toujours s'accomplir, ils rentreront à la fin des temps

dans leurs droits et par une réconciliation entière ils redeviendront les aînés des gentils qui, par l'abus de leur lumière, connaissances et secours mériteront d'en être privés à leur tour, ce qui commence déjà dans le siècle présent à se manifester.

Les Egyptiens provenus de Cam figurent, avec leur roi, dans tout ce qui est raconté à leur sujet dans les Stes Ecritures, les esprits pervers démoniaques et leur chef. La terre d'Egypte figure la partie de la Création où ils sont relégués pour opérer leur volonté mauvaise, ce qui aide à expliquer bien des passages.

Notes particulières à revoir.

[Le séjour des Israélites dans la terre d'Egypte où ils sont assujettis peut figurer l'état de l'homme dans le sein de la femme privé de toutes ses facultés et la privation sa fuite et ses appréhensions. L'aspect des Egyptiens qui les poursuivent désignent les peines et combats continuels de cette [*prison*] vie passagère. L'arche au milieu de la mer est l'Esprit conducteur, le défenseur bon compagnon qui aide à faire le trajet. Le passage de la mer Rouge peut être aussi envisagé comme le passage de cette vie à l'autre. Il se fait de même ce qui annonce la privation où nous sommes dans celle-ci. L'arche s'arrête au milieu de la mer et soutient les eaux pour en favoriser le passage. C'est l'Esprit conducteur, le défenseur bon compagnon; il conduit au port ceux qui le suivent avec confiance, mais il abandonne les eaux à leurs cours naturels pour ceux qui le méconnaissent ou le méprisent]

Privés de toute lumière céleste leurs yeux obscurcis par la nuée ténébreuse qui leur cache la colonne de feu qui éclaire les justes, ils suivent en aveugles la route qui est frayée devant eux, et ils sont engloutis sous les eaux, et le même passage qui a mis les Israélites en sûreté précipite leurs ennemis dans les abîmes. Les divers campements qu'ils font dans le désert après ce passage semblent annoncer les travaux pénibles du mineur dans le cercle sensible. La loi qu'il reçoit au bas du Sinaï n'annoncerait-elle point son retour à sa puissance première dans le cercle Visuel et enfin l'entrée des Israélites dans la Terre promise, l'entrée du mineur dans le lieu de sa réintégration spirituelle ou l'exercice entier de sa puissance dans le cercle rationnel... etc. etc. etc. Notes à revoir.

source : <http://le-miroir-alchimique.blogspot.fr/2012/03/fm-instructions-pour-les-elus-coens-ib.html>

Willermoz : instructions pour les élus coens (2)

6^{ème} Instruction du lundi 24 janvier 1774

Sur les sacrifices d'Abel, d'Abraham, de Salomon, /de Moïse/ et du Christ.

(33) Sur la nature du crime du premier homme.

Il était être pensant, esprit pur; destiné à commander sur toute la création et en occuper le centre d'où il pouvait se transporter à son gré dans tous les espaces de cette création, il ne peut plus aujourd'hui la parcourir qu'en pensée, mais cette faculté de la parcourir ainsi fait bien sentir qu'il est actuellement en privation et qu'il était autrefois d'une nature bien différente, le corps matériel dont il est enveloppé est tout à fait contraire à sa nature première. Voilà pourquoi l'esprit qui y est renfermé tend toujours à s'en débarrasser et désire avec ardeur d'en voir rompre les liens.

L'homme, dans son premier corps de gloire, recevait communication directe du Créateur par l'Esprit Majeur; dans son corps actuel de matière il ne peut plus en recevoir de bonne que par des esprits agents secondaires qui agissent sur lui ainsi qu'il leur est ordonné et qu'il doit se rendre favorables. Le Créateur est un être trop pur pour pouvoir communiquer directement avec un être impur tel qu'est l'homme dans ce corps de matière dont il n'est revêtu que par punition, il ne peut espérer cette communication directe qu'après sa Réconciliation qui ne peut être parfaite pendant la durée de sa course temporelle matérielle, il faut qu'il commence par purifier sa forme corporelle matérielle pour pouvoir commencer ici-bas sa Réconciliation.

(34) Quoique les Etres Spirituels agents et ministres du Créateur pour opérer ses volontés soient des esprits purs, néanmoins il y a une grande différence entre leur pureté et celle du Créateur parce que le crime de l'homme a occasionné une sorte de tache dans les différentes classes de ces êtres, même parmi les Etres Spirituels Divins du Cercle Dénaire, en ce qu'ils n'avaient à opérer en présence du Créateur qu'un culte purement spirituel et que depuis la prévarication du premier homme il est survenu un changement dans leurs lois d'actions qui les assujettit à une action en partie spirituelle et en partie temporelle, et c'est par eux que l'homme reçoit la communication de la pensée bonne que le Créateur lui envoie, ne pouvant plus en avoir de lui-même.

(35) L'homme, émané dans un état de gloire et de pureté pour opérer les décrets de l'Eternel dans la Création universelle, loin d'agir selon les lois, préceptes et commandements qu'il avait reçus, orgueilleux de sa puissance qu'il venait de mettre en acte sous les yeux même du Créateur, reçut en cet état l'insinuation de l'intellect mauvais auquel il abandonna sa propre volonté bonne et agit selon leur conseil démoniaque.

Le crime des premiers esprits fut double : 1°-Ils attaquèrent avant les temps la puissance du Créateur et voulurent se rendre égaux à lui. 2°-Loin de se

soumettre au décret de punition porté contre eux et de se repentir de leur crime, ils l'aggravèrent par un second en s'efforçant de séduire et de pervertir l'homme qui devait les commander, ils aggravèrent ainsi leur punition en se privant des secours qu'ils pouvaient recevoir de lui. L'intellect démoniaque s'empara de la volonté bonne du mineur et par cette jonction binaire ils la firent opérer par des lois toutes contraires à celles du Créateur, l'homme fut puni de son crime d'une manière conforme à la nature même du crime, il se trouva resserré dans une prison de cette même matière qu'il devait contenir et se soumit par là à une action sensible de ces esprits pervers sur ses sens corporels provenus de cette matière qui avait été créée pour les tenir en privation et sur laquelle ils pouvaient exercer leur volonté mauvaise qu'ils manifestent tous les jours en travaillant continuellement à la dégrader pour rompre, s'ils le pouvaient, leurs barrière et bornes de privation, mais tous leurs efforts seront vains pendant la durée de la création universelle parce qu'elle est défendue par des êtres revêtus par le Créateur de Vertu et de Puissance pour la soutenir et la préserver.

(36) Adam, déchu de son état de gloire et enseveli dans un corps de matière ténébreuse, sentit bientôt sa privation. Son crime était toujours devant ses yeux, il s'en repentit mais il fallait une victime pour mériter sa grâce, il fallait que sa forme corporelle matérielle fut purifiée par la destruction de la forme de son fils Abel et par l'effusion de son sang, afin que purgée par là de son impureté, elle devint plus susceptible de communication. La mort d'Abel n'opéra point la réconciliation de son père, mais elle le disposa à l'obtenir, il ne pouvait l'obtenir parfaite que par la destruction de sa propre forme matérielle, mais il fallait qu'elle fût purgée de son impureté par l'effusion du sang de son fils Abel et ce fils ne lui fut donné qu'à cette fin.

(Note en marge)

[Erreur à corriger touchant le fruit qu'Adam retira du sacrifice d'Abel et sur toute la suite de cette instruction qui est rédigée fausse sur le même plan.] Kain, premier-né d'Adam, retarda la réconciliation de son père parce qu'il fut conçu par lui avec excès de ses sens de matière. L'intellect démoniaque avait présidé à cet acte d'impureté, aussi il s'empara de l'œuvre corporel comme de son propre domaine d'où il attaqua avec bien plus de certitude le mineur qui y fut incorporé. Ce fils ainsi conçu augmenta la punition de son père par les désordres auxquels il se porta bientôt puisque c'est lui qui arracha la vie à son frère.

Abel, second-né d'Adam, fut conçu par lui sans excès des sens matériels selon les vues du Créateur et la pureté des lois de la nature. Il devint par là un temple mieux disposé à recevoir le mineur qui devait l'habiter, aussi ce mineur élu par le Créateur pour opérer ou disposer la Réconciliation de son père fut doué de

vertus spirituelles plus grandes et telles qu'elles convenaient à sa mission. Il la termina par le sacrifice de sa vie, ce fut tout l'œuvre qu'il eut à remplir et voilà pourquoi il n'eut point d'autre postérité. Il fut en cela le type de la Régénération universelle qui devait s'opérer /de même/ dans les temps par l'effusion du sang du juste par excellence.

(37) Les sacrifices sanglants, ou ['] cette effusion du sang pour la purification de la forme et purger l'impureté que le mineur contracte en habitant ce corps de matière si contraire à sa nature, ont été pratiqués dans tous les âges du monde. Elle était nécessaire pour les hommes qui ont vécu sous l'ancienne loi mais elle ne l'est plus sous la loi de grâce, cette purification universelle des formes /matérielles/ ayant été opérée par l'effusion même du sang du Christ lors de son avènement temporel.

(38) Noé sortant de l'arche offre des victimes en sacrifice d'actions de grâces. Mais sous Abraham on voit un sacrifice bien plus considérable dans la personne de son fils Isaac qui s'y soumit volontairement pour consommer la Réconciliation de son père et préparer celle du peuple élu qui devait naître de lui. Si ce sacrifice ne fut pas achevé c'est que le Créateur se contenta de la bonne volonté du père qui lui prouvait sa confiance et celle du fils qui prouvait sa parfaite résignation aux ordres du Créateur. Mais il n'en fut pas moins une figure réelle du sacrifice qui devait s'opérer par le Christ en Jérusalem dont Isaac fait le type, comme Abraham père d'une nombreuse postérité fait celui du Créateur. Ce sacrifice fut remplacé par celui d'un bélier pour désigner qu'il fallait une effusion de sang pour purifier leurs formes et celles de leurs descendants que ce sacrifice préparait à la réconciliation.

(Note en marge jusqu'à "Réconciliation")

(39) Ce n'est point par l'effusion du sang d'Abel que son sacrifice a opéré la purification de la forme corporelle d'Adam, puisque chaque être doit travailler lui-même à la purification de sa propre forme, mais c'est par la force des vertus spirituelles qui étaient en lui, qui le rendaient agréable au Créateur, qu'il a disposé son père à sa Réconciliation.

(40) Ce sacrifice avait été précédé par une autre effusion de sang qui commença par Abraham et fut perpétuée comme elle l'est encore dans toute sa postérité. Elle fut opérée par la circoncision de sa propre chair qui lui fut ordonnée par le Créateur en signe de l'alliance éternelle qu'il contractait avec lui et avec toute sa race dans laquelle il faisait élection par sa pure miséricorde d'un peuple privilégié destiné à être le témoin oculaire de toutes ses merveilles. Le but de cette circoncision perpétuée dans cette postérité était donc de purifier la forme corporelle de chaque être et de préparer les mineurs qui les habitaient à leur Réconciliation s'ils suivaient exactement les lois du Créateur.

Le sacrifice d'Abel et d'Isaac furent renouvelés par Moïse, mais sous une forme différente. Les Israélites avaient presque perdu toute idée de leur être spirituel pendant l'assujettissement où ils avaient vécu dans la terre d'Égypte qui, selon les principes de l'Ordre, signifie l'empire démoniaque. Si le Créateur eut exigé des sacrifices sanglants d'homme, ce peuple grossier et ignorant n'aurait vu en lui qu'un dieu cruel et destructeur, mais il voulut le rappeler à lui sous des figures et lui faire sentir la nécessité de purger l'impureté des formes de matières pour parvenir à la Réconciliation. C'est pour cela que Moïse, par ses ordres, prescrivit des sacrifices d'animaux. Il y en avait de différents pour les différentes grâces que le peuple voulait obtenir, ces sacrifices furent conservés et perpétués dans le temple de Salomon, mais il était expressément ordonné de choisir des animaux sans tache extérieure ni intérieure. Il ne s'agissait pas des taches de couleurs sur la peau, mais il fallait que l'animal fût parfaitement sain et n'eût aucune défectuosité. Le Grand Prêtre en répandait le sang de la victime autour de l'autel (il en teignait les cornes) et il séparait les 4 membres qu'il faisait consumer par le feu en holocauste. Il répandait le sang parce qu'il est le siège de l'âme et qu'il faut pour ainsi dire amortir les sens pour que l'Esprit fasse sa Réconciliation.

Cette partie de l'animal ainsi consumée par le feu désigne que toute réintégration corporelle se fait par l'action du feu qui est l'agent principal de toute dissolution.

(Le paragraphe suivant est barré et accompagné des mots "à revoir", en marge)

(41) L'Esprit actionne sur l'âme, et l'âme sur le véhicule corporel; le feu, véhicule des principes corporels après la retraite de l'âme ou du véhicule général actionné par le feu supérieur, cherche à se dégager de son enveloppe et à se réintégrer à son principe. Les parties se dissolvent aussitôt et se réintègrent à leur tour, et tant que cette Réintégration des principes corporels n'est pas complète, l'Esprit erre avant de commencer son passage dans le cercle sensible.

Suite de la 6^{ème} Instruction du 24 janvier 1774

(42) Cette effusion de sang a enfin été opérée par le Christ en Jérusalem. Cet être divin voyant sa création attaquée par les esprits pervers dont les triomphes sur les mineurs augmentaient tous les jours, vint lui-même en personne /de sa propre volonté/ la défendre et opérer sur eux cette molestation pour laquelle l'homme avait été créé, les dépouiller de leur proie, les resserrer dans une plus grande privation et abrégier le cours des travaux pénibles que les mineurs réintégréés et non réconciliés avaient encore à opérer. Il prit naissance dans le sein d'une femme vierge comme le commun des hommes. Il y vint revêtu de toutes ses vertus et puissances, mais il y fut conçu

sans aucune opération physique matérielle, ce qui fait une immense différence avec la conception d'Abel opérée par Adam selon les lois physiques de nature. Un corps ainsi formé ne devait subir qu'une Réintégration très succincte, aussi fut-elle très prompte puisqu'ayant été enseveli avec son corps matériel il ressuscita le 3ème jour avec un corps glorieux et incorruptible. Il avait toute l'apparence de la matière, puisqu'il but et mangea après sa résurrection avec ses disciples et qu'il se rendit palpable au toucher de l'un d'eux. Mais il était immatériel et d'une nature bien différente du premier, puisqu'il se transportait rapidement presque dans le même temps dans des lieux différents et éloignés, qu'il apparaissait au milieu de ses disciples dans des appartements bien clos et en disparaissait aussi subitement. Vraie image de la nature du premier corps de l'homme dans son premier état de gloire et d'innocence, il est né avec un corps sensible et matériel semblable à celui dont l'homme fût revêtu après son crime pour purifier les mineurs hommes de la souillure qu'ils contractent dans ce corps matériel opposé à leur nature et avancer d'autant leur Réintégration corporelle et Réconciliation spirituelle. Il est ressuscité avec le même corps, puisqu'après sa Résurrection il portait sur lui les mêmes signes du supplice qu'il venait de subir, mais ce corps avait changé de nature et était devenu impassible. Les essences ou principes corporels étaient réintégrés et il n'en restait plus aux yeux de ses disciples que les apparences extérieures. Il resta trois jours dans le tombeau et l'Ordre nous enseigne que pendant ces trois jours, il alla opérer en Esprit les trois points importants de son avènement. Le premier jour il descendit aux Enfers, c'est-à-dire il pénétra dans les abîmes de la terre pour y délivrer les mineurs qui y gémissaient, /détenus/ dans la captivité du prince des démons.

C'est là où il exerça sa double puissance en agissant sur eux en leur faveur et en molestant et resserrant davantage en privation le prince démoniaque et tous ses agents, il commença son œuvre dans ce séjour parce que les mineurs qui y étaient s'y trouvaient dans la plus grande oppression.

7^e Instruction du vendredi 28 janvier 1774

(43) L'homme émané pour commander et régir la création universelle était revêtu de toutes les Vertus, Puissances et Facultés nécessaire pour opérer son œuvre; elles étaient désignées par les trois colonnes mystérieuses qui lui furent présentées par le Créateur lors de son émanation spirituelle du sein du Créateur, et encore lors de son incorporation temporelle matérielle, dans le premier temps ou à la première époque, ces trois colonnes placées au nord, au midi et à l'orient lui rappelaient les lois, préceptes et commandements dont il devait faire usage; dans la seconde, elles lui retraçaient les trois moyens ou Vertus qui lui étaient accordées pour réacquérir ce qu'il avait perdu par sa faute.

(44) L'homme a déchu de son principe d'émanation divine : 1°, par sa négligence à faire usage de l'intelligence qui lui était donnée pour démêler les pièges des esprits pervers qui le tentèrent; 2°, par le défaut de force et de courage qu'il devait employer pour les repousser; 3°, par la présomption et l'orgueil qu'il a eu de vouloir s'égaliser au Créateur.

(45) Le Christ, par ces paroles : "Je détruirai ce temple et je le rebâtirai en 3 jours", semble vouloir nous faire entendre par ce nombre ternaire, qui ne peut se rapporter à des jours ordinaires, les trois routes indiquées à l'homme pour être remis à son principe de Création divine, il ne peut espérer d'y parvenir que par l'exercice des trois vertus opposées aux vices qui l'ont fait déchoir, qui sont la Sagesse, la Force et l'Humilité.

En étudiant ce qui lui est figuré par la colonne du midi, il acquerra la Sagesse et le Discernement pour discerner le Vrai et le Faux, le Bien et le Mal, enfin la véritable source d'où lui viennent les pensées qu'il sent naître en lui, puisqu'il sait qu'étant déchu il n'a plus de pensées à lui et qu'elles lui sont toutes suggérées ou par son intellect bon ou par l'intellect mauvais. Il doit donc donner ses premiers soins avant de donner l'acquiescement de sa volonté aux pensées qui lui sont suggérées, à connaître de quelle part elles lui viennent pour agir ensuite selon ses lumières.

Par l'étude de la colonne du nord, qui désigne la partie d'où lui viennent les secours supérieurs, il acquerra la force et le courage nécessaires pour adopter et faire jonction avec le Bien et pour rejeter le faux, le molester et s'en séparer, car il ne lui suffit pas d'avoir su discerner, il faut ensuite que sa volonté agisse et fixe son choix, il le fera bon s'il réclame avec force et persévérance les secours des agents supérieurs émanés par le Créateur pour le soutenir dans ses combats et qui lui sont désignés par cette colonne du nord.

Enfin, puisque c'est l'orgueil qui l'a fait déchoir, ce sera donc par l'humilité, la soumission et la confiance qu'il pourra être remis à son Principe il enquera ces Vertus par le secours de la colonne d'orient. Il y trouvera la perpendiculaire qui l'unit avec le Créateur même d'où il est émané. Il se conservera par là en sagesse en intelligence, en force et en courage, pour accomplir son œuvre temporel et spirituel.

(46) L'homme ne peut pas réfléchir sur la nature de son être et sur ses facultés sans y découvrir un reste de sa grandeur originelle. La pensée dont il est susceptible, par laquelle il se transporte en Esprit dans toute la Création universelle, la parole qui lui est donnée par laquelle il fait connaître et opérer sa volonté par tout ce qui l'entoure, enfin toutes les facultés intellectuelles qui sont en lui, qui le distinguent seul entre toutes les classes des autres animaux, sa position même corporelle, marchant seul sans exception habituellement sur deux pieds la face haute, et formant une ligne perpendiculaire, emblème de sa

correspondance spirituelle avec le Créateur, tout lui prouve la noblesse de son origine, la grandeur et la sublimité de son être dont il n'a pas perdu entièrement le souvenir. Il sent qu'il est en privation et enseveli dans les plus épaisses ténèbres, mais ce sentiment même lui annonce qu'il n'est pas fait pour y rester, que sa nature corporelle lui est contraire et étrangère qu'il est fait pour en sortir et pour jouir de ses premiers droits, s'il sait les réacquérir. Il répugne de penser que le Créateur infiniment juste, bon et miséricordieux, eût donné ou laissé à l'homme seul ce sentiment intime de sa supériorité et de la connaissance de lui-même, s'il devait rentrer au néant et ne jouir jamais par sa nature des avantages qui paraissent si visiblement être faits pour lui.

(47) Ces paroles du Christ pourraient se rapporter avec autant de vérité aux Principes corporels des formes, à leur action, leur destruction, et leur Réintégration, tous ces objets, quoique vus sous des points de vues différents ont néanmoins chacun les mêmes rapports. En effet, dans toutes ces actions particulières on y découvre la même loi ternaire qui a tout produit et par laquelle tout finira.

On l'aperçoit 1°, dans le nombre des trois essences spiritueuses d'où tout est provenu, Souffre, Sel et Mercure. 2°, dans l'union de ces trois essences spiritueuses prises ensemble 1, dans celle des trois éléments provenus des trois essences 2, et enfin dans l'union des trois principes corporels qui constituent toute forme matérielle, provenus à leur tour des trois éléments 3, nombre ternaire de forme ou sénaire /de création temporelle matérielle. / (*Phrase barrée, entre crochets*) [La même loi ternaire qui a coopéré à la formation /et à l'entretien/ des êtres corporels de vie passive opérera leur [*réintégration*] destruction et leur Réintégration.]

Cette loi ternaire qui a opéré la Création des formes est la même pour l'entretien de ces mêmes formes pendant la durée qui leur est prescrite, elle opère avec la même précision dans tous les êtres corporels de vie passive. On la trouve en comptant les essences spiritueuses 1, le véhicule de vie passive corporelle 2, et les esprits de l'axe qui ont produit les essences et le véhicule 3, autre rapport de la loi ternaire d'entretien des formes.

Lors de la création universelle, dans l'enveloppe chaotique étaient renfermées les trois essences spiritueuses produites selon la volonté du Créateur par les esprits de l'axe qu'il avait émanés pour cela, ils y avaient insérés aussi de leur propre feu un véhicule destiné à lier les essences entre elles, ces essences étaient en aspect les unes des autres dans un état d'indifférence jusqu'à ce qu'elles eussent reçu le principe de vie passive corporelle et de mouvement ou de réaction qui leur fut communiqué par la descente de l'Esprit majeur dans l'enveloppe chaotique, c'est ce véhicule /général/ supérieur, principe de vie passive corporelle qui actionne et réactionnel sur les véhicules particuliers des

êtres corporels qui y entretient par cette réaction continuelle la vie et la durée. Ainsi donc dans tous les êtres corporels matériels, chacune des plus petites parties qui le composent est liée par un véhicule particulier 1, ce véhicule particulier est entretenu et réactionné sans cesse par le véhicule général supérieur principe de vie passive corporelle, lequel à son tour n'agit dans la forme ou le corps qu'autant de temps qu'il y est entretenu et maintenu par l'être spirituel majeur qui a présidé à la formation de l'univers et des corps qui y sont renfermés, de sorte que dès que cet être spirituel majeur suspend et retire vers lui la faculté agissante du véhicule supérieur qui entretient la vie passive corporelle des êtres de matière, l'action ou la vie de l'être corporel cesse, le véhicule particulier de chacune des parties qui constitue la forme n'étant plus actionné par le véhicule supérieur tend à se dégager de son enveloppe ou des essences qu'il tient en liaison. Dès qu'il en est séparé, les essences dépourvues de tout lien se désunissent et tombent en dissolution. Ainsi la même loi ternaire de création a opéré la formation, entretient la durée des formes, opère leur destruction et la Réintégration des parties constituantes. La faculté de vie et d'action du véhicule principe de vie corporelle, suspendue et retirée par l'être spirituel majeur 1, le véhicule particulier de chaque partie corporelle dégagé de son enveloppe se réintègre dans les esprits de l'axe qui l'ont produit 2 et les essences ainsi dégagées de leur véhicule particulier, dissoutes et décomposées par cet abandon, se réintègrent à leur tour dans ces mêmes esprits de l'axe qui les ont aussi produit 3.

On trouve aussi un autre ternaire spirituel de cette manière. Les esprits de l'axe qui ont produit les essences et les véhicules particuliers 1, l'Etre spirituel majeur qui a présidé à la création et y a donné l'action, la vie et le mouvement 2, et l'Etre éternel divin Créateur de qui tout est émané 3.

8^e Instruction du lundi 31 janvier

(48) Distinction importante à faire entre les êtres spirituels corporels, les êtres spirituels temporels, les êtres spirituels purs et simples qui dirigent le temporel sans être temporels et l'Etre spirituel divin Créateur de qui sont émanés tous les autres êtres.

L'Etre spirituel divin Créateur de toutes choses ne prend aucune part directement au temporel mais il a émané des êtres spirituels purs et simples et intelligents qui président et dirigent le temporel ou la Création universelle selon ses ordres et sa volonté; ces êtres qui nous représentent la partie surcéleste ont donc une double opération à faire, l'une purement spirituelle et l'autre spirituelle et temporelle, ils sont assujettis au temporel comme chargés de le diriger sans être assujettis au temps.

Les êtres spirituels temporels sont ceux qui renfermés dans l'espace de la création universelle, y ont une action purement temporelle à exercer, soit pour soutenir, défendre et diriger le mineur homme, soit pour veiller à l'entretien et à la défense de cette même Création universelle contre les attaques continuelles des esprits pervers.

Enfin les êtres spirituels corporels sont les esprits planétaires majeurs et inférieurs et les esprits de l'axe qui ont une action purement corporelle à opérer, n'ayant que l'intelligence nécessaire pour opérer ce dont ils sont chargés par le Créateur d'où ils sont tous émanés pendant toute la durée fixée par lui pour cette Création; mais n'étant que des êtres d'action corporelle ils sont dépourvus des facultés de pensée et de volonté.

(49) Le véhicule général qui anime chaque individu dans les trois règnes animaux, végétaux et minéraux, ainsi que les véhicules particuliers qui entretiennent chaque particule des corps ne sont point des êtres spirituels, ce sont de simples émanations des esprits de l'axe qui se réintègrent en eux après leur durée temporelle, ce sont des êtres de vie passive destinés simplement à l'entretien des formes.

Ces émanations de facultés produites par les esprits de l'axe ou véhicules des formes y sont insérées par eux selon la loi qu'ils en ont reçue, ils les retirent de même par devers eux selon la volonté du Créateur lorsqu'ils en ont reçu l'ordre de l'agent supérieur majeur chef de la Création temporelle.

Il y a donc une grande distinction à faire entre la nature des véhicules êtres de vie passive ou âme végétative sensible émanée des esprits de l'axe et insérés par eux dans tous les êtres corporels matériels; et celle des êtres spirituels dont nous avons parlé en commençant.

Ces véhicules ou âmes passives qui animent toutes les formes sont entre elles de nature bien différentes selon les espèces d'êtres corporels pour lesquelles elles sont destinées, il y a même dans chaque règne des variétés infinies, celui qui anime la pierre n'est pas de même nature que celui de la plante, quoique émané de la même source, ceux-ci sont bien différents de ceux qui animent les animaux, ces derniers diffèrent encore beaucoup de ceux qui animent l'homme; ils ont tous des propriétés distinctes supérieures les unes (*des*) autres. Ces véhicules êtres de vie passive portent avec eux dans l'être corporel qu'ils animent ce sentiment que nous appelons instinct dans les animaux, qui les porte à agir selon leur loi particulière à l'entretien, à la défense de leur forme et à la reproduction de leur espèce, on ne sera point surpris de la variété ni de l'étendue de ces facultés ou instincts lorsque l'on sait qu'elles sont des productions ou émanations d'êtres spirituels chargés par l'E (*ternel*) de cet emploi.

Ces véhicules ou âme générale passive de chaque être corporel n'ont chacun qu'une seule action à opérer lorsqu'elle est remplie selon leur loi particulière; ce véhicule, cette partie ignée qui anime l'être, est retirée et se réintègre sans retour dans l'esprit de l'axe qui l'a produit. Ces productions ou émanations des esprits de l'axe ne peuvent être que temporelles et momentanées; il n'appartient qu'au Créateur d'émaner de son sein des êtres spirituels intelligents et permanents, ce qui détruit le système absurde de la métempsycose.

Il en est de même des essences spiritueuses ou principes corporels des formes, elles n'ont de même qu'une seule action à opérer. Celles qui ont formé un corps ne contribuent nullement après la dissolution à la formation d'un autre corps; lorsque le véhicule ou principe de vie passive est retiré de la forme qu'il habitait, les véhicules particuliers qui servaient de lien aux principes corporels de chaque particule de l'individu et qui y étaient par l'opposition de leur nature dans un état de contrainte, cessant d'être réactionnés par le véhicule général de l'Être, deviennent libres, ils tendent à se dégager de leur enveloppe. Les principes corporels, après leur départ se désunissent, se réintègrent dans les éléments, ceux-ci dans les essences spiritueuses, et enfin ces dernières dans les esprits de l'axe qui les ont produites; cette Réintégration des principes corporels et des éléments dans les essences est plus ou moins lente, mais il est à présumer que la Réintégration particulière des essences dans les esprits de l'axe qui les ont produites se fera tout à la fois après la durée fixée pour cette création universelle, de cette manière les principes corporels qui ont composés un corps ne peuvent coopérer à en former un autre, puisqu'ils se réintègrent chaque fois, et chaque être corporel nouveau exige une nouvelle production d'essences spiritueuses et de véhicules de la part des esprits de l'axe dont l'action est variée et multipliée à l'infini.

Mais comment expliquer l'augmentation de volume de terre dans certains endroits et surtout dans les cimetières, si toutes les particules se réintègrent ? Autre proposition qui suit la première.

Il n'y a aucun acte temporel corporel qui ne soit précédé d'une action spirituelle. Il faut encore ici distinguer essentiellement action spirituelle, action temporelle et action corporelle, ce qui est dit ci-devant peut servir à faire comprendre ces distinctions.

9^e Instruction du vendredi 4 février 1774

(50) Sur la double action universelle, image de la double action spirituelle divine.

Sur la nature de l'Etre spirituel mineur terrestre, sur son action et sa réaction, sur ses facultés et propriétés relatives aux esprits planétaires dont il reçoit les influences et l'action.

Sur la nature et propriété des trois essences spiritueuses, des trois éléments et principes corporels qui en proviennent, et leur action et réaction mutuelle, leurs applications et leurs rapports.

Explication de ces propositions.

(51) Nous appliquons aux trois essences spiritueuses, ou aux trois éléments et principes corporels qui en proviennent, les noms de Souffre, Sel et Mercure. Ces trois choses sont les principes de toute corporisation. Elles sont toutes mixtes et réunies ensemble, non seulement dans les corps, mais même dans la plus petite particule des corps, et sans cette union intime qui s'opère par le véhicule qui les lie, les corps ni les parties qui le composent ne pourraient subsister, puisque dès le moment que le véhicule inséré en elles par les esprits de l'axe qui les produisent en est séparé, les éléments constituant le corps se désunissent, se décomposent et se réintègrent dans les essences d'où ils proviennent.

Ces trois choses nommées Mercure, Sel et Souffre, représentent les trois principes constitutifs universels de création et de corporisation matérielle qui sont la partie solide, la partie fluide aquatique et la partie ignée, quoique ces principes universels se trouvent indispensablement réunis, comme nous l'avons dit, dans tous les corps quelconques, néanmoins nous appliquons chacun d'eux avec une distinction particulière à celui des éléments dans lequel il abonde le plus et encore aux parties des corps avec lesquelles on y aperçoit plus d'analogie, et aux couleurs qui les représentent. Nous y examinons leurs plans [ou places] pour mieux juger leur action.

Ainsi, lorsqu'il s'agit de la création du général ou de la terre et de ce qui l'environne, quoique chaque particule de cette terre soit un mixte des trois principes universels, néanmoins, comme elle est le corps le plus solide et le plus pesant de la création, ce qui est prouvé par la place inférieure qu'elle y occupe, nous lui appliquons le Mercure comme représentatif du principe solide /et ténébreux/ désigné par la couleur noire que nous lui appliquons aussi. Nous appliquons le souffre tant au feu intérieur de la terre qu'au feu inférieur que l'Ordre nous enseigne être placé au-dessous d'elle comme un foyer toujours entretenu par les esprits de l'axe que nous nommons feu central ou feu incréé, lequel par son action toujours subsistante actionne sans cesse le feu intérieur, lequel est à son tour réactionné par le feu supérieur ou solaire, qui le tient en équilibre dans son centre. C'est par cette raison que nous appliquons au Souffre la couleur rouge comme représentative du feu agent principal de la nature.

Enfin nous appliquons le Sel à l'Eau dont il est le principe particulier, l'Eau ou l'humide grossier qui enveloppe la terre tempère l'action du feu qui en dissoudrait et diviserait les parties, comme le feu à son tour la défend de la destruction qu'occasionnerait l'Eau si elle restait exposée à sa seule action. Dans le corps de l'homme et des autres animaux nous appliquons le Mercure /ou la Terre/ au solide ou à l'os qui fait la charpente du corps. Le Souffre ou le feu, au sang qui est le siège de l'âme passive corporelle, et le Sel ou l'Eau à la chair qui est l'enveloppe du corps et le défend de l'action intérieure et extérieure du feu.

Lequel des trois applique-t-on à la moelle des os que l'on peut regarder comme représentative des trois essences spiritueuses ?

D (après cette unique lettre, un espace blanc d'environ trois ou quatre lignes)

Dans les plantes et arbres on applique le Mercure au corps de l'Arbre, le Souffre à la sève qui en procure la végétation et l'accroissement, le Sel à l'écorce qui préserve l'Arbre des accidents journaliers.

Le Souffre ou le Feu est toujours placé au centre du corps mais le Mercure /ou le solide/ est toujours placé entre les deux autres essences et peut être envisagé lui-même comme faisant le centre des trois; c'est une loi générale de la nature qui n'est pas sans dessein, puisqu'il est le dépositaire de la double action; le Souffre et le Sel ou l'Eau et le Feu sont deux principes d'une nature si opposée qu'ils ne s'uniraient jamais sans un médium qui modère leur action réciproque et en lie les effets; le Mercure ou le corps solide terrestre qui constitue tous les corps est le médium si nécessaire. Il est l'être de double action puisqu'il reçoit d'une part et communique de l'autre. Il faut donc qu'il soit revêtu de propriétés plus considérables et plus puissantes que les deux autres principes pour pouvoir subir et résister à cette action et réaction continuelle.

Le général ou la terre nous représente dans le temporel ce que la création opère dans le spirituel; si on se rappelle que la partie inférieure de la terre, les abîmes, est celle qui est destinée à tous dans une plus grande p (*rivation ?*).

(Le texte de la 10^e Instruction manque.)

11^e Instruction du vendredi 11 février 1774

(52) Sur l'origine du Mal provenu de la pensée orgueilleuse des esprits majeurs premiers émanés et de la confrontation de leurs vertus, facultés et puissances avec celles du Créateur.

(53) De la nécessité de liberté dans les êtres spirituels intelligents pour qu'ils puissent rendre dans l'immensité divine un culte agréable au Créateur.

(54) Sur la prévarication du premier homme émané dans l'immensité temporelle pour gouverner la création universelle. Il avait un culte spirituel temporel corporel à y opérer pour la manifestation de la justice, de la

puissance et de la miséricorde du Créateur, il reçut la loi en opérant sur le corps général terrestre, le précepte (*ou* principe) en opérant sur les habitants du corps général terrestre et du céleste, le commandement en opérant sur la création universelle; sa propre pensée orgueilleuse l'écarta de la ligne perpendiculaire, dans cet état il reçut impression de l'intellect démoniaque, et opéra par leur conseil une œuvre matérielle de confusion. S'étant séparé de la partie spirituelle bonne pour n'agir que dans le temporel, sa punition est d'être privé de cette partie spirituelle bonne qu'il abandonna alors. Par cette privation il a perdu la connaissance et la faculté des trois actes de puissance qu'il opéra devant le Créateur.

(55) Êtres spirituels physiques non intelligents, êtres spirituels intelligents, le Créateur de toutes choses. Êtres spirituels fixés, non fixés, et physiques en épreuve.

12^e Instruction du mercredi des Cendres 16 février 1774

(56) Réception du F (*rère*) Baron d'Eyben aux trois grades symboliques et au grade de Me Elu.

Willermoz : instructions pour les élus coens (3)

13^e Instruction du vendredi 18 février

(57) faite au F (*rère*) nouveau reçu sur les propriétés du simple et double triangle et du réceptacle qui en fixe le centre.

14^e Instruction du lundi 21 février 1774

(58) La p (*remiè*)re tenue devant le Fre Orsel à son retour.

Récapitulation de ce qui a été dit dans les deux dernières sur la valeur et les rapports des trois grades bleus et du grade d'Elu, du double triangle et réceptacle.

(59) Les trois premiers grades font allusion à la création universelle, tant dans sa division de générale terrestre, de particulière et d'universelle, que dans la division du terrestre céleste et surcéleste, et encore aux trois essences spiritueuses dans leur premier état d'indifférence qui ont produit toutes les formes corporelles contenues dans la création universelle, ce qui forme déjà trois points de vue différents.

(60) Ils font encore allusion à l'incorporation du premier homme dans sa forme glorieuse, émancipé pour diriger et commander la création universelle, pour la molestation des esprits pervers et leurs servir d'intellect bon, selon la volonté et la miséricorde du Créateur, s'ils n'avaient pas aggravé leur état, leur privation, en séduisant cet homme; aux trois puissances spirituelles dont il fut revêtu figurées par les trois caractères symboliques qui sont attachés sur la personne du récipiendaire et complétés par la ligne perpendiculaire qui représente le centre d'unité d'où émane toute puissance, vertu, faculté, propriété, représentées aussi par les 4 branches mystérieuses figurées autour des circonférences; en vertu de ses /trois/ puissances et tant qu'il resterait uni par la perpendiculaire au centre, il avait force de commandement sur le général, sur le particulier, et sur l'universel. Placé au centre de la création universelle figurée par les six circonférences du tracé, il avait, par ses trois facultés puissantes, autorité sur le terrestre, le céleste et surcéleste qui correspond au centre de l'immensité divine.

(61) Ils font aussi allusion à sa prévarication figurée par les cinq circonférences, par les caractères en noir que lui fait tracer le tentateur; à son expulsion du jardin d'Eden, paradis terrestre figuré par le centre des six circonférences et

enfin à son incorporation dans un corps de matière qu'il vint prendre par ordre du Créateur dans le sein de la terre où il fut précipité en punition.

(62) Cette forme de matière dans laquelle il a été assujetti pour la punition de son crime pendant tout le temps de son expiation doit être envisagée sous deux points de vue bien différents, puisque d'un côté elle sert /de moyens/ aux esprits pervers en s'emparant des sens corporels de l'homme pour attaquer l'Etre spirituel mineur qui y est renfermé s'il se laisse dominer par les sens; et de l'autre elle sert de moyens à l'esprit bon chargé par le Créateur de la conduite du mineur qui y est incorporé, de se communiquer à lui par son intellect bon, lequel se fortifie et lui aide à repousser les attaques continuelles du pervers. Ainsi cette forme est tout à la fois la punition de l'homme et le moyen que la miséricorde du Créateur lui a ménagé pour le défendre des attaques de son ennemi s'il sait faire un bon usage de sa volonté et de sa liberté.

(63) Il est donc de la plus grande importance pour l'homme de commencer avant toutes choses à purifier sa forme, à la garantir de toutes souillures, à la garantir de tous les excès des sens de matière qui facilitent contre lui la communication de l'intellect démoniaque, puisqu'une forme ainsi préparée, purgée de toutes les impuretés de la matière, est bien plus propre à recevoir communication de l'intellect bon et à en retenir impression. C'est alors que, réunissant sa force propre à celle de son protecteur, il devient supérieur aux attaques de son ennemi, il y est même moins exposé, parce que l'habitude qu'il contracte avec le Bien est une molestation continuelle pour l'esprit mauvais qui se décourage dans ses attaques pour les diriger avec plus de succès contre les mineurs qui se défendent moins. A chaque pensée mauvaise que l'esprit pervers envoie à l'homme par ses agents qui lui servent d'intellect, nous pouvons nous le représenter comme épiant l'usage que l'homme en fera. Si sa volonté y adhère, il s'efforce de s'emparer de cette volonté chancelante de l'homme et de toutes ses facultés spirituelles pour le tourner entièrement au mal, et par cette habitude du mal il parvient à en faire un véritable intellect démoniaque semblable à ses agents qui lui sert à son tour à séduire les hommes ses semblables, ce qui se prouve par leur conduite journalière. C'est par l'attrait des plaisirs des sens que l'esprit pervers cherche à séduire l'homme qui est exposé à ce genre de séduction, tant qu'il est assujetti à ces mêmes sens matériels. Sa vie est donc un combat continuel, c'est là sa punition. La première chute de l'homme, s'il néglige de se servir de sa force et des moyens qui lui ont été donnés pour se relever aussitôt, en entraîne bientôt une autre, et

l'habitude de tomber le jette dans l'abrutissement, dans l'oubli total de ses devoirs et de son existence spirituelle.

L'homme au contraire qui est vigilant sur lui-même et sur les démarches insidieuses de son ennemi, /ou/ qui ayant eu le malheur de tomber s'efforce promptement de se relever, contracte une habitude heureuse de se maîtriser. Le bon usage qu'il fait de ses forces, de sa volonté, le rend digne des secours de son compagnon, de son protecteur; leurs volontés s'unissent, il s'élève au-dessus de ses [*propres*] (*mot barré*) sens et devient bien plus propre à l'intelligence des choses célestes.

(64) Le premier homme incorporisé après la prévarication dans un corps de matière, mérita par son repentir sa réconciliation et de réacquérir une partie des droits dont il était déchu par son crime. Toute sa postérité peut donc prétendre aux mêmes grâces en prenant le même moyen. Mais la Réconciliation de l'homme tant qu'il est dans son corps de matière doit être pour le général moins regardée comme une Réconciliation que comme un commencement, ou une préparation, à sa parfaite réconciliation, qui ne peut être opérée qu'après la destruction et la réintégration de sa forme, et après qu'il aura fini son cours dans les trois passages que nous nommons Cercle sensible, visuel, et rationnel; cependant, ce commencement de Réconciliation qu'il est en son pouvoir de faire par le bon usage de sa liberté et de sa volonté pendant sa course élémentaire, peut le mettre en état de jouir dès cette vie d'une partie de ses droits en vertu de ses trois facultés puissantes qui sont restées innées en lui. Il en a été revêtu par un décret immuable du Créateur qu'il n'a pu lui retirer sans dénaturer son essence d'être spirituel mineur; il lui en a suspendu la jouissance parce qu'il s'en est rendu indigne par sa prévarication, mais la miséricorde du Créateur restitue dès cette vie une partie de cette jouissance, quand il lui plaît, à ceux qui s'en rendent véritablement dignes.

Cette restitution de puissance est figurée à l'Ouest, au Nord et au Sud par...
(*Phrase inachevée*)

(65) Le grade d'Elu, par son rang quaternaire des grades de l'Ordre, désigne l'émanation spirituelle du mineur et son incorporation dans un corps de matière composé des trois essences ou principes corporels dont il fait le centre. Les anatomistes reconnaissent que le corps de l'animal a effectivement une vie active au bout de 40 jours dans le sein de la mère, ce qui vient à l'appui de ce nombre quaternaire d'émanation.

(66) Nous pouvons remarquer deux allusions différentes dans ce grade, celle de l'Etre corporel et celle de l'être spirituel ou le mineur pour la première. Nous pouvons regarder ces trois premiers grades comme désignant les trois essences spiritueuses dans leur état d'indifférence dans le matras philosophique avant son explosion, et le grade d'Elu comme représentant le véhicule principe de vie passive inséré dans ces trois essences et en formant le centre, dont l'action est développée par l'esprit majeur dont la présence dans le chaos imprima l'ordre et le mouvement à toutes les parties qui y étaient contenues.

Pour la seconde, il nous représente l'être spirituel mineur occupant le centre de ses trois facultés puissantes innées en lui et représentées par ses trois facultés intellectuelles, la pensée, la volonté, l'action.

15^e Instruction du vendredi 25 février 1774

(Willermoz a laissé une demi-page blanche)

16^e Instruction du lundi 28 février 1774

(67) Sur les différentes sortes de temples qui ont paru sur cette surface terrestre et leurs allusions spirituelles.

Nous distinguons trois sortes de temples, celui d'Enoch sous la race de Seth, celui de Moïse parmi les Israélites et celui de Salomon en Jérusalem. Ces trois différents temples font allusion aux trois différentes et principales classes d'êtres spirituels intelligents qui ont opéré, qui président, et qui défendent la création universelle.

Le temple d'Enoch est tout spirituel, il n'a élevé aucun édifice matériel, il n'a eu pour objet que d'instruire la postérité de Seth de la Loi divine qui commençait à tomber dans l'oubli parmi cette postérité appelée enfants de Dieu, et en cela il fait allusion aux êtres spirituels divins de l'immensité divine qui ne prennent aucune part au temporel.

Le temple de Moïse ou le Tabernacle /l'Arche/ de l'alliance est /renfermée dans le Tabernacle/ ensemble spirituel et temporel; il fut construit par ordre divin, d'un bois incorruptible, incombustible, indestructible appelé bois de Sétim, ces propriétés des matériaux qui y furent employés annoncent la stabilité de cet

édifice et combien il était supérieur à tous autres. En effet, c'est dans ce temple que le Créateur se plaisait à manifester sa puissance aux yeux de son serviteur Moïse, que Moïse venait s'instruire des lois cérémoniales du vrai culte pour en instruire à son tour les fidèles élus choisis par le Créateur. C'est enfin dans cette arche que furent déposées les fameuses tables de la loi que le Créateur donna à Moïse sur la montagne pour la conduite du peuple qu'il avait choisi par sa pure miséricorde pour y opérer visiblement la manifestation de sa gloire, de sa puissance et de sa justice. C'est par ces rapports frappants que nous voyons que ce temple élevé par Moïse fait allusion à la classe des êtres spirituels du surcéleste qui sont purement spirituels sans être revêtus d'aucune forme qui président et actionnent pour la conservation du temporel sans être eux-mêmes soumis aux lois du temps.

Enfin le temple de Salomon en Jérusalem est tout à la fois spirituel, temporel et [*matériel ou*] (*mots barrés*) corporel, il était tant par sa forme, que par ses dimensions et divisions et par les ornements qu'il renfermait une répétition exacte de toute Création universelle et du corps de l'homme même, il était spirituel puisqu'il avait été construit suivant les plans donnés par le grand Arch., puisque le jour de la dédicace la gloire du Seigneur vint visiblement se reposer sur l'Arche; il était temporel puisque c'était dans le Saint des Saints de ce temple que le Grand Prêtre venait opérer les lois cérémoniales du vrai culte et qu'il offrait dans l'intérieur du temple au nom du peuple les sacrifices que la loi [*apportée par*] de Moïse prescrivait, il était [*matériel*] corporel puisqu'il était construit avec des pierres et autres matériaux convenables pour lui donner forme, mais les pierres étaient d'une nature différente des autres puisque l'Ordre nous enseigne qu'elles furent trouvées dans les carrières toutes taillées et qu'on eut besoin d'aucun outil de métal pour les assembler, et en cela nous trouvons une allusion parfaite de ce temple avec la classe des élus spirituels célestes qui actionnent dans la création universelle et la dirigent; ils sont spirituels par leur émanation du sein du Créateur, ils sont temporels et soumis au temps puisqu'ils sont dépositaires des lois du Créateur pour opérer selon sa volonté dans cette création pendant toute la durée qu'il lui a fixé, ils sont corporels parce que s'ils n'étaient pas revêtus d'une forme corporelle convenable à leurs fonctions, ils ne pourraient pas opérer leurs actions sur les autres êtres corporels renfermés dans la création; mais nous devons mettre une grande différence entre la forme corporelle dont ces êtres spirituels sont revêtus et la forme corporelle matérielle dont l'homme a été obligé de se revêtir par la suite de son péché.

Instruction du mercredi 6 juillet 1774

(68) Le Créateur est en quelque sorte assujéti à la puissance binaire en ce que la réaction de la puissance perverse force pour ainsi dire sa puissance divine à agir sans cesse sur la mauvaise pour la contenir.

Ces deux puissances sont figurées par les deux colonnes, l'une de pierre ou de brique qui a résisté aux efforts du déluge, et l'autre de terre qui fut entraînée par les eaux.

(69) Quoique l'on distingue dans le Créateur quatre essences ou puissances divines, on ne prétend pas les borner à ce nombre de quatre puisqu'il est l'assemblage d'une infinité de puissances, de vertus et de facultés qui sont ses attributs, mais on entend parler seulement des 4 principales. L'homme ou le mineur étant émané de lui et formé à son image et ressemblance, doit donc pareillement avoir en lui une infinité de vertus et de facultés spirituelles non égales à celles du Créateur, mais en similitudes. Elles [*se manifestent*] sont figurées par la division quaternaire de la création où il devait les manifester, lequel nombre par son addition mystérieuse connue dans l'Ordre se rapporte à l'unité principe de toute création et émanation et au dénaire qui produit et embrasse l'infinité. Cette division est appliquée au terrestre, au céleste, au surcéleste et à la création universelle; cette dernière contenant elle seule les trois autres divisions, forme réellement une 4^{me} division bien distincte que nous appliquons à l'immensité divine dominant et dirigeant les trois inférieures. Ces trois dernières sont du domaine propre de l'homme, mais il n'en peut faire usage qu'en réclamant la première, qu'il peut obtenir par la confiance en son principe et par les autres moyens qui lui sont conservés. Ainsi, dans ce sens il les possède toutes les 4 en similitude puisqu'il est en son pouvoir de s'assurer la première qui peut seule donner la force et l'action aux 3 autres. L'homme a perdu l'usage mais non la propriété de sa puissance, mais si sa puissance est quaternaire en similitude de son principe, les moyens de la réacquérir doivent porter le même nombre et être pareillement quaternaires; et en effet elles sont figurées au nombre quaternaire sur sa forme corporelle par les 4 organes principaux qui sont le cœur sur lequel se fait la plus forte impression du sensible, les yeux par lesquels il obtient la conviction, les oreilles par lesquelles il acquiert l'interprétation de ce qu'il a vu et senti, et enfin la parole par laquelle il opère et manifeste le résultat ou le produit des trois autres. De même que les trois puissances spirituelles qui sont innées en lui peuvent être regardées comme passives relativement à la première divine /et active/ qui les met en valeur, de même aussi on peut distinguer parmi les 4 moyens ou organes corporels qui lui sont donnés pour réacquérir celui de la parole comme l'actif

sur les trois autres qui à cet égard sont passifs. Ces 4 moyens furent aussi désignés, et dans le même ordre, par les 4 portes /du tabernacle/ que Moïse fit construire par Betsaleel. Celle d'Orient représentait la puissance de l'immensité divine ou universelle et était vraiment dominante et active sur les trois autres. Celle d'Occident faisait allusion à la puissance inférieure terrestre. Celle du Midi à la P (*uissance*) céleste et celle du Nord à la P (*uissance*) surcéleste. C'était selon l'ordre de cette division que Moïse dirigeait son travail.

(70) Moïse ordonna à Betsaleel de construire le tabernacle de bois de Sétim appelé incorruptible suivant le plan qu'il lui en donna et qu'il en avait reçu lui-même sur la montagne. Et Betsaleel trouva sans peine ce qui était nécessaire pour l'exécuter. Ce temple, ainsi que celui de Salomon, était une figure du temple universel ou de la création dont le temple ou corps de l'homme est aussi une répétition. Moïse, en l'ordonnant, fait le type du Créateur qui ordonna aux esprits de l'axe central de produire d'eux les essences /spiritueuses/ fondamentales pour la construction de son temple universel. Betsaleel fait le type des esprits de l'axe central qui opérèrent aisément la puissance qui était innée en eux. L'incorruptibilité du bois de Sétim désigne la pureté et la stabilité de ces essences fondamentales dont l'action se soutiendra pendant toute la durée prescrite par le Créateur.

Ordre des matières traitées /sommairement/ en assemblée

7bre (*Septembre*)

(71) L'émanation des esprits premiers; /libres/, leur prévarication, leur punition, création de l'univers physique par poids, nombre et mesure pour les contenir en privation; immutabilité dans leurs facultés et puissance, changement des lois d'action, motifs de leurs efforts pour détruire, quelle était leur destination dans ce lieu de privation, quel moyen le Créateur leur avait donné pour être réintégrés, l'abus qu'ils en ont fait.

(72) Emanation et émancipation du mineur dans un corps glorieux et incorruptible, l'homme devient l'aîné des aînés. Quelle est sa nature, en quoi il est l'image et la ressemblance de Dieu. Quelle était en cet état sa dignité, sa puissance et ses fonctions dans la création, quelles étaient les lois, préceptes et commandements qu'il reçut. L'abus qu'il en fit et sa prévarication, placé au centre il y exerce sa puissance, il est étonné de sa grandeur, l'orgueil commence à s'emparer de lui, il commence à déchoir et devient susceptible de recevoir impression de l'intellect dém (*oniaque*); le dém (*on*) profite de son

trouble, et lui apparaît sous une forme séduisante mais imparfaite, il le tente d'opérer l'acte /inné/ de sa puissance par des lois contraires à celles qu'il a reçues. L'homme néglige les moyens de reconnaître son ennemi. Première punition de sa pensée orgueilleuse, il opère selon le conseil démoniaque (*ue*), il en résulte un fruit de ténèbres imparfait; il somme le Créateur de sa parole et l'ouvrage ténébreux est consommé, son ennemi triomphant l'abandonne, il reconnaît aussitôt mais trop tard son aveuglement et son crime, il est puni, précipité dans les abîmes de la terre, son corps devient obscur et ténébreux, il change de nature, il perd sa puissance et ses connaissances, il occasionne un grand changement dans les lois de la création, il devient soumis avec Eve aux lois ordinaires de la reproduction matérielle; la terre est maudite par rapport à lui; elle ne lui produira que des ronces et des épines, il est condamné à la cultiver. D'aîné il devient le cadet, et soumis à l'ennemi qu'il commandait en sa qualité d'être spirituel car il le dominait par les lois de son émanation, enseveli dans la matière il devient son esclave; ses sens deviennent ses propres tyrans et les organes de l'action continuelle de son ennemi.

Déchu de son état et de ses connaissances il sent amèrement la privation où il est plongé, il marque ses regrets mais son repentir est [*encore*] (*mot barré*) imparfait, l'orgueil le domine encore. Dans l'aveu de sa faute, il présente l'ennemi qui l'a séduit comme le premier coupable. La miséricorde divine tempère la rigueur de sa justice, elle le soutient, le console dans son affliction; elle lui prépare les moyens d'un sincère retour, [*mais sa Réconciliation reste imparfaite*] (*phrase barrée*) en lui faisant représenter le fruit de son crime, il le reconnaît, il en fait l'aveu avec humilité, sans réserve et sans détour; il en connaît toute l'énormité, il en marque le plus vif repentir, il se soumet avec résignation à la peine méritée, mais sa Réconciliation reste imparfaite, il fallait une victime plus pure à la justice du Créateur.

(73) Il cultive la terre mystérieuse à laquelle il est uni, les sens auxquels il s'est assujéti le tyrannisent, son ennemi lui offre encore le plaisir dans la source de ses peines; l'insensé s'aveugle sur l'usage qu'il en doit faire, il s'y livre avec excès, et se prépare encore de nouveaux tourments. Il opère dans ce délire avec sa compagne la reproduction d'un mâle et de deux femelles; l'intellect démo (*niaque*) préside à leur formation, leur conduite future s'en ressentit et fournit une leçon frappante aux gens mariés. Il tombe ensuite dans un abattement inconcevable, dans un dégoût extrême de son existence. Il revient enfin à lui, il reconnaît tout le mal qu'il s'est fait par l'excès auquel il s'est livré. Il prend une résolution ferme et plus durable, de s'en défendre et d'agir mieux selon les vues de son Créateur. Au bout de sept ans il la met en exécution, il

opère avec Eve sans excès, et passion, la reproduction matérielle d'Abel; un être juste vient habiter cette forme, il est doué de dons et de facultés puissantes, il est destiné à opérer la Réconciliation parfaite de son père. Adam veut rendre un culte pur au Créateur : il se fait assister par ses deux fils Kaïn, Abel; Abel offre son corps en sacrifice. La victime est acceptée. Kaïn, poussé par l'esprit démoniaque, se livre à l'envie, à la jalousie, contre son frère Abel et prend la résolution avec ses sœurs de l'assassiner. Et bientôt, en présence de son père et de ses sœurs il lui porte trois coups mortels. La douleur d'Adam de voir l'un de ses fils tué par l'autre est inconcevable. Il voit dans cet attentat le fruit et la peine de son crime. Il se soumet avec résignation à /toutes/ celles qu'il a mérité, mais il est bientôt rassuré : le sacrifice d'Abel et sa propre soumission aux décrets du Créateur opèrent sa parfaite Réconciliation avec lui; et Abel devient le type de celle que le Régénérateur Divin devait opérer dans les meilleurs (?) temps en faveur du genre humain.

Questions diverses

(74) D (*emande*) : Du temps, de ses divisions et de son nombre.

R (*éponse*) : Le temps a commencé à l'époque de la création universelle, et finira avec elle; car avant cette époque tout étant dans l'unité, il n'y avait point de temps pour l'action spirituelle, mais dès que les esprits pervers ont attaqué cette unité, en cherchant à la diviser, et ont mérités par là d'en être séparés, dès lors l'espace et le temps ont été créés; l'un pour contenir leur action mauvaise, et l'autre pour en fixer la durée dans les bornes qui leur furent prescrites par la justice et la miséricorde du Créateur. Tout ce qui émane directement du Créateur participe à son essence et reste, dès l'instant de cette émanation, éternel comme lui, c'est-à-dire acquiert dès cet instant une éternité future, une existence indestructible. Il n'en est pas de même des productions des êtres secondaires; elles doivent être bornées dans leur nature et dans leur durée, sans quoi ils seraient aussi puissants que le Créateur, et par conséquent il n'y aurait point d'unité, mais au contraire la matière qui forme tous les corps de cet univers exposés à l'action mauvaise des esprits pervers, n'étant qu'apparente, et cette apparence n'étant qu'une production d'êtres secondaires, [*qui ne peut être éternelle*] (*phrase barrée*) elle doit avoir reçu nécessairement des bornes pour sa durée, qui l'empêchent d'être éternelle. Or, ces bornes sont ce que nous appelons le temps. Il s'ensuit donc que la matière et l'action du principe immatériel qui l'anime et la soutient; que les êtres secondaires qui ont produit ses essences primitives ainsi que tous les êtres préposés par le Créateur pour actionner dans cet univers physique, sont soumis

à la loi universelle du temps jusqu'à ce qu'elle soit entièrement accomplie. Avec cette différence; que la matière et les corps qui en sont formés rentreront dans leur néant, par leur Réintégration dans les êtres qui les ont produits, au lieu que tous les êtres émanés directement du Créateur rentreront dans l'éternité spirituelle qui constitue leur essence.

(75) Le nombre sénaire est donné à la création universelle, ainsi qu'à tous les êtres [*animaux*] (*mot barré*) de vie passive qui y sont contenus, parce qu'il est l'image de l'action et de la réaction qui lui a donné et lui entretient la vie et le mouvement, soit que nous regardions ce nombre comme l'image des six pensées divines ou des six actes divins qui ont opéré la facture de l'univers; soit que nous le regardions comme le résultat de l'addition mystérieuse des trois facultés Divines qui l'ont opéré, soit enfin que nous le regardions comme l'image du principe ternaire qui a inné [*la Vie ou*] (*mots barrés*) le principe d'action dans les formes, et celle de l'esprit majeur qui lors de sa descente dans le chaos par ses trois facultés puissantes divines sur ce principe ternaire y opéra une réaction qui donna la vie et le mouvement à tout ce qui y était contenu, ce qui nous est représenté par le triangle inférieur et par le triangle supérieur; nous y retrouverons également ce nombre sénaire de formation des êtres et de leur entretien. Si ce nombre appartient ainsi à la création universelle, nous pouvons donc l'appliquer aussi au temps, qui lui est intimement lié et qui, sans être un être distinct, est l'expression des bornes de sa durée.

Mais il est important de remarquer que l'astre solaire qui, par son action universelle sur tous les êtres de végétation dont il opère la vie, qui est pour nous l'image du principe de réaction sénaire, porte lui-même partout dans les différentes divisions du temps ce même nombre sénaire. Car nos années temporelles sont marquées par la révolution entière de cet astre autour de notre terre, et nos jours par son cours périodique et journalier. Or, notre année ordinaire est composée de 365 jours et quelques heures qui au bout de quatre années complètent un jour. Ces heures commencent donc chaque année un jour que nous pouvons compter et joindre aux 365 précédents qui sont complétés sans elles; or le produit de 366 est -15- 6. De plus, chacun de ces jours est composé de 24 heures dont le produit est 6. Chaque heure est composée de 60 minutes et chaque minute de 60 secondes. Nous n'y comprenons point les mois parce que leur division n'est point réglée par le soleil. Si nous joignons encore à cette division de temps, celle du temps journalier divisé par la loi spirituelle par quatre intervalles de six en six heures, nous y trouverons encore un nouveau motif de donner au temps le nombre sénaire de la création universelle.

(76) Le temps spirituel ou pour l'esprit n'est que l'intervalle qui se trouve entre deux actions. Car tant que dure l'action de l'esprit, il en est si fort occupé qu'il ne s'aperçoit aucunement du laps du temps, mais dès que l'action spirituelle cesse, l'être est dans un état de mort. C'est alors qu'il sent sur lui s'accomplir la loi du temps. L'esprit de l'homme ou le mineur ne peut être ici-bas toujours en action. On a donc raison de dire qu'il est soumis comme tous les autres êtres de la nature à la loi du temps. Mais pour l'esprit pur et simple dégagé de tous sens de matière, il n'y a point de temps parce qu'il est toujours en action; elle est à la vérité tout à la fois spirituelle et temporelle, parce qu'il est assujéti à opérer dans la région du temps quoiqu'il soit par sa nature et son action supérieur au temps.

Diverses notes pour l'Instruction du...

(Titre inachevé)

(77) Sur les nombres divins et les nombres temporels.

Sur le nombre quaternaire de l'homme et des esprits purs.

Sur les quatre actes de puissances de l'homme.

Sur la différence entre la prévarication des pervers et celle de l'homme.

L'homme reçut la loi, le précepte et le commandement; il lui est enjoint : 1° d'adorer Dieu seul. 2° d'aimer son prochain. 3° de ne pas prendre le nom de Dieu en vain.

Tout a été créé par nombre, poids et mesure dans le spirituel comme dans le corporel élémentaire.

Peine du corps, de l'âme et de l'esprit; elles s'opèrent pour l'esprit dans les trois cercles universels, savoir dans le cercle mineur, intellect, et esprits majeurs.

(78) L'homme dégradé par l'abus de ses facultés a perdu toute communication directe avec le Créateur, mais elle lui est rendue indirectement par l'esprit majeur, qui le dispose par son intellect.

L'esprit majeur éprouve une souffrance lorsque son intellect est rejeté par le mineur; cet intellect rejeté se réintègre dans l'esprit qui l'a émané pour s'y purifier.

(79) La forme de l'homme est ternaire dans sa division et dans le nombre de ses principes constitutifs provenus de la matière première, placée entre le chaud et l'humide; elle est animée corporellement par les trois essences animales /ou esprits vitaux/ Mercure, Soufre et Sel; l'actif au Mercure, le végétatif au Soufre; le sensitif au Sel.

Les trois essences animales et les trois principes corporels, solide, fluide et l'enveloppe forment un nombre sénaire qui est complété par le mineur qui le rend corporellement et spirituellement septénaire.

La forme de l'homme est encore ternaire par le solide, le fluide et la chair; elle devient quinaire par les nerfs et les cartilages, elle devient sénaire par la moelle, neuvaire par les trois essences animales, enfin dénaire par l'union du mineur à la forme pour représenter un seul individu.

Réflexions tirées des principes de l'ordre des Philosophes Elus Coëns sur les nombres

(80) Les nombres sont l'expression de la valeur des êtres, le signe sensible et en même temps le plus intellectuel que l'homme puisse employer pour distinguer leurs classes et leurs fonctions dans la nature universelle; tous les êtres, tant de la nature spirituelle que de la nature élémentaire, ont chacun un nombre qui est celui de la classe à laquelle ils appartiennent par la loi de leur émanation, ou de leur création.

Tous les nombres sont composés de l'unité qui les produit multipliée par elle-même; ils sont tous simples, entiers et parfaits. Les fractions ne peuvent s'appliquer qu'à la matière ou aux calculs /à ses résultats/ qui se font sur elle parce qu'elle est composée, mais nullement aux êtres simples et indivisibles qui proviennent de l'unité.

Tous les nombres, à quelque degré qu'ils soient multipliés, rentrent dans les 10 premiers, savoir : 1. 2. 3. 4. 5. 6. 7. 8. 9. 10., lesquels à leur tour rentrent dans les 4 premiers : 1. 2. 3. 4. qui en sont les générateurs, ce qui se prouve par l'addition géométrique des uns et des autres. D'où il résulte que un multiplié par son carré produit 4, que ces quatre nombres primordiaux contiennent tous les autres en eux, qu'ils sont les seuls nombres divins et coéternels puisqu'ils

sont le signe qui représente sensiblement à l'intelligence de l'homme la quadruple essence divine; il s'ensuit encore que les six nombres suivants qui complètent la décade ne sont que des nombres temporels dont la loi particulière à chacun n'a point été manifestée dans l'immensité divine avant le commencement des temps. Il est donc essentiel, si on ne veut point tomber dans la confusion lorsqu'on se livre à l'étude des nombres et à leurs différentes applications de ne jamais confondre le dénaire divin compris dans les 4 p (*remie*)rs nombres coéternels, avec la décade entière temporelle; il n'est plus donné à l'homme depuis sa chute de connaître le premier; il peut obtenir par intervalle quelques légères lueurs, mais c'est une faveur spéciale, au lieu qu'il doit faire tous ses efforts pour bien connaître le second qui n'est qu'une faible image du premier, puisque ce n'est que par lui qu'il peut connaître sa propre essence, ainsi que la loi et les propriétés de tous les êtres de la nature. Il est si vrai, qu'il ne faut jamais confondre le dénaire divin avec le dénaire temporel, que les 4 nombres qui constituent le premier ont une valeur et des propriétés toutes différentes dans le second, car la loi qui s'opère dans le divin est bien différente de celle qui s'opère dans le temporel malgré les rapports qui les lient, puisqu'elles proviennent de la même source. Enfin, il y a encore cette différence entre le premier et le second, que dans les 4 nombres qui constituent le dénaire divin, tous les nombres y existent en puissance sans aucune manifestation distincte des six autres, au lieu que dans le second, ils y sont en actes, la loi particulière de chacun y étant manifestée sensiblement. Pourquoi cela ? Parce que, dans l'immensité divine, tout était 4, qui est le vrai nombre /de toute/ émanation spirituelle divine, provenant d'un centre universel un et de l'action et réaction divine de 2 et de 3. En effet, le nombre un appartient à la pensée qui est attribuée au père Créateur; le nombre deux à la volonté ou au Verbe divin qui commande l'action, attribuée au Fils; le nombre trois à l'action même qui dirige l'opération, attribuée au St Esprit; et enfin le nombre 4 à l'opération qui est la naissance spirituelle et l'émanation distincte de tous les êtres spirituels sortis du sein du Créateur et qui existaient de toute éternité en lui. Et comme le Créateur éternel ne peut pas être un instant sans créer, et qu'il ne peut créer que par l'action des trois facultés puissantes qui le constituent, il en résulte que 4 est le produit de l'unité ternaire divine et qu'il est coéternel avec cette unité même, ce qui nous prouve l'image et la ressemblance des êtres spirituels 4^{res} (*quaternaires*) avec cette unité et cependant leur infériorité et leur dépendance d'elle. Mais nous sentons en même temps combien grande doit être la puissance de ces êtres spirituels 4^{res} (*quaternaires*) tant qu'ils restent unis à l'unité qui les a produits puisqu'ils participent, par leur émanation, à sa propre nature et que par elle ils complètent la quadruple essence divine ou le dénaire divin; mais au-delà de ce

4^{re} (*quaternaire*) divin, il n'est pas possible de rien concevoir de plus dans l'immensité divine, puisque tout ce qui existe dans la nature spirituelle est renfermé dans ce nombre, au lieu que dans la création universelle tous les nombres du dénaire temporel s'y manifestent par une loi, une action et des propriétés particulières; ce grand ouvrage de la création ayant nécessité dans la classe générale des êtres spirituels des fonctions différentes pour la former, l'entretenir et la défendre, il doit y avoir eu alors parmi eux, distinction de nombres comme il y avait distinction d'action temporelle; mais l'homme, le dernier émané de toutes les classes d'êtres spirituelles, n'ayant été par conséquent souillé par l'aspect d'aucun crime, fut le seul qui y fut envoyé revêtu de sa puissance divine et de son nombre simple 4^{re} (*quaternaire*) divin et par lequel il exerçait sa propre autorité, et c'est en cela qu'il fut véritablement l'image et la ressemblance divine dans cette création universelle, et l'homme dieu de la terre avec pleine puissance et autorité sur elle, ainsi que sur tous les êtres qui étaient destinés à actionner sur elle.

Quoique j'aie dit plus haut que les 4 nombres primordiaux sont les seuls divins coéternels, je n'ai pas prétendu inférer de là que les autres nombres distincts qui complètent la décade ne sont pas aussi coéternels. Au contraire, je dis que tous les nombres sont coéternels en Dieu car tous les nombres possibles, à quelque point qu'ils soient multipliés rentrent dans la décade. La décade elle-même, ainsi que le quaternaire divin qui la contient, ne sont composés que d'unités. Or, Dieu est un; tous les nombres sont donc coéternels en celui qui est un.

Il y a une distinction très importante à faire dans les nombres entre l'unité qui commence la décade et celle qui la finit; c'est-à-dire entre un et dix, ou 1 et 10 /ou. / Ils sont l'alpha et l'oméga, le principe et la fin, le centre producteur et le tout. Aussi l'un est désigné par un caractère simple, et l'autre par un caractère composé ou double, et ce double caractère ajouté au dernier, ne lui donne aucune valeur, car à 9 ajoutés un, le produit sera le même. Mais voici en quoi consiste l'immense différence qui est entre eux. 1 ou l'unité première nous représente le centre unique et nécessaire existant par soi, qui de rien a tout produit hors de lui par sa propre puissance, et le 10 ou l'unité dernière nous représente cette même unité dans laquelle tout doit rentrer sans néanmoins y être confondu, qui du centre de son immensité figurée par le zéro veille et actionne pour l'entretien et la défense de tout ce qu'elle produit. En un mot, 1 est l'unité divine principe producteur, et 10 est cette même unité qui embrasse et contient toutes ses œuvres.

Notes sur la valeur des nombres

1 -Unité, ou puissance unique universelle, principe de toute création, de toute émanation et puissance spirituelle.

2 Nombre binaire, ou deux unités /spirituelles ou corporelles,/ sans lieu ni forme, ni centre, principe de contradiction et de confusion.

3 Nombre de /la/ puissance ternaire qui préside [aux] /à toutes/ formes et incorporations; nombre des esprits revêtus de cette puissance qui ont produit les essences spiritueuses, principes des éléments et des corps apparents qui forment la matière. Nombre des trois vertus et puissances divines innées dans l'homme, dont il fut revêtu au moment de son émancipation en recevant les lois, préceptes et commandements du Créateur en vertu desquels il devait opérer sur la création universelle et dont il ne peut plus faire usage sans réacquérir la puissance quaternaire dont il a déchu par sa prévarication.

4 Nombre quaternaire /d'émanation/ ou puissance mineure représentant les quatre puissances divines accordées à l'homme /en ressemblance divine/ dans son premier état de gloire et de pureté, par la vertu desquelles il devait opérer sur la création universelle.

Nombre quaternaire de facultés divines, innés dans l'homme comme image de Dieu, représentées par la Pensée, le Verbe ou la Volonté, l'action et l'opération produit des 3 p (*remiè*)res. Nombre quaternaire de forme corporelle représenté par les trois essences spiritueuses, qui ont produit les 3 éléments, ou par les trois principes corporels qui en proviennent : Mercure, Soufre et Sel, et leur véhicule ou principe de vie spirituelle qui les unit et en occupe le centre.

5 Nombre quinaire des esprits pervers et des mineurs qui laissent subjugué leur volonté par eux, acquis par l'addition de l'unité ou volonté mauvaise au quaternaire spirituel inné dans tous les esprits revêtus des 4 puissances et facultés divines. Il devient aussi binaire, considéré dans l'union de son être spirituel produit bon dans le principe par l'unité divine, avec l'unité mauvaise et contradictoire qu'il a acquis depuis.

Ce nombre annonce encore celui des parties matérielles qui constituent le corps de l'homme et de tout animal, savoir : les os, le sang, la chair, les cartilages et les nerfs. Ce nombre prouve l'empire que l'esprit pervers ou quinaire exerce sur la matière et surtout sur le corps de l'homme animé spirituellement, il s'insinue dans la forme qui est son domaine pour attaquer

plus vivement l'esprit /mineur/ qui y est enfermé mais qui, pour sa honte est défendu par le bon compagnon de celui qui réclame son assistance.

On sentira que le corps de l'homme est véritablement le domaine de l'esprit pervers si l'on se rappelle qu'il a été produit par une volonté et une opération quinaire.

6 Nombre sénaire de création, et de puissance animale.

Diverses notes

(81) L'homme doit étudier sa propre nature pour connaître son origine, sa fin et par là ses devoirs.

L'homme, étant image et ressemblance de la Divinité, devait en manifester les perfections dans le monde temporel; il était le Dieu temporel.

Il n'a pas cru conserver le gouvernement qui lui était confié, il a dû être remis en d'autres mains; de dominateur qu'il était, il est devenu l'esclave des esclaves.

Adam ne peut être réintégré dans ses droits primitifs avant que le cercle des mineurs souillés par son crime n'ait fini son expiation temporelle. Il doit participer jusqu'à la fin à la peine qu'il a causée.

Il a été régénéré, ainsi que tous les hommes ses descendants, par le Christ qui a procuré à tous une seconde naissance spirituelle; la grâce de sa Régénération a procuré sa Réconciliation personnelle; mais sa Réintégration dans ses droits est retardée jusqu'après la purification universelle de sa postérité.

Le Christ est venu au milieu des temps opérer sur le passé, le présent et le futur, ce qui est appelé les trois mondes, et qui est désigné par les trois jours dans le tombeau. Il a aussi opéré dans le cercle sensible, dans le visuel et dans le rationnel, pour l'humiliation des pervers.

Le Christ, en remplaçant l'homme, est venu remplir sa tâche de justice divine sur les pervers et, de plus, sa miséricorde sur l'homme.

Les mineurs sont les frères d'Adam selon l'esprit, et ses enfants selon la chair, il faut que son crime soit expié par le cercle entier, mais le cercle entier ayant

participé à la souillure, il fallait qu'un être pur naisse selon la chair pour satisfaire pour elle pleinement à la justice.

Willermoz : instructions pour les élus coens (4)

Matière d'instruction pour le mercredi 23 8bre (*Octobre*)

(82) Il est important de se former une idée nette de l'Ordre et des devoirs particuliers qu'il impose.

L'Ordre forme sur cette surface une circonférence particulière qui est le réceptacle des actions spirituelles célestes, dans laquelle sont admis tous les hommes qui désirent sincèrement y entrer, dont chaque individu forme un point, et l'esprit divin fait le centre.

L'action de l'Esprit, étant universelle, sans borne de temps ni d'espace, se manifeste sur tous les points individuels de la circonférence, en longitude et en latitude, par autant de rayons qu'il y a de points individuels dans la circonférence.

Cette circonférence étant purement intellectuelle, sa division l'est de même : elle doit être relative aux dons et vertus de l'Esprit et à son nombre septénaire, ce qui établit les sept classes ou les 7 grades de l'Ordre, figurés par les 6 cercles ou divisions intérieures, ce qui présente un rapport marqué avec la montagne de Sinaï qui était divisée en sept parties, images des sept Cieux, et son sommet image du surcéleste, et présentait aussi une autre division ternaire; le bas où était le camp, cercle sensible; le milieu où s'arrêta Josué, cercle visuel; et le haut où monta Moïse, cercle rationnel, dominé par le surcéleste avec lequel il communiquait ainsi qu'avait fait Adam dans son état de gloire.

Nous savons que tout, dans la nature élémentaire, est figure et répétition de choses d'un ordre supérieur, nous sommes donc fondés /à considérer/ cette circonférence formée par les membres de l'Ordre, comme une image de la circonférence spirituelle formée par les sept agents principaux planétaires chargés par l'E (*ternel*) Créateur de diriger et défendre cette création universelle. Je ne peux point dire qu'ils forment entre eux dans l'espace une circonférence locale, nous savons le contraire, mais seulement une circonférence d'unité d'action.

(83) L'homme, dans son état de gloire, avait été établi par le Créateur pour en être le centre. Comme agent immédiat de la divinité il en manifestait l'action et la puissance dans le temporel. Il avait la puissance de commandement sur les agents principaux chargés des détails du gouvernement temporel. Du centre de cette création, il dominait parfaitement sur eux comme homme Dieu de la terre. Par sa chute il parcourut l'espace pour venir ramper sur cette surface, il devint leur inférieur quoique conservant toujours innée en lui la supériorité originelle qu'il avait sur eux.

Il faut donc aujourd'hui pour retourner à ce centre dont il est descendu, qu'il remonte par le même chemin et qu'il paie à chacun de ses agents principaux le

tribut d'expiation et de justice qu'il s'est imposé pour recouvrer les sept dons spirituels qu'il possédait dans la plénitude.

C'est ce tribut d'expiation et de justice que l'homme doit commencer à payer ici-bas, quoiqu'il ne puisse pas l'acquitter pleinement tant qu'il est lié à cette forme de matière qui l'expose sans cesse à de nouveaux dangers. Son travail ici-bas est de se purger avec grand soin des sept vices ou péchés capitaux opposés aux sept vertus qui peuvent seules lui procurer les sept dons de l'Esprit.

Chacune des classes de l'Ordre offre une image de cette expiation et comme l'homme est exposé à pécher spirituellement et corporellement, il est donc assujéti à une expiation spirituelle et à une purification corporelle, l'une et l'autre doivent être aussi unies que les deux natures par lesquelles il pêche. L'orgueil est le crime de l'esprit, c'est donc par l'humilité la plus profonde devant le Créateur, qu'il faut le combattre. Les sens nous font la guerre, il faut donc les mortifier. S'humilier, veiller sur soi et prier sont donc les devoirs principaux de tous les membres de l'Ordre.

La prière doit être vocale, elle doit être l'expression de la faculté de parole qui constitue l'homme ressemblance divine; elle doit être précédée d'un examen de sa conduite, d'un aveu de ses fautes, /de l'exposé de ses besoins/, et accompagnée d'une demande des secours nécessaire.

(84) Le premier cercle de la circonférence de l'Ordre représente et contient tous ceux qui sont admis dans la p (*remière*) classe, et fait allusion au peuple élu par le Créateur dans la postérité d'Abraham. L'Ordre n'opère dans ce grade préparatoire que pour la purification de la forme et impose le devoir de toutes les pratiques qui peuvent tendre à cette purification et préparer à une élection plus particulière, il fait aussi allusion au cercle sensible dans lequel le mineur opère pour se purger de toutes les affections animales corporelles qu'il a contracté par son union avec sa forme matérielle.

Le second cercle représente tous ceux qui sont admis à la 2^{me} classe, celle des M (*ait*)res Elus, et fait allusion à l'élection particulière qui fut ordonnée par le Créateur à Moïse en faveur de ceux /des vaillants/ qui étaient destinés à la guerre spirituelle que le peuple d'Israël avait à soutenir contre ses ennemis qui étaient devenus ceux du Créateur et disputaient à ce peuple l'entrée de la terre promise par serment à ses pères. Ce grade opère sur l'être spirituel et l'être corporel de l'homme, il ne lui donne d'autre puissance que celle de combattre les ennemis d'Israël avec efficacité; mais il l'établit réceptacle d'action spirituelle, ce qui est désigné par le réceptacle que l'on fait rouler sur le candidat, et le rend susceptible de pouvoir retenir impression de toute communication spirituelle s'il s'en rend digne de les recevoir, et le dispose à être conduit aux cercles d'expiation, ce qui est l'objet des grades suivants.

Le devoir des Maîtres Elus, et spécialement de tous ceux qui ont eu le bonheur d'être élevés plus haut, est donc de travailler sans cesse à la purification de sa forme, en la préservant de tout ce qui peut la souiller, de combattre sans relâche ses véritables ennemis, et de ramener dans sa circonférence tous ceux /de nos semblables/ qui désirent sincèrement d'y rentrer, et d'y employer tous les moyens que la sagesse et la grande circonspection à laquelle nous sommes assujettis peuvent permettre. Ces moyens sont les bons exemples et l'instruction. Le premier des deux est au pouvoir de tous; le second est réservé au petit (*nombre ?*).

Du samedi 7 8bre (*octobre*) 75

(85) Tout a été fait par nombre, poids et mesure. Le nombre est la base et le principe constitutif des corps, le poids est le mélange ou l'amalgame des éléments, la mesure détermine la forme, l'étendue et les dimensions des corps. Dans l'être spirituel le nombre est la loi qui constitue son essence, vertus et propriétés; le poids est le précepte qui détermine son action, et la mesure représente le commandement ou les moyens et facultés qui lui sont donnés pour opérer selon sa loi ce qui répond à l'étendue des corps.

Dans les corps, le poids et la mesure se détruisent et s'effacent parce qu'ils ne sont que des propriétés de ces mêmes corps; mais le nombre subsiste toujours parce que le nombre tient à la nature intellectuelle, il en est l'expression, il est coéternel avec Dieu, enfin il est la loi des corps, et lorsque le corps se dissout, le nombre indestructible se réintègre dans l'être d'où il était émané, car la loi par laquelle le corps dissous a existé, ne peut le détruire, son action est passée, mais elle tient par son nombre à la nature spirituelle qui l'avait produit. Un triangle matériel peut être rompu et divisé, mais le principe qui le constituait subsiste après sa décomposition comme avant sa formation. Cette même loi du nombre s'étend sur les êtres spirituels comme sur les êtres matériels car la même loi dirige tout.

Le premier nombre de l'homme était majeur, en ce qu'il lisait directement et sans aucun doute dans la pensée divine et qu'il l'opérait, mais il est devenu mineur car il ne peut plus lire dans la pensée divine directement; il ne peut plus en avoir communication que par le secours des êtres intermédiaires entre lui et son Créateur. Quoique son nombre de mineur quaternaire ne puisse être détruit, puisque ce nombre est la loi positive et inaltérable de son essence, cependant l'homme, par le mauvais usage qu'il en fait, en altère les propriétés et se rend en quelque sorte mineur ternaire en n'exerçant ses facultés que sur la matière, il avait l'usage des 4 facultés qui constituaient son essence, il a été réduit à n'en avoir plus que trois à sa disposition, volonté, action et opération, la 4^{me} ou 1^{re} lui ayant été retirée en punition de son crime et ne pouvant plus la réacquiescer par intervalle que par un bon et constant usage de sa volonté. Si,

dans le sens qui vient d'être expliqué, le mineur devient ternaire de quaternaire qu'il était et qu'il est toujours essentiellement on voit qu'il se rend aussi binaire par l'exercice de sa volonté mauvaise et la jonction de sa volonté à l'intellect mauvais, et qu'il peut même tomber au-dessous en se rendant l'esclave des esclaves.

(86) Explication sur le sort à venir et éternel des mineurs tombés dans l'esclavage des démons et sur celui des démons mêmes. Ils jouiront, mais bien faiblement, ayant extrêmement affaibli et altéré leurs facultés. Il sera donné à celui qui aura, et ôté à celui qui n'aura pas. Celui qui s'exerce dans la pratique du Bien augmente en lui le Bien; celui qui se livre au mal perd le goût et le souvenir même du Bien, s'il est surpris en cet état avant d'avoir expié sa dépravation, quel travail pour lui, il faudra qu'il se purifie du mal qui est en lui, mais quelle distance encore de là au Bien qu'il aura cessé de connaître, qu'il aura abjuré, et qui pourra lui rendre cette connaissance, c'est ainsi que plusieurs seront les derniers des derniers, ayant perdu et dépravé les facultés, elles resteront au moment final fort rétrécies, il ne pourra faire qu'un pas dans le temps que les autres en feront mille.

Le mineur n'étant plus qu'un être susceptible de retenir les impressions qui lui sont communiquées du dehors, et ne sachant pas lui-même distinguer bien nettement les bonnes d'avec les fausses, doit s'appliquer à les rejeter toutes; cette conduite prudente, soutenue d'un désir vif et ardent de connaître le Bien, forcera l'esprit bon chargé de sa conduite de se manifester à lui d'une manière non équivoque et de lui donner le sentiment intime de la vérité qu'il désire connaître; au lieu que le mauvais se voyant toujours repoussé, se trouve à la fin vaincu. L'action du mal étant borné, il l'est aussi dans ses attaques, au lieu que le Bien étant infini, les moyens qu'il a de se communiquer au mineur le sont aussi. L'homme dégradé est devenu un être passif, il ne peut devenir actif que par sa jonction avec l'esprit bon qui de son côté ne désire rien tant que de la faire, puisqu'elle tourne à la gloire de l'Eternel et à la molestation des esprits pervers.

L'homme ayant péché en Adam par sa volonté mauvaise, est devenu sujet à l'erreur, que peut-il faire de mieux en cet état que d'abandonner sa volonté entre les mains de son fidèle conducteur, d'en faire sans cesse le sacrifice et se rendre comme un bâton entre les mains d'un aveugle qui est conduit, dont il ne se sert que pour se soutenir dans sa marche et assurer ses pas ?

Sujets d'Instruction pour l'assemblée cérémoniale de M (*aîtr*)e Coën du samedi 22 juin 1776

(87) En contractant l'habitude d'employer vainement les noms on affaiblit en soi l'idée des choses qu'ils expriment.

Définition du mot temple, enveloppe d'un être supérieur au lieu qu'il habite et réceptacle de son action.

Distinction. Le Grand Temple Universel, le temple général terrestre, et les temples particuliers. Dans le premier, action des êtres spirituels émancipés dans la création, dans le second, action de l'âme générale terrestre, dans les 3^{m^es}, actions des êtres particuliers.

Temples intellectuels, temples corporels, temples matériels. Tous les êtres émanés et émancipés dans le temporel, opèrent leur action et leur culte particulier dans l'un des trois.

Dans les premiers, l'esprit pur et simple chacun décrivant son cercle, dans le second l'homme et tous les esprits /planétaires/ corporisés dans le 3^{m^e} c'est un lieu consacré à l'action et au culte particulier de plusieurs.

Le corps de l'homme et le temple de Salomon sont la répétition de la création et l'image du G (*rand*) Temple Universel. L'homme est à la fois l'image de la création universelle par la division de son corps, et du corps général terrestre par sa forme qui est triangulaire, sa tête représente le centre ou l'âme terrestre.

(88) Si le corps de l'homme est un temple, il doit donc y opérer un culte. Le mot Coën 34 signifie l'âme spirituelle mineure incorporisée dans une forme. Le nombre 7 est le nombre des esprits assujettis à actionner dans le temporel sur les formes et avec une forme pour rendre leur action sensible. 7 est le nombre de perfection de la création opérée par la bénédiction que le Créateur y donna ou par sa 7^{m^e} ou d (*erniè*)re opération.

Le monde finira par le même nombre qui l'a constitué. Le Christ est venu dans le milieu des temps. Le 4^{m^e} millénaire.

(89) Distinction des êtres spirituels intelligents et non intelligents. Tous les êtres spirituels ont l'intelligence nécessaire pour leur action particulière, mais ils ne sont pas doués d'une volonté personnelle qui puissent (*sic*) déranger celle du Créateur pour /l'ordre et/ la durée de ses œuvres.

Tous les êtres spirituels quelconques sont émanés directement du Créateur; ils sont donc des êtres ou des agents secondaires, en cette qualité ils ne peuvent pas créer des esprits mais des actions spirituelles qui émanent d'eux ayant une durée bornée, ils sont tous 4res par leur émanation, mais ils portent spécialement le nombre particulier de leurs facultés ou de leur action.

Les lois et la durée de la Création seraient sujettes à être dérangées si les êtres qui en gouvernent les différentes parties avaient une volonté libre, comme les esprits planétaires, l'âme terrestre, les esprits de l'axe feu central, etc.

L'homme avait puissance de commandement sur eux, il l'exerça, et peut la réacquérir encore.

(90) L'homme, être spirituel mineur, avait un culte à opérer. Il était pur et simple, mais ayant dégradé son être et dénaturé sa forme, son culte a changé, il est devenu sujet à la loi cérémoniale du culte.

L'homme, participant à la nature divine et complétant la quadruple essence, doit rendre un culte qui correspond aux 4 facultés divines dont il est l'image et la ressemblance.

Culte d'expiation, de purification, de Réconciliation, de sanctification. Le dernier correspond à la pensée divine. Le 3^{me} à la Volonté ou au Verbe, le second à l'action, le 1er à l'opération.

L'homme, dans son premier état, n'avait à opérer pour lui qu'un culte de sanctification et de louanges, il était l'agent par lequel les esprits qu'il devait ramener devaient opérer les 3 autres, étant tombé, il faut qu'il les opère pour lui-même.

Ces 4 cultes étaient désignés dans l'ancienne loi par les 4 sacrifices différents que faisait le Grand Prêtre, par les 4 espèces d'animaux, ils le font encore par les 4 temps ou fêtes principales et par les 4 prières journalières.

(91) Le vrai culte cérémonial a été enseigné à Adam après sa chute par l'ange réconciliateur, il a été opéré saintement par son fils Abel en sa présence, rétabli sous Enoch qui forma de nouveaux disciples; oublié ensuite par toute la terre et restauré par Noë et ses enfants, renouvelé ensuite par Moïse, David, Salomon, Zorobabel et enfin perfectionné par le Christ au milieu de ses douze apôtres dans la Cène.

De même que tous les esprits planétaires concourent par leur harmonie à l'entretien et au gouvernement du G (*rand*) temple universel, de même tous les M (*aîtr*)es Coëns sont comme un point de la circonférence dans laquelle s'opère le culte particulier des vrais élus.

Mais le culte étant assujéti à des lois cérémoniales temporelles, ce qui est clairement prouvé par la loi du Lévitique donnée sous Moïse, il faut donc s'attacher à étudier cette loi cérémoniale de l'Ordre qui a principalement en vue, par toutes les cérémonies établies depuis la P (*remiè*)re Classe jusqu'à la dernière, de former les émules à acquérir une parfaite connaissance de celles auxquelles il peut être destiné.

La P (*remiè*)re Classe particulière de l'Ordre se rapporte à l'élection générale du peuple que le Seigneur se choisit pour y manifester sa puissance et sa gloire. Ce 1^{er} grade opère virtuellement pour la purification de la forme par la vertu de la puissance de l'âme terrestre et des esprits ternaires /terrestres, aquatiq (*ues*), fougueux,/ qui actionnent et réactionnent sur les formes, sur les essences et sur le véhicule. /L'opérant opère sur la lune. /

Le grade d'Elu se rapporte à l'élection spéciale de la tribu de Lévi destinée au service du temple; il opère virtuellement pour la purification de la forme et sur

l'être spirituel mineur qu'il rend susceptible de devenir réceptacle de puissance divine /des actions spirituelles des chefs régionnaires célestes et terrestres/, et qui, par sa renonciation aux cinq sens matériels figurés par les cinq métaux ou aux cinq chefs régionnaires démoniaques, déclare vouloir commencer son expiation.

L'opérant opère sur Mercure dans les régions célestes.

Notes pour servir d'Instruction dans les assemblées des M (*aîtr*)es Coëns (92) Examen de l'essence et du cérémonial des 3 grades de Coën et des rapports qu'il y a entre eux à qui ils sont conférés et les Lévites chargés de diverses fonctions devant le Tabernacle de l'alliance et encore avec les différentes parties du culte auquel ils sont destinés.

Nous avons vu que les trois premiers grades de l'Ordre portent en eux essentiellement par leur ordination la purification des trois essences. De la forme de l'homme, par l'action des êtres spirituels, terrestres, fougueux et aquatiques; qu'ils tendent de plus à établir une communication de l'âme terrestre avec cette même forme par laquelle elle puisse être susceptible de se dépouiller des nuages ténébreux et opaques de la partie élémentaire matérielle.

Nous avons examiné les différentes propriétés des nombres qui appartiennent aux formes et à la matière, savoir : celui de 3, nombre des essences génératrices des corps /ou de production/; celui de 6, nombre de végétation des formes par la réunion de la partie supérieure /céleste/ à la partie inférieure terrestre. Celui de 9, nombre de destruction et de Réintégration des formes par la séparation et désunion des principes mixtes qui composent les corps matériels.

Qu'ils sont conférés le Lundi sous le signe planétaire de la lune, région terrestre, pour désigner qu'ils sont purement temporels.

Nous avons vu ensuite que l'ordination du grade d'Elu est bien supérieure aux précédentes puisqu'elle opère non seulement sur la forme de l'homme mais aussi sur son être intellectuel, en le faisant réceptacle des actions spirituelles des chefs régionnaires célestes et terrestres, ce qui est figuré par le réceptacle que l'on roule sur lui; en le marquant aux pieds, aux mains et à la tête en forme de réceptacle comme étant sous l'action du double réceptacle spirituel et temporel; l'un pour l'âme, représenté par les régions célestes, l'autre pour le corps, représenté par les régions terrestres.

De plus, que par les renonciations que fait le candidat aux 4 cercles de correspondance et au centre, il désigne la séparation volontaire qu'il fait de toute opération des chefs régionnaires mauvais qui ont pu l'actionner pendant sa vie et par l'invocation des noms des esprits bons qui y sont tracés, il

commence son travail spirituel de réconciliation pour pouvoir être admis ensuite aux trois cercles d'expiation qui appartiennent à la classe suivante. Enfin, que ce grade est conféré le mercredi sous le signe planétaire de Mercure, région céleste, pour désigner qu'il opère virtuellement sur la forme et sur l'être spirituel qui y est renfermé, en le rendant susceptible par cette purification de retenir impression de toutes les communications spirituelles dont il se rendra digne par la suite.

Il nous reste donc à examiner l'essence, le cérémonial, et les rapports des trois grades de Coën qui suivent, afin qu'étant éclairés sur ces points nous agissions avec certitude et connaissance de cause pour notre plus grand avantage spirituel temporel et que nous nous rendions dignes d'être admis à participer au vrai culte de l'Eternel, s'il daigne nous y appeler.

Le samedi, jour de la semaine auquel on confère ces grades /sous le signe planétaire de Saturne/, nous annonce déjà qu'ils sont purement spirituels, c'est-à-dire que la forme étant censée purifiée par les ordinations précédentes, celles-ci opèrent essentiellement sur l'être spirituel mineur. Ce qui sera démontré par l'examen des différentes parties du cérémonial qui s'observe dans ces grades.

Matières d'Instructions pour le Mer. 5 juin 1776.

(93) L'homme n'ayant reçu que trois Puissances, ne pouvait pas exercer seul la 4^{me}.

Il exerce la 4^{me} par le conseil du démon, il est chassé de son centre, et vient se revêtir d'une forme différente.

Il devient sujet à toutes les Révolutions de cette forme et accident.

La forme de matière lui a été donnée comme punition et préservatif comme un soldat enfermé dans une tour qu'il est chargé de défendre. Ses sens sont les portes et les fenêtres de la tour, par lesquelles il reçoit et porte des coups sur l'ennemi.

La Création universelle est la prison du Pervers, il fait tous ses efforts par sa puissance pour la dégrader et la détruire. La matière établie pour le contenir et supporter son action est de son domaine. Il ne persécute pas la forme des brutes parce qu'elles ne contiennent point de mineur.

(94) Adam, dans son premier aveu, s'excuse sur le Pervers qui l'avait tenté; il avait négligé les moyens qui lui étaient donnés pour le reconnaître, il en porta la peine mais Heli dans un assouplissement lui présenta le produit de son crime, il se confessa avec sincérité et humilité.

Le Paradis terrestre, terre élevée au-dessus de tout sens. La Montagne du Mont Moria ou temps de Salomon, lieu où est le centre de la terre, où David, Moïse, Joseph, ont offert sacrifice.

L'homme est devenu pensif et parfois pensant.

Êtres spirituels intelligents et non intelligents ou non libres relativement aux opérations dont ils sont chargés.

Cause peu connue de la perversité des hommes. Adam et Eve, par ordre du Créateur, opérèrent la reproduction corporelle de Kain avec passion désordonnée des sens. Kain signifie "fils de ma douleur".

Ils conçurent ensuite de même Kain II, enfant de confusion. Cinq ans après ils conçurent de même Abac 9 enfant de matière et de privation divine.

7 ans après d'abattement et d'inaction spirituelle, ils conçurent Aba 4 ou Abel. (95) Nombre sénaire de la Création universelle et du temporel. 366 jours, 24 jours, 60 minutes, 60 secondes, 360 degrés.

Instruction pour le mercredi 18 7bre (*septembre*) 1776 et jours suivants
Sur la nature des intellects bons et mauvais.

(96) Tout ce qui tient à la nature spirituelle est obscur et énigmatique pour l'homme si son intelligence n'est pas éclairée par l'esprit. Bon lui-même, cependant [*l'homme*] (*mot barré*) il a le plus grand intérêt à connaître du moins les objets qui doivent lui servir de règle dans sa conduite temporelle. Si le Créateur ou pour mieux dire l'homme lui-même a posé par sa prévarication un voile impénétrable entre lui et la Divinité qui ne lui permet plus d'en connaître l'essence, il doit néanmoins faire les plus grands efforts pour parvenir à connaître sa propre nature, et les rapports qui sont entre lui et tous les autres êtres spirituels qui ont été émanés comme lui du sein de la divinité. Nous sommes plus heureux que la multitude de nos semblables puisque nous avons le bonheur d'être aidés dans ce travail par les instructions de l'Ordre dont nous ne pouvons méconnaître l'authenticité pour peu que nous en connaissions la source. Elles embrassent tout ce qu'il importe à l'homme de connaître, et si de temps en temps elles laissent des nuages sur quelques objets, c'est à l'intelligence à les percer; mais elle n'y parviendra qu'avec un désir vrai, une intention pure, et une volonté ferme de pratiquer tout ce qu'elles enseignent, avec de tels guides l'homme n'errera point. Si dans ses interprétations, se livrant trop à ses faibles lumières, il s'écarte de la route qui lui est tracée, il faut qu'il ait la bonne foi de convenir de son écart et le courage de revenir à sa boussole; alors il se remettra aisément dans la bonne voie;

(97) Parmi tant de matières qui sont renfermées dans nos instructions générales nous nous attacherons aujourd'hui à examiner qu'elle est la nature des intellects bons ou mauvais et à nous en procurer une définition exacte. Quelques-uns ont paru penser que l'intellect bon ou mauvais était un être réel et distinct de l'Esprit qui l'emploie, et qui l'attache d'une manière fixe et permanente sur l'homme à qui il s'adresse de manière que, malgré tous ses efforts, il reste toujours souillé par la présence de cet être ennemi de son

bonheur. Cette opinion mérite d'autant plus d'être combattue qu'elle est extrêmement dangereuse par ses conséquences, puisqu'elle tend à décourager, peut-être même à désespérer l'homme; ou à lui persuader qu'il n'est pas coupable des impressions que lui ont laissés les intellects puisqu'il n'a pu se défendre de les recevoir ni les empêcher d'habiter en lui; et que l'impression dont il s'agit est une suite inévitable du séjour de l'être qui la produit.

(98) Pour bien définir l'intellect bon et mauvais, remontons jusques aux sources ou principes de la pensée bonne ou mauvaise.

Tous les êtres spirituels émanés ou a émaner existaient de toute éternité dans le sein du Créateur, ce qui nous donne une légère idée de son immensité divine qui contient tout et ne peut être coéternelle. Ils n'avaient la jouissance d'aucune faculté personnelle, ils ne pouvaient agir ni sentir que par la seule volonté du Créateur, par laquelle tout était mû; or cette manière d'être ne peut pas s'appeler véritablement exister. Leur vraie existence n'a donc commencé qu'à l'instant où le Créateur, par un acte de sa volonté et de sa propre puissance, les a sortis de son sein pour leur donner une distinction personnelle de facultés, de volonté et d'action. Par-là, quoiqu'ils soient coéternels en Dieu par nature, puisqu'ils étaient contenus en Dieu de toute Eternité, ils ont acquis une Eternité personnelle future puisqu'étant sortis du Principe de vie même, du seul être /immuable/ qui puisse la communiquer, leur existence distincte restera éternellement indestructible puisqu'il n'est pas possible que l'être qui a reçu la vie de la vie même puisse être jamais anéanti. Il éprouvera à la vérité la mort spirituelle s'il s'écarte de sa loi, mais jamais la perte de son existence. La mort spirituelle n'est autre chose que la séparation de l'être spirituel avec son principe, comme la mort corporelle qui en est une faible image, est la séparation du corps matériel avec l'âme qui le gouvernait. Mais cet acte d'émanation a dû être accompagné immédiatement d'une loi générale à laquelle seraient indispensablement soumis tous les êtres émanés pour pouvoir rester dans l'unité; je ne veux point parler ici des lois particulières, préceptes et commandements que les êtres émanés ont reçu relativement au but particulier de leur émanation et de l'émancipation qui s'en est suivie, lois qui correspondaient à l'étendue de facultés et de puissance dont ils étaient revêtus selon leur mission, je ne parle que de cette loi première générale universelle qui a dû s'étendre sur toutes les classes d'esprits émanés, car il n'est pas possible qu'un être quelconque soit sans avoir une manière particulière d'être, et cette manière est sa loi. Voyons donc qu'elle a pu être cette loi et alors nous sentirons mieux l'équité et la nécessité de celle par laquelle nous sommes. Le Créateur éternel est un par essence. Principe universel de tout ce qui existe et existera, il est par nature infiniment bon, parfait et puissant. C'est là sa

propre loi, qu'il lui est impossible de détruire ni d'altérer; si elle pouvait changer il cesserait d'être Dieu, et pour cesser de l'être, il faudrait qu'il ne l'eût jamais été.

Pour l'Instruction du mardi 18

7bre (septembre) 1776

Définition de l'intellect bon ou mauvais.

(99) C'est la connaissance que l'homme acquiert par communication de la pensée bonne ou mauvaise enfantée par l'esprit. Il en retient impression s'il s'arrête à la contempler, de même qu'une action ou discours quelconque, bon ou mauvais, d'un homme, aperçue ou entendue par un autre homme, devient pour ce dernier un intellect sensible d'action dont il retient impression s'il la contemple avec complaisance. L'homme ne peut guère se préserver de recevoir des intellects mauvais qui ne sont autre chose que la communication ou connaissance de la pensée mauvaise enfantée habituellement par l'esprit mauvais, mais il peut se défendre d'en retentir impression si, au lieu de la contempler avec curiosité, il est prompt à la repousser.

La communication ou connaissance de la pensée mauvaise enfantée par l'esprit mauvais est proprement dite la tentation dont nous avons dit que l'homme ne peut se défendre à cause des rapports intimes qui se trouvent entre des êtres de la même nature, rapports qui établissent réciproquement cette communication. Cette communication, que nous appelons tentation, serait plus ou moins fréquente selon que les rapports mutuels ou analogies seront plus multipliés, d'où il s'ensuit que l'homme qui s'amusera à contempler avec complaisance ou curiosité cette communication involontaire ou la connaissance qui en résulte, sera très exposé à en retenir impression en punition de ce qu'il commence par là à abuser de sa liberté qui entraînera bientôt sa volonté au lieu que, s'il est habilement prompt à rejeter la connaissance qu'il acquiert de la pensée mauvaise par la communication que lui en donne l'esprit qui l'a enfanté, il ne parviendra pas à la vérité à détruire les rapports de nature qui sont entre eux puisqu'ils sont éternels mais il parviendra à affaiblir considérablement les rapports de pensées, je dis affaiblir, et non pas anéantir, parce que depuis que l'homme a eu le malheur de manger de ce fruit défendu que lui a donné la connaissance du Bien et du Mal, il a établi lui-même cette malheureuse communication entre lui qui est bon par nature et le principe qui s'était rendu mauvais, et elle subsistera pendant toute la durée temporelle. Il en résulte qu'il est /comme/ impossible que l'homme ne soit pas tenté, puisque la connaissance de la pensée mauvaise est une tentation, ce qui a été prouvé par le Christ lui-même qui, ayant uni la divinité à notre humanité, devint par cette union exposé comme les autres hommes à la tentation du principe mauvais.

(100) Il y a des observations très importantes à faire sur la manière dont le Créateur a procédé dans la punition de l'homme devenu coupable, puisqu'elle manifeste tout à la fois sa justice et sa miséricorde.

Je dis d'abord sa justice, parce qu'elle exigeait une peine proportionnée à l'énormité du crime et à l'espèce du crime. L'homme venait d'abuser de son pouvoir et méritait/ d'en être déchu, c'est-à-dire /il méritait que la puissance qui était innée en lui et qui ne pouvait être détruite étant l'œuvre immuable du Créateur fut suspendue jusqu'à ce qu'il mérita par son repentir et ses efforts et après avoir apaisé la justice, de la réacquiescer en entier ou en partie.

Je dis sa miséricorde puisqu'elle éclate dans l'espèce même du châtement.

L'homme établi par le Créateur Homme Dieu de la terre occupait le centre de la Création universelle d'où il exerçait sa puissance. Du centre céleste il fut précipité dans le centre terrestre et vint ensuite ramper sur sa surface, son corps glorieux fut transmué en un corps matériel qui devint sa prison et obstrua pour ainsi dire tous ses organes spirituels dont les sens matériels sont l'image. Cette transmutation de forme du 1^{er} homme est désignée dans l'Écriture par la nudité corporelle dont il s'aperçut et dont il eut honte. Sa chute du centre céleste est désignée par les autres paroles de l'Écriture : Chassons l'homme d'ici de peur qu'il ne mange du fruit de l'arbre de vie et qu'en mangeant il ne vive éternellement. Ce passage qui paraît obscur à bien des interprètes, qui fournit même un prétexte aux incrédules de taxer d'injustice le Créateur, est au contraire un des plus grands témoignages de sa miséricorde pour l'homme; et pour en juger, comparons le crime des premiers esprits prévaricateurs avec celui du 1^{er} homme et comparons aussi la punition de ces premiers avec celle du second et nous verrons que l'homme, devenu par le fait le plus coupable qu'eux, était aussi en quelque sorte plus excusable, et que par justice la miséricorde divine s'est plus manifestée sur lui, dans le choix même du genre de punition.

Les esprits premiers émanés dans l'immensité divine connaissaient à la vérité la puissance de création future des causes troisième et quatrième innées dans le Créateur, mais ils n'avaient reçus aucune puissance, aucun verbe de Création; l'usurpation qu'ils ont voulu faire de cette puissance est donc une révolte absolue et sans excuse, elle est l'effet de leur propre volonté puisqu'alors il n'existait encore point de mal ni de principe de mal qui pût les séduire, ils devinrent coupables sciemment et volontairement et leur crime fut commis dans l'immensité divine, le séjour le plus pur qu'il soit possible d'exprimer. Ils n'ont point consommés leur crime par l'acte, parce que : 1° le Créateur a puni leur mauvaise volonté aussitôt qu'elle a été conçue, 2° parce que, n'ayant point reçus de Verbe ou de puissance de création, l'acte leur devenait impossible.

Ils furent précipités dans l'espace de la création universelle temporelle, qui fut formée à l'instant pour les contenir et les séparer de la cour divine. Ils y conservèrent pour leur punition toute leur puissance spirituelle devenue mauvaise mais ils furent assujettis à ne pouvoir l'exercer que dans les bornes étroites de cette création temporelle sans aucune communication directe avec le principe du Bien qui venait de les chasser de sa présence; ils furent donc morts au bien mais ils emportèrent dans leur prison un rameau de l'arbre de vie et ils conservèrent le funeste pouvoir de vivre constamment dans le Mal et de communiquer cette vie spirituelle mauvaise. Ils avaient voulu diviser l'unité mais ils avaient tenté l'impossible et en punition ils devinrent une unité assujettie, opposée et bornée, qui trouverait son châtiment, son supplice, dans les actes impuissants de cette unité maudite. Le Créateur éternel, après les avoir expulsé de sa cour, resta le maître et le Centre toujours immuable de l'unité divine, le Principe de tout Bien, de toute Pensée, de toute volonté et action spirituelle bonne, et du haut de sa Gloire d'où son unité indivisible préside à tout ce qui existe et existera jamais, il assujettit le chef de la cour démoniaque à être lié étroitement dans le fond des abîmes de cette création temporelle afin que le lieu même de sa prison désigne /encore/ mieux l'opposition immense qui fut dès lors établie entre cette unité factice et abominable et l'unité divine éternelle ainsi que du centre de l'immensité éternelle. La pensée divine régit et gouverne à son gré tout ce qui existe dans la nature universelle, de même le Créateur voulut que le Prince de la Cour démoniaque, du centre des abîmes où il est précipité, pût régir et gouverner par sa pensée mauvaise et par les agents auxquels il l'a communiquée tout son empire afin que cette triste similitude, fruit de leur crime, fût conservée jusqu'à ce que le repentir la fit cesser. Nous voyons donc là [*des deux côtés*] (*mots barrés*) de part et d'autre les fruits de l'arbre de vie, mais d'un côté il enseigne la science du Bien, et de l'autre la science du Mal, science qui ne peut cesser que par le repentir de ceux qui la professent, et ils sont incapables de se repentir par eux-mêmes si ce sentiment ne leurs est suggéré par le seul être qui en eût le pouvoir, qu'ils ont eu le malheur de séduire et d'entraîner avec eux. On est effrayé quand on considère combien dans leur aveuglement et par leur malice ils ont aggravés leurs propres maux, en les rendant presque incurables.

Notes diverses sur l'intellect

(101) L'âme ou le mineur est un être émané de la quadruple essence divine, ce qui la constitue active, éternelle, dans les quatre régions universelles; elle correspond et agit sur les trois essences animales de son corps qui sont le Sel, Souffre et Mercure et sur la forme corporelle; ces quatre parties constituant la perfection du corps forment un tout qui devient l'image de l'âme qui existe dans tout corps humain.

(102) L'âme communique à la divinité par l'esprit majeur, mais cette communication est quaternaire comme son essence puisqu'elle est, par son émanation, constituée image et ressemblance divine.

L'Esprit majeur est l'agent immédiat de la divinité dans laquelle il lit la pensée divine et agit ensuite selon les ordres qu'il reçoit, il se communique à son tour à l'homme par son intellect qui devient son agent particulier pour disposer l'âme à sa jonction avec l'Esprit suivant le bon usage qu'elle fait de l'intellect qu'il lui envoie, ce qui établit la communication quaternaire dont il est parlé ci-dessus, savoir l'âme l'intellect, l'esprit majeur et la Divinité.

L'intellect n'est point un être distinct actif et éternel comme les êtres spirituels émanés du sein de la Divinité. C'est une émanation momentanée de l'Esprit majeur destinée à une action passagère en faveur de l'âme à laquelle l'Esprit désire de s'unir; il n'est autre chose que /l'agent de/ la communication que l'Esprit établit entre lui et l'âme ou le mineur, pour lui insinuer la pensée bonne qu'il enfante en sa faveur. C'est cette insinuation de pensées bonnes ou mauvaises qui actionnent sur le mineur, que nous appelons intellects bons ou mauvais, et qui opèrent sur lui selon l'usage qu'il fait de sa volonté propre, pour les admettre ou les rejeter.

L'Esprit majeur bon, étant un être très pur, ne peut communiquer directement avec un être souillé, s'il n'a été préalablement, par une purification volontaire, (*appelé ?*) à cette communication. C'est pour cela que l'esprit députe à l'âme son intellect qui est sa propre faculté pour lui suggérer la pensée qu'il a enfanté en sa faveur; pensée qu'elle est devenue incapable d'enfanter elle-même si elle ne lui est suggérée, afin que cette pensée opère /son effet/ dans l'âme [*son effet*] (*mots barrés*) par le secours de la bonne volonté qui doit la réactionner afin que de ce travail il en naisse de bons désirs qui deviendront à leur tour un véritable intellect de l'homme sur l'esprit majeur. La continuité et la pureté de ces désirs tendant à purifier l'âme dans laquelle ils naissent doit nécessairement produire aussi son effet sur l'esprit qui se rapprochera en multipliant ses bons intellects jusqu'à ce qu'il trouve l'âme assez préparée, assez pure, pour s'unir lui-même avec elle; c'est cette union intime de l'esprit majeur à l'âme qui ne peut jamais être ici-bas que momentanée parce que l'homme qui s'est assujéti à une forme matérielle est condamné à la privation tant qu'il sera uni à cette forme qui est sa punition, c'est dis-je, cette union qui fortifie puissamment toutes les facultés de l'homme, [*qui se fixent dans la pratique du Bien*] (*mots barrés*) qui diminue la violence du combat et la fixe dans la pratique du Bien; ce que l'on appelle habitude du Bien.

La même chose s'observe entre l'âme et le principe mauvais. Le Prince des démons est le créateur de la pensée mauvaise comme la divinité est le centre commun de la pensée bonne; les esprits majeurs pervers manifestent leur

pensée démoniaque conformément à celle de leur chef. Dans toute la cour démoniaque, ils s'efforcent sans cesse de l'insinuer à l'homme pour le séduire, ce qu'ils font aussi par la voie de leurs intellects, qu'ils émanent et députent, pour venir entourer la forme corporelle de l'homme, le séduire par l'attrait des sens dont ils excitent l'aiguillon et de là assiéger le mineur qui y est renfermé pour lui faire retenir impression de la pensée mauvaise qu'ils lui suggèrent. Si l'âme ainsi actionnée n'a point encore obtenu de jonction avec l'esprit bon, ni avec le mauvais, elle éprouve un état de combat dans la tentation très pénible; parce que l'intellect de l'esprit bon qui veille sans cesse sur elle vient à son secours pour la défendre contre l'impression de l'intellect mauvais et ce combat dure jusqu'à ce que la volonté ait fait son choix; l'âme en faisant son choix chasse loin d'elle l'intellect bon ou mauvais dont elle a refusé l'insinuation pour s'unir de volonté et d'action à celui qu'elle a librement préféré; or la réjection constante de l'un doit puissamment fortifier l'action de l'autre qui reste pour ainsi dire toujours présente, jusqu'à ce que l'intellect /agent/ soit parvenu à rapprocher tellement les deux êtres sur lesquelles il actionne qu'il les unisse ensemble. Et c'est cette jonction immédiate de l'esprit à l'âme opérée par l'intellect qui établit l'union de volonté et constitue ce que l'on appelle habitude au bien, habitude au mal.

L'homme déchu de ses droits et devenu incapable de créer la pensée qui peut le rapprocher du Créateur, mais par un effet de sa miséricorde infinie pour sa créature, il lui fait suggérer cette pensée bonne par ses agents afin qu'elle produise en lui de bons désirs, et voilà la grâce suffisante universelle. L'homme écoutant, épurant, ces bons désirs effet naturel de la pensée bonne qui lui a été suggérée, mérite de plus en plus les secours et la protection de l'esprit; ses secours lui sont apportés par l'intellect dont la présence devient plus habituelle, et opère enfin la jonction /immédiate/ de l'âme avec l'esprit; cette jonction étant faite, l'âme est entièrement fortifiée et l'intellect bon entoure le mineur pour le défendre et repousser les attaques des intellects mauvais, et voilà la grâce efficace.

(Le texte suivant n'est plus de la main de Willermoz.)

Lettre de JB Willermoz au Prince de Hesse-Cassel

Lyon, 10 septembre 1810.

A Son Altesse Sérénissime le Prince Charles de Hesse-Cassel, Vice-Roi de Norvège et du Wolstein, Maître provincial de la Province de l'Ordre,

Le frère J. -B. WILLERMOZ, oncle

Chancelier provincial de la II^o Province de l'Ordre, dite d'Auvergne, à Lyon.

MONSEIGNEUR TRÈS ILLUSTRÉ ET RÉVÉRENDISSIME FRÈRE,

Près de vingt années se sont écoulées depuis que des circonstances impérieuses et de bien longue durée m'ont obligé de suspendre les relations de l'intime Fraternité qu'il m'était si agréable, si consolant d'entretenir avec son Altesse Sérénissime, ainsi qu'avec le très illustre et sérénissime Frère Ferdinandus a Victoria (1), dernier Grand Maître Général de l'Ordre que l'inexorable mort nous a enlevé, dont je chérirai toujours la mémoire avec le souvenir de sa précieuse bienveillance, et qui, je n'en doute pas, est allé recevoir la récompense de ses vertus et de son grand amour pour notre divin Maître et Rédempteur Jésus-Christ. Après un si long laps de temps et tant d'événements extraordinaires, Votre Altesse s'étonnera peut-être en recevant la présente, d'y trouver la preuve de l'existence d'un homme qu'elle a daigné longtemps honorer de ses bontés, j'ose même dire de son amitié, et qu'elle a pu croire n'être plus dans ce monde.

Oui, Monseigneur, j'existe encore malgré les dangers multipliés dont ma vie a été menacée dans les temps orageux, je jouis même d'une parfaite santé exempte jusqu'ici des infirmités de la vieillesse, quoique chargé de 80 ans qui seront révolus dans peu de mois, et malgré une maladie grave, dont je fus attaqué au commencement de l'année dernière, qui dès la première semaine fit désespérer de ma vie tous ceux qui m'entouraient et se termina heureusement ; mais la divine Providence m'a conservé presque seul, tant à Lyon qu'en France, de tous ceux qui, par leurs fonctions et par leur longue expérience, pouvaient être utiles à l'Ordre ; ce qui m'a excessivement embarrassé dans bien des cas, me voyant isolé et privé de tout secours. Quoique éloigné corporellement de Votre Altesse, j'en ai été cependant souvent très rapproché par la pensée ; soit en relisant de temps en temps les lettres qu'elle m'avait fait l'honneur de m'écrire, du moins celles qu'il m'a été possible de conserver, dans lesquelles se sont peints la beauté de son âme, son grand amour pour la vérité, et qui m'ont rappelé des souvenirs bien chers et d'un grand intérêt ; soit en contemplant son portrait dont elle avait daigné me faire envoi, et qui orne maintenant mon cabinet.

Si la peinture en a été un peu altérée par les divers transports que j'ai été obligé d'en faire pour le cacher dans des temps affreux, car s'il eût été découvert, j'aurais infailliblement payé de ma tête sa conservation, je n'y reconnais pas moins tous les traits qui caractérisent votre personne et qui me le rendent précieux. J'ai pris aussi une vive part aux événements qui vous ont intéressés, tantôt en réjouissant, tantôt en affligeant votre cœur ; mais principalement à celui qui a placé sur le trône du Danemark l'aimable princesse, votre fille aînée

Me permettez-vous, Monseigneur, quelques questions sur des choses et sur des personnes, pour lesquelles, quoique vous tenant de moins près, vous aviez confiance et amitié. Qu'est devenu ce cher et digne Frère Baron d'Haugwitz (a Monte sancto), de Kapitz, et la sage école qu'il avait instituée par de solides instructions qui vous avaient été communiquées et dont plusieurs parties essentielles sont dans mes mains ? Sa personne et cette école existentielles encore ? A-t-il atteint le but final de ses travaux ? A-t-il été autorisé à les communiquer in plenis à des hommes préparés et choisis ?

Qu'est devenu le Frère Baron de Woechter ? A-t-il rencontré le grand supérieur qu'il cherchait ? En a-t-il reçu le nec plus ultra des grandes connaissances qui lui étaient promises ? En aurait-il donné connaissance à V. et au Sérénissime Grand Maître Général avant sa mort ?

Qu'est devenu ce fameux chapitre illuminé de Suède, dont les Woelner étaient les colonnes, qui sous la protection de son chef le Sérénissime Frère (a sole vivificante) aujourd'hui sur le trône, fortifiaient à l'époque de Wilhemsbadt de si hautes prétentions et semblaient alors vouloir dominer en Allemagne ? Ce système qui fut rejeté par le Convent Général s'est-il répandu au-delà, s'est-il accrédité, existe-t-il encore ? Je n'ai eu jusqu'ici aucune connaissance qu'il ait pénétré en France.

Qu'est devenu le Frère Schwartz (ab Urna) qui avait été nommé par le Convent Général, Secrétaire Général de l'Ordre auprès de la personne du Sérénissime et Eminentissime Grand Maître Général, et archiviste du Grand Magister ? Existe-t-il encore ? Que sont devenues les archives générales de l'Ordre et les archives secrètes ? Ont-elle été à la mort du Sérénissime Grand Maître réunies et concentrées dans quelque main (il serait bien à souhaiter que ce fut dans les vôtres), ou dispersées dans plusieurs ? Enfin, existent-elles encore de manière à pouvoir suffire aux besoins des diverses provinces qui en réclameraient des actes ?

Excusez, Monseigneur, tant de questions, il vous sera facile de démêler mes vrais motifs en les faisant, pour ne pas les attribuer à une simple curiosité ; j'en aurais même quelques autres à faire, mais moins importantes, et je m'arrête ici pour ne pas abuser de vos bontés et ne pas me rendre importun.

Votre Altesse Sérénissime désire peut-être aussi de son côté d'apprendre ce qu'est devenu l'Ordre en France, et en quel état il se trouve aujourd'hui. J'entends ici par le mot Ordre l'ordre maçonnique intérieur et secret du régime rectifié à Wilhemsbad (1), pour ne pas le confondre avec le régime du Rit français que suit la généralité des loges en France sous la direction du Grand-Orient de France à Paris.

Depuis l'époque de Wilhemsbad, la prospérité de l'Ordre dans le régime rectifié alla toujours en croissant, en France et en Italie, jusqu'en 1790 ; mais, en 1792, sa décadence fut prompte, et aussi rapide que dans tous les autres régimes, par la force des événements qui survinrent dans l'ordre politique, et l'année suivante, 1793, en acheva la ruine par la mort et la dispersion de ses membres les plus utiles. La cessation absolue de tous les travaux et l'extinction des loges et chapitres fut consommée en 1794. Cet état de choses a duré très longtemps et serait encore à présent à peu près de même ; car ce n'est encore que dans quelques cantons isolés que depuis quelques années on a commencé à se réveiller. Mais nous touchons à une époque mémorable qui paraît devoir lui rendre bientôt son éclat à la faveur d'une haute protection que la divine Providence lui a procuré en France l'année dernière pour atteindre ce but ; ce dont j'aurai l'honneur, avant de finir la présente, d'instruire Votre Altesse.

Mais,

La- Stricte Observance et plus spécialement les Grands Profès pour lui rendre plus sensible le tableau que je vais tracer et la série des événements, je dois en reprendre les détails de plus haut, et même remonter jusqu'à des faits qui lui ont été déjà connue.

Votre Altesse se rappelle sans doute que le temps que les députés au Convent Général pouvaient accorder pour la durée de cette assemblée étant insuffisant pour perfectionner la multitudes des travaux projetés, on s'occupa d'abord des plus importants ; on se borna ensuite à esquisser la réforme des grades symboliques et des deux de l'ordre intérieur. L'esquisse des trois premiers considérée comme suffisante pour satisfaire la première impatience des ☩ et des + (1) et leur faire connaître le véritable esprit qui avait dirigé ce travail, fut imprimée et distribuée aux députés ; une commission spéciale prise dans le sein de l'assemblée parmi les Frères d'Auvergne et de Bourgogne connus pour les plus instruits, fut chargée d'en faire plus à loisir la révision et la rédaction définitive, avec la faculté de s'adjoindre, à Lyon et à Strasbourg, les Frères qu'ils jugeraient les plus capables de leur aider à perfectionner ce grand et important travail. Les bases du 4° grade furent aussi arrêtées, et Votre Altesse me confia personnellement les instructions -st l'esquisse du tableau figurant la nouvelle Jérusalem et la, Montagne de Sion surmontée de l'Agneau triomphant, le tout écrit de sa propre main et adopté par le Convent pour me diriger dans cette

partie du travail. Les rituels français de Novices et de Chevaliers furent aussi pris pour base de la révision de cette classe.

Cette commission divisée en deux sections à cent lieues de distance l'une de l'autre, reconnut dès la première année de 1783 que les communications par correspondance de chaque parcelle du travail, prolongeraient son ensemble pour bien des années, on chercha donc les moyens de parer à cet inconvénient, Les FF. :. de Bourgogne, pleins de confiance envers ceux d'Auvergne, qui offraient à Lyon un plus grand nombre d'hommes capables qu'à Strasbourg, engagèrent ceux-ci à se charger de l'ensemble de l'ouvrage ; sauf la communication à leur donner de chaque partie avant qu'elle fût définitivement arrêtée ; c'est sur ce plan que tout le travail fut exécuté.

La rédaction définitive ainsi concertée, ayant été adoptée par les trois provinces françaises et par celles d'Italie vers la fin de 1786, fut présentée à l'Eminentissime Grand Maître Général qui y donna son approbation en 1787 et dès lors ils furent publiés dans les chapitres de France. L'époque de cette publication fut celle de la brillante prospérité du régime rectifié dont j'ai parlé plus haut. Les FF. :. des loges du Rit français étant admis comme visitants dans les nôtres, frappés de la décence, de la gravité de nos cérémonies, de la solidité des principes moraux et religieux qui y étaient développés, et qui étaient si nouveaux pour eux, demandèrent avec un grand empressement d'être affiliés au régime rectifié. Des loges entières demandèrent à y être réunies ; mais, manquant dans leur sein d'hommes capables de les diriger selon les vrais principes, on ne tarda pas à se repentir de les avoir pris en masse, et on se borna dès lors à un bon choix parmi les individus ; ce dont on a. toujours eu lieu de s'applaudir. J'ignore si ces rituels symboliques ont été présentés aux chapitres allemands, et s'ils y ont été adoptés ; j'appris seulement quelque temps après que plusieurs de ces chapitres fortement attachés à leur système favori de restauration de l'O[rdr]e du T [emple] auquel le Convent Général avait authentiquement renoncé, se montraient peu disposés à adopter des formes contraires à ce système.

Quoi qu'il en soit, après la révision des trois premiers grades symboliques, il paraissait convenable de faire celle du 4°, ce qui aurait complété cette classe et en aurait accéléré la publication,

Mais la commission se rappelant que le Convent avait considéré ce 4° comme intermédiaire entre le Symbolique et l'Intérieur, comme le complément -178- du premier et préparatoire au second, enfin comme le point de liaison des deux classes, crut devoir en suspendre la révision, et faire auparavant celles des deux rituels de Noviciat et de Chevalerie ; ces derniers n'exigeant point un travail ni long, ni difficile, et n'ayant plus besoin que d'être perfectionné. Ceux-ci étant finis, la commission entreprit le travail du 4^e dans les vues qui avaient été

apportées de Wilhemsbad, elle s'en occupa longtemps avec une grande attention, sentant toute l'importance du travail qui lui était confié. Il était très avancé et presque fini lorsque les Etats Généraux de France furent convoqués. Plusieurs membres de cette commission jouissant d'une réputation distinguée, et appartenant aux Trois Ordres politiques, furent élus pour se rendre à cette assemblée ; leur départ faisant un grand vide dans la commission, fit suspendre le travail jusqu'à un temps plus favorable pour le reprendre et ce temps n'est plus revenu. Elle remit entre mes mains tout ce qu'elle avait fait, ainsi que tous les renseignements, instructions et tableaux qui avaient été fournis par le Convent et par Votre Altesse, et j'en suis resté constamment dépositaire jusqu'à ce jour.

Les provinces, informées que l'ouvrage était très avancé et qu'il laissait une grande lacune dans la rectification générale qui avait été annoncée, ne cessèrent de réclamer la confection et l'envoi de ce 4°, mais il ne fut pas possible de les satisfaire ; car la divergence des opinions politiques ne tarda pas bien longtemps à diviser partout les esprits. Celui de discorde vint bientôt souffler son poison dans les loges comme partout ailleurs ; celles du régime rectifié, plus fermes dans les principes, résistèrent plus longtemps que les autres, mais furent ensuite entraînées par le torrent. Les Frères Grands Profès disséminés çà et là réunirent leurs forces, soutinrent courageusement les chocs et firent tête à l'orage le plus longtemps qu'il fut possible ; mais, à leur tour, ils furent accablés. La faux révolutionnaire moissonna les plus fermes appuis de l'Ordre, dispersa les hommes qui lui étaient le plus utile et la mort naturelle a ensuite enlevé successivement le peu qui restait de ceux-là. J'ai été seul épargné de tous ceux qui remplissaient des dignités ou de grandes charges dans la province. J'en bénis chaque jour la Providence en attendant qu'elle me trace la route que je dois suivre pour ce qui concerne l'Ordre.

Pendant la violence de cet, orage épouvantable, la terreur s'empara des esprits dans toutes les provinces de l'Ordre ; chacun ne songeant qu'à sa propre sûreté et craignant de la compromettre, en conservant quelques titres ou documents, on se hâta de les détruire, et partout les archives des + furent vidées. Les titres, documents, rituels et ins-180-tructions furent réduits en cendre, et la disette en est depuis lors extrême partout. J'ignorais ce qui se passait dans les diverses contrées de la France ; car il n'était plus possible de correspondre nulle part.

Mais, deux ou trois jours avant le commencement du siège qui menaçait la ville de Lyon, effrayé du danger que couraient les archives provinciales, dont le dépôt m'était confié dans la maison de l'Ordre située hors de la ville je m'y transportai le plus secrètement possible, avec un seul servent d'armes courageux ; je vidai les armoires, j'entassai à la hâte ce qu'elles contenaient dans des malles, et je fus assez heureux pour les faire rentrer dans la ville, le

même jour, car dès le lendemain, il n'était plus temps ; le pont de communication de la ville à la maison d'Ordre ayant été rompu, et, trois jours après, cette maison et tout ce que je n'avais pu enlever fut brûlé et réduit en cendres. Une bombe tombée sur la maison en ville, où je venais de prendre un asile, mit en poussière une de ces malles remplie de registres, procès-verbaux et documents de tous genres, Après le siège, je me vis obligé par de nouveaux dangers plus pressants, qui me forcèrent de fuir et de me cacher, de réduire au plus petit volume ces archives, afin de pouvoir emporter avec moi ce que je n'avais pu enterrer ou déposer en mains sûres. J'ai été arrêté et emprisonné trois fois, et à la troisième, le jour même où je fus condamné à la mort pour le lendemain, la chute de l'atroce tyran de la France, Robespierre, me rendit à la liberté.

C'est ainsi, Monseigneur, qu'au milieu des plus grands dangers de tous genres, j'ai eu le bonheur de conserver ce qu'il y avait de plus précieux dans ces archives détruites partout ailleurs, et que je me trouve encore possesseur des originaux, des rituels et instructions de l'O. symbolique et de l'O. intérieur, de beaucoup de titres et documents, de quelques parties essentielles de mes correspondances privées soit avec Votre Altesse et l'Eminentissime Grand-Maître Général, soit avec les S. S. F. F. Duc de Sudermanne, aujourd'hui sur le trône de Suède (1), Prince de Wirtemberg, régnant à Stuttgart et le Prince Maximilien régnant en Bavière, qui, je crois, ne s'en ressouviennent guère et s'en occupent aujourd'hui encore moins, et avec beaucoup d'autres personnes d'un rang distingué en France et au dehors, Il me reste aussi quelques fragments d'une correspondance privée avec le Sérénissime défunt Due de Gloucester, avec lequel j'avais eu divers entretiens familiers, lorsqu'il passait à Lyon au retour de ses voyages d'Italie, accompagné d'un de ses amis et des miens. Le Sérénissime Frère, frappé de l'ordre et de la beauté des rituels et instructions du régime rectifié, par comparaison avec les rituels anglais dont il ne faisait aucun cas, avait formé le projet d'introduire notre régime en Angleterre, ce qui était l'objet de notre correspondance ; mais la guerre y a mis fin.

Ah ! Monseigneur, que les hommes, si nombreux aujourd'hui, qui ne veulent pas croire à une Providence active et directrice des événements, qui attribuent tout à un hasard aveugle ou à des causes secondes, en méconnaissant la première, celle qui met en action toutes les autres, sont à plaindre ! Comment peuvent-ils expliquer autrement que par Élie, cette multitude d'événements généraux et particuliers d'un si grand intérêt ? Peut-on ignorer que si, pour parvenir à ses fins, elle trouve les vertus des hommes trop pures sur la terre, elle sait employer leurs passions, leurs vices, leurs crimes même pour atteindre le but qu'elle s'est proposée ?

Un des événements qui m'a le plus consolé au milieu de tant de calamités, c'est d'avoir eu le bonheur de sauver les archives particulières du Collège métropolitain de France, séant à Lyon ; c'est-à-dire les instructions et documents de la classe secrète des Chevaliers Grands Profès et diverses notes scientifiques et historiques qui m'avaient été confiées privément par Vos Altesses à Wilhemsbad. C'est à cette classe, qui est le dernier grade en France du régime rectifié, qui était répandue en petit nombre, partout inconnue et dont l'existence même est soigneusement cachée depuis son origine à tous les Chevaliers qui n'ont pas encore été reconnus dignes ou capables d'y être admis avec fruit, qu'était due la prospérité du régime dont j'ai parlé plus haut (1). C'est elle qui, dans les temps orageux, a été le palladium et le conservateur des principes fondamentaux de l'Ordre, qui j'espère le redeviendra encore bientôt, comme elle peut aussi en devenir le tombeau partout où elle sera livrée à des hommes qui n'ont que de la curiosité et ne savent profiter de rien, ou à des hommes légers et insoucians, pour qui l'enveloppe est tout, et qui ne pénètrent jamais jusqu'aux noyaux. J'aurais été vraiment inconsolable si les archives de cette classe si précieuse eussent subi à Lyon, qui est son dépôt général, le même sort de destruction qu'elles ont éprouvé partout ailleurs. Lorsque l'homme vraiment extraordinaire qui gouverne aujourd'hui la France, si évidemment suscité par la divine Providence pour y rétablir l'ordre et la tranquillité intérieure, fut parvenu à étouffer les haines et les dissensions qui avaient fait tant de ravages, les débris des loges et des chapitres disséminés dans quelques parties de la France se réunirent et cherchèrent à reprendre quelque activité : ruais les rituels et les instructions brûlés et détruits partout, leur en ôtaient tous les moyens. Informé par la suite que j'en avais sauvé et conservé le dépôt provincial, on s'adressait à moi de tout côté pour en obtenir des copies, s'annonçant comme des Frères nus en tous genres ; mais il me fut impossible de satisfaire à ces demandes, n'ayant auprès de moi aucun copiste digne de ma confiance, que j'accorde difficilement pour ces objets.

Les principaux établissements directoriaux de France étaient sans aucune activité ; je restais seul à Lyon ; la mort, les démissions anciennes et l'émigration avaient totalement éteint celui de Bourgogne à Strasbourg ; celui d'Occitanie à Bordeaux avait cessé d'exister avant même la Révolution. Vu son obstination, dans le système de restauration de l'Ordre du Temple et son refus d'adhérer aux décisions du Convent Général, tous ses droits de chapitre et de Directoire provincial avaient été transférés dès 1814 au Chapitre prioral de Septimanie à Montpellier, conformément au recès du Convent général. Celui-ci a depuis plusieurs années repris un peu d'activité. Dans le ressort d'Auvergne, partout où j'ai pu former un noyau de chevaliers Gr. Pr. capables de diriger sur

les lieux les travaux, j'ai favorisé autant que j'ai pu de nouveaux établissements maçonniques. C'est ainsi qu'il en existe à Marseille, Aix, Avignon, etc., et un très important à Paris, Mais ils m'ont tous demandé instamment d'être constitués régulièrement par le Directoire d'Auvergne en loge réunie au régime rectifié. C'est ici, Monseigneur, que j'ai été le plus embarrassé. Ce Directoire n'existait plus à Lyon que dans ma personne et ne pouvait, par conséquent, constituer in plenis. Mais, considérant que, soit en qualité de Chancelier et d'Agent général de la province, soit en vertu des pouvoirs qui me furent personnellement délégués dès lors par le diplôme de fondation du défunt Révérendissime Maître Carolus ab Ense; considérant aussi les besoins du moment et l'impossibilité d'y satisfaire autrement, j'ai pris sur moi d'accorder en ma susdite qualité à ces établissements des patentes de constitutions provisoires, pour leur valoir jusqu'à ce que le Directoire régulièrement composé puisse leur en accorder de définitives. Je prie instamment Votre Altesse qui connaît parfaitement les règles et usages de l'Ordre, de me dire avec sa franchise naturelle si j'ai dû agir ainsi, ou si j'ai trop pris sur moi, car je me trouve encore en ce moment dans le cas d'agir ainsi dans une autre partie.

Je viens de parler d'un établissement maçonnique formé à Paris en 1808, et que j'ai ensuite constitué de même en Préfecture provisoire. Il y prospère beaucoup sous le titre de loge du Centre des Amis. C'est une pépinière de l'Ordre qui nous a déjà rendu de grands services. Car c'est par les soins des principaux membres de cette loge qui furent alors députés auprès de moi à Lyon, pour obtenir et copier les rituels, instructions et documents de tous les grades du régime, que nous devons l'honneur et l'avantage inappréciable d'avoir maintenant un chef, un protecteur et un Grand Maître national du régime rectifié en France, dans la personne du Sérénissime Frère de Cambacérès, Prince Archi-Chancelier de l'Empire, Duc de Parme, etc. (in ordine Egaes Joannes Jacobus Regis a legibus), qui était déjà depuis quelques années Grand Maître des Loges du Rit français, dirigées par le Grand-Orient de France... Après avoir reconnu et apprécié les grandes différences caractéristiques qui sont entre le Régime rectifié et le Rit français, il a bien voulu accepter en juin 1809 l'élection que les deux Directoires d'Auvergne et d'Occitanie, seuls existant alors en France, ont fait de sa personne ; ce qui nous promet, vu le vif intérêt qu'il prend à la prospérité de l'Ordre, un avenir des plus satisfaisants pour nous, et dont les heureux effets pourraient un jour rejaillir sur l'Europe entière. Les deux provinces électriques ont ensuite formé à Paris un conseil d'administration nationale auprès de la personne du Sérénissime Grand Maître qui le préside ; il est composé quant à présent des quatre conseillers représentant les deux Provinces, d'un Chancelier National et

d'un Secrétaire Général de la Chancellerie Nationale, qui sont tous Ch. Gr. Profès. C'est à ce conseil que se réfèrent toutes les affaires nationales. La province de Bourgogne, éteinte depuis longtemps à Strasbourg, paraît aujourd'hui vouloir prendre une nouvelle existence à Besançon. Quelques observateurs de l'ancienne Commanderie qui existait autrefois dans cette dernière ville, se réunissant à quelques-uns encore existants, dans les environs de Strasbourg, et appuyés de suffrage de ceux qui. ont appartenu autrefois au Grand Prieuré d'Helvétie à Bâle, ont formé le projet de transférer le chef-lieu provincial et le siège magistral à Besançon. Ils ont à cet effet présenté requête vers la fin de 1809 au Sérénissime Grand Maître qui, de l'avis de son conseil d'administration et avec le consentement des provinces d'Auvergne et d'Occitanie, et après avoir rempli toutes les formalités prescrites par les lois et usages, vient d'accorder provisoirement leurs demandes, réservant le définitif à la décision d'un Convent général ou national. Cet événement qui me paraît fort heureux complétera la principale organisation nationale.

J'ai annoncé plus haut à Votre Altesse que le travail de rédaction presque fini du 4e grade de Maître Écossais, avait été forcément suspendu en 1789 ; que la commission qui en avait été chargée avait remis alors entre mes mains, en se séparant, tout ce qui était nécessaire pour l'achever, et que cette lacune dans la totalité de la révision générale avait donné lieu à beaucoup d'instances faites de tout côté, que je n'avais pu satisfaire, n'osant pas prendre sur moi seul de compléter ce travail. Vingt années se sont écoulées en cet état ; mais l'année dernière, après la grande maladie que j'essayai, me voyant rester seul de tous ceux qui avaient participé à cet ouvrage, effrayé du danger que je venais de courir et sentant vivement toutes les conséquences fâcheuses qui en résulteraient si cette lacune dans le régime rectifié n'était pas remplie avant ma mort, j'osai entreprendre de le faire. Il ne restait qu'à lier les différentes parties du rituel, et à mettre la dernière main aux explications des tableaux et aux Instructions de ce grade. Ce rituel a été publié dans les loges réunies de France vers la fin de 1809 ; et il a été accueilli partout avec la plus grande satisfaction ; je regrette seulement que le défaut de copistes ne m'ait pas permis de le communiquer encore à tous les établissements maçonniques qui le demandent ;

Pour pouvoir informer Votre Altesse de ce qui s'est passé d'intéressant dans nos contrées concernant l'Ordre, il m'a fallu entrer dans des détails qui auront pu fatiguer son attention. Je la prie d'excuser la longueur de cette lettre, le désordre même qui règne dans sa contexture, car commencée depuis plus d'un mois, elle doit inévitablement se ressentir de toutes les reprises et interruptions qu'elle a éprouvées. Ma main, depuis les fortes secousses morales que j'ai subies, me refuse son service pour toute écriture suivie. Je suis

obligé d'emprunter celle de mon neveu (a lilio albo) fils aîné de mon frère (a concordia) pour écrire sous ma dictée. Etant Chev et Gr. Prof. il est le seul dont je puisse me servir pour des écritures confidentielles ; mais se trouvant excessivement occupé ailleurs tout le jour, il ne peut m'accorder de temps en temps que des moments bien courts. Vous voyez, par là, Monseigneur, à quels titres je réclame votre indulgence.

Je suis entièrement retiré de toutes affaires extérieures, je vis depuis 15 ans dans un petit domaine rural dans l'intérieur de la ville, situé à l'une de ses extrémités, sur une colline où l'air est très favorable à ma santé ; la culture de la vigne et des fruits y occupe mes loisirs. J'y serais heureux si je n'avais eu le malheur de perdre, il y a deux ans, une épouse chérie à la suite d'un accouchement forcé avant terme. De tous les enfants que j'ai eu, il ne me reste qu'un fils très bien constitué, mais âgé seulement de cinq ans et qui est destiné par la Providence à rester sans doute bientôt orphelin (1). C'est là l'épine qui souvent fatigue mon cœur, mais je me sou mets comme je le dois à toutes ses blessures.

Depuis bien longtemps, je désire d'avoir l'honneur de vous écrire, mais je ne savais comment vous adresser et vous faire parvenir sûrement ma lettre. J'adresse celle-ci à Paris et j'ai tout lieu de croire que par l'organe de nos Frères, elle arrivera dans vos mains, ce que je désire beaucoup d'apprendre. Si Votre Altesse daigne m'honorer d'une réponse qui est bien désirée, elle me parviendra certainement à l'adresse qui suit ma signature, et en cas d'accidents sur ma personne, elle tomberait dans les mains d'un autre moi-même qui est membre de l'Ordre Intérieur (a ponte alto) excellent Ghevr Gr. Pr. mon ami et mon confident en tout, ayant le titre de Visiteur Général de la Province, mais qui-

par la nature et l'immensité de ses occupations civiles, ne peut quant à présent me seconder en rien.

Prêt à finir ma lettre, j'en reçois une fort inattendue mais bien agréable du cher F. : Baron de Turkheim aîné (a flumine), ancien Chancelier provincial. de la V° qui par ses talents distingués et sa très grande activité, fut bien utile à Wilhemsbad où il assista dans sa qualité de Visiteur Général de la même.

Trompé par de faux avis, il croyait qu'après le siège de Lyon, j'avais été immolé comme des milliers d'autres bons citoyens par le fer des bourreaux de la France. Venant d'apprendre que j'existais encore, il s'est empressé de m'en témoigner son grand contentement avec une effusion de joie et d'amitié les plus touchantes. Dégoûté des grandes agitations de la scène du monde, mûri par son âge de 60 ans, et s'étant démis depuis très longtemps de ses charges et dignités dans l'Ordre, pour vivre hors de la province qu'il a quitté depuis 20 ans, il se montre peu disposé à y reprendre aucun intérêt dans les choses

ostensibles ; mais il conserve un invincible attachement à la Grande Profession des Chevr et aux vérités sublimes qu'elle renferme, dont il fait son étude habituelle.

Intimement attaché à notre sainte religion chrétienne, son. ambition s'est éteinte, sa grande vivacité est devenue très modérée ; sa raison s'abaisse avec plaisir devant la Croix, et se plie sous le joug de la foi en notre Seigneur et Maître J. -C. Enfin il se croit maintenant tel que je désirais de le voir il y a 25 ans, et il me remercie affectueusement d'y avoir un des premiers beaucoup contribué dès lors.

J'ai pensé qu'il serait agréable à Votre Altesse d'apprendre des nouvelles de l'existence et des heureux changements survenus dans un si digne et si aimable Frère, dans un homme auquel vous aviez accordé une bonne part dans votre estime ; et je n'ai pas craint d'en prolonger un peu la présente pour en saisir l'occasion, Je la finis enfin en vous priant, Monseigneur, d'agréer l'expression du plus sincère attachement à votre personne et du profond respect avec lequel j'ai l'honneur d'être,

Monseigneur,

De Votre Altesse Sérénissime,

Le très humble, très dévoué, et très affectionné serviteur et Frère. d'Ordre.

J. -B. WILLERMOZ

Oncle,

propriétaire aux Collinettes, Montée Saint-Sébastien 41, à Lyon. .

Willermoz : instructions pour les élus Coens (5)

25^e Juin 1776

(103) La prière de six en six heures tendant à demander de participer à l'action des êtres qui veillent et agissent sur cet univers, je désirerais savoir ce que je puis connaître de cette action et de son but ? N'ayant point entendu sur cette importante prière l'instruction du [Me d'Hauterive] (*Mots rayés*) je désirerais connaître quelques détails sur sa nécessité pour m'en mieux pénétrer.

(104) De cette question en résulte une plus générale et bien importante. Les nombres sont l'expression de la loi et de la nature des êtres. Il me semble que nos P (*uissants*) M (*âtres*) nous les ont plus présentés sous ce dernier rapport que sous le premier; comme expression de la loi ils doivent déterminer et diriger l'action des êtres de toutes les classes; c'est ainsi que dans le temporel matériel on voit leur action avoir un cours réglé, comme les saisons par exemple, etc. Je désirerais bien connaître quel est dans un ordre supérieur le cours de l'action spirituelle qui répond à l'action physique, son objet et les devoirs que cette connaissance impose à l'homme de désir.

(105) Quelle était la position de l'homme primitif créé Dieu de la terre par rapports aux agents planét (*aires*). Sa liberté, sa nature, ses fonctions même, surtout celle de réconciliateur, établissent la supériorité dont il était revêtu [pour] (*mot barré*) sur eux; mais avait-il quelque empire sur leur action qui me semble destinée dès lors à concourir au but de la mission de l'homme, serait-il possible d'avoir quelques détails sur cette question et les divers objets qu'elle embrasse ?

(106) Aujourd'hui la position de l'homme est bien changée. S'il a eu quelque empire sur cette action. Il n'est plus destiné qu'à en profiter par son travail, par ses désirs, par sa prière. Sans doute il est réduit à l'invocation de ces êtres, soumis à la nécessité de se les concilier.

Quel est le culte qu'il leur doit ? Quels sont les secours qu'il peut en attendre ? Si je ne me suis point mépris sur le but de la prière de six en six heures, la question précédente mène à une autre, le mineur juste qui, ayant rempli la tâche de cette vie matérielle, achève son cours temporel jusqu'à ce qu'il soit parvenu à sa réintégration totale, n'est-il point associé à l'action des êtres ou agents planétaires quant au spirituel, ces deux actions qui doivent être différentes sont sans doute combinées; en quoi différent-elles ? De quel secours peuvent-elles être à l'homme, comment en pareil cas peut-il se concilier ces secours ? Cette action présumée serait-elle l'objet de ce que l'Eglise appelle l'invocation des saints ?

(107) Me trompais-je en pensant que si ce culte appartient à l'Eglise Xne (*Chrétienne*), c'est qu'avant la venue du Rédempteur, quelques puissants qu'eussent été les premiers Elus, le Christ n'avait pas encore rempli en entier la

tâche puissante de miséricorde qu'il est venu accomplir. Ceci cependant est dans le cas de faire naître quelques doutes, car le caractère et la mission des premiers élus paraissent plus marqués, plus forts, que /dans/ ceux qui ont suivi.

(108) Le pervers ne peut [*remplir et*] (*mots barrés*) exercer sa volonté et puissance mauvaise qu'en imitant la marche de la puissance souveraine et bonne. Les agents spirituels bons employés par le Créateur n'ont-ils pas autant d'antagonistes dans les agents particuliers du pervers à peu près comme l'intellect mauvais se trouve près de l'homme en opposition de l'intellect bon ? Peut-on penser que les agents planétaires sont également en opposition et en aspect d'autres agents démoniaques, dont l'action spirituelle mauvaise s'étend sur l'homme, sur les nations et les sociétés à mesure qu'ils abusent de leur liberté, et dont l'action physique se montre par les désordres et les bouleversements qu'éprouve le monde matériel, jusqu'à ce que peut-être elle se manifeste d'une manière plus sensible lorsque l'action des êtres qui la contiennent sera retirée ?

(109) La renonciation des métaux dans une certaine circonstance, un fait peut-être digne de remarque si on en avait l'explication précise, la similitude des caractères qui représentent les planètes et les métaux, caractères qui nous sont venus des peuples du midi si je ne me trompe, n'aurait-elle point de rapport à la question précédente ?

Tandis que l'Elu renonce à l'or, à l'argent, au cuivre, dans le grade subséquent la puissance attachée au fer lui est confiée. Il devient attaché plus particulièrement à l'agent de Mars, l'un des quatre agents spirituels supérieurs, c'est, si je ne me trompe, le sens et l'objet de la cérémonie; alors ne faudrait-il pas supposer qu'il y a entre les quatre agents planétaires supérieurs et les trois agents planétaires attachés à la région terrestre une différence qui autorise celle que je remarque dans les cérémonies des deux grades ? Mais pourquoi l'or, emblème du soleil, l'un des agents planétaires supérieurs, est-il rejeté ? Serait-ce parce que le même emblème peut se présenter sous une infinité de faces différentes, ou bien parce que l'action de l'astre qui y répond est plus particulièrement affectée aux corps ? Cette dernière raison me paraît la plus forte; je désirerais savoir si la fonction de l'agent solaire est purement bornée au corporel comme l'expérience semble l'annoncer ?

(110) La division et l'image des trois éléments constitutifs de tout corps se montre dans les individus des trois règnes; on la retrouve encore dans les différentes classes qui composent les règnes, ainsi, dans le règne animal, les espèces qui volent représentent le feu, les quadrupèdes, la terre, et les poissons, l'eau; peut-être dans le règne végétal les plantes grasses, terrestres et aquatiques offrent-telles le même tableau, mais un peu moins distinct; dans le règne minéral il devient encore plus difficile à bien observer; cependant je ne

puis m'empêcher de voir les cailloux et les terres répondre au mercure, les sels au sel; il faut donc que les métaux répondent au soufre, et représentent dans la dernière classe des êtres matériels le plus actif des éléments; ils l'y représentent comme il convient d'une manière bien plus enveloppée et bien moins distincte que dans les classes supérieures quoique partout il soit caché plus que le sel et le mercure, soit à raison de ce que ces deux éléments sont plus grossiers, soit parce qu'ils sont destinés à être partout l'enveloppe tandis que le soufre occupe le centre. Si mon raisonnement était juste je m'étonnerai moins de la relation que je soupçonne entre les métaux et les planètes; je désirerais, s'il est possible, quelques détails sur ces objets.

Le temps porte le nombre de la matière, sa division annonce sa fin, le passé annonce le présent, le présent amène le futur, le futur engloutira le présent et le passé. Ainsi, dans une longueur donnée, les deux extrémités et le milieu forme l'étendue, ainsi se retrouve dans tout ce qui est corporel la division ternaire de la matière, aucun instant ne peut exister sans /qu'on puisse/ y remarquer les trois divisions essentielles du temps. Il est donc neuvaire comme la matière pour laquelle il a été créé. Il doit finir, mais sa réintégration n'appartient-elle pas à une région au-dessus de la région matérielle ? comment se fera-t-elle ? Le ternaire du temps paraît en effet d'une nature différente de celui de la matière qui se montre tout à la fois, tandis que l'autre ne se développe que successivement.

(111) Je voudrais chercher à fixer, toute imparfaite qu'elle est, la notion que je puis avoir des nombres, il m'est aisé d'apercevoir à travers l'obscurité qu'elle me présente que cette connaissance peut renfermer les choses les plus sublimes.

Je n'avais jusqu'à présent vu dans les nombres qu'une abstraction simple des qualités des objets pour ne les considérer que relativement à leur quantité, à leur multiplicité, à l'ordre dans lequel ils se succèdent, ou se trouvent placés. Il est néanmoins vrai que les opérations par lesquelles nous les combinons nous montrent qu'ils sont assujettis à des lois immuables; l'effet de ces combinaisons s'aperçoit de la manière la plus claire, et l'esprit satisfait de la netteté avec laquelle il les conçoit ne remonte pas plus haut.

L'idée qui présente ces mêmes nombres comme l'expression la plus simple et la plus claire des lois de l'univers, et des substances intellectuelles, ouvre à l'esprit étonné une carrière bien plus satisfaisante; la variété immense des effets de la nature ne devait nous paraître que l'effet d'un seul principe, auquel toutes les causes secondes étaient subordonnées, et que notre éloignement nous empêchait d'apercevoir. Or, rien ne doit plus approcher de ce principe que les nombres, dont la nature est de s'appliquer partout, de présider essentiellement à toute composition et décomposition.

Mais ces nombres doivent être envisagés autrement que comme une expression de choix et de convention qui, dès lors, serait sujette à erreur. Ils sont l'expression nécessaire de ce qu'ils désignent; ils ne sont pas l'ouvrage de la création, ils n'ont que l'avantage d'en être l'emblème plus précis que d'autres objets où le même emblème répété sans cesse mais d'une manière moins claire, présente partout ce principe unique d'où dépendent les lois de l'univers et que nos efforts devaient désespérer d'atteindre.

Sous ce point de vue qu'il est difficile de ne pas adopter et que son universalité doit établir de plus en plus à mesure qu'elle est mieux connue, on doit pouvoir lire l'histoire de la nature dans les propriétés et les rapports des nombres; j'ai cru voir dans la création, où tant de causes secondes bornaient et égaraient notre vue, la répétition infinie d'un même principe. Je trouve dans les nombres cette même répétition; les nombres composés ne sont que l'agrégation des nombres simples qui au-delà du dénaire se répètent continuellement. Ainsi ce dernier nombre renfermera tout; ainsi nous n'avons considérer que cette série, renfermée à son tour dans le quaternaire que contient l'unité, principe et fin universelle de tout.

(112) L'unité indivisible identique est le principe et la fin universelle, l'auteur et le lien de toute série; inaltérable, impassible, elle présente l'infini en tout sens, elle est partout et n'est contenue par rien, sans elle rien n'existe, elle est le centre universel.

(113) Comme l'unité existe par elle-même, que son essence est d'être seule et indivisible, le nombre deux est le nombre de la confusion. Il ne peut y avoir deux unités que leur nature ne soit opposée, l'une vraie, l'autre fausse. Le nombre binaire porte donc le caractère de l'usurpation et de la rébellion, il indique le mauvais principe mis en opposition au bon et en cela il a avec le quinaire revêtu des mêmes caractères plusieurs ressemblances qu'il est sans doute utile de remarquer.

1° Que contenus tous deux dans le dénaire ils n'y sont renfermés que multipliés l'un par l'autre.

2° Que le quinaire [*joint au*] (*mots barrés*) n'étant que le résultat du nombre ternaire de la création joint au nombre deux, il présente par rapport à la création dans la pureté de son origine non pas la même opposition mais une opposition semblable. Si au lieu de considérer le triangle simple je considère le double et que j'y ajoute également le nombre quinaire qui est le second nombre de prévarication, ils me donneront onze qui me ramène au nombre deux, première source de prévarication et de confusion.

3° Que ces deux nombres de ténèbres remplissent l'un et l'autre l'intervalle qui sépare la création du Créateur, comme le nombre binaire sépare le ternaire d'avec l'unité, ainsi le quinaire sépare le sénaire, second nombre de création,

d'avec le quaternaire qui est l'unité divine jointe à la nature humaine dans son état de faiblesse et de dégradation.

(114) Le nombre trois est le nombre de la création; la figure la plus simple qu'elle puisse présenter est triangulaire; elle est le produit de trois éléments composés eux-mêmes de trois essences, elle est l'ouvrage d'une double action d'êtres ternaires, ainsi elle embrasse les nombres /3,/ 6 et 9, qui multipliés par quelque nombre que ce soit rentrent toujours dans eux-mêmes, et présentent toujours le principe d'où ils sont partis. Ainsi, à la dissolution de la création, les éléments séparés dans les corps qu'ils composaient, seront eux-mêmes dissous et résolus dans les essences qui les constituaient; leur réintégration les ramène au principe d'où ils étaient sortis.

(115) J'ai entrevu l'emblème le plus sublime du quaternaire, qui nous montre la Rédemption, ouvrage de la miséricorde et de la puissance divine, comme l'effet et le résultat des lois immuables établies par le souverain principe.

Considérons ses propriétés et ses rapports.

Comme dans les superficies, la figure triangulaire est la plus simple, de même dans les solides la plus simple des formes est quaternaire; trois côtés composent une pyramide élevée sur une base triangulaire /qui donne 3, le sommet (un)/ qui la termine [4] (*chiffre barré*) vient la compléter, et former le quaternaire.

Le quaternaire est le milieu, entre le septénaire et l'unité, le septénaire est éloigné du quaternaire d'autant de degrés que le quaternaire lui-même l'est de l'unité. Sa position nous rappelle encore le bienfait ineffable de la Rédemption, et comme la création est séparée de l'unité par les nombres 2 et 5, elle s'en rapproche par le nombre quatre qui rétablit la communication entre le créateur et la créature, ainsi, par le Christ, les hommes seront sauvés, ainsi par lui est rétablie la communication de l'homme avec l'être souverain, et lors même que /par/ l'effet de la prévarication un décret immuable établit cette séparation qui fait tous nos maux, la bonté divine sait concilier sa miséricorde infinie avec l'immutabilité de ses lois.

Placé entre l'unité et le dénaire, entre le principe et la fin qui ne se touchent que pour se confondre, le quaternaire renferme plusieurs des propriétés de l'un et de l'autre des deux nombres comme l'unité il renferme en lui-même le dénaire complet, comme le dénaire il se confond par conséquent avec l'unité, dont il est la répétition, dont il partage la nature. Si je réunis tous les nombres que renferme le dénaire leur produit 55 me redonnera le dénaire, c'est-à-dire tout ce que renferme déjà le quaternaire. Ainsi le nombre quaternaire m'offrira la nature divine [*unie à la nature humaine*] (*mots barrés*) dans son principe mais unie à la nature humaine, la nature divine engendrée et régénératrice.

Une autre ressemblance se montre entre le quaternaire et le dénaire; de même qu'en réunissant depuis 1 jusqu'à 10 tous les nombres qui composent le dénaire j'ai obtenu 55 ou 10, ainsi, faisant la même opération depuis 4 jusqu'à 10 je retrouve mon quaternaire inaltérable par son essence ainsi que l'unité qui l'a produit et le dénaire qui répète l'unité.

4 5 6 7 8 9 10

9 15 22 30 39 49

6 4 3 12 13

[Précis de la pénultième Instruction du Me d'Hauterive
du mercredi 4 8bre (*octobre*) 1775]

(116) [Sur les rapports de la formation, reproduction, végétation et réintégration des corps avec la production primitive, entretien et réintégration des essences fondamentales pour la création de l'univers.

Autres rapports de la reproduction, végétation et réintégration des corps avec la régénération, végétation et réintégration spirituelle.]

(Les deux paragraphes précédents sont barrés.)

Dès que les esprits premiers émanés eurent conçus leur pensée orgueilleuse et se furent livrés à leur volonté mauvaise, le Créateur en eut connaissance, aussitôt il créa l'espace pour être un lieu de sujétion, de privation et de réconciliation pour ces esprits pervers qu'il y précipita.

Dès qu'il eût conçu d'opérer cet univers physique de matière apparente, le plan s'en présenta à son imagination divine sous la forme d'un triangle équilatéral qu'il fit descendre en présence des esprits mineurs ternaires auxquels il donna l'ordre de l'exécuter en faisant usage des facultés qu'il avait innées en eux et suivant le plan qu'il leur présentait, au centre duquel était son Verbe ternaire que nous reconnaissons être le principe de la réaction universelle.

Ils descendirent eux-mêmes de leur cercle pour envelopper et servir de barrière à l'espace, ils sortirent de leur sein les essences spiritueuses qui étaient innées en eux comme étant dépositaires du Verbe ternaire de Création, elles étaient en aspects les unes des autres dans un état d'indifférences et sans forme, ce que l'écriture appelle le chaos. Mais dès qu'ils les eurent travaillées, opérées et mis entre elles une distinction, c'est-à-dire dès que l'une eût acquis une propriété plus solide, l'une plus fluide, et l'autre plus aquatique, ils y insérèrent un véhicule de leur propre feu que nous reconnaissons être le principe d'action corporelle ou la vie passive des corps. Dès lors furent formés tous les germes des corps qui devaient être dans cette création universelle.

L'Esprit doublement puissant du Créateur descendit dans le matras philosophique; il y fit sa jonction spirituelle avec le principe d'action corporelle qui y était inséré par les esprits de l'axe feu central et par cette jonction il y

établit un principe de réaction universelle qui donna la vie et le mouvement à toutes les formes qui y étaient renfermées. La retraite de l'Esprit doublement fort de cette masse chaotique en opéra l'explosion et dès lors tout pris la place qui lui était assignée par l'Esprit fort du Créateur pour agir et opérer dans cet univers physique pendant toute la durée des temps qui lui fut prescrite. Voilà pourquoi nous disons que cet univers physique fut créé par le nombre sénaire que Moïse présente mystérieusement dans la Genèse sous l'image de six jours; nombre dont nous sentons la justesse par la jonction du double triangle, car le véhicule inséré par les esprits de l'axe dans chacune des trois essences fondamentales étant une émanation d'eux-mêmes et de leur propre essence était bien un principe d'action ternaire et de vie dans les corps formant le triangle inférieur corporel et passif. Mais cette vie aurait resté comme nulle et sans mouvement si elle n'eût été vivifiée elle-même par un principe supérieur aux êtres qui l'avaient insérée, c'est l'action de cet être supérieur sur le principe de vie passive qui a opéré cette vivification indispensable pour la vie et l'entretien des corps; elle doit donc porter aussi avec elle son nombre ternaire particulier puisqu'elle agit sur un nombre ternaire qu'elle embrasse complètement. Or, la réunion de ces deux ternaires forme bien le nombre sénaire qui a opéré la facture de cet univers physique et qui entretient la vie de tous les êtres corporels qui y sont renfermés, ce qui nous est représenté par la jonction des deux triangles équilatéraux dont l'un supérieur actif opère sans cesse la réaction de l'inférieur passif. C'est pourquoi nous donnons le nombre 3 aux esprits de l'axe producteurs des principes corporels ou essences fondamentales et que nous donnons le nombre 6 aux esprits chargés par le Créateur d'entretenir la vie des corps, puisque ceux-ci participent à l'action des premiers en réactionnant sans cesse sur le principe de vie qu'ils ont insérés dans les corps

=====

Ici s'arrête le texte des "Instructions" de Willermoz.

Lettres de JB Willermoz à Turckheim (1821)

Extrait d'une lettre de Willermoz à Turckheim (juillet 1821)

" Je remplirai tant ce que je pourrai ce que je vous ai offert pour faciliter l'intelligence du Traité, de la réintégration des Etres de Don Martines de Pasqualis, dont vous allez vous occuper.

Vous me demandez à son sujet s'il était Juif, comme on vous assure. Je réponds non, il ne l'était pas et ne l'a jamais été. Comme initié dans la haute science secrète de Moïse il était grand admirateur des vertus des premiers Patriarches Juifs, mais il ne parlait qu'avec mépris des chefs modernes de cette nation, qu'il ne considérait plus que comme plein de mauvaise foi.

Ses inconséquences verbales et ses imprudences lui ont suscité des reproches et beaucoup de désagréments, mais il était plein de cette foi vive qui les fait surmonter. Dans son Ministère il avait succédé à son père homme savant, distinct et plus prudent que son fils, ayant peu de fortune et résident en Espagne.

Il avait placé son fils Martines encore jeune dans les gardes Wallonnes où il eut une querelle qui provoqua un duel dans lequel il tua son adversaire ; il fallait s'enfuir promptement et le père se hâta de le consacrer son successeur avant son départ. Après une longue absence le père sentant approcher sa fin, fit, promptement revenir le fils et lui remit les dernières ordinations.

Je n'ai connu le fils qu'en 1767 à Paris longtemps après la mort du père. Il y était venu pour solliciter la croix de Saint Louis pour ses deux frères cadets domiciliés à Saint Domingue qu'il venait d'obtenir. Il prit pour moi beaucoup d'amitié et une grande confiance qui s'est soutenue jusqu'à sa mort. Il prolongea de quelques mois son séjour à Paris pour m'avancer plus rapidement dans les hauts grades et me mit, à la porte du dernier, réservé pour lui seul comme chef.

Veuf, sans enfants, il retourna à Bordeaux pour se remarier avec une femme vertueuse et se donner par elle un successeur. Il fit baptiser celui-ci solennellement par le curé de la paroisse. Au retour de l'Église, il s'enferma seul avec l'enfant et quatre de ses amis avancés en connaissances et là fit avec eux la première consécration de son fils ce qui fut remarqué et donna lieu à bien des propos contre lui. J'avais été prévenu par lui et invité avec plusieurs frères des hauts grades, quoique absents et éloignés, pour y assister.-Quelque temps après il partit pour St. Domingue où il est mort (en 1774) avancé en âge. Au moment de sa mort il fit à 1000 lieues de là un salut d'adieu à sa femme occupée d'un ouvrage de broderie, et traversant (la chambre ?) en ligne diagonale du levant au couchant d'une manière si frappante qu'elle s'écria

devant plusieurs témoins : "Ah, mon Dieu, mon mari est mort !" Fait qui a été vérifié et confirmé.

La mère a donné pendant bien des années des soins maternels à l'éducation de son fils et s'est remariée à un capitaine de vaisseau marchand. La révolution survenue ne m'a pas permis de savoir ce qu'est devenu le fils, et j'ignore s'il est mort ou vivant. -J'ai appris depuis par une autre voie sûre (la somnambule) que Don Martines a expié dans l'autre monde par des souffrances pendant plusieurs années ses fautes et imprudences humaines et qu'il a ensuite été récompensé de sa grande foi et élevé à un haut degré de béatitude, où il a été vu en portant sur la bouche le signe respectable qui caractérise le sacerdoce et, l'épiscopat. Voilà, mon ami, ce que je puis dire de plus certain de ce prétendu Juif dont vous me parlez, de cet homme extraordinaire auquel je n'ai jamais connu de second. Vous connaîtrez bien par les lectures du Traité que souvent l'auteur était dicté et dirigé, par un agent invisible. "

Lettre de Willermoz à Turckheim du 12 août 1821

" Je reviens avec vous sur l'article de Pasqually et de son manuscrit sur lesquels on vous a fait tant d'Historiettes, comme sur l'ouvrage de Saint-Martin qui est, dit-on, tiré littéralement des Parthes, et qui en sort comme j'en suis sorti. J'ai connu très anciennement un Monsieur Kuhn, de Strasbourg : il était alors un curieux empressé auquel je n'avais pas grande confiance. Quelle que soit la prétendue origine chaldéenne, arabe, espagnole ou française que l'on veuille donner au Traité de la Réintégration de Pasqually, je puis dire que je l'ai vu commencer en France et en mauvais français par lui-même, et ce travail a été encore mieux vu et suivi par mes amis intimes, M. le chevalier de Grainville, lieutenant-colonel du régiment de Foix, et M. de Champolëon, alors capitaine des Grenadiers du même régiment, qui allaient passer tous leurs quartiers d'hiver auprès de lui, et se mettaient en pension chez lui pendant six mois pour travailler sous lui et corriger des défauts de style et d'orthographe sur chaque feuille à mesure qu'il les avait tracés. Ils prenaient ensuite la peine de copier pour moi de petits cahiers qu'ils m'envoyaient ensuite après qu'il les avait approuvés, car il les chicanait souvent sur certains mots qu'ils jugeaient plus français et il les rayait sous leurs yeux comme contraires au sens qu'il voulait exprimer. Voilà les faits dont je suis certain. Tirez-en les conséquences que vous jugerez convenables.

" M. de Saint-Martin, officier dans le même régiment où M. le duc de Choiseul, voisin de son père, l'avait placé, reçu dans les hauts grades de l'Ordre, très longtemps après ces deux Messieurs et deux ans après moi, a tenu habituellement la même marelle, et s'établissait pensionnaire de Pasqually pendant tout le temps d'hiver qu'il ne donnait pas à son père. Ayant quitté le

service avec le blâme de son père et de M. de Choiseul, il vint à Lyon et vint d'amitié, loger chez moi qui demeurais alors aux Brottaux où il a composé son livre des Erreurs et de la Vérité. Il aurait voulu y dire beaucoup de choses importantes, mais lié comme moi et les autres par des engagements secrets, il ne le pouvait pas. Désespéré de ne pouvoir pas se rendre par cet ouvrage aussi utile qu'il le désirait, il le fit mixte et amusant par le ton de mystère qui y régnait. Je ne voulus y prendre aucune part. Deux de mes amis et principaux disciples littérateurs lui persuadèrent enfin de refaire son ouvrage. Il le refit avec eux sous mes yeux tels que vous le connaissez. Aux hautes connaissances qu'il avait acquises de Pasqually, il en joignit de spéculatives qui lui étaient personnelles. Voilà pourquoi tout n'y est pas élevé et qu'il s'y trouve quelques mélanges ; voilà aussi comment cet ouvrage est venu des Parthes ! Risum tenealis ! "

Lettre du baron de Turckheim à J. -B Willermoz.

Altorff, 4 août 1821.

Crainte d'une récurrence de négligence, mon cher ami et T. C. F., je me hâte de vous annoncer la réception de votre intéressante lettre du 3 et 15 juillet qui m'est venue de Strasbourg la semaine passée, ainsi que les N° 6, 7, 8 et 9 qui y étaient jointes. Je commence par répondre article par article à votre dernière, avant d'entrer au fond des nouvelles instructions, pour lesquelles je voilé prie d'agréer mes plus sincères et plus vifs remerciements.

Je ne suis pas encore tout à fait libre ainsi que je le désire ardemment et que je l'espérais après avoir cédé mes deux terres principales à mon fils et ne m'être réservé pour toute propriété que mes jardins et ma bibliothèque. Un troisième bien, héritage de mes filles non mariées qui demeurent avec moi, qui devait me donner le moins d'embaras, m'en donne d'inattendu par des procès que des paysans égarés par un avocat avide leur suscitent et la liquidation presque interminable de mes (illisible) considérables. C'est un sort que lorsqu'on cherche de bonne foi à terminer les relations terrestres pour se livrer à l'étude des choses invisibles, on rencontre le plus d'obstacles : j'espère les surmonter avant la fin de l'an et dis à tout ceci : « Ta volonté, ô mon Dieu, soit faite. » Ajoutez à cela un aveu que je suis forcé de vous faire : c'est que, par une suite des distractions trop nombreuses où mon esprit s'est livré pendant cinquante ans, j'éprouve au moment de la baisse de mes facultés intellectuelles une peine infinie à me recueillir, à méditer longtemps sans être distrait : cela m'arrive même, à mon grand chagrin, souvent au milieu de ma prière, et je voudrais posséder le secret de fixer mon attention et d'éloigner les pensées incommodes qui la traversent à chaque instant. En général j'ai plus de peine qu'un autre à saisir les subtilités métaphysiques ; Dieu m'a accordé le don de saisir promptement les rapports et souvent avec beaucoup de justesse : mais mes pensées sont rarement profondes et je me perds dans l'abîme ; alors je prie Dieu de m'accorder la grâce de ne me faire connaître qu'autant qu'il m'en faut pour l'aimer et faire sa volonté.

A cet égard vous me soupçonnez à tort d'une curiosité indiscrete de vouloir savoir ce qui ne convient pas à l'homme de savoir. Je reproche souvent ce défaut aux autres et y tombe bien rarement moi-même. La question de l'apocatastase ou réintégration finale de tous les êtres, ne m'a été inspirée que parce que je la croyais dans certains moments conforme à l'idée de la miséricorde de Dieu qui dépasse encore sa justice : je n'y tiens pas du tout et ai seulement pensé que cette erreur, si c'en est une, est du moins excusable : jamais je n'y ai attaché l'idée que le sacrifice sublime que Dieu fit pour la réconciliation de l'homme, puisse être commun à ceux qui l'ont séduit ; mais qu'il reste éternellement du retour au repentir.

En attendant que je sois délivré de mes sollicitudes mondaines, parmi lesquelles l'ordre à mettre dans ma trop volumineuse bibliothèque et dans mes manuscrits et papiers trop nombreux y entre encore pour quelque chose, je consacre toujours la première heure. du jour à la prière et à la méditation ; et lorsque je serai au niveau de moi-même, j'y vouerai toute la matinée. Je cherche à diminuer ma correspondance trop étendue et ne conserve que celles qui me fournissent l'occasion de rendre service à mon prochain, puisque après avoir renoncé aux occupations publiques, je regarde cet emploi de mon activité comme un devoir Pour revenir encore une fois sur le bon Landgrave : plus je réfléchis, plus je me convaincs que vos doctrines essentielles sont puisées dans la même source et que des modifications individuelles proviennent de l'influence des différentes communions chrétiennes : sur ces dernières vous vous entendrez difficilement, mais je ne puis assez vous répéter combien ce Prince est respectable dans son caractère, dans son cœur aimant, dans la résignation absolue de tout son être à la volonté de Notre-Seigneur. Vous enseignez au reste tous deux le besoin d'une expiation ou purification, avant de pouvoir soutenir la présence de Dieu : lui y arrive par la rotation, vous par la purgation (3) ; je ne vous dissimule- pas que votre mode me plaît mieux, dégagé de ce que l'intérêt des prêtres y a ajouté, et que plusieurs protestants des plus éclairés et des plus religieux y croient aussi . Je vous donnerai à cette occasion l'explication du mot de crypte-catholique et vous ferai franchement ma profession de foi à cet égard : je donne mon assentiment à la plupart des dogmes de l'Eglise catholique qui ne sont pas adoptés par les protestants ; je regrette que le schisme ait eu lieu, quoique vous l'ayez un peu provoqué de votre côté ; je vois que l'extension dangereuse de la liberté. . évangélique a ramené une grande partie des protestants à l'Arianisme et même au Rationalisme anti-chrétien ; je désire sincèrement la réunion de l'Eglise chrétienne en un seul troupeau : je révère le pasteur qui gouverne la vôtre aujourd'hui et suis certainement bien libre des préjugés de l'enfance ; mais je n'imiterai pas l'exemple des Stoltberg, Senft et Haller (1) parce que ma conviction n'est pas encore entière, que je craindrais de donner un scandale et de faire plus de mal que de bien ; que je voie dans notre Eglise un noyau de vrais chrétiens, attachés de cœur et d'âme aux dogmes essentiels de notre divine religion (à la chute de l'homme, au besoin d'une réconciliation qui n'a pu s'opérer par la force seule de l'homme, mais qui a eu besoin du sacrifice sublime du Dieu-Homme ; qu'Il nous a donné son sang et son corps pour nourriture spirituelle dans la Sainte Cène, etc.) et je ne voudrais pas scandaliser cette communion de vrais chrétiens par une démarche à laquelle on supposerait d'autres motifs (1), Je cherche en attendant à m'instruire, à m'élever à Dieu par la prière et par le sacrifice de ma

volonté propre et à me rendre de plus en plus digne de sa miséricorde, que j'implore avec un sincère repentir de mes fautes et erreurs passées. En voilà assez et trop sur moi : Encore un mot sur notre cher Landgrave, que vous aimez pareillement et qui vient de m'écrire ce qui suit, que je vous extrais littéralement de sa dernière lettre : « Ne pensez pas à vous retirer du monde pour vous préparer à une autre vie : c'est en travaillant au bonheur de notre prochain que nous nous y préparons le mieux et le plus agréablement à Dieu, qui nous en récompense d'abord, en rendant nos recherches et œuvres spirituelles « d'autant plus heureuses. C'est ce que j'éprouve journellement. Ce que vous me dites de notre vénérable F. ab Eremo (a) me pénètre de douleur. Il me paraît toujours qu'il m'est réservé encore de le voir dans ce monde. D'y prolonger alors son existence, devenue plus heureuse que jamais et de raffermir sa précieuse santé pour le reste de ses jours, voilà mes vœux et mes souhaits pour lui. Faites-les-lui parvenir ; mais seulement comme tels. Ceux qui comme lui n'ont cherché que Dieu et notre Sauveur restent près d'eux dans une béatitude parfaite, à moins qu'ils ne soient rappelés à la chair par leur propre désir ; ou bien qu'ils doivent servir, dans une nouvelle carrière mondaine, N. S. Leur béatitude deviendra alors sans doute bien plus grande « encore... Que toutes les branches de la Chrétienté se réunissent dans un seul troupeau, dont il sera le seul pasteur : ce sera alors l'Eglise invisible, devenue visible, et l'établissement du Règne de Notre-Seigneur consommé... Je vivote corporellement plus ou moins supportablement ; mais le cœur est frais et bat plus chaudement que jamais pour mon Dieu, mon Sauveur, mon prochain et mes devoirs, que je tâche de remplir à tous égards avec la plus grande exactitude. Aussi a-t-il plu à « Dieu de me bénir tout particulièrement dans ces « dernières semaines, où j'ai fait, par sa grâce, les progrès les plus éminents et suis parvenu à un « point auquel je n'ai jamais osé croire que l'humanité pouvait même aspirer. Je loue et adore les décrets d'ailleurs impénétrables de la Providence et m'humilie devant elle qui m'a conduit si heureusement au port et presque dans le port, déjà dans cette vie...

J'ai pensé, mon cher ami et T. C. F. que ces extraits ne vous déplairaient point. Vous aurez sûrement entendu parler des cures opérées par le Prince de Hohenlohe, à Wartzbourg, par le seul secours de la prière et de la foi en Jésus-Christ : - on dit qu'il a rendu l'ouïe au Prince Royal de Bavière, la vue à plusieurs aveugles et l'usage des jambes à la princesse de Schwartzenberg. Il exige de ceux qui veulent se soumettre à sa cure, qu'ils croient en notre Sauveur et que c'est de sa grâce seule qu'ils obtiennent secours ; et comme il n'est pas douteux d'après nos saintes écritures que Jésus-Christ e donné pouvoir à ses fidèles de guérir les malades par une foi vive, il n'y a pas de raison pour que cela ne puisse pas encore avoir lieu de nos jours. Le magnétisme a déjà dû préparer les esprits

à des apparitions nouvelles, que la Providence juge peut-être nécessaires dans ces moments d'irrégion et d'immoralité pour réveiller la foi. Au reste, ce prince un peu exalté, mais religieux, m'a donné beaucoup d'embarras il y a dix-huit mois : il devait être proposé pour l'évêché du pays de Bade et j'avais moi-même cherché à intéresser en sa faveur ; mais la cour de Rome encore préoccupée de quelque imprudence de ses premières années de début, y a répugné pour le motif respectable, que n'étant pas rassurée sur son caractère moral, elle s'exposerait au soupçon de ne l'avoir favorisé que parce qu'il était Prince, et l'affaire en resta là. Il a depuis prêché avec succès le carême à Munich, Bamberg, etc., et je suspends encore mon jugement à son égard. Je vais écrire dans plusieurs endroits pour en être informé d'une manière plus précise et ne manquerai pas de vous en faire part.

Les solutions que vous avez bien voulu me donner, mon cher et respectable ami, sur l'état de l'âme après la mort, m'ont paru très satisfaisantes : il y a toujours erreur ou abus de côté et d'autre, et la vérité est au milieu et durera éternellement. Je suis d'accord parfaitement avec vous, à l'exception que je crois que les prières pour les morts offrent des consolations précieuses à ceux qui les font, mais que je doute qu'elles puissent faire monter plus ou moins rapidement les degrés d'expiation.

Quant à la solution de ma troisième question, je reconnais d'abord mon erreur plus grammaticale que dogmatique d'avoir négligé ou plutôt ignoré la différence entre agent divin et agent de la divinité, je ne m'étais trompé que sur l'expression, étant parfaitement d'accord avec vous pour le fond. Je suis pareillement édifié sur la distinction entre l'émanation et l'émancipation. La différence entre la création des premiers jours, époques, ou pensées de Dieu par ses agents, et celle de l'homme où il est dit : « Faisons l'homme à notre image », m'a toujours frappé et votre explication y a ajouté un nouveau degré de lumière. Si vous n'imputez pas mes questions ultérieures à ce sujet à un motif de pure curiosité, je serais tenté de les poser et de vous en demander l'explication. Ainsi :

1° Adam a-t-il. péché seul, ou tous les êtres intelligents émanés avec lui ont-ils pris part à sa prévarication ?

2° Cette part a-t-elle été égale pour tous, ou les intelligences qui lui étaient subordonnées ont-elles participé du plus ou moins à la prévarication ?

3° Quels étaient les trois actes particuliers que Dieu fit opérer à Adam pour lui prouver sa grande puissance ?

4° Quel était le quatrième acte, qu'il devait opérer seul ?

5° S'il a opéré seul ce quatrième acte, comment sa prévarication pouvait-elle être rendue réversible sur toute la classe d'êtres intelligents ?

6° Le premier pas de la prévarication ayant été le fruit d'un orgueil secret comment le Prince des démons a-t-il pu acquérir la connaissance ? pouvait-il lire dans la pensée d'Adam ?

7° La véritable prévarication est-elle donc d'avoir voulu créer de sa propre volonté, sans la participation de Dieu, une forme glorieuse ?

Je ne vous demande plus, mon cher Maître, d'explications sur le Fruit défendu, puisqu'il doit être tel pour moi. J'entendais par sensualité, une conjonction matérielle pour créer du moins des corps animés. S'il m'était permis, je vous ferais pour aujourd'hui une dernière question, me réservant lorsque j'aurai lu une seconde fois à tête reposée vos dernières instructions, de vous les poser avec plus de précision dans ma première lettre. En général, convaincu que dans une conversation de trois jours on peut apprendre et se communiquer plus que par une correspondance de trois années, je me propose, si Dieu nous conserve la vie à tous deux, de faire au printemps prochain un pèlerinage à Lyon pour puiser à la source. Ma dernière question pour aujourd'hui est :

« La matière ne pouvant pas être émanée de Dieu, puisqu'il ne peut émaner de Lui qu'esprit et vie, d'où est-elle venue ? Serait-elle provenue du Chaos sur des Ténèbres, qui ont dû envelopper Lucifer au moment qu'il s'est séparé de la Lumière, et que Dieu ordonna ensuite à des agents d'organiser lorsqu'elle serait condensée ?

J'en viens à l'article intéressant sur Don Pascualy et vous remercie infiniment des détails que vous avez bien voulu m'apprendre à son sujet. Je commence par vous dire que le manuscrit que j'ai eu occasion de voir provient d'un F. Kuhn, de Strasbourg, qui a longtemps vécu à Bordeaux avec lequel j'étais fort lié il y a cinquante ans et dont j'aurais pu profiter si j'avais connu ses liaisons alors ; il contient en effet 732 paragraphes.

Le premier commence : « Avant le temps, Dieu émana, etc. » et le dernier finit : « Le fruit de tous les événements passés, présents et à venir, qui surviennent et qui surviendront dans l'univers entier. » Il traite en effet de l'entrevue de Saül avec la pythonisse. Je ne pourrais commencer cette lecture que le mois prochain et suivrai point à point vos conseils pour la marche et la lecture de ce précieux ouvrage. J'ai toujours eu l'idée, et des amis sûrs m'y ont affermi, que son auteur a été en communication avec des êtres différents de ceux qui habitent le terre, que même il avait des connaissances magiques et les a mises en pratique. Je vous ferai après une seconde et troisième lecture les questions qui me resteront à résoudre, et vous promets sans peine que je serai prêt à consentir devant l'Auteur de toutes lumières de rester dans l'ignorance sur ce que je ne comprendrai point, jusqu'à ce qu'il lui plaise d'ouvrir les yeux de mon entendement. Je renonce volontiers à la prévention, qu'on a voulu me donner qu'il (1) ait été Juif et vous crois là-dessus d'autant plus volontiers que vous

avez eu des liaisons suivies avec cet homme extraordinaire et que vous répugnez vous-même aux connaissances puisées dans les sources rabbiniques. Je suis également bien opposé aux sentences de ces Chrétiens modernes qui ne veulent que la morale de Notre-Seigneur et qui rejettent avec affectation le Vieux Testament sur lequel la Nouvelle Alliance repose si essentiellement. Moïse, David et Salomon sont les trois héros de la Première Alliance et j'ai la plus haute vénération pour leur doctrine et leur piété, malgré que la dernière se soit ressentie quelquefois de l'imperfection humaine ; mais la première avait coulé de source divine. Quant à l'anecdote de ses souffrances et de sa béatitude dans l'autre monde, je sais qu'elle vous est venue par la somnambule à laquelle vous avez à juste titre confiance. Rien ne m'ébranlera dans la confiance auxquelles vous accordez la vôtre (1). On a voulu dans le temps me persuader que Pascualis avait eu son manuscrit d'un arabe nommé Al Raschid, que l'original avait été composé en Chaldéen et traduit ensuite en Arabe et en Espagnol. Un Juif nommé Hirschfeld, mort il y a deux ans, et qui avait aussi été lié avec le Landgrave Charles, prétendait posséder une partie de ces manuscrits et en avait parlé à M. Saint-Martin à Strasbourg, comme aussi que plusieurs passages des Erreurs et Vérités (2) étaient tirés littéralement du Parthes, ouvrage classique des Cabalistes. Cependant plusieurs de mes amis fort instruits m'ont déjà assuré que les manuscrits de Pascualis étaient très préférables à tous les autres et qu'ils ont servi de base à presque tous les ouvrages de Saint-Martin : ils ont cependant ajouté qu'il y avait des lacunes embarrassantes, et ce qui me confirme dans cette dernière conjecture, c'est votre propre aveu, qu'il ne va que jusqu'à Saül et qu'il devait aller jusqu'à l'Ascension de Notre-Seigneur. C'est là aussi que j'attendais notre cher Landgrave ; mais il nous a laissés pareillement à Salomon, du moins jusqu'ici. Pardonnez-moi, mon cher ami et R. F de ces digressions : je vous les devais, n'ayant rien de caché pour vous dans ce genre ; mais elles n'ébranleront jamais un instant ma confiance. En voilà assez pour aujourd'hui. Je vais dans une heure à Strasbourg y passer trois jours ; si je puis rassembler nos trois Grands Profès, je leur communiquerai une partie de vos dernières instructions. Les Frères de Francfort sont très zélés et satisfaits des lumières qu'ils ont puisées dans l'Initiation. Je vous réponds surtout de notre Grand Duc Héréditaire qui joint au désir le plus ardent de s'instruire, une grande perspicacité et clarté pour les idées métaphysiques et surtout des mœurs pures et un esprit profondément religieux. Veuillez me rappeler au souvenir de notre digne ami le F. a Ponte auquel j'écrirai dans mon premier moment de loisir. Je vous embrasse du fond de mon cœur et suis pour la vie,
Votre reconnaissant et bien attaché Frère et Ami
a Flamine.

Textes assemblés par
MARIETTE Cyvard
Pour CRPTRAD

Samedi 28 mai 2011

Lettre de JB WILLERMOZ au Baron de TURCKHEIM

Lyon, le 12/18 août 1821.

J'ai reçu le 8 courant, mon très cher ami et bien-aimé Frère, votre chère lettre du 4, qui répond à la mienne des 5-15 juillet dernier ; j'ai été surpris de la recevoir le 5, jour de la date, car je ne croyais pas Altorff si près de Strasbourg, Je partage bien les nouvelles peines que vous éprouvez pour l'arrangement de vos affaires de famille et les embarras dont vous êtes menacé pour les terminer, par l'avidité d'un avocat qui devient un dangereux conseil. Il est dur quand on a fait les sacrifices que l'amour de la paix nous demandait de se voir arrêter par de nouveaux obstacles imprévus ; c'est ici qu'il faut vous armer de courage, user de toute votre prudence pour lutter efficacement contre les ruses de l'Ennemi du genre humain qui vous suscite de nouvelles persécutions, lorsque vous avez si à cœur de vous rendre tranquille et indépendant ; vos devoirs envers votre famille sont de vrais devoirs d'état, et il faut les remplir. Mais mettez-vous en état de le faire avec tout le calme d'esprit que vous pourrez vous procurer : pour cela, acceptez devant Dieu et du fond du cœur toutes les peines et les tracasseries de quelle espèce qu'elles soient et toutes celles qu'il lui plaira qu'il vous survienne encore jusqu'à la fin. Acceptez-les en esprit d'expiation de vos fautes. Remerciez-le de vous fournir quelque occasion de pouvoir y satisfaire volontairement, et demandez-lui la grâce de cette persévérance dans votre résignation jusqu'à la fin du combat : Voilà, mon ami, le meilleur, le plus grand remède à vos peines, sans rien négliger de ce que la prudence si recommandée vous conseillera pour lutter avec fruit contre les méchants qui vous troublent et vous attaquent. Acceptez de même les distractions qui viennent vous assaillir dans vos méditations, les difficultés que vous éprouvez à comprendre telle ou telle chose. C'est une peine expiatoire pour des faits passés, ou une épreuve pour le présent et l'avenir ; dans tous les cas acceptez tout avec soumission et résignation la plus entière, et Celui qui vous entend et qui voit tout, voue tiendra compte de tout en son temps et viendra à votre secours quand il sera nécessaire, si vous êtes persévérant ; n'en doutez pas.

Revenant sur votre ancienne question relative autour des Anges rebelles, pour motiver cette pensée, vous employez une expression dont je ne suis pas content, disant que la Miséricorde infinie dépasse encore la Justice. Je ne vous fais pas querelle sur cette expression, la considérant plutôt comme impropre et déplacée que comme erronée ; mais dans le fait rien d'infini ne peut dépasser un infini, sans quoi l'un des deux resterait fini.

Vous me faites toujours le plus grand plaisir lorsque vous me donnez des nouvelles les plus fraîches possible de la santé et de vos rapports avec notre cher Landgrave Charles (1) ; il est sans cesse présent à ma pensée, il m'a donné tant de preuves de son amitié et de sa confiance que je ne l'oublierai jamais. J'admire sa résignation à la volonté en toute chose de N. -S., et je vénère ses précieuses vertus et qualités chrétiennes. Témoignez-le-lui, je vous prie, de ma part, à la première occasion que vous en aurez, en le remerciant pour moi de ce qu'il vous a chargé de me dire de sa part. Si mes forces se soutenaient ou reprenaient comme depuis quelques semaines, je pourrais bien n'être pas encore sitôt à mon terme, car quelques jours de fraîcheur me remettent toujours sur pied.

Vous paraissez craindre, mon ami, que nous nous entendions difficilement avec le cher Land-

grave sur quelques points chatouilleux de doctrine. Ne craignez rien ; j'ai habituellement pour maxime d'éviter toute discussion quelconque avec ceux qui ont sucé le lait d'une croyance différente de la mienne, et auxquels, bon gré mal gré, justement ou injustement, je serais toujours suspect. Ainsi dans tous ces cas, le plus prudent est toujours celui qui sait le mieux se taire. Sans cela, il serait trop dur de se voir exposé à être jugé sur des pensées ou des desseins que l'on n'a pas, comme cela m'arrive quelquefois.

Croyez-vous par exemple, mon ami, que je puisse vous approuver quand je vous vois dire dans votre dernière ; « mais je n'imiterai pas l'exemple des Stolberg, Senft et Haller (1) parce que... etc., etc. » comme si déjà quelqu'un à vos trousses vous sollicitait déjà de le suivre. Quoi ! un chrétien qui ne connaît point encore la volonté de son Dieu, qui dit n'en vouloir point faire d'autre, être pleinement résigné à la Sienne, ose cependant dire qu'il fera ou ne fera pas telle chose ! Cela fait pitié. Pesez toutes ces inconséquences et voyez qu'elles n'ont cependant d'autre but qu'une prévision ou quelque léger soupçon contre quelqu'un. Je suis tout à fait étranger à cette question et c'est pourquoi je l'ai relevée avec plus de chaleur. En général, je n'ai jamais été approbateur des abjurations publiques ; je les ai même quelquefois empêchées quand cela a dépendu de moi, et n'ai voulu y prendre aucune part, parce que je les blâmais. Je blâme tout autant les efforts du faux zèle de quelques-uns des nôtres imbéciles ou cagots, pour en obtenir quelques-unes, et en faire ensuite des trophées aussi éphémères qu'ils sont ridicules. Ce ne sont point là les abjurations que Dieu demande ; elles doivent avoir d'autres caractères. En général un homme de bon sens n'en fait pas sans avoir pris avis et conseil réfléchi d'un homme de bien, éclairé et instruit, qui sache bien en apprécier la nécessité, les convenances et les inconvénients présents, prochains et futurs. Le conseiller de son côté doit se borner à donner le conseil qui lui est demandé

et ne jamais se charger du rôle de solliciteur, s'il ne veut pas charger d'un gros poids sa conscience. Voilà mes principes sur cette question délicate. Je ne connais que de nom et de réputation le M. Haller dont il s'agit ; il annonce une âme forte et solide, éprouvée dans l'ombre depuis bien des années et qui force l'estime des hommes pensants, Quant à Messieurs les hauts seigneurs rieurs de Berne (1), qui choisissent si mal leur temps pour diffamer leur concitoyen et rient aujourd'hui, il faut savoir s'ils riront demain, si aussi leur joie et leur omnipotence dureront autant que leur vie.

Vous me faites, cher ami, dans votre dernière, sept ou huit questions sur des points de doctrine auxquels je vais tâcher de répondre :

1° Adam a-t-il péché seul ?-Réponse : Adam a été émané dans l'immensité surcéleste avec une multitude innombrable d'intelligences humaines formant jusque-là l'universalité de sa classe : je dis l'universalité et non pas toutes parce que le Créateur, étant infini, a pu et peut encore quand il lui plaît, émaner de lui de nouvelles intelligences humaines postérieures aux premières pour former ensemble la classe des intelligences humaines. On ne peut y comprendre l'Ame humaine de Jésus-Christ qui toute seule fait une classe à part, ni peut-être aussi celle de la Vierge Marie qui est une Ame humaine toute privilégiée. -Adam fut le premier et le seul émancipé de son Cercle pour venir habiter le centre des Quatre Régions Célestes de l'Univers créé, y connaître et y exercer la mission divine dont il allait y être chargé, y restant en correspondance de pensée et de volonté avec les autres êtres de la classe qui ne pouvaient pas être encore en correspondance d'action avec eux, puisqu'ils n'étaient point encore émancipés pour opérer librement et sciemment aucune action, et ne pouvaient l'être qu'après avoir obtenu de Dieu à leur tour leur émancipation temporelle, lorsque Adam la lui aurait demandée à leur tour pour venir l'aider dans ses fonctions. Adam, tenté et séduit par le Démon, pèche grièvement par ses facultés de Pensée, de Volonté et d'Action. La multitude innombrable de sa classe en acquiert au même instant connaissance et pèche autant qu'elle en est capable. Les uns la repoussent de toute leur Volonté, d'autres y adhèrent plus ou moins, d'autres aussi y adhèrent de tout leur Vouloir. Ne pourrait-on pas voir dans les premiers les Justes ou les Prédestinés ou les Bénis de mon Père, dans les seconds la tourbe des humains entraînés par les plaisirs et les séductions du Monde et dans les troisièmes les plus grands coquins, les plus grands scélérats des divers siècles ?

Toute la classe est donc souillée par la prévarication de l'homme, les plus justes restent chargés d'une grande solidarité pour les plus coupables, et il faudra que tous en acquittent leur part par leur séjour plus ou moins prolongé dans l'incorporation matérielle et dans la mort corporelle qu'ils devront y subir,

comme dans les peines expiatoires et purificatoires que la Miséricorde leur destine après leur mort.

2° Cette part a-t-elle été égale pour tous ?-Rép. : Non ; elle est différente pour les uns et pour les autres, et presque nulle pour quelques autres On a répondu à celle-là par la première.

3° Quelles étaient les trois actes particuliers de puissance qu'Adam opéra devant le Créateur ?-Rép. : Voyez le Traité (1), parag. 17, 18 et 19. Vous y trouverez la réponse.

4° Quel était le quatrième acte qu'il devait opérer seul ?-Rép. : Il avait le privilège de créer à sa volonté une forme glorieuse (2), impassible, semblable à la sienne, pour ses semblables dont il demanderait à Dieu l'émancipation temporelle pour venir lui aider dans ses fonctions, et il l'a opérée tout contrairement aux desseins de Dieu en suivant pour cela les conseils et le plan de son Séducteur, et n'en a retiré qu'une masse informe de matière inanimée. Confus du résultat, il a osé sommer le Créateur d'accomplir la promesse qu'il lui avait faite d'animer spirituellement son ouvrage : le Créateur sommé par son immutabilité l'anima en effet spirituellement : Inde omnia.

5° Rép. : Cette cinquième question et la réponse qui y est faite sont les conséquences naturelles de la quatrième précédente et n'ont pas besoin d'autre explication.

6° Le premier pas de la Prévarication provenu d'un orgueil secret etc. Rép. : L'Esprit Bon lit dans toutes les pensées de l'Esprit Bon qui est uni à Dieu, mais l'Esprit Mauvais ne peut lire dans le Bon tant qu'il est Bon, mais il lit. dans le Bon à l'instant même que ce Bon conçoit où adopte la moindre pensée mauvaise ; c'est ce qui est arrivé à Adam.

7° Rép. : La Prévarication d'Adam consiste donc à avoir opéré ce qu'il avait pouvoir d'opérer conformément aux conseils démoniaques et contrairement aux ordres que Dieu lui avait donnés.

8° Les Eléments de toute Corporisation quelconque ont été primitivement renfermés dans le Chaos ; au moment de son explosion et par le ministère des Agents secondaires qui y ont inséré un Principe de Vie passive, ils sont devenus les trois Eléments de la Matière Feu, Eau et Terre, ayant une destination future que l'homme a anticipée, Voilà les Ténèbres qui proviennent de la Matière et ne sont point dans aucun cas une Lumière, car tout Esprit bon ou mauvais porte avec lui sa propre Lumière tant qu'il n'est point incorporisé dans la Matière où il la perd, ce qui expose l'homme égaré ou mal instruit à tant d'erreurs et de méprises dans-

ses visions. Ainsi quand on parle des Ténèbres qui obscurcissent l'homme on veut parler des Ténèbres et de l'Obscurcissement de son intelligence et nullement de ce qu'on entend vulgairement par Ténèbres ou Lumière.

Oui, j'ai beaucoup entendu parler du prince Alexandre Hohenlohe, prêtre à Wurtzbourg, et de ses guérisons miraculeuses par la foi en Jésus-Christ ; j'ai vu aussi copie authentique d'une lettre écrite par le Prince Royal de Bavière qui atteste la guérison, quoique un peu moins caractérisée, d'une ancienne surdité personnelle, à Munich. (Ce qui me touche spécialement, c'est le soin du Prince-Prêtre de se faire accompagner souvent auprès de ses malades par un jeune paysan fort pieux auquel il défère l'honneur des guérisons qui sont déjà fort nombreuses. Quelle modestie ! J'ai régalé de cette nouvelle quelques mécréants autour de moi qui n'osent pas encore en rire ; mais patience, cela viendra avec le temps. Il paraît que les forts de la cour de Rome qui n'osèrent pas lui accorder l'évêché de Bade que vous désiriez pour lui, lorsque vous étiez auprès d'elle, ne sont pas si crédules, quoique fort complaisants dans certains cas.

Je reviens avec vous sur l'article de Pascualy et de son manuscrit sur lesquels on vous a fait tant d'histoires, comme sur l'ouvrage de Saint-Martin qui est, dit-on, tiré littéralement des Parthes, et qui en sort comme j'en suis sorti. J'ai connu très anciennement un Monsieur Kuhn, de Strasbourg : il était alors un curieux empressé auquel je n'avais pas grande confiance, Quelle que soit la prétendue origine chaldéenne, arabe, espagnole ou française que l'on veuille donner au Traité de la Réintégration de Pascualy, je puis dire que je l'ai vu commencer en France et en mauvais français par lui-même, et ce travail a été encore mieux vu et suivi par mes amis intimes, M. le chevalier de Grainville, Lieutenant-colonel du régiment de Foix, et M. de Champoléon, alors capitaine des Grenadiers du même régiment, qui allaient passer tous leurs quartiers d'hiver auprès de lui, et se mettaient en pension chez lui pendant six mois pour travailler sous lui et corriger ses défauts de style et d'orthographe sur chaque feuille à mesure qu'il les avait tracés. Ils prenaient ensuite la peine de copier pour moi de petits cahiers qu'ils m'envoyaient ensuite après qu'il les avait approuvés, car il les chicanait souvent sur certains mots qu'ils jugeaient plus français et il les rayaient sous leurs yeux comme contraires au sens qu'il voulait exprimer. Voilà les faits dont je suis certain. Tirez-en les conséquences que vous jugerez convenables.

M. de Saint-Martin, officier dans le même régiment où M, le duc de Choiseul, voisin de son père, l'avait placé, reçu dans les hauts grades de l'Ordre, très longtemps après ces deux Messieurs et deux ans après moi, a tenu habituellement la même marche, et s'établissait pensionnaire de Pasqually pendant tout le temps d'hiver qu'il ne donnait pas à son père. Ayant quitté le service avec le blâme de son père et de M. de Choiseul, il vint à Lyon et vint d'amitié loger chez moi qui demeurais alors aux Brotteaux où il a composé son livre des Erreurs et de la Vérité (1). Il aurait voulu y dire beaucoup de choses

importantes, mais lié comme moi et les autres par des engagements secrets, il ne le pouvait pas. Désespéré de ne pouvoir pas se rendre par cet ouvrage aussi utile qu'il le désirait, il le fit mixte et amusant par le ton de mystère qui y régnait. Je ne voulus y prendre aucune part, Deux de mes amis et principaux disciples et littérateurs lui persuadèrent enfin de refaire son ouvrage, Il le refit avec eux sous mes yeux tel que vous le connaissez. Aux hautes connaissances qu'il avait acquises de Pasqually, il en joignit de spéculatives qui lui étaient personnelles. Voilà pourquoi tout n'y est pas élevé et qu'il s'y trouve quelques mélanges ; voilà aussi comment cet ouvrage est venu des Parthes ! Risum teneatis

Comme vous désirez connaître Pasqually en long et en large sur tout ce qui le concerne, voici à son sujet une anecdote connue de moi seul et qui ne doit pas devenir publique.

Etant à Paris, au jour qu'il avait choisi pour me conférer mes derniers grades, il m'assigna pour les recevoir un jour suivant à Versailles ; il y assigna en même temps quelques autres Frères de degrés inférieurs et les plaça aux angles de l'appartement où ils restèrent jusqu'à la fin en silence ; lui debout au centre et moi seul à genoux devant lui, aucun autre ne pouvant rien entendre de ce qui se passait entre lui et moi. Avant la fin du cérémonial il me tombe tout subitement les bras sur les épaules et son visage collé contre le mien, il m'inonde de ces larmes, ne pouvant pousser que de gros soupirs. Tout étonné, je lève les yeux sur lui et j'y démêle tous les signes d'une grande joie. Je veux l'interroger ; il me fait signe de garder le silence. L'opération terminée, je veux le remercier de ce qu'il vient de faire pour moi, et j'en étais tout ému.-« C'est moi, me dit-il, qui vous dois beaucoup et beaucoup plus que vous ne pensez. Vous avez été pour moi l'occasion du bonheur que j'éprouve. J'étais depuis un certain temps tombé dans la disgrâce de mon Dieu pour certaines fautes que le Monde compte peu, et je viens de recevoir la preuve, le signe certain de ma Réconciliation. Je vous la dois, parce que vous en êtes la cause et l'occasion. J'étais malheureux ; je suis maintenant bienheureux. Pensez quelquefois à moi, je ne vous oublierai jamais. » Et en effet, depuis lors, j'ai reçu de lui beaucoup de preuves d'amitié et de grande confiance. La somnambule de Lyon, qui ne connaissait pas le moindre mot de mes rapports avec lui, m'a parlé la première de cette scène particulière, en m'assurant qu'il m'aimait toujours bien.

Je trouve de temps en temps dans vos lettres certains mots comme ceux-ci : ... Magie... Connaissances magiques... Opérations magiques forcées... et autres équivalentes... que je ne comprends point du tout. Par exemple, dans votre dernière, vous me dites, me parlant de Pasqually, avoir eu toujours l'idée d'après des amis sûrs qui vous l'affirmaient qu'il avait des connaissances magiques et les a mises en pratique. Dans votre : précédente du 9 juin, me

parlant du cher Landgrave Charles, vous me disiez : « Il croit que la Messe n'est point Eucharistie mais une Opération magique forcée, ce qui est prouvé par la sonnette et l'encens. » Qu'entendez-vous donc par ce mot Eucharistie, et en quoi consiste cette opération magique qui la remplace ? Comme ces mots traînent toujours après eux quelques signes, quelque idée de mysticité et d'obscurité que je n'aime guère quand on veut se faire entendre, j'ai sans doute négligé trop volontairement l'étude de ces mots singuliers. Je vous prie donc, cher ami, de m'expliquer nettement et clairement la signification propre de ces mots dans les diverses applications qui en sont faites communément. Je comprendrai mieux les questions qui me seront adressées et les réponses que j'aurais à y faire.

Je saisis l'occasion, puisqu'elle se présente, de vous demander aussi si notre cher Landgrave a été élevé dans la communion luthérienne ou calviniste. Je mets une grande différence entre l'une et l'autre, les premiers sont bien plus rapprochés des catholiques que les seconds qui en sont fort éloignés ;

Le cher .: a Ponte-Alto arriva hier de Nevers où il était allé faire un voyage d'affaires. A son retour de Beaucaire, je lui ai communiqué votre dernière et ma réponse. Il me charge de vous témoigner combien il est sensible à votre cher souvenir et combien il désire l'occasion de pouvoir faire votre connaissance personnelle

Je crois, cher ami, avoir répondu à tout ce que vous me demandiez. Je finis donc la présente en vous assurant de ma grande et sincère amitié avec laquelle je suis,

Mon Respectable et B. A. Fr., inviolablement votre tout dévoué Ami et Fr.
Ab EREMO.

Lettre de LC de St Martin à JB Willermoz (1784)

Paris le 29 décembre 1784

Quoique j'ai chargé le Mtre Paganici T. Ch. Me [Très cher maître], de vous souhaiter de ma part une bonne année, à vous et à tous les vôtres, je me fais un plaisir de vous renouveler moi-même l'assurance des sentiments que je vous ai promis solennellement de garder pour vous toute ma vie. Ce n'est pas que vous me gâtiez par de trop fréquents signes de souvenirs. J'espérais qu'étant plus libre depuis que, vous avez laissé le commerce, vous pourriez plus souvent que par le passé me donner de petits rafraîchissements d'amitié, mais mon marché est fait avec vous sans réserve et sans restriction et je vous aimerai jusqu'au tombeau de quelque manière que vous me traitiez.

Je voudrais être moins paresseux, je vous faisais un long détail de ce que j'ai vu à Buzancy [2] et dont je n'ai parlé à la mère [3] qu'en courant. En somme, un jeune homme sourd depuis quinze ans mais complètement guéri en huit jours à entendre comme vous.

Ce même homme guérissant ensuite en quatre jours une femme rongée d'une sciatique épouvantable depuis nombre d'années et la mettant en état de marcher et de se servir de tous ses membres ce même homme attaqué le lendemain de cette cure, d'une maladie de nerfs mêlée de paralysie universelle et de catalepsie et guéri en huit jours au point d'avoir une force double de celle antérieure, un usage plus parfait de tous ses organes qui tous avoient été altérés dès sa jeunesse et enfin d'avoir crû de près d'un pouce dans ce court intervalle.

Tout son pays est dans l'admiration, je ne vous parle point de mille autres petits faits dont j'ai été également témoin mais je dois ajouter que toutes ces cures avec tous leurs symptômes sont annoncées par les malades eux-mêmes plusieurs jours d'avance et je n'ai vu aucune de ces annonces qui ne soit arrivée à l'heure dite et avec toutes les circonstances indiquées. Je ne me suis mêlé en rien de tous ces traitements. J'assistais, j'aidais seulement à prêter les secours ordinaires qu'on donne à tous les malades mais je ne magnétisais point, mon physique ne me paraissant pas assez robuste pour cela.

En revanche j'ai beaucoup observé et je me suis rendu de tous ces phénomènes un compte suffisant pour croire que la raison n'ait point à s'en plaindre. Rien de cela ne paraîtra dans le public. Ce n'est pas dans l'état de combustion où sont les choses que les idées froides comme les miennes peuvent trouver place et cela restera dans le portefeuille avec beaucoup d'autres choses [4]. Si quelque jour nous ne faisons pas comme les montagnes qui ne se rencontrent point, je vous communiquerai ces observations magnétiques.

De votre côté si vous jugez à propos de me mettre au fait de l'état des choses en votre ville je suis prêt à vous entendre. Fait-on des cures par les procédés

admis dans votre école ? Êtes-vous content des succès ? Voilà des choses que vous pouvez me dire.

Quant à ce que le Mtre Giraud [5] a bien voulu me confier d'après l'aveu de votre société, je vous avoue que j'en crains les suites ou plutôt je vois que la chose ne peut pas rester au point où elle me paraît être d'après l'exposé qu'on m'a fait. Elle montera ou elle descendra. C'est à l'évènement à m'instruire.

Vous ne doutez pas que j'aimasse mieux la voir monter, alors elle serait tout à fait spiritualisme et il n'y aurait plus besoin d'image, chose dont je souhaiterais que l'on pût se passer. Je pense tout haut avec vous, mon cher Mtre mais je ne tiens point à mes idées et j'attendrai tranquillement les vôtres.

Quant à l'objet principal je persévère plus que jamais dans mon goût pour la retraite et l'obscurité. Je trouve que c'est là où je me parfume le mieux de cette huile de joie dont parlent Isaïe et St Paul. S'il plait un jour à la sagesse suprême de m'employer à autre chose, je ferai en sorte qu'elle me trouve prêt. Si elle ne le juge pas à propos. Sa volonté soit faite !

Cela ne m'empêche pas chemin faisant de donner la main à mes semblables quand j'en trouve d'enfoncés dans le borborygme, et tous les prodiges magnétiques que j'ai vus ne m'ont pas peu servi à faire ouvrir les yeux à quelques aveugles. Cela ne m'empêche pas non plus de causer avec eux quand il y a lieu. Mais cela ne va pas plus loin.

Je ne compte pas mon apparition, il y a six mois, à la loge de la Bienfaisance. J'y aurais même été encore hier à la fête de St Jean où l'on m'a fait la faveur de m'inviter si j'eusse été libre. Je n'y peux voir que les grades inférieurs et je n'y suis que fauteur ; ainsi cela ne discord point avec mon goût et mon titre d'indépendant. Enfin cela ne m'empêche pas de prendre communication de toutes les idées et écrits que l'on veut bien me communiquer et j'attends en conséquence que vous autorisiez vos lieutenants à me confier la lecture de la rédaction des grades dont vous m'avez parlé cet été et dont je vous dis que je ne me permettrais pas la demande.

En effet si vous ne m'aplanissez les voies sur cela, je verrais cent ans tous les membres de la bienfaisance que je ne leur en ouvrirais pas la bouche. Bien entendu que cela m'empêche moins encore de me mettre aux pieds d'un Gamaliel s'il s'en rencontrait sur mon chemin. Personne n'en sent plus que moi le besoin, et j'ai eu dans ma cellule des mouvements assez positifs pour me convaincre combien il me serait utile d'en rencontrer.

Vous m'avez promis aussi dans le temps de vous souvenir de moi, s'il y avait du bonbon. Je compte toujours sur votre amitié pour cela si le cas y échoit. Vous savez que je suis un enfant gâté et que c'est vraiment du bonbon qu'il me faut ce qui me rend tiède sur tout le reste.

Vous jugez bien que d'après tout cela je cours peu la cohue de chercheurs que l'ami Delanges [1] va rassembler des quatre coins du monde le 15 février prochain. J'ai reçu une belle circulaire à cet effet dont probablement vous aurez connaissance. Mais ma réponse est toute faite, je n'y mettrai pas les pieds. Ce sera le festin de l'Évangile à cela près que le principal hôte n'y sera pas le plus honoré, car si on croyait en lui on ne se rassemblerait pas pour chercher à qui l'on doit croire. Que ferai-je là mon Dieu ! Je regarde cet homme comme le tourment de la vérité.

Adieu, mon cher Me je me recommande toujours à vos bonnes prières et à celles de tous les nôtres. J'avais prié la mère de deux petites commissions. L'une était bien pressée. C'était du sel pour mon malade. N'entendant parler de rien j'ai écrit directement à Paganuci et j'attends chaque jour de ses nouvelles. L'autre était pour l'ami Pernon, il s'est chargé de me faire reteindre un habit de velours de coton bleu. Voilà trois mois qu'il l'a ; j'avais pourtant bien compté m'en servir cet hiver.

Adieu encore une fois, mon cher Mtre,

Ora pro nobis.

Source : <http://www.philosophe-inconnu.com>

Willermoz et le RER

Cet homme d'envergure, vous l'avez deviné, c'est J. -B. WILLERMOZ, le génie assimilateur et constructif.

Il est là, dans ce siècle, dans cette ville et dans ce complexe sacré des maçonneries encore balbutiantes, comme un pivot ou comme le centre d'un ensemble. Jurassien, né à St-Claude en 1730, il est venu à Lyon en 1745 et a été initié dans la Maçonnerie en 1750. Il est l'un des introducteurs, à Lyon, de la Stricte Observance Templière allemande issue des Convents de Unwürde en 1754, Altenberg en 1764 et Kohlo en 1772. On relira à ce sujet l'ouvrage de Le Forestier (1) et l'excellente introduction que lui a consacrée Antoine Faivre, spécialiste à la Sorbonne de l'ésotérisme chrétien au XVIIIe siècle. Professeur à l'université de Bordeaux, A. Faivre est en effet directeur d'études à l'École pratique des hautes études, section sciences religieuses, pour l'histoire des courants ésotériques et mystiques dans l'Europe moderne et contemporaine. Or c'est le 21 juillet 1774 que le baron Von Weiler, Chevalier de l'Épi d'Or, préside le premier chapitre de la Province d'Auvergne composée de 20 chevaliers et de chevaliers Profès qui recevront quatre jours plus tard leur nom d'Ordre. C'est ainsi, nous dit Jean Saunier dans un remarquable article de feu Le Symbolisme, que J. -B. Willermoz devint l'éques " Baptista ab Eremo " avec la devise " Vox in deserto " et les armes : " d'Azur à un ermite avec une lance sur l'épaule ".

Willermoz cependant n'est pas seul. Il y a, à côté de lui, Martinez de Pasqually né à Grenoble en 1722, environ 170 ans après la mort de Cornélius Agrippa dans la capitale delphinale : ce personnage étrange rédige, trois ans avant l'installation du chapitre de la Stricte Observance à Lyon et sept ans avant l'ouverture du Convent des Gaules, son fameux Traité de la Réintégration. Willermoz doit beaucoup à Martinez : initié au martinézisme en 1767, il est ordonné Réau-Croix en 1768, l'année même de la mort de Martinez. Ainsi l'on constate que le passé strictement maçonnique de Willermoz n'est antérieur que de quelques années seulement à son passé martinézien, lequel à son tour précède de fort peu sa découverte du Templarisme de la S. O. et de la maçonnerie qui lui est connexe.

Trois couches successives correspondant à trois aspects de l'ésotérisme maçonnique : celui des loges maçonnico-chrétiennes, celui de la Kabbale et celui de la maçonnerie chevalière et templière pour terminer.

Voilà les trois ingrédients dont va se servir l'habile cuisinier lyonnais-car on ne peut plus parler ici du " fabriquant d'étoffes de soye et d'argent et commissionnaire en soyerie "-pour confectionner cette admirable pièce rectifiée aux saveurs et aux épices de Myrelingue la Brumeuse !

Puis il y a aussi, dans les relations de Willermoz, le comte et ambassadeur Joseph de Maistre, catholique ultramontain, considérant avec à peine un peu de curiosité les enchevêtrements de la mystique martinézienne et tenant au bout d'une pincette le templarisme maçonnique. Ce défenseur du pape, s'il est un ancien élève des pères jésuites et un ancien affilié des Congrégations, est aussi un maçon selon le concept anglais de la Maçonnerie. Né à Chambéry en 1753, il appartient à la loge les " Trois Mortiers " de cette ville, loge rattachée à la Grande Loge d'Angleterre. Bientôt il sera membre de la " Sincérité Écossaise " relevant de la S. O. T. et deviendra C. B. C. S. et Grand Profès.

Avec notre Savoyard, l'Éques a Floribus, on comprend aisément que c'est l'influence catholique la plus orthodoxe qui s'exerce sur Willermoz et qui y trouve un écho d'autant plus favorable que, finalement, et malgré les différences de tempérament et de culture, les deux hommes sont très près l'un de l'autre, par la pensée, le sentiment, la religion et parce qu'ils fréquentent le même univers maçonnique et para-maçonnique.

Oh, bien sûr, le Savoyard rejette avec un certain mépris l'idée de la " filiation templière maçonnique", chère à la S. O. T., alors que le Lyonnais ne la refuse point, mais avec cette prudence de nos gens qui disent en patois " méfiat ! ", et qui leur fait découvrir la solution vraie ou non contradictoire.

Nous ne saurions achever le parcours de cette galerie de portraits rhodaniens sans jeter un coup d'œil sur Louis Claude de Saint-Martin qui, bien que né à Amboise en 1743, vient demeurer à Lyon chez Willermoz entre 1773 et 1774, c'est-à-dire précisément l'année d'implantation de la S. O. T. à Lyon. Le " Philosophe Inconnu " est déjà maçon, martinézien même et Réau-Croix depuis 1772, et c'est dans l'appartement de Willermoz qu'il rédige son premier ouvrage Des Erreurs et de la Vérité en 1774. Reçu C. B. C. S. il abandonnera la Maçonnerie pour se plonger dans la mystique, qu'il connaît à travers Böhme et grâce à Mme de Böcklin et à Salzmänn, mais sa fréquentation de Willermoz n'est pas, à mon sens, sans lointaine conséquence pour le Rite Rectifié.

N'oublions pas que la cuisson de ce que j'appelle avec effronterie le " gâteau rectifié ", va durer quelque vingt-deux ans ! et ce qu'ajoute Saint-Martin à la recette lyonnaise c'est peut-être, au cours du temps, une légère pincée de théosophie chrétienne, à peine perceptible il est vrai, tant est substantielle la pâte maçonnico-templière du Rite.

Voilà mes chers frères comment je voulais définir dans cette première partie de mon exposé, l'aire originelle du Convent des Gaules. Une combinaison qualitative de la Franche-Comté, du Lyonnais, de la Savoie et du Dauphiné. Je m'y suis peut-être attardé avec trop de complaisance car c'est également ma formule " chromosomique " familiale.

Voilà pourquoi j'ai voulu peindre les hommes qui assistèrent Willermoz dans sa

vie locale quotidienne. Il y en eut d'autres, nous le verrons bientôt, qui formeront avec lui une réelle communauté de travail pour la mise au point de ce Rite et je songe aux Strasbourgeois, aux Turckheim, à Salzmann, etc. Pardonnez-moi si j'ai trop insisté sur les références culinaires et sacrifié à la chronique de James de Coquet.

En réalité, croyez-moi, il y a une divine cuisine " l'ars spiritualis ", la cuisine des anges, et comment ne pas évoquer ici l'humble frère Jean Van Leuwen, le cuisinier de Ruysbröck l'admirable qui, nous rapporte l'histoire, était dans la composition de ses mets, gratifié de faveurs mystiques égalant celles du Bienheureux ?

Et puis, bien qu'il s'agisse du Convent des Gaules et d'un sujet sacré, comment ne pas tolérer quelques faiblesses allégeant l'austérité du propos dès lors que nous sommes aussi dans la capitale incontestée de la gastronomie ?

Nous voici en tout cas parvenus au seuil de la seconde partie d'une étude plus spécialement vouée à l'analyse des apports intellectuels qui présidèrent à la création du Rite et à leurs conséquences pour la Maçonnerie.

Comme j'ai eu l'occasion de le faire observer dans d'autres conférences, ce sont peut-être ces différents apports qui donneront au rite son identité, apports que nous allons résumer. Le rite retient en effet :

- de la Maçonnerie spéculative récemment apparue en Grande-Bretagne, les rituels, mots, signes et l'ésotérisme des constructeurs, l'initiation et les trois grades bien connus,
- de la " Stricte Observance Templière " et d'un Templarisme qui remonte peut-être au chapitre dit de Clermont quant à ses sources lointaines (mais qui prend corps à Unwürde en 1754 et aux Convents d'Altenberg en 1764, Kohlo en 1772, Brunswick en 1775 et Lyon en 1778), une ossature normative pour l'ensemble des grades et la référence chevaleresque et templière,
- de Martinez, une sève secrète, à résonance judéo-chrétienne et fond salomonien, présente dans l'enchaînement des maximes et des tableaux et qui, à l'époque de Willermoz, jaillit visiblement au niveau de la " Profession ", celle de Chevalier Profès et Grand Profès,
- de J. de Maistre, l'intégrité chrétienne et quasi confessionnelle, avec un pressentiment de l'Évangile éternel et de ce que nous pourrions appeler aujourd'hui la " Tradition Primordiale " dans la perspective de René Guénon,
- de St-Martin, une religiosité chrétienne très priante,
- du XVIIIe siècle français, certains concepts religieux de ce temps, infirmés de nos jours : ainsi la définition des " pharisiens ", la loi d'amour réservée au Nouveau Testament, l'abolition de l'Ancienne Loi, la notion de fraternité limitée aux seuls chrétiens en maçonnerie, l'immortalité de l'âme, qui n'appartient pas

au Credo, originel mais est une conséquence de la Résurrection de la Chair- entendue au sens hébraïque du mot -et de la Vie éternelle ou Vie du " monde qui vient " .

Ajoutons que l'" immortalité de l'âme "-à ne pas confondre avec l'âme supérieure ou âme d'immortalité -, est une notion platonicienne. Enfin on retiendra, outre les concepts religieux du "Siècle des lumières" (?), le goût de l'enflure verbale parfois élégante et celui du discours patriotique et redondant...

Quant à la doctrine, il est patent qu'elle s'alimente à une source biblique et qu'elle suit l'économie et même la chronologie Testamentaire jusque dans la suite sérielle des Temples. Tout tient au fond dans la correspondance symbolique entre le Temple de l'Homme et celui de l'Univers avec une matrice : le Temple de Salomon, puis une projection spirituelle qui va de la Milice de Terre Sainte à la Jérusalem céleste, enfin et d'abord, un modèle divin et éternel dans le Christ. Car le rite est chrétien et tous les apports que j'ai cités ont en commun, même chez les élus-coens de Martinez, la confession chrétienne des participants ou des adeptes ; historiquement c'est indéniable.

Autre remarque, la doctrine en question est admirablement ventilée et étagée dans les strates graduelles du Rite sans contradiction chronologique, sans anachronisme ou syncrétisme. Donc il s'agit véritablement d'un " Ordre " (et non d'un fourre-tout), d'une " cohérence " qui ne lasse pas de surprendre le maçon ou l'érudit maçonnisant de notre temps.

Sans doute, ce désir d'unicité organique et de spécificité religieuse fait-il peu de place à l'universalité de l'initiation maçonnique et à l'universalité traditionnelle d'un Art, qui est d'autant moins catégoriel que l'ésotérisme est forcément Un ! Mais ceci, au fond, ne concerne plus la structure et les caractéristiques du Rite mais beaucoup plus les critères d'entendement et les motivations du siècle = l'ouverture des esprits. On peut en effet penser que le Christ est le Verbe divin incarné, qu'il est dans le Père et le Père en lui et que l'Esprit Saint est ce lien de l'un à l'autre... sans pour autant croire que l'Éternel n'est... que chrétien ! Et l'Esprit souffle où il veut !

Ces problèmes ne se posent d'ailleurs pas à l'époque, ce d'autant que le détail de tous les rituels n'est point encore consigné en 1778. Le Convent des Gaules charge seulement Jean de Turckheim de rédiger les rituels de l'Ordre Intérieur et il spécifie que la classe symbolique ne comporte que les quatre degrés des rituels bleus et verts révisés par Salzman, Willermoz, Braun, Paganucci et Perisse du Luc. Lesdits rituels sont arrêtés dans leurs grandes lignes en 1778. Ultérieurement ils subiront les modifications que j'ai signalées dans mon message de la Saint-Hughes 1978.

À Lyon on met en tout cas noir sur blanc- " l'Instruction par demandes et réponses ", concernant le symbolisme de la loge, et l'on définit les principes de base de la future " Règle Maçonnerie " présentée ultérieurement au Convent Général de Wilhelmsbad et dont les ouvrages sur la maçonnerie et les Revues, comme feu Le Symbolisme, ont donné le texte in extenso.

Quant à l'" ordre Intérieur ", calqué sur celui du " Très Saint Ordre " de la Stricte Observance, il fait l'objet d'une première révision sous la plume de Jean de Turckheim, mais sans aller trop loin, en raison d'une question fondamentale : la nature des rapports entre le Temple et la Maçonnerie, aussi le Convent des Gaules ne se prononce-t-il pas sur cette question, il s'en remet aux décisions du prochain Convent Général, donc celui de Wilhelmsbad.

Ceci mérite cependant que l'on s'y arrête longuement car c'est autour de cette question templière que se joue la vraie personnalité du futur Rite Écossais Rectifié. En effet, tous les régimes maçonniques sont " templiers " au sommet, mais avec des nuances d'importance quant aux conceptions, nuances qui commandent la vision que l'on peut avoir de la Maçonnerie et de son ésotérisme.

Examinons les diverses thèses en présence :

- La première ne voit aucun lien historique ou spirituel, entre Templiers et Maçons ; elle est alignée sur un intégrisme catholique, celui-là même de Joseph de Maistre.
- La seconde écarte l'idée d'une filiation historique ininterrompue entre les Templiers et les grades maçonniques templiers, mais entend toutefois maintenir la perpétuation du souvenir de l'Ordre. D'où l'existence précisément de ces superstructures templières qui se prêtent à une commémoration vivante et rituellement sacrée. Ce pourrait être la thèse avalisée par les Knights Templar britanniques.
- La troisième excipe des rapports historiques étroits entre Templiers et Maçons en Europe et en Terre Sainte et de la parenté ésotérique ou initiatique des deux organisations auxquelles ils se référaient. Elle admet la probabilité d'un refuge offert par les loges de maçons aux Templiers persécutés et, partant, la probabilité d'une mystérieuse symbiose entre les deux ordres d'où devait sortir quelques siècles plus tard, le Templarisme maçonnique. Telle est la conception de Willermoz et de son entourage.
- La quatrième thèse, voit dans la maçonnerie la fille directe des Templiers, cette dernière n'ayant donc servi qu'à permettre la perpétuation secrète de l'O. Templier destiné à renaître de ses cendres tel qu'il était lors de sa disparition visible au début du XIVe siècle. C'est ici la raison première de la " Stricte Observance Templière " qui, bien sûr, fait sienne ladite légende.

Tout ceci nous ramène donc au débat central du régime rectifié, débat commencé au Convent des Gaules en 1778 et achevé vers 1782 au moment de Wilhelmsbad.

On sait que le Régime instauré à Lyon par le baron von Weiler, ami du baron de Hund, consacrait l'existence des provinces de l'Ordre Templier en France avec les sièges de Strasbourg (5e Province), Bordeaux (3e Province), Lyon (2e Province) (1). Or ce n'était pas sur cette division territoriale que discutaient les animateurs de l'Assemblée lyonnaise mais sur l'opportunité de conserver ou plutôt de modifier les rituels de chevaliers de la S. O. T. comprenant cinq classes : les chevaliers ayant accès à la Profession, les frères servants d'armes, les valets d'armes, les compagnons d'armes et les " frères socii " du Temple. Ces rituels rédigés en latin comportaient un serment à Dieu, au Christ, à la Bienheureuse Vierge Marie, au Bienheureux Père St Bernard et à tous les Saints avec promesse de suivre la règle du Temple donnée aux chevaliers par St Bernard. Il s'agissait bien d'une reconstitution de l'Ordre dissous au XVe siècle et dans l'état organique où il était avant sa disparition.

La modification des rituels préconisée par les Français visait non seulement à la simplification synthétique, déjà bien admise et quasi fixée, mais à redéfinir le contenu didactique des rituels, et c'est là que l'on butait sur les légendes templières et, par la même occasion, sur les finalités du Templarisme maçonnique.

La phalange willermoziennne devait immédiatement affirmer son accord sur un certain nombre de points, ainsi :

La renonciation à une reconstitution artificielle de l'Ordre Templier et à ses prétentions à la puissance économique-politique, dont rêvait sans doute la S. O. T.

L'orientation de la chevalerie maçonnique rectifiée vers des buts strictement spirituels qui furent ceux de l'O. Templier à ses débuts, d'où le changement de nom et l'appellation de Chevalier de la Cité Sainte à vocation d'intériorisation doctrinale ou " mystique " (ou Chevalier maçon de la Cité Sainte).

La recherche d'un lien entre Templiers et Maçons qui ne puisse être contesté, et c'est là qu'intervenait le choix entre l'une des thèses énumérées précédemment.

Ainsi prend corps le système des C. B. C. S. tel que Willermoz l'a établi, avec l'aide des maçons alsaciens Friedrich Rudolf Salzmann, Jean et Bernard de Turckheim. Quant à l'intériorité doctrinale du Rite en entier, elle découle d'une propédeutique spirituelle, confortée par l'articulation des grades et elle tient dans cette identité, déjà signalée, des Temples de l'Homme, de l'Univers et de Salomon, des Temples terrestres et céleste, avec le " modèle christique " offert par le " divin Réparateur ", terme inspiré par le martinézisme. Antoine Faivre

notera justement dans son analyse de l'ésotérisme chrétien du XVIe au XXe siècle (1), je cite : " Au fond Willermoz a obtenu que les cadres de la Stricte Observance Templière servissent à l'enseignement des Coens " et c'est bien pour cela, comme l'indique toujours Antoine Faivre, qu'à l'époque de Willermoz la classe secrète de la Profession qui n'avait point encore disparu contenait " l'essentiel de la pensée martinéziste ".

Nous allons maintenant aborder la troisième partie de notre conférence plus directement consacrée aux instructions templières.

Nous avons relevé le fait que la S. O. avait sans discussion considéré la Maçonnerie comme une " création " du Temple, établissant ainsi une filiation ou une succession entre Templiers et Maçons historiquement contestable. Willermoz en était parfaitement conscient. En revanche il était réceptif à l'opinion qui voyait une continuation d'un certain type entre les deux Ordres, mais une continuation en " sens inverse " de celle admise par la S. O. = la Maçonnerie ne procédant pas du Temple et pour cause, ne serait-ce que du point de vue chronologique. Les loges de maçons auraient par contre abrité des Templiers pourchassés et la postérité spirituelle templière menacée de disparition. Willermoz reconnaissait enfin l'existence d'une consanguinité initiatique entre Francs-Maçons et Templiers et c'est là un point de grande signification.

En réformant ainsi les légendes templières de l'Ordre, Willermoz accomplissait un exploit. Il permettait au Rite de se réclamer ouvertement du Temple, sans pour autant :

- premièrement : s'exposer à la facile critique concernant les contre-vérités historiques,
- secondement : prendre d'initiative canoniquement répréhensible, quant à la reconstitution pure et simple des formes de l'Ordre dissous dans son état dernier,
- troisièmement : s'aligner sur le contenu du Mémoire adressé par le comte Joseph de Maistre à l'Eques a Victoria, le duc Ferdinand de Brunswick Lunebourg, et dont l'argumentation faisait litière de tout templarisme maçonnique.

Du même coup, l'O. Intérieur épousait les normes d'un Ordre de Chevalerie chrétien, analogue par ses formes à ceux dont relevaient nombre de dignitaires de la Maçonnerie rectifiée et de la S. O. T. de l'époque : Malte, St-Lazare, Teutonique, etc. Cependant, et à la différence des Ordres chevaleresques, cette chevalerie rectifiée restait liée à la Maçonnerie et à la maintenance spirituelle du Temple Salomonien et " Templier ".

Nul doute que Willermoz ait, de cette façon, rassemblé les prolégomènes nécessaires à la saine intelligence des rapports entre Templiers et Maçons. Certes à Lyon en 1778, on s'est bien gardé de trancher mais les jeux sont faits et, trois ans après le Convent des Gaules, Willermoz pourra écrire au prince Charles de Hesse, sa lettre célèbre du 8 juillet 1781 ; il faut en rappeler ici les termes tant elle est importante pour la saisie des racines intellectuelles du Rite dont nous commémorons aujourd'hui la naissance rhodanienne ; je cite : " Je ne pense pas non plus que l'on parvienne à persuader que les chevaliers templiers aient été les instituteurs ni de la vraie Maçonnerie, ni même de la Symbolique, soit à l'époque de la fondation, soit à celle de la destruction de leur Ordre... Mais je ne répugne point à croire, sans cependant en être persuadé, que cette " institution " secrète, déjà existante avant eux, ait été la source d'eux, qu'elle ait même servi si l'on veut de base à leur institution particulière : qu'ils aient cultivé et propagé par elle pendant leur règne, la science dont elle était le voile et qu'ils se soient ensuite couverts de ce voile même pour perpétuer parmi eux et leurs descendants la mémoire de leurs malheurs et essayer par ce moyen de le réparer. Tout cela, quoique dénué de preuves suffisantes, ne répugne pas néanmoins à la raison et pourrait être admis au besoin comme vraisemblable. Les annales anglaises déjà citées font mention d'une grande loge nationale tenue à York, l'an 926. C'est-à-dire environ deux siècles avant la fondation de l'Ordre des prétendus instituteurs de la Maçonnerie. Elles assurent aussi qu'il existait des maçons avant cette époque en France, en Italie et ailleurs, et certainement l'amour-propre national anglais aurait supprimé cette anecdote si elle n'avait pas quelque fondement réel. Il est donc vraisemblable que l'Ordre du Temple institué au commencement du XIIe siècle et dans le pays même qui est réputé pour avoir été le berceau des principales connaissances humaines, ait pu participer à la science maçonnique, la conserver et la transmettre indépendamment des autres classes d'hommes qui ont pu en faire autant. En un mot, si le prochain Convent Général est d'avis de conserver des rapports maçonniques avec l'ancien Ordre du Temple, je ne vois nul inconvénient à présenter cet Ordre comme ayant été dépositaire des connaissances maçonniques et conservateur spécial des formes symboliques ; mets j'en verrais beaucoup à le présenter comme instituteur parce que l'on pourrait trouver toujours et partout des contradicteurs très incommodes "

Notre Lyonnais de conclure sur ce point avec l'habileté qui lui est coutumière : " Je crois que tout cela pourrait s'arranger convenablement si l'on ne donne que pour vraisemblable ce qui ne pourrait être prouvé et non comme certain. "Dermenghem remarquera dans son ouvrage consacré à Joseph de Maistre mystique : " À vrai dire Willermoz semble plutôt croire que la Maçonnerie a été

propagée par les Templiers mais non instituée par eux. " Chronologiquement et techniquement, c'est l'évidence même.

En fait et en creusant encore la question, on s'aperçoit que le groupe de Willermoz et de ses amis n'est peut-être pas loin de découvrir, même s'il ne l'exprime pas exactement dans les termes que nous lui donnerions de nos jours après la lecture de Guénon notamment, l'existence d'une Tradition première dont procéderaient Maçonnerie et Templarisme. Ainsi, d'une part, s'expliqueraient les analogies

secrètes entre les deux Ordres et, d'autre part, se justifierait l'intégration des Templiers chez les Maçons. On retrouvera d'ailleurs ces notions dans les instructions de l'Ordre Intérieur et je crois qu'il convient, sans violer aucun secret, de citer ici un passage très court, mais combien suggestif, de l'instruction authentique d'Écuyer Novice :

" Ne confondez pas l'Ordre sublime, secret, primitif et fondamental, avec l'Ordre des Chevaliers Maçons de la Cité Sainte, ni avec l'Ordre des Chevaliers Templiers. Tous sont sortis de cet Ordre caché. La Maçonnerie lui doit son existence et nous nous trouvons placés entre l'initiation symbolique et l'initiation parfaite pour aider à remonter jusqu'à cet Ordre primitif ceux que la divine miséricorde y appelle. "

L'Instruction en cause soutiendra en outre qu'il existe une initiation originelle perpétuée dans les loges qui, dit le rituel, " sont de toute ancienneté " et que cette initiation première aurait de plus donné naissance à la chevalerie " sacrée " dotée de liens inconnus aux profanes et qu'enfin, c'est avec le Temple que la Maçonnerie a le plus d'affinités et de liens historiques.

Voilà donc, mes frères, le point dont on n'a pas débattu ouvertement et officiellement en 1778 mais dont les coordonnées sont dans toutes les têtes dès le Convent des Gaules. C'est en effet à son propos que va s'opérer la mutation de la Stricte Observance en Rite Rectifié et l'on peut dire que, dès 1778, et même un peu avant, il est au principe de toute la " problématique " rectifiée.

C'est tellement vrai que pour la fête du centenaire du Rite, le 3 décembre 1882 à Genève, le F. Édouard Humbert, ancien député Maître de " l'Union des Cœurs " et membre de la loge " Les Amis Fidèles "-deux loges genevoises-déclarait, dans son discours sur les origines et l'esprit du Régime Écossais Rectifié, je cite : " C'est à l'Ordre du Temple que quelques-uns ont fait dès longtemps remonter l'origine de la Franc-Maçonnerie et plus récemment celle du Régime Écossais Rectifié. À considérer le seul Régime Écossais Rectifié, il ne paraît pouvoir se rattacher aux traditions templières que par une série de transformations et d'intermédiaires. Il a pu en provenir par greffes successives réitérées et en

passant par toutes sortes de métamorphoses mais il n'en est point né, en tous les cas, comme la branche sort de l'arbre. "

Notre auteur helvétique notait alors que depuis 1817 il ne fut plus question, pour la maçonnerie rectifiée, de se déclarer l'unique héritière des Templiers parce qu'il manquait d'actes authentiques officiels pour constater et prouver la filiation des deux ordres et il ajoutait : " Toutefois comme il y avait entre eux des rapports impossibles à nier, rapports prouvés par une tradition constante, par des monuments, par les hiéroglyphes mêmes des Tapis, on décida que ces rapports seraient conservés et consignés dans une instruction historique. "

Et voilà mes chers frères, la concrétisation de la pensée willermozienne. Voilà le profil du Rite et de ses perspectives templières. Tout cela est inclus dans le Convent des Gaules. Ces perspectives ne sont point encore proclamées ouvertement, car Willermoz faisait peut-être sien le conseil de " l'Homme de Cour " : " Le temps et moi, nous en valons deux autres. " En 1778 tout ceci semble clair et normatif pour le rite aux yeux de Willermoz et des Strasbourgeois même si, ultérieurement, les relations entre Jean de Turckheim et Willermoz se détériorent et même si les idées de Saltzman et de Bernard de Turckheim sont appelées à s'écarter de celles de Willermoz ; nous n'en sommes pas là en novembre 1778, et Willermoz est fort loin de se douter d'ailleurs que les rituels de son Rite ne seront en fait définitivement achevés que bien après les deux Convents : celui des Gaules et celui de Wilhelmsbad. De toute façon l'architecture du Rite, telle que l'a tracée Willermoz, triomphera de tous les obstacles, comme a triomphé sa perspective templière.

Cependant, nous avons vu au passage que la doctrine retenue par les fondateurs du Rite était allusive, à propos des Templiers et des Maçons, à l'existence d'une " initiation primitive " dont procéderaient les uns et les autres. Cette réflexion, dont on n'a pas encore pressenti au XVIIIe siècle les conséquences pour le Rite, nous conduit à traiter maintenant des ouvertures " ésotériques " du Rite Rectifié. Nous pourrions dire du Rite Rectifié de la fin du cycle, ou " post-guénonien " selon l'expression de quelques défenseurs de la Tradition.

Nous touchons désormais à l'exégèse symbolique et nous ne nous plaçons plus dans le cadre des limites formelles ou " formalistes " d'un siècle précis, celui de Willermoz.

Considéré dans son essence, fût-elle chrétienne, le Rite nous situe au début de la tradition à laquelle il se rattache (le Christianisme et la Maçonnerie), en même temps qu'aux fins ultimes du déroulement cyclique de cette tradition. Or, il y a là, des " possibilités ", au sens " guénonien " du terme, qui sont encore insoupçonnées lors de la gestation du rite rectifié, sauf peut-être dans la vision

quasi prophétique de certains, car il y a une sorte de " prophétisme ", au sens noble du terme, de la Maçonnerie rectifiée résultant de la conjonction des courants biblico-chrétiens et maçonnico-templiers ; un prophétisme découlant de l'ésotérisme du Rite.

Nous abordons maintenant un thème fort délicat. Qui dit " ésotérisme " dit nécessairement perspective centrale et transhistorique. En l'occurrence ce n'est donc plus le Rite Écossais Rectifié, figé dans une interprétation du XVIIIe siècle, qui polarisera notre attention, mais ce que ce Rite détient essentiellement et potentiellement par rapport aux conceptions initiatiques de la Maçonnerie et dans le cadre spécifique de l'ésotérisme chrétien. À cet égard donc, le Christ y est bien évidemment, et même de façon précellente, " le Christ ". Mais, à ce niveau le plus éminent de tous, c'est la triplicité du pouvoir prophétique, sacerdotal et royal du Verbe Éternel qui domine toute perception spirituelle liée à l'aspect strictement ecclésial. Aussi les possibilités incluses dans la fonction du " Verus prophetas ab initio mundi per saecula currens ", ou encore du " Christus aeternus et filius dei et archangelus maximus ", selon la théologie de la première église de Jérusalem (1) et appelées à se développer dans cette fin de cycle, doivent-elles être présentes à l'esprit du maçon rectifié ouvert à l'ésotérisme.

À ce degré de connaissance, le Messie-Rédempteur se révèle dans son ipséité première de " Centre de tous les Centres " selon le terme des litanies, ou de " Lieu des Possibles ", deux expressions exprimant la même notion métaphysique. Or, qui ne voit qu'illuminé par ce soleil de pure intellection divine, le Christianisme, propre au Rite Rectifié, acquiert un rôle eschatologique accordé à la vision prophétique ? et qu'il évite de se muer en secte religieuse concurrente des églises dans le domaine qui est le leur et où s'exerce leur magistère incontesté.

Je crois d'ailleurs que les promoteurs du Rite ont envisagé ce danger de " cléricisation " du Rite et que certains ont même entrevu cette dimension d'un prophétisme extratemporel. Il y a chez Joseph de Maistre par exemple, un sens du prophétisme qui n'avait pas échappé à l'analyse de R. Guénon, soit que l'Éques a Floribus réfère au Christianisme né avant tous les siècles et dès lors extra-ecclésial, et à la " vraie Religion qui a bien plus de 18 siècles et qui naquit le jour que naquirent les jours " (1), soit encore qu'il recommande de se tenir " prêts pour un événement immense dans l'ordre divin, vers lequel nous marchons à une vitesse accélérée qui doit frapper tous les observateurs " et d'ajouter " des oracles redoutables annoncent déjà que les temps sont arrivés " (2). Le comte dépassait donc amplement les étroitesse exégétiques.

Quant à Willermoz sa lettre du 3 février 1873, extraite avec d'autres du fonds Bernard de Turckheim, publiée et commentée par Antoine Faivre dans une

récente livraison de la revue Renaissance Traditionnelle de M. R. Desaguliers, cette lettre montre que le Lyonnais ne sous-estimait pas les périls " sectarissants " du Rite. On en connaît le motif : Willermoz répond aux objections de Salzmänn et B. de Turckheim qui souhaitaient la disparition de l'Ordre Intérieur de style trop immédiatement catholique à leurs yeux, mais désiraient conserver la " Profession ".

L'argumentation willermozienne repose sur la nécessité de maintenir, au contraire, des paliers dans l'ascension rectifiée : ceux du 4e degré et de l'Ordre Intérieur et il écrit : " Et que ferez-vous de ceux qui ont été mal choisis sinon des ennemis de l'Ordre et de ses principes qui, tout louables qu'ils sont par leur connexion avec la religion n'en deviendront que plus suspects au clergé et au gouvernement ? Comme il arrive aujourd'hui à Turin où l'on reproche aux Grands Profès d'être les instituteurs et les auteurs d'une nouvelle secte de religion... et du moment qu'on mêle la religion à la maçonnerie, dans l'Ordre symbolique, on opérera sa ruine... Pour faire fructifier notre régime, nous mettons à découvert ses principes et son but particulier, nos discours oratoires deviennent des sermons, bientôt nos loges deviendront des églises ou des assemblées de piété religieuse... ce danger, mes amis, qui peut paraître chimérique est bien plus prochain qu'on pense... " Eh oui, mais les " fondamentalistes intégristes " l'ont vite oublié en confondant le respect des Rituels et de son esprit, avec l'adoration d'une Écriture Sainte et la vénération du pur littéralisme.

Sans doute ce que Willermoz entend défendre dans cette lettre, que le professeur Antoine Faivre qualifie justement de " capitale pour la compréhension du willermozisme ", c'est la séparation entre l'ordre symbolique (comprenant le grade de Maître Écossais) et la grande Profession, en étageant, par progression, les affirmations chrétiennes du Rite qui ne culmineront qu'au sommet et au terme d'une montée doctrinale sélective. Nous n'en retiendrons que cette notion du danger sectarissant que nous dénommerions plutôt, de nos jours, un danger " d'exotérisation " (et qui est lié à l'exclusivisme).

Willermoz a raison, il ne s'agit aucunement de chimères mais de périls sous-jacents tant à la spécification religieuse du Rite qu'à l'horizon mental de ses membres.

En fait cette sectarisation du Rite ne correspond pas à la perception ésotérique dont Guénon, par exemple, nous a fait connaître la nature cognitive.

Alors mes frères, il existe un autre mode d'interprétation du Rite qui échappe aux limites temporelles et mentales du milieu historique qui fut le sien, en ce siècle, d'ailleurs fort peu traditionnel, de la Révolution française. Ce mode interprétatif affirme tout aussi bien, sinon mieux que celui évoqué

précédemment, le Nom et la doctrine du Rédempteur, la foi en lui, qui découle des rituels de Maître Écossais et de l'Ordre Intérieur, mais il se trouve accordé aux données propres à l'ésotérisme et à l'Unité transcendante des diverses religions. Enfin il se garde de sécréter une église parallèle. D'aucuns qualifieraient cette modalité interprétative de " melkitsedeqienne " ou d'" abrahamique " en ce qu'elle s'étend aux sémites de chair, et aux sémites en esprit appelés à cette grâce par Celui que révère le Rite Rectifié et qui tire son sacerdoce du Roi-Prêtre Melkitsedeq.

Cette herméneutique du Rite et de sa substance rituelle, cette " sémiologie initiatique ", nous les découvrirons précisément dans les deux paliers du Rite : l'Écossais de St-André et la Chevalerie de l'Ordre Intérieur.

Voici le quatrième grade placé sous le patronage de St André, le saint qui nous vaut d'être réunis ce jour. Il achève le cycle maçonnique et ouvre le cycle chrétien et chevaleresque de l'ordre. Il unit le haut et le bas. Grade central, il synthétise les aspects qui auraient pu diverger de David, et par la Croix du premier Juif disciple de Jésus. Il unit aussi les deux Testaments, les deux peuples-le Juif et le Gentil.

Vous savez combien j'ai médité sur le rôle de notre Rite dans l'économie spirituelle du judéo-christianisme et dans les événements liés à une conjoncture cyclique très proche de nous peut-être... Eh bien l'herméneutique nous ouvre à la compréhension de " l'ésotérisme judéo-chrétien " propre à ce grade. Si le bijou unit les deux faces du Testament, comme la Bible unit les deux Alliances, ne serait-il pas allusif aux paroles de Paul dans Romains 11, 24 lorsqu'il s'adresse aux chrétiens de son temps en ces termes : " Si toi tu as été coupé de l'olivier sauvage et enté contrairement à ta nature sur l'olivier franc, à plus forte raison seront-ils entés-il s'agit des Juifs-selon leur propre nature, sur leur propre olivier.

" Certes l'Apôtre a en vue un événement qui touche au prophétisme, mais qui pourrait bien s'appliquer à une période où notre Rite aurait une place de choix, lors de la gloire de l'olive et qu'évoquent peut-être ces paroles de l'Ange à Zorobabel en Zaccharie 4, 11-14 = " Qui sont ces deux oliviers à la droite et à la gauche du chandelier ?... Qui sont ces deux grappes d'olivier qui se trouvent auprès des deux entonniers d'or, et d'où l'or découle ?... Il me dit : Ce sont les deux fils de l'onction qui se trouvent près du Seigneur de toute la Terre. " On sait que, dans la vision de Zaccharie, le Candélabre soutient sept lampes comme la Menorah, et que ce sont les sept yeux de l'Éternel qui parcourent toute la terre, alors que les deux fils de l'onction ou les deux oliviers sont Zorobabel et Jésus le Grand Prêtre.

N'est-il pas étrange de retrouver ainsi un symbole qui se rapproche

manifestement de ceux décrits dans le degré de Maître Écossais de St-André ? Comment ne pas entrevoir alors dans ce Rite une propédeutique à la grande rencontre, à la grande symbiose des deux peuples : juifs et chrétiens ? Si je me trompe vous me pardonneriez de m'être laissé emporter un instant sur les ailes de l'Esprit et d'avoir fait fructifier le talent évangélique du Rite Rectifié dans une banque étrangère à celui-ci... mais en suivant pour ce faire le conseil du Christ lui-même !

Le second exemple nous est fourni par l'Ordre Intérieur. Nous avons vu comment le génie willermozien avait su dégager le templarisme rectifié de tous les apports artificiels qui en rendaient méconnaissables les traits d'authentique chevalerie spirituelle.

Le voici désormais situé parmi les milices chevaleresques sub regula et doté d'une fin religieuse et d'une éthique assez analogues à celles des autres Ordres de chevalerie. Lui aussi dispose d'un " code d'honneur " qui fait obligation au chevalier et selon les termes de l'ancienne tenure, de se mettre " au service de la veuve, de l'orphelin, de l'opprimé, de la justice et de la paix de Dieu d'abord " ; aussi ne faudra-t-il pas s'étonner de retrouver dans les rituels du Rite des formules identiques à celles des Ordres de chevalerie qui prirent leur essor dans le siècle précédant l'an mille et dans une large mesure sous l'influence de Cluny. C'est alors seulement que l'esprit du christianisme pénétra de plus en plus la caste des chevaliers, donnant naissance à la chevalerie organisée.

Là s'arrête pourtant la comparaison entre les Ordres de chevalerie et l'Ordre Intérieur Rectifié et là débute en revanche, l'aventure de la chevalerie initiatique. Pourquoi ? Précisément parce que Willermoz a su souder l'Ordre Intérieur sur les quatre degrés maçonniques et maintenir le lien spirituel entre l'Ordre Intérieur et l'Ordre du Temple ou plutôt entre la chevalerie de la Cité Sainte et la Milice du Temple telle qu'elle était à l'origine de sa vocation et telle que la voulait sa fin céleste, pour employer le langage de la Queste du Saint Graal. Dans cette perspective l'Ordre Intérieur, à l'instar de l'Ordre du Temple, doit être conscient de l'Unité d'être de toute la chevalerie d'Occident et d'Orient, chrétienne ou non. Or si l'adoubement liturgique eut pour but très louable et très saint " d'élargir ici-bas les frontières du Royaume de Dieu ", selon l'expression de Léon Gautier, il était en " mode religieux " la poursuite ininterrompue d'un rite préchrétien et de même extra-chrétien. Un rite d'initiation dont les Templiers, ces soldats du Christ, connaissaient le sens profond, ésotérique, celui-là même que nous revendiquons pour distinguer la chevalerie rectifiée de l'exotisme religieux.

Vous avez deviné que cette chevalerie initiatique, référée au Temple, est celle de la " Massenie du Saint Graal " à laquelle Guénon fait allusion dans son ouvrage l'Ésotérisme de Dante, ou qu'il rattache à la " Garde de la Terre Sainte

" Il mettra d'ailleurs les Templiers en rapport avec les " Gardiens de la Terre Sainte " lorsqu'il établira une relation entre le centre des Templiers, celui de Jérusalem et la mystérieuse Salem de Melkitsedeq.

Guénon accorde enfin aux Templiers le " don des langues ", conscience intérieure de la véritable unité doctrinale les rendant capables de communiquer avec les représentants des autres traditions (1). À propos de l'ésotérisme chevaleresque, il admet que les Templiers aient, je cite : " possédé un grand secret de réconciliation entre le Judaïsme, le Christianisme et l'Islamisme " et qu'ils " buvaient le même Vin que les Kabbalistes et les soufis. " C'est à cette occasion enfin qu'il conclut comme suit : " et Boccace leur héritier en tant que Fidèle d'Amour ne fait-il pas affirmer par Melkitsedeq que la vérité des trois religions est indiscutable parce qu'elles ne sont qu'une en leur essence profonde ".

Bref, nous voici parvenus, toujours en suivant le Rite Rectifié et ses étapes, et dans la ligne même de son ésotérisme judéo-chrétien, puis chrétien, puis chevaleresque, au point central où tout le monothéisme s'unifie, au centre à partir duquel l'universalisation noachite de la tradition d'Abraham devient visible, compréhensible et s'ouvre à toutes les Traditions initiatiques d'Orient et d'Occident :

- Avec l'Écossais de St-André, l'Ordre maçonnique se découvre chrétien... mais par la racine ésotérique de la Maçonnerie, les deux Alliances s'unissent là en un seul sceau, celui du Bouclier de David.

- Avec l'Ordre Intérieur, le Christianisme du Rite s'élève d'un degré en s'armant pour la défense du Christ, mais, par la racine ésotérique du Temple, les trois Traditions monothéistes se retrouvent là, dans la garde de la Terre Sainte et de son unique dépôt, au centre de tout l'Univers traditionnel d'Orient et d'Occident. Tel est le temple de la Cité Sainte typifié par la Chevalerie Templière d'Occident et que mon regretté filleul dans l'Ordre et ami très cher, Henry Corbin-auquel je rends aujourd'hui un ultime hommage -, a magnifiquement décrit dans l'introduction analytique aux Sept Traités des Compagnons Chevaliers de l'Islam iranien ; je le cite pour clore ce chapitre (2). " Déjà entre les Templiers de St Bernard et les Templiers du Graal de Wolfram von Eschenbach et d'Albrecht von Scharfenberg il y a une progression dans un sens ésotérique qui n'est pas étranger à la gnose chevaleresque d'origine primordiale : la " fotowwat ". Il y a plus. Jamais le souvenir du Temple et des Templiers n'a pu être déraciné en Occident. Il ne s'inscrit pas seulement dans la topographie où nous pouvons encore facilement en suivre les traces, mais aussi dans une aspiration secrète et continue des consciences. Aussi voyons-nous reparaître et revendiquer au XVIIIe siècle, avec la maçonnerie templière, l'héritage du Temple... Ce n'est point par des documents d'archives et des actes

notariés que l'authenticité de cette descendance peut être garantie, bien que les traditions qui font état du rôle de l'Écosse pour sa transmission à travers les siècles obscurs, recèlent quelque chose qui n'est peut-être pas de l'histoire mais n'est pas non plus mythe ou pure légende. La résurgence de la chevalerie templière comme chevalerie mystique au cœur de l'ésotérisme en Occident au XVIIIe siècle est une illustration par excellence du passage de la chevalerie guerrière à la chevalerie mystique...

... "Il est superflu de rappeler ici le passage de la Maçonnerie opérative à la Maçonnerie symbolique s'effectuant par le lien qui, au Moyen Age, unit les maçons constructeurs de cathédrales avec les Chevaliers du Temple. " Ce lien... est celui de l'ésotérisme et d'un compagnonnage divin dont le traité iranien nous montre qu'il rassemble les hommes de désir ou les " Amis de Dieu " dans un ordre à vocation chevaleresque et prophétique dont Abraham le Père des croyants donne la personnification.

Une chevalerie transhistorique et finalement, par là même, transconfessionnelle, mais non point a-confessionnelle, une philoxénie spirituelle qui fait du chevalier et dans son for intérieur, un " errant " et un " étranger " sur terre, comme Dieu lui-même se qualifie dans un psaume. Un ami de tous les étrangers qu'il accueille à sa table et avec qui il rompt le pain, partage le sel et boit le vin comme le fit Abraham avec les trois entités angéliques. Une chevalerie qui n'a que faire des serments car, comme le dit une innovation heureuse de nos rituels, elle n'en peut rompre aucun si elle ne comprend dans son sein que des hommes aptes à saisir le sens caché des signes, que des hommes épurés et par là incapables de commettre vilenies et bassesses par la parole, l'acte, l'écrit, la manœuvre souterraine ou la dénonciation d'autrui, etc. Une chevalerie d'hommes, ni clercs ni pourtant laïcs, et qui habitent au sein du Temple johannite comme les " Gottes Freunde " de la mystique rhénane, d'hommes déjà morts à leur moi, même celui de leur justification religieuse, et qui ne " meurent " plus lors de la mort physique et de ce que l'Écriture nomme la " deuxième mort ".

Chevalerie précellente entre toutes, qui prend le sens de sodalité ésotérique et hiérarchique = un secret de condition divine, un secret de la double nature de l'Envoyé de Dieu !

J'en ai terminé avec cette évocation abrahamique et l'ésotérisme du Rite m'aura permis de joindre la mystique du Rhin à celle du Rhône, tout comme le Rite, né au Convent des Gaules, nouait la science et la foi des Strasbourgeois à celles des Lyonnais.

Sans doute, cette peinture ésotérique est-elle comme recouverte d'une brume qui sied à un tel type de description picturale. Vous ne me tiendrez pas rigueur car la même brume est celle de Lugdunum, énigmatique ; elle laisse à peine

deviner les traits de tels de nos maçons rectifiés lyonnais, actuels, et ardents défenseurs du Rite de Jean-Baptiste Willermoz, dans cette ville secrète et mystérieuse où ils sont comme la postérité spirituelle des grands maçons dont j'ai évoqué la mémoire au cours de ce long exposé. C'est pour moi l'occasion de remercier particulièrement mon vieux compagnon de route Raymond Peillon, et bien sûr Michel-Henri Coste, Albert Girod, Paul Prudent et d'autres encore que je ne puis citer pour... éviter les oublis et qui me le pardonneront.

Textes assemblés par
MARIETTE Cyvard
Pour CRPTRAD